Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
■ L'amour selon Dominique Noguez
■ Il y a 200 ans naissait Heine



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16368 – 7,50 F | VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Etats-Unis somment Yasser Arafat de combattre le terrorisme

AU PREMIER JOUR de sa tournée au Proche-Orient, mercredi 10 septembre, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a sommé Yasser Arafat de combattre activement le terrorisme. Mme Albright, qui devait rencontrer jeudi le chef de l'Autorité palestinienne, a repris à son compte les exigences israéliennes en matière de sécurité tout en se démarquant du discours du premier ministre Benyamin Nétanyahou, avec lequel elle s'est entretenue à Jérusalem.

Le chef de la diplomatie américaine a fait allusion, sans la dénoncer explicitement, à la relance de la politique de colonisation juive dans les territoires palestiniens. « *Il est très difficile*, a déclaré Mme Albright, *de créer un climat sérieux de négociation quand des actes unilatéraux* [...] *sont décidés.* »

Lire page 4

Les emplois-jeunes dans l'éducation provoquent un afflux de candidatures

Colère des syndicats après les accusations de Claude Allègre contre les enseignants

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale vient de lancer le processus de recrutement des candidats aux « emplois-jeunes ». 40 000 personnes doivent être embauchées d'ici la fin de l'année. Depuis le 10 septembre, les jeunes peuvent retirer un dossier dans les rectorats et, selon les régions, dans les inspections d'académie.

L'administration du ministère a déjà enregistré des milliers de candidatures et doit faire face à un véritable afflux. 1 500 personnes se sont présentées au rectorat de Lyon pour la seule journée de mercredi. Beaucoup sont étudiants, parfois titulaires d'une maîtrise ou d'une licence. Ils souhaitent intégrer à terme le corps enseignant.

Claude Allègre a choisi cette journée du 10 septembre pour lancer, devant les parlementaires socialistes, une nouvelle charge contre les enseignants. Après avoir dénoncé la semaine dernière leur « *insupportable* » absentéisme, il a affirmé que ces derniers – qui « *ont quatre mois de vacances* » – « *prennent en plus leurs congés-formation sur la scolarité* ». Les syndicats ont vivement protesté. Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, estime que le ministre est allé « *un peu trop loin* ».

EMPLOIS-JEUNES D'ACCORD, MAIS, PAS DE GLANDEURS !
LES CARTABLES SONT UN PEU LOURDS, CETTE ANNÉE !
PLANTU

Les impôts de M. Jospin

■ Mis en cause par M. Juppé, les abattements fiscaux professionnels seront maintenus

■ Sur la CSG, le ministre de la fonction publique prend la défense des fonctionnaires

■ Réduction envisagée des aides aux familles les plus aisées

Lire page 6

L'état économique de l'Allemagne

La croissance se maintient malgré le taux record de chômage. p. 2

Grenoble : l'eau devant la justice

Après le recours d'un élu écologiste, le Conseil d'Etat pourrait annuler la privatisation du service des eaux de la ville décidée par Alain Carignon. p. 8

Portes ouvertes chez Mauriac

Le domaine familial de l'écrivain, à Malagar, géré par la région Aquitaine, est désormais accessible au public. p. 24

Quatre qualifiés pour le Mondial 98

La Bulgarie, l'Argentine, la Colombie et le Paraguay ont obtenu, mercredi 10 septembre, leur billet pour la Coupe du monde de football. p. 21 et 22

Télécoms franco-allemands

L'alliance France Télécom-Deutsche Telekom pourrait être renforcée avant la fin de l'année. p. 17

Le sauvetage d'un port

Les collectivités locales rachètent à bas prix l'équipement portuaire de Saint-Quay-Portrieux, dans les Côtes-d'Armor, qui a englouti près de 300 millions de francs. p. 11



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 912 - 7,50 F

A Calcutta, des lotus et des lys pour Mère Teresa

CALCUTTA
de notre envoyé spécial

Elle chérissait cette ville, vivait avec elle une sorte de « *relation charnelle* », assurent les sœurs missionnaires de la Charité, qui portent le deuil de leur fondatrice. Elles sont formelles : la mort de Mère Teresa n'est qu'un épisode dans la *love story* de près d'un demi-siècle qui lie cette ville géante de 12 millions d'habitants, lépreuse et opulente, à celle qui soigna, consola ou aida à mourir tant de ses « *enfants* ».

Middleton Row, devant la petite église Saint-Thomas : c'est la dernière station pour les files qui, disciplinées derrière des barrières de bambou et des policiers débonnaires, attendent depuis des heures d'approcher le cercueil de verre où repose le corps embaumé du Prix Nobel. Depuis le dimanche 7 septembre, soixante-dix mille personnes ont franchi le portail de cette église d'où Mère Teresa sera transportée, samedi 13, jusqu'au stade Netaji pour la cérémonie funèbre, avant d'être inhumée près de son ancienne demeure, rue A. J. Bose, à quelques pas d'un boulevard circulaire congestionné.

On veut toucher ses pieds, selon la tradition indienne, mais seules les fleurs – lotus, petits lys blancs, et crêtes-de-coq couleur pourpre – sont autorisées à frôler la châsse de verre. Derrière le corps de Teresa, ses sœurs, dans leur sari blanc à liserés bleus, chantent des *Ave Maria* et marmonnent d'inlassables prières. Les bavardages amplifient le bruit des ventilateurs et des klaxons.

C'est Calcutta qui défile, avec ses riches et ses pauvres, ses petits fonctionnaires et ses commerçants, ses brahmanes et ses intouchables, ses dévotes à chapelet et ses enfants des collèges, publics et privés, en sage uniforme blanc, ses hindous, ses musulmans, ses sikhs en turban. « *C'est un événement inouï qu'une petite catholique étrangère ait pu réconcilier, dans cette ville, tant de monde* », s'émerveille Joseph Lamford, un prêtre californien de son ordre. Il tord le cou aux « légendes » sur le « prosélytisme » de Mère Teresa, en rappelant qu'au cours d'une visite en Albanie, son pays natal, c'est elle qui avait demandé au gouvernement la réouverture des mosquées. La communauté hindoue n'appréciait-elle pas son travail social plus que beaucoup de chrétiens ?

Kalighat ne désemplit pas. C'est dans ce « mouroir » que Mère Teresa a forgé sa réputation. A l'intérieur, quatre-vingt-sept lits sont occupés. Dehors, sont allongés des corps décharnés, estropiés, des femmes édentées, des enfants nus ou en haillons. Mêlé à l'odeur de putréfaction, celle de l'encens s'échappe du temple voisin voué à la déesse Kali. Dans les rues boueuses et défoncées, près d'immeubles coloniaux délabrés, des prostituées, lourdement maquillées, accostent le client.

C'est l'autre procès fait à Teresa : n'a-t-elle pas contribué à l'image d'une Calcutta « ville poubelle » ? N'a-t-elle pas prêché la résignation, alors qu'il fallait faire la révolution, demandèrent même les communistes, longtemps majoritaires dans la ville ? Calcutta était méfiante quand la petite sœur commença à fonder ses léproseries, ses orphelinats, ses mouroirs, mais la ville a vite compris, souligne le prêtre californien, que changer les structures politiques n'était pas son « *job* ». Ce sont les « *plaies du cœur* » qu'elle voulait soigner et, à l'entendre, c'est de cela que Calcutta va le plus manquer.

Henri Tincq

Photojournalisme en crise

LA MORT de la princesse Diana et la polémique sur le rôle des paparazzi ont servi de révélateurs à la profonde mutation qui affecte les grandes agences généralistes de photojournalisme, telles Gamma – qui fête ses trente ans –, Sipa et Sygma. Pour survivre, elles ont dû peu à peu faire glisser leur activité du reportage d'actualité aux photos de stars, beaucoup plus rémunératrices. Le « people » représente aujourd'hui 40 % à 50 % de leur chiffre d'affaires. Monique Kouznetzoff, responsable du département « people » de l'agence Sygma, justifie cette orientation dans un entretien au *Monde*. Certains photographes, comme Laurent Van Der Stockt, font un pronostic sombre sur leur avenir dans la presse.

Lire page 27

Le dernier 11 septembre du général Pinochet

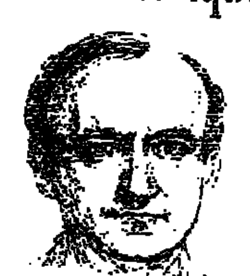
VINGT-QUATRE ANS après le 11 septembre 1973, qui vit le régime du président socialiste Salvador Allende renversé par une junte militaire, le général Augusto Pinochet, qui en prit alors la tête, participe pour la dernière fois, en tant que chef d'une armée de terre où il aura servi soixante ans, à l'anniversaire du coup d'Etat. Le 11 mars 1998 au plus tard, celui qui gouverna le Chili de 1973 à 1990 devra avoir quitté le poste de commandant en chef des forces terrestres. Alors qu'une bonne partie de la population est trop jeune pour avoir connu le Chili d'« avant », le général Pinochet fête son « dernier » 11 septembre dans un pays qui n'est ni pacifié, ni en règle avec sa mémoire. Il y a d'abord les mille détenus et plus dont la disparition demeure sans explication. Il y a aussi l'héritage du régime militaire, notamment ces huit sénateurs désignés pour des périodes de huit ans par l'ex-président Pinochet. Bien que minoritaires, ils sont assez nombreux pour bloquer, avec le soutien des sénateurs de droite, tout projet de réforme, qu'il s'agisse d'instituer le divorce, de modifier une Constitution qui porte encore la marque de l'ancienne dictature ou de supprimer le siège de sénateur à vie réservé aux anciens présidents de la République que le général Pinochet a bien l'intention, dès qu'il aura quitté l'armée, d'occuper.

Par ailleurs, une poignée de fidèles, composée notamment d'anciens ministres du régime militaire, a conçu l'idée d'une fondation chargée de « *faire connaître l'immense œuvre accomplie par Augusto Pinochet pendant ses dix-sept années de gouvernement* ». Créée en 1996, la Fondation Augusto-Pinochet se prépare à devenir, dès que le général sera devenu sénateur à vie, « *un centre d'études et réflexion destiné à soutenir son action au Sénat* ».

Eduardo Olivares

Lire la suite page 15

Embellie dans les banques



DANIEL BOUTON

DOPÉES PAR LES MARCHÉS, les banques françaises affichent d'excellents résultats. La mieux gérée, la Société générale, se dote d'un nouveau président, Daniel Bouton, quarante-sept ans, proche d'Alain Juppé dont il a été directeur de cabinet au ministère du budget entre 1986 et 1988.

Lire page 16

EUROPE En dépit d'un taux de chômage record – 11,4 % –, la croissance se maintient en Allemagne – sans doute 2,5 % en 1997 –, tirée par des exportations dopées par la dépréciation du mark par rapport au dollar. ● LA REPRISE paraît ainsi soutenir le pari du chancelier Helmut Kohl sur un strict respect par l'Allemagne des critères de Maastricht, et notamment de celui d'un déficit budgétaire limité à 3 % du produit intérieur brut (PIB). ● UN REPORT de l'entrée en vigueur de l'euro – débat invariablement relancé en Allemagne – ne manquerait pas d'avoir des conséquences négatives sur l'ensemble de la construction européenne, tant la marche vers l'Union économique et monétaire domine aujourd'hui tout le processus d'intégration. ● UNE ÉVENTUELLE décision de report se heurterait d'ailleurs à d'importants obstacles juridiques.

La croissance se maintient en Allemagne en dépit d'un chômage record

Soutenu par les exportations, le bon niveau de l'activité améliore l'état des finances publiques et rend le chancelier Helmut Kohl optimiste sur son pari de voir le pays exact au rendez-vous de l'Union monétaire

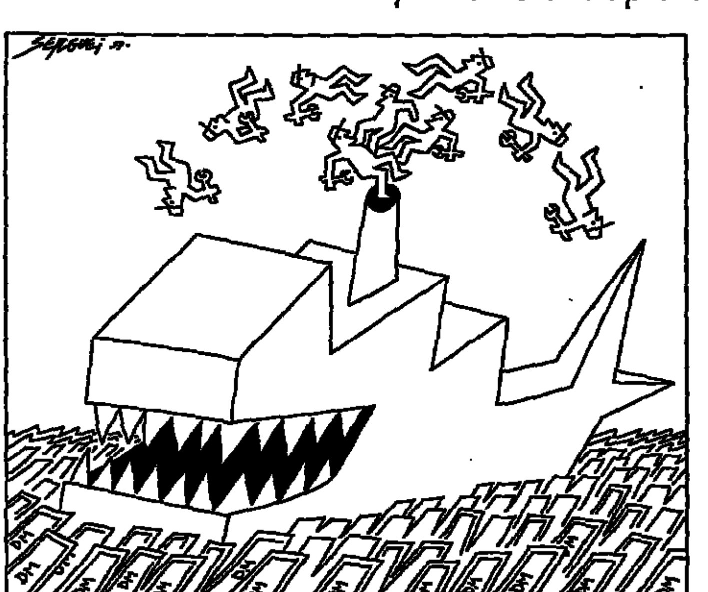
BONN
de notre correspondant

Une croissance qui repart, des critères de Maastricht en passe d'être respectés, mais un chômage qui n'en finit pas de battre des records, notamment dans les territoires de l'ancienne Allemagne de l'Est. C'est la situation économique embarrassante, comparable à celle de la France, à laquelle est confrontée le gouvernement du chancelier Helmut Kohl.

Ce dernier a qualifié, mercredi 10 septembre, de *« dramatique »* le chômage en Allemagne, qui frappait, en août, 4,37 millions de salariés (11,4 % de la population active), en hausse de 470 000 en un an. Conséquence des restructurations et des gains de productivité réalisés par les entreprises allemandes, le pays a même détruit 533 000 emplois entre juin 1996 et juin 1997 (pour atteindre une population active de 34 millions).

La situation est particulièrement alarmante en ex-Allemagne de l'Est, avec un taux de chômage de 18,3 %, alors que celui-ci n'est « que » de 9,7 % dans l'Ouest du pays. Les choses ne devraient guère s'améliorer au cours des prochains mois, à cause de la réduction des aides publiques à l'emploi et de la récession dans le secteur du bâtiment.

Le marché de l'emploi se dégrade en dépit du retour de la croissance qui a atteint, au second trimestre 1997, 1 % par rapport au trimestre précédent, selon les chiffres publiés, mercredi 10 septembre, par l'Office fédéral des statistiques. Le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, juge désormais que l'objectif de croissance de 2,5 % pour 1997 (après 1,4 % en 1996) sera atteint.



SIGNES ENCOURAGEANTS

La croissance a été tirée par les exportations, qui ont progressé de 9,6 % au premier semestre 1997, dopées par la dépréciation du mark par rapport au dollar. Les Länder de l'Est n'en ont guère profité : hébergeant peu d'entreprises exportatrices, ils ont eu moins de croissance au premier semestre qu'à l'Ouest.

Cette « renaissance » des exportations allemandes fait figure de rattrapage. *« Pour la première fois depuis cinq bonnes années, l'Allemagne ne va pas perdre de parts de marché »*, s'est réjoui Michael Fuchs, président de la Confédération du commerce extérieur allemand. Selon une étude de l'institut de l'économie allemande (IW, Cologne), les Allemands ont vu, entre 1990 et 1996, leur part dans les exportations mondiales se réduire de 12,2 % à 9,9 %.

Pour que ces exportations se traduisent à l'automne en créations d'emplois, au moins dans l'Ouest du pays, une reprise des investissements est nécessaire. Selon les chiffres publiés par l'Office fédéral, ceux-ci n'ont crû que de 5,6 % au deuxième trimestre 1997, ce que Norbert Weisner, économiste à la Caisse des dépôts et consignations, juge *« décevant »*, d'autant que les chiffres du premier trimestre ont été révisés à la baisse.

Pourtant, les signes encourageants se multiplient. En juillet, la production industrielle a augmenté de 3,5 % et les commandes aux entreprises de 1 %. Reste à savoir si l'augmentation du taux d'utilisation des capacités de production, passé de 84,8 % fin mars à 85,5 % fin juin, selon l'institut de conjoncture munichois IFO, se traduira par des investissements, puis des emplois. Cela semble le cas du secteur automobile, qui a créé 14 000 emplois depuis le début de l'année, tandis que Daimler Benz va augmenter le nombre de ses effectifs de 4 300 en 1997.

UN PROBLÈME STRUCTUREL

Faute d'investissements, la reprise pourrait être anémiée. La forte utilisation des capacités de production risque même d'entraîner des pressions inflationnistes en Allemagne et de susciter une réaction de la Bundesbank. La Banque centrale sera d'autant plus vigilante que l'inflation a atteint 2,1 % sur un an au mois d'août, soit son plus haut niveau depuis deux ans et demi. Un taux relativement élevé qui s'explique par la hausse du dollar, qui a renchéri, selon la Deutsche Bank, le coût des importations, notamment du pétrole, de 4 %, et par l'augmentation des tarifs publics et des services de santé.

Si le cours du dollar se stabilise autour de 1,8 mark, les économistes ne prévoient pas de hausse des taux ; mais une appréciation au-delà de 1,9 mark pour un dollar pourrait conduire la Bundesbank à remonter son taux de prise en pension. C'est en tout cas ce qu'anticipent les marchés financiers qui estiment, via les contrats à terme, que les taux à trois mois, actuellement de 3,3 %, atteindront 3,5 % fin décembre et 3,9 % fin juin 1998.

La hausse du chômage devrait peu influencer la politique monétaire de la Banque centrale. *« Les problèmes structurels du marché du travail ne peuvent être résolus par la politique monétaire*, a déclaré Edgar Meister, membre du directoire de la Bundesbank : *une politique monétaire laxiste ne peut pas se substituer aux mesures visant à renforcer la compétitivité de notre pays. »* Car, et c'est une opinion largement partagée en Allemagne, le chômage n'est pas conjoncturel mais structurel. Il sera résolu par des réformes de fond, impliquant la baisse du coût du travail. Mais celles-ci sont pour l'instant bloquées à Bonn, le gouvernement du chancelier Kohl ne parvenant pas notamment à imposer une réforme fiscale sérieuse.

La reprise économique pourrait, en revanche, soulager les finances publiques et permettre aux déficits publics de ne pas franchir la barre de 3 % du PIB, comme l'exige le traité de Maastricht. Selon des statistiques publiées mercredi 10 septembre, les déficits publics sont tombés au premier semestre 1997 à 3,1 % contre 3,5 % pour les années 1995 et 1996. Les recettes de l'Etat ont augmenté plus que les dépenses (1,4 % contre 0,9 %).

Arnaud Leparmentier

Le chancelier Kohl : Bonn fera tout pour « un euro stable »

Le chancelier allemand Helmut Kohl a assuré, mercredi 10 septembre, que le gouvernement allemand *« fera tout pour que l'euro arrive à la date prévue et que ce soit une monnaie stable »*, tout en ajoutant que les critères de stabilité *« ne se discutent pas »*.

« Nous avons de bonnes chances d'y parvenir »*, a ajouté Helmut Kohl quant au lancement de la monnaie unique dans le respect du calendrier et des critères. *« Il n'y a pas d'alternative »*, a-t-il ajouté devant la Chambre des députés lors d'un débat sur la loi de finances rectificative pour 1997 et le projet de budget 1998. – *(AFP.)

Un report de l'euro serait lourd de conséquences politiques et économiques

ANALYSE

Faire la monnaie unique à la date prévue, c'est d'abord insuffler à l'Union une dynamique nouvelle

LES DÉMENTIS n'ont pas coupé court aux mauvaises interprétations. En affirmant qu'un report de quelques mois de la monnaie unique *« ne serait pas une catastrophe »*, le très prudent président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a donné leurs lettres de noblesse à des opinions jusqu'alors iconoclastes. Sa déclaration prend l'exact contre-pied des arguments développés inlassablement par Helmut Kohl. Le « chancelier de l'unification allemande » a lié son destin politique à la construction de l'Europe et l'euro est aujourd'hui la pièce maîtresse de cette construction.

Un ajournement, fût-il de quelques mois, de l'entrée en vigueur de la monnaie unique européenne serait-il aussi innocent que ses partisans avérés ou honteux veulent bien le dire ? Certainement pas. Contre le report, on peut avancer des raisons juridiques : le traité de Maastricht est formel sur la date de la troisième phase de l'Union monétaire. Ou des raisons économiques et financières : rien ne dit que les critères seront mieux respectés dans six mois ou dans un an. Il est permis de penser le contraire, car un report de l'euro serait interprété comme un relâchement des disciplines budgétaires et ce signal risquerait fort d'être accueilli sur les marchés par une spéculation contre les pays aux monnaies les plus vulnérables. A partir du moment où le moindre délai apparaîtrait licite, l'échéance suivante ne serait pas plus crédible que le 1er janvier 1999.

Les risques sont avant tout politiques. L'euro est la seule grande aventure européenne en cette fin des années 90. Toutes les énergies ont été consacrées à sa réalisation. Les autres aspects de l'unification européenne ont été soit négligés, soit ratés. Le dernier sommet d'Amsterdam en a apporté une nouvelle preuve ; il a renvoyé l'approfondissement institutionnel à des jours meilleurs ; l'Europe des citoyens est dans les limbes ; la politique de l'emploi donne lieu à des divergences fondamentales entre Etats membres ; la politique extérieure commune se heurte à des intérêts opposés et à des querelles de préséance ; l'Europe de la défense ne sort pas de la contradiction entre une aspiration – mal partagée – à l'autonomie et la dépendance permanente vis-à-vis des Etats-Unis.

Il est vrai qu'en se fixant pour objectif d'avoir une monnaie unique au plus tard en 1999 les dirigeants des Douze puis des Quinze ont choisi la voie la plus difficile. On prête à Jean Monnet, le « père de l'Europe », cette phrase qu'il ne prononça jamais ; *« Si c'était à refaire, je commencerais par la culture. »* Les signataires de Maastricht pourraient se dire aussi qu'il n'aurait pas fallu commencer par l'euro. Mais il est trop tard pour repartir à zéro. Il est vrai aussi que, pour tenter de concilier des conceptions antagonistes de la politique financière et budgétaire, les Européens se sont enfermés dans un carcan qu'ils ne peuvent ni respecter ni abandonner. Les Allemands, qui se sont montrés les plus sourcilleux – surtout pour les autres – sur l'observation des critères de Maastricht, devraient reconnaître que même les partenaires les moins bien disposés ou les moins bien préparés ont fait des efforts méritant reconnaissance.

LE PARI FRANÇAIS

Dans ces conditions, le report de l'euro laisserait les Européens sans but. Les eurosceptiques triompheraient ; les tentations de « renationaliser » les politiques économiques reprendraient de plus belle, accentuant une tendance déjà perceptible à « renationaliser » les actions diplomatiques. Cette vision est-elle trop pessimiste, comme le suggère la déclaration du président de la Bundesbank ? Peut-être. En revanche, même si le retour en arrière reste limité, une chance aurait été gâchée.

L'euro va d'abord obliger les gouvernements européens à coordonner plus étroitement, voire à harmoniser, leurs politiques budgétaires, puis économiques et sans doute sociales. Sans qu'il soit besoin de parler de « gouvernement économique », puisque l'expression fait peur aux Allemands. La marge de manœuvre des responsables nationaux s'en trouvera peut-être réduite d'autant, mais la politique retrouvera au niveau européen l'autonomie qu'elle a déjà perdu au niveau national. Le raisonnement appliqué à la monnaie vaut aussi pour d'autres domaines.

Au-delà de l'économie, l'euro devrait insuffler à l'unification européenne une dynamique nouvelle, *« un choc »*, dit Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères (*Le Monde* du 29 août). C'est l'espoir des responsables français. Ils vont répétant que la monnaie unique sera le premier fondement d'une *« Europe-puissance »*. Ils comptent sur l'euro pour rééquilibrer les rapports de forces dans le monde, pas seulement avec le dollar ou le yen, mais aussi les rapports de forces géopolitiques. *« Une Europe unie, constituant effectivement un pôle de puissance et une des zones les plus prospères du monde, n'aura pas longtemps la liberté de rester, en tant qu'Europe, spectatrice, impuissante ou inactive face aux crises internationales »*, a déclaré Lionel Jospin, dans son récent discours à l'Institut des hautes études de la défense nationale. Le pari est que, après la réalisation de la monnaie unique, il sera plus facile de reparler de l'Europe des citoyens, de la démocratisation des institutions européennes, d'une politique extérieure et de sécurité commune, etc., parce que des progrès s'imposeront comme des évidences qui ne sont pas toujours perceptibles aujourd'hui. Au moins pour les membres de l'Union européenne qui participeront aussi à l'UEM. Avec une monnaie unique, la définition d'intérêts communs, d'intérêts européens transcendant les intérêts nationaux deviendra sinon plus facile, en tous cas indispensable. Après l'euro, l'union politique de l'Europe reviendra à l'ordre du jour.

L'utilisation de l'euro comme moteur de l'unification européenne suppose évidemment que le choix politique en faveur de cette intégration ait été fait. Il peut être contesté mais c'est un autre débat qui n'a pas grand-chose à voir avec les critères de l'Union monétaire, avec la question de savoir si le déficit budgétaire admissible est de 3,0 ou de 3,2 %. Les eurosceptiques le savent bien. Derrière les intégristes des chiffres de Maastricht se cachent parfois des opposants inavoués à la monnaie unique. Et ceux-ci masquent souvent les adversaires d'une Europe politique, même s'ils s'en défendent.

Daniel Vernet

UEM : les certitudes de Jacques Santer et de Jean-Claude Trichet

La monnaie unique sera réalisée le 1er janvier 1999 pour un grand nombre de pays membres de l'Union européenne, a réaffirmé, mercredi 10 septembre, le président de la Commission européenne, Jacques Santer. *« La monnaie unique sera une réalité le 1er janvier 1999 et un nombre substantiel de pays y participeront dès le début »*, a déclaré M. Santer lors d'une conférence de presse.

Même conviction chez Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, qui assurait, également mercredi, lors d'une réunion à Stockholm, que la troisième phase de l'UEM serait mise en œuvre *« comme prévu »*. – *(AFP.)*

Scénarios pour une tempête diplomatico-monétaire

JAMAIS l'Allemagne ne s'est autant interrogée sur l'éventualité d'un report de l'euro. Les eurosceptiques d'outre-Rhin ont fait de ce sujet leur cheval de bataille, après avoir occupé tout le printemps à réclamer l'application la plus stricte possible des critères (avec « 3,0 % » comme cri de ralliement). Même s'ils demeurent minoritaires au sein de la classe politique, ces dirigeants parlent régulièrement d'un *« report contrôlé »*, selon les mots employés par Gerhard Schröder, candidat virtuel du SPD à la chancellerie fédérale, ou par Edmund Stoiber, ministre-président CSU de Bavière.

Ce report pourrait, selon les cas, être de un, deux, ou même cinq ans. La proposition la plus précise est venue de Kurt Biedenkopf, ministre-président CDU de Saxe (le plus riche des Länder de l'ex-RDA). Dans une interview publiée le 7 septembre par l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*, ce vieil ennemi du chancelier Kohl propose d'adopter un système qui permettrait de fixer pendant cinq ans les parités monétaires au sein de l'Union européenne sans pour autant entrer dans la monnaie unique.

CRISE INTÉRIEURE

Ce scénario a-t-il une chance de se réaliser ? Que se passerait-il concrètement si l'Allemagne, la France ou un autre pays, ne remplissait pas à la date voulue les critères de Maastricht au sens très strict où l'entendent les élites allemandes ? Une interprétation « politique » ou « en tendance » des critères exposerait le chancelier Kohl à une situation de crise intérieure extrêmement grave, dont il ne se relèverait peut-être jamais.

Le seul espoir de passer en force, pour les avocats de l'euro, réside dans un fait très simple, que rappelait tout récemment Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank : *« Le traité contient des dates précises et il ne sera pas facile, même si on le souhaite, de les mettre de côté. »* Cela signifie que, pour reporter l'euro, les chefs d'Etat et de gouvernement européens devraient modifier le traité de Maastricht lors d'un sommet qui pourrait être celui de juin 98 en Grande-Bretagne. Or l'unanimité est requise pour une opération de ce type, qui serait donc très difficile à réaliser. Le traité indique en effet, dans l'article 109 J (paragraphe 4) : *« La troisième phase* [de l'UEM] *commence le 1er janvier 1999. »* Un protocole au traité précise en outre : *« Aucun Etat membre n'empêchera l'entrée dans la troisième phase. »*

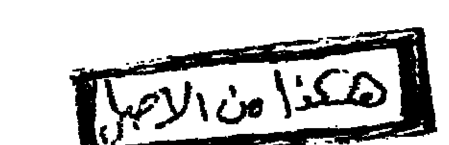
Imaginons néanmoins qu'en mai 1998, après la publication des rapports de convergence de l'Institut monétaire européen et de la Commission de Bruxelles, le diagnostic concernant les déficits publics de la France ou de l'Allemagne fasse ressortir des chiffres considérés comme trop peu « orthodoxes » en Allemagne. Le scénario, dès lors, pourrait être le suivant : lors d'une session parlementaire, les députés allemands, dans les premières semaines du mois de mai, indiquent au gouvernement qu'ils ne souhaitent pas voir entrer tel ou tel pays (par exemple : l'Allemagne) dans l'UEM.

CAUCHEMAR

Crise politique allemande, aux conséquences européennes immédiates. Le chancelier se rend à Paris et demande à Jacques Chirac de l'aider à sortir de l'impasse. Les deux hommes rédigent une déclaration commune, adressée à la présidence britannique du Conseil. Le message serait d'*« arrêter les pendules »* et de se donner six mois ou un an de plus pour améliorer la convergence des économies européennes. L'Italie, fâchée de n'être pas dans le premier wagon de l'UEM, serait éventuellement favorable à un tel scénario.

Bref, l'hypothèse d'un report n'est pas totalement exclue du point de vue technique. Un autre aspect du dossier concerne les conséquences sur les marchés. Ceux-ci se feraient sans doute un plaisir d'attaquer le franc. Le mark, plus que jamais monnaie-refuge, s'apprécierait dangereusement vis-à-vis des autres monnaies. En France et en Italie, la prime de risque ferait grimper les taux. Un scénario de cauchemar, auquel pour l'instant personne ne veut véritablement croire.

Lucas Delattre



Les autorités cubaines affirment avoir arrêté l'auteur des attentats commis à La Havane

Un mercenaire salvadorien aurait avoué avoir posé toutes les bombes

Un ancien militaire salvadorien a avoué être l'auteur des attentats à l'explosif commis jeudi 4 septembre à La Havane, selon un communiqué du ministère cubain de l'intérieur (Minint) diffusé mercredi 10 septembre. Le mercenaire, Raul Ernesto Cruz Leon, aurait également revendiqué les deux attentats à l'explosif commis le 12 juillet contre les hôtels Capri et Nacional de La Havane.

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Les autorités cubaines ont annoncé, mercredi 10 septembre, l'arrestation d'un *« mercenaire salvadorien »*, Raul Ernesto Cruz Leon, qui a avoué être responsable de six attentats contre des hôtels et un restaurant de La Havane, dont l'un a causé la mort d'un commerçant italien, Fabio Di Celmo, le 4 septembre.

Dans un communiqué lu à l'ouverture du journal de la télévision cubaine, mercredi dans la soirée, le ministère cubain de l'intérieur, le Minint, affirme que l'*« enquête a révélé sans le moindre doute que l'opération a été minutieusement organisée depuis Miami par une structure subversive liée à la Fondation nationale cubano-américaine* [FNCA] ». Dirigée par Jorge Mas Canosa, et farouchement anticastriste, la FNCA est la plus puissante organisation de l'exil cubain aux Etats-Unis.

« Des traces de substances explosives ont été trouvées dans le sac, sur les mains et sous les ongles du détenu, sur qui ont été saisis une liste d'installations touristiques cubaines ainsi que du matériel électrique et les plans manuscrits d'installation d'engins explosifs type C-4 », précise le communiqué du Minint. *« L'individu, identifié sur son passeport comme Raul Ernesto Cruz Leon »*, est entré à Cuba le 31 août, avec un visa de touriste, et a avoué avoir commis les quatre attentats du 4 juillet, et ceux qui avaient visé les hôtels Nacional et Capri le 12 juillet. Le communiqué ne précise pas ses dates d'entrée et de sortie du territoire cubain pour cette première vague d'attentats. L'homme est présenté comme un ancien parachutiste de l'armée salvadorienne, formé au maniement d'explosifs par des instructeurs américains. Engagé au tarif de 4 500 dollars (27 000 francs) par bombe, il s'est décrit, selon les enquêteurs, comme un *« aventurier téméraire, indifférent à l'objectif ou au pays visé »*.

« La sécurité cubaine connaissait l'existence au Salvador d'un réseau de mercenaires dédié au terrorisme et au trafic de drogue, et étroitement lié à la contre-révolution cubaine de Miami », ajoute le communiqué. Le Minint affirme que, depuis avril 1994, il a eu connaissance de *« plus de trente plans terroristes, dont plus de quinze prévoyaient l'utilisation d'explosifs C-4, organisés depuis Miami par la FNCA et par d'autres groupes contre-révolutionnaires »*.

PRÉSERVER LE TOURISME

S'élevant contre l'*« utilisation de mercenaires étrangers pour attenter au programme touristique et à l'économie du pays »*, le communiqué dénonce la *« presse de Miami, qui a tenté de tromper l'opinion publique internationale »* en évoquant *« cyniquement »* la responsabilité de membres de l'armée et du ministère cubain de l'intérieur dans les attentats.

Affirmant que Cuba *« a fourni à plusieurs reprises des informations pertinentes aux autorités américaines »*, le Minint s'étonne que les *« services de sécurité et de renseignement expérimentés et sophistiqués des Etats-Unis n'aient pas été capables de stopper ces plans et d'arrêter leurs responsables »*. Sans exclure que des groupes de Miami soient impliqués dans les attentats, Washington se plaint de n'avoir reçu aucun élément d'enquête des Cubains.

Alors que les principaux porte-parole de la dissidence intérieure ont condamné sans équivoque les attentats contre les installations touristiques, la FNCA a publié, le 13 août, un communiqué dans le *Nuevo Herald* de Miami soutenant *« tout acte de rébellion interne »*. *« Le peuple cubain a le droit de choisir tout instrument à sa portée pour obtenir sa liberté »*, déclare la FNCA dans ce texte publié en pleine page. Devenu la principale source de devises de l'île, le tourisme s'est converti en casse-tête pour les services de sécurité cubains, naguère réputés pour leur efficacité. *« Nous devons agir avec prudence pour ne pas effrayer les visiteurs étrangers »*, confirme un responsable cubain.

Jean-Michel Caroit

La population espagnole se mobilise contre le terrorisme

MADRID
de notre correspondante

Deux mois après l'exécution du conseiller municipal basque Miguel-Angel Blanco, et face aux actes de violence répétés commis ces derniers jours par l'ETA, la mobilisation populaire en Espagne ne faiblit pas. Mercredi 10 septembre à Madrid, quelque vingt mille personnes, parmi lesquelles tous les hauts responsables politiques du pays, ont ainsi assisté à un concert donné par le chanteur Julio Iglesias en hommage au jeune conseiller municipal du village d'Ermua. Les jours précédents, plusieurs dizaines de milliers d'autres personnes étaient descendues dans les rues de différentes villes du pays pour condamner l'assassinat d'un policier, vendredi, ainsi que deux tentatives d'attentats, déjouées lundi, dirigées contre un maire et un conseiller municipal d'une localité andalouse. Ces actes ont été attribués à l'ETA.

Daniel Villar, le policier de trente-neuf ans tué à Basauri (province de Biscaye), est la première victime des terroristes basques après l'assassinat, le 12 juillet, de deux balles en pleine tête, de Miguel-Angel Blanco. Cette exécution de l'organisation séparatiste basque avait profondément bouleversé l'Espagne. Près de six millions de personnes s'étaient mobilisées pour manifester leur refus de la violence.

L'ampleur de la mobilisation de ces derniers jours n'est pas comparable à celle du mois de juillet mais jamais, jusqu'à présent, la mort d'un policier n'avait provoqué un tel émoi au Pays basque. *« Les habitants de Basauri ont donné une leçon magistrale et unanime »*, a estimé le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, qui défilait en tête du cortège. Selon lui, *« l'esprit de Ermua est plus vivace que jamais »*. *« Il est clair qu'une nouvelle majorité sociale basque demande la paix »*, a-t-il poursuivi. Une manière comme une autre d'affirmer que les Basques ne baissent pas les bras et que l'indignation populaire du mois de juillet ne se réduit pas à une éphémère action contre l'ETA.

PROCÈS EN OCTOBRE

Ces déclarations sont également un appel au renforcement de l'unité des partis démocratiques. Considéré comme la « pierre angulaire » de la lutte antiterroriste, le « Front démocratique » avait rapidement laissé apparaître des fissures après l'assassinat de Miguel-Angel Blanco dès lors qu'il fallut adopter une attitude commune face à Herri Batasuna (HB), la vitrine politique de l'ETA. En effet, si les partis politiques ont décidé d'isoler HB au lendemain de l'exécution du jeune conseiller municipal, les différends l'ont emporté au mois d'août, à tel point que le président du Parti populaire du Pays basque, Carlos Iturgaiz, a récemment affirmé que *« les partis politiques ont tué le fameux esprit d'Ermua »*.

Certes, après l'assassinat du policier, la réponse des partis politiques démocratiques est unanime mais, en dépit de ce front uni et de la mobilisation sociale, les actions terroristes de l'ETA ne cessent pourtant pas. *« L'ETA n'a pas su comprendre le message lancé par la société mais, malheureusement, ce nouvel attentat ne nous surprend pas car la seule chose qu'ils savent faire, c'est tuer »*, a déclaré le porte-parole du Parti nationaliste basque (PNV, modéré) de la province de Biscaye.

Le conseiller de l'intérieur du gouvernement basque, Juan Maria Atuxta, s'attend d'ailleurs à ce que l'organisation basque réitère ce type d'action jusqu'au 6 octobre, date du début du procès des dirigeants de Herri Batasuna. Le bras politique de l'ETA, accusé de *« délit de collaboration avec bande armée »*, sera jugé pour avoir diffusé, lors de la campagne électorale de 1996, une cassette vidéo faisant *« l'apologie du terrorisme »*, selon la justice espagnole.

Le regain de violence, après un mois d'août plutôt calme, avait été annoncé par Herri Batasuna, peu de temps avant l'attentat de vendredi soir. Dans un communiqué, l'aile politique de l'ETA menaçait d'un *« automne chaud »* si le gouvernement ne changeait pas *« clairement d'attitude dans un futur immédiat »*. HB exige toujours le transfert de près de cinq cents prisonniers de l'ETA dans les prisons basques. C'est parce que Madrid avait refusé de se plier à cette exigence que l'organisation basque avait assassiné Miguel-Angel Blanco. HB lance un ultimatum d'un mois au gouvernement et menace d'appeler la société basque à faire pression dans la rue. Ces menaces ont été prises au sérieux. En prévision d'éventuelles actions de l'ETA, les forces de l'ordre espagnoles ont ainsi été placées, lundi, en état d'alerte absolue. – *(Intérim.)*

Le nouveau catéchisme n'exclut toujours pas le recours à la peine de mort

ROME
de notre correspondant

Cinq ans après la publication, en 1992, de la première version du nouveau catéchisme, le Vatican a édité le texte en latin. Soixante-dix modifications environ ont été apportées par rapport au document original. La plus controversée des dispositions, celle permettant le recours à la peine de mort, n'a finalement pas été éliminée, contrairement à ce qui était attendu notamment à la suite des nombreux appels à la clémence lancés par le pape Jean Paul II en faveur des condamnés à mort.

Présenté, mardi 9 septembre, par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation de la doctrine de la foi, le catéchisme latin fait un nouveau pas en direction de l'abolition de la peine capitale, mais précise que la peine de mort peut encore être utilisée lorsqu'elle *« représente l'unique voie praticable pour défendre efficacement la vie des êtres humains »*. Auparavant, il était fait mention de cas extrêmes. Désormais, son champ d'application est encore réduit mais n'est pas supprimé.

Dans le même chapitre, la mort est encore au rendez-vous. *« Le détenteur de l'autorité »* a le droit *« d'user de son arme »* pour repousser des agresseurs. Cette formule n'existait pas dans la première version française de 1992. La section italienne d'Amnesty international a fait part de sa déception. *« Le vrai pas en avant avait été accompli par l'Eglise avec l'encyclique* Evangelium vitae, a expliqué Daniele Scaglione. *Le texte n'est donc qu'une remise en ligne sans que soit adoptée une position abolitionniste. »*

Pour le reste, les modifications apportées ne changent en rien la doctrine du Vatican, notamment en ce qui concerne l'éthique ou la morale sexuelle. Il ne fallait guère s'attendre à des bouleversements par rapport à une ligne déjà fermement tracée depuis cinq ans. D'ailleurs le cardinal Ratzinger a averti qu'il ne s'agissait pas *« d'un nouveau catéchisme »*, précisant que le pape n'avait demandé aucune correction.

VARIATION SÉMANTIQUE

L'homosexualité reste donc *« une inclination objectivement désordonnée »*. La contraception est toujours interdite. Le Vatican préfère parler de *« régulation de la procréation »* plutôt que de *« régulation des naissances »* car, comme l'a observé le cardinal Ratzinger, *« une fois qu'un enfant est conçu, la naissance ne peut plus être régulée, sinon par l'avortement »*. En revanche, la *« culpabilité morale de la masturbation peut être réduite au minimum »* pour des raisons d'immaturité affective, d'angoisse, de force de l'habitude ou autre facteurs psychologiques et sociaux. Il ne s'agit que d'une petite variation sémantique par rapport à la version française.

Ce nouveau catéchisme, qui constituera la référence de base en matière de doctrine catholique, ne corrige rien mais nuance légèrement certains concepts. La seule véritable curiosité de l'édition latine est la suppression d'une référence aux anges comme gardiens de l'ordre cosmique voulu par Dieu. Mais il s'agissait des anges de la nation, selon la version italienne...

Michel Bôle-Richard

Les Serbes de Bosnie participeront aux élections municipales

JAHORINA (Bosnie-Herzégovine). Les ultra-nationalistes serbes ont cédé aux pressions internationales et décidé de participer aux municipales des 13 et 14 septembre en Bosnie-Herzégovine, qu'ils avaient menacé de boycotter. Le Parlement de la Republika Srpska (RS), dominé par le Parti démocratique (SDS) de Radovan Karadzic, a pris cette décision quelques heures après la rencontre, mercredi 10 septembre à Belgrade, entre le président yougoslave Slobodan Milosevic et Carlos Westendorp, le haut représentant civil en Bosnie, en présence de Momcilo Krajisnik, l'élu serbe à la présidence collégiale bosniaque. Par ailleurs, l'Union européenne a *« fermement condamné »*, mercredi, la décision des Croates du HDZ de boycotter le scrutin et averti que *« la Commission européenne réfléchit à des mesures, avec le reste de la communauté internationale, pour exercer une pression sur les Croates et les faire changer d'avis »*. – *(AFP, Reuter.)*

Référendum en Ecosse sur la dévolution

EDIMBOURG. Quatre millions d'Ecossais sont appelés aux urnes, jeudi 11 septembre, pour décider par référendum s'ils veulent de la décentralisation (*« dévolution »*) proposée par Tony Blair et d'un Parlement régional, doté le cas échéant de pouvoirs fiscaux. Si une majorité simple se dégage en faveur du « oui », un Parlement de 129 sièges devra être élu en 1999 et siégera pour la première fois en l'an 2000, à Edimbourg. Selon un sondage, 61 % des Ecossais seraient favorables à la création du Parlement. La création d'assemblées séparées en Ecosse et au Pays de Galles constitue la clé de voûte de la réforme constitutionnelle proposée par M. Blair. Les Gallois doivent à leur tour se prononcer le 18 septembre sur l'institution d'un Parlement local. – *(AFP, Reuter.)*

La Russie et la Chine aideraient l'Iran à construire des missiles

WASHINGTON. Le département d'Etat américain a brandi, mercredi 10 septembre, la menace de sanctions économiques contre des sociétés russes et chinoises soupçonnées d'aider l'Iran à concevoir des missiles. Selon des informations des services israéliens de renseignement, rapportées par le quotidien *Washington Times*, l'Iran met au point deux types de missiles (le Shahab-3, d'une portée de 1 200 à 1 500 km, et le Shahab-4, d'une portée de 2 000 km) qui seraient prêts dans trois ans. Le département d'Etat s'est dit *« préoccupé »* et *« déterminé »* à vérifier les informations transmises par Israël au Pentagone. – *(AFP.)*

Les talibans progressent vers le nord de l'Afghanistan

KABOUL. Les talibans (milices islamistes) seraient partiellement entrés, mercredi 10 septembre, dans Mazar-i-Sharif, située dans le nord ouzbek du pays et dernière ville importante d'Afghanistan encore contrôlée par l'opposition. Des sources humanitaires occidentales dans la ville ont affirmé que le chef de guerre ouzbek Abdul Malik, membre de la coalition anti-talibans, avait été chassé mardi de son fief de Mazar-i-Sharif, apparemment à la suite d'un *« coup interne »*. Les forces des talibans ont été rejointes dans leur progression par des commandants locaux pro-talibans, a précisé mercredi un porte-parole de l'organisation ultra-orthodoxe au pouvoir à Kaboul, selon lequel des combats avec la milice chiite du Hezb-i-Wahdat se poursuivent dans plusieurs parties de la ville. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : la famille Al Fayed** a exigé, jeudi 11 septembre, une nouvelle autopsie du corps du chauffeur Henri Paul, mort le 31 août à Paris dans l'accident qui a coûté la vie à la princesse Diana et à Dodi Al Fayed. Une troisième analyse du sang du chauffeur a mis en évidence, mercredi, la présence d'un mélange de médicaments antidépresseurs. Mohamed Al Fayed, le père de Dodi, a mis en doute le résultat des analyses, indiquent ses avocats. La mère d'Henri Paul s'est par ailleurs dite *« choquée »* de ne pas avoir encore reçu de document officiel attestant le décès de son fils. Dans un entretien publié jeudi par *Le Figaro*, elle affirme que son fils *« n'était pas un alcoolique »*, n'était *« pas dépressif et se portait parfaitement »*. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le Parlement** hongrois a décidé, mardi 9 septembre, de reporter à une date encore indéterminée le référendum sur l'adhésion à l'OTAN, prévu initialement le 16 novembre. Cette consultation devrait avoir lieu une ou deux semaines plus tard, a affirmé le premier ministre, Gyula Horn. L'opposition demande une reformulation des questions du référendum, notamment celle portant sur la vente de terrains à des étrangers. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le commandant en chef des Gardiens de la révolution** (pasdarans), le général Mohsen Rezaï, a démissionné, mardi 9 septembre, de son poste qu'il occupait depuis seize ans, pour devenir secrétaire du Conseil du discernement, une institution d'arbitrage. A sa place, l'ayatollah Ali Khamenei a nommé Yahya Rahin Safavi, jusqu'alors « numéro deux » des pasdarans. – *(Reuter, AFP.)*



Mme Albright privilégie la lutte contre le terrorisme en Israël

Le secrétaire d'Etat a invité M. Nétanyahou à reconstruire la confiance

Arrivé mercredi 10 septembre à Jérusalem, le secrétaire d'Etat américain a rencontré le premier ministre israélien. Madeleine Albright a exigé que le chef de l'Autorité palestinienne lutte contre le terrorisme tout en critiquant le gouvernement Nétanyahou dont les actions *« unilatérales »* minent la *« confiance »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Explicite et ferme envers Yasser Arafat – qu'elle devait rencontrer jeudi 11 septembre – *« clairement »* sommé d'*« éradiquer »* ce qu'elle a appelé, à la suite de Benyamin Nétanyahou, *« l'infrastructure terroriste »* qui existerait dans les neuf enclaves autonomes qu'il contrôle ; plus ambiguë et implicite dans ses appels aux Israéliens à *« s'abstenir de toute mesure unilatérale qui mine la confiance »*, le secrétaire d'Etat américain a pris garde, mercredi, pour la première des trois journées qu'elle compte passer en Terre sainte, de ne pas froisser publiquement son hôte israélien.

Cette attitude a été immédiatement dénoncée par plusieurs dirigeants de l'Autorité palestinienne comme *« une preuve supplémentaire du parti pris pro-israélien »* des Etats-Unis. *« Apparemment,* a dit Saëb Hérakat, chef des négociateurs palestiniens lorsqu'il y a des négociations, *Mme Albright ignore que 3 millions de Palestiniens vivent en état de siège depuis plus d'un mois. »* Estimant que le chef de la diplomatie américaine a mis l'accent sur la lutte contre les violences sans en dénoncer les causes – la colonisation et les punitions collectives qui suivent chaque attentat –, M. Hérakat a jugé le premier discours de Mme Albright *« erroné et inacceptable »*.

Le matin même, le président israélien Ezer Weizman avait pourtant invité Mme Albright à *« faire preuve d'imagination »* pour sortir le processus de paix des abysses et même, selon un haut fonctionnaire américain, à ne pas hésiter *« à cogner quelques têtes »*, celle de M. Nétanyahou apparemment comprise. Exerçant une fonction essentiellement honorifique à laquelle il a été élu il y a trois ans par les travaillistes, le président Weizman, immédiatement critiqué par l'entourage de M. Nétanyahou pour avoir *« outrepassé sa fonction »*, a notamment rappelé : *« Jamais, Egyptiens et Israéliens n'auraient signé la paix* [en 1979, à Camp David] *sans la pression américaine. »*

Décontracté lors de la conférence de presse tenue mercredi avec son illustre visiteuse, qu'il a appelée par son prénom, le premier ministre israélien, qui, la veille encore, se disait *« certain »* que Washington n'exercerait *« aucune pression »* sur lui pour qu'il arrête la colonisation des territoires occupés et respecte les engagements d'Israël, a réitéré ses accusations contre M. Arafat tout en assurant que son gouvernement recherchait toujours la paix avec ses voisins.

Mme Albright, qui devait rencontrer le chef de l'OLP à Ramallah, « capitale » temporaire de l'Autonomie palestinienne, s'est cependant abstenue de suivre M. Nétanyahou sur toute sa ligne nationaliste et intransigeante. Certes, a-t-elle répété : *« Il n'y a pas d'équivalence morale entre tuer des gens et construire des maisons. »* Pour autant, a ajouté la diplomate : *« Israël a aussi une responsabilité claire dans l'avènement d'un climat propre à donner une chance au processus de paix. Cela veut dire qu'Israël doit prendre des mesures de nature à construire la confiance et s'abstenir d'actions qui la minent. (...) Il est très difficile,* a encore renchéri Mme Albright, *de créer un climat sérieux de négociation quand des actes unilatéraux qui préjugent et prédéterminent des questions qui doivent être discutées plus tard, lors des négociations sur le statut permanent »* des territoires occupés, *« sont décidés »*.

Cette dernière affirmation était, selon l'entourage du secrétaire d'Etat, une *« allusion directe »* à la construction, décidée au début de cette année, d'une nouvelle colonie juive dans la partie arabe occupée de Jérusalem dont le statut définitif doit théoriquement être discuté en dernier. Donné en mars, le lancement de cette colonie – Har Homa – a sonné le glas de tous les contacts israélo-palestiniens et plongé le processus de paix dans l'agonie. Invitée à dire si elle avait explicitement demandé à M. Nétanyahou de suspendre toute colonisation pour redonner une chance à la paix, le chef de la diplomatie américaine, qui a souligné l'exigence de *« réciprocité »* entre les deux parties, n'a pas répondu.

RAPPEL DES ACCORDS SIGNÉS

Ministre de l'information et très proche du chef de l'OLP, Yasser Abed Rabbo en a conclu que, pour sa première journée en Terre sainte, Mme Albright avait *« dansé au son de la flûte de l'extrême droite israélienne. Les confiscations de terres, c'est aussi du terrorisme, et d'Etat »*, a-t-il ajouté. *« Comment peut-il nous être demandé d'assurer la sécurité d'Israël quand les Palestiniens sont quotidiennement agressés et humiliés, que leurs terres sont volées, qu'ils sont assiégés et réduits à la famine ? »*

La partie la plus claire du discours public de Mme Albright, et la plus satisfaisante pour les Palestiniens, qui l'ont d'ailleurs souligné par le biais d'une déclaration de Hanane Ashraoui, ministre de l'enseignement supérieur, fut celle concernant l'importance des accords déjà conclus. L'administration américaine soutient certes l'idée de M. Nétanyahou d'engager rapidement, une fois les exigences de sécurité satisfaites, les négociations sur le statut définitif des territoires occupés. Mais, contrairement à ce que préconisent clairement et périodiquement le premier ministre et son entourage, Mme Albright ne suit pas le gouvernement israélien sur la voie de l'abandon des engagements précédemment pris par Israël et jamais honorés.

« Nous pensons, a dit la diplomate, *qu'il est important de ne pas abandonner les accords intérimaires du processus d'Oslo, et donc la suggestion que j'ai faite est que ces accords, mis en œuvre d'une façon mutuellement responsable, soient mariés avec les négociations finales. »* En clair, Israël, qui s'est engagé à libérer tous les prisonniers palestiniens (plus de 3 000), à mettre en place, sur son territoire, un passage protégé permettant aux Palestiniens de circuler entre Gaza et la Cisjordanie, à laisser M. Arafat ouvrir un port et un aéroport à Gaza et à redéployer son armée hors d'une partie importante de la Cisjordanie, doit respecter les promesses solennelles faites à Washington envers M. Arafat.

Patrice Claude

Cisjordanie : achats de logements des colons en hausse

Le ministère israélien du logement a fait savoir, mardi 9 septembre, que les ventes de logements réservés aux citoyens juifs dans les colonies des territoires palestiniens occupés ont augmenté de 56 % pour les sept premiers mois de l'année par rapport à la même période en 1996. Plus de 300 000 colons, dont 160 000 à Jérusalem-Est, vivent aujourd'hui dans les territoires arabes conquis en 1967. Naguère supprimées par les travaillistes et rétablies en janvier par M. Nétanyahou, les généreuses incitations financières gouvernementales comprenant des prêts publics à bas taux et un don d'Etat d'environ 50 000 francs pour tout acheteur, ont commencé à faire sentir leur effet. Les achats opérés par les nouveaux immigrants juifs, notamment d'origine russe, dans les territoires palestiniens ont augmenté à eux seuls de 88 % pendant cette période.

La Côte d'Ivoire s'impose une cure d'austérité budgétaire

Malgré une croissance de 6 % attendue en 1997 et un programme de privatisations bien avancé, Abidjan suscite toujours des réserves de la part du FMI et de la Banque mondiale, de plus en plus exigeants

ABIDJAN
de notre correspondant

Ce devrait être le dernier accord avant la prospérité. Pour trois ans encore la Côte d'Ivoire sera « sous ajustement », aidée financièrement et surveillée par le Fonds monétaire et la Banque mondiale. En l'an 2000, le pays devrait devenir un « éléphant », l'équivalent africain des dragons asiatiques, développant seul son industrie et son agriculture, gérant de manière autonome sa dette extérieure. Mais les négociations entre le gouvernement ivoirien et les institutions financières internationales traînent en longueur depuis le mois de mai, et de part et d'autre on peut discerner une certaine crispation. Malgré la croissance retrouvée (environ 6 % prévus pour 1997), malgré un programme de privatisations bien entamé, la Côte d'Ivoire suscite encore chez les bailleurs de fonds multilatéraux des réserves, voire un agacement certain.

Pour apaiser la controverse naissante, le ministre ivoirien des finances, Niamien Ngoran, a expliqué, lors d'une conférence de presse vendredi 5 septembre, la nature des *« différences d'appréciation »* qui font que *« les négociations prennent un peu plus de temps que d'habitude »*. Les divergences portent sur trois points, la discipline budgétaire, la transparence de la gestion de l'Etat et la réforme de la filière café-cacao, première source de devises pour la Côte d'Ivoire.

Les autorités ivoiriennes sont aujourd'hui partagées entre le désir de résister à certaines exigences des institutions de Bretton Woods et la nécessité de parvenir rapidement à un accord. Après de longues négociations avec les créanciers privés réunis au sein du club de Londres, la Côte d'Ivoire a en effet obtenu un allègement considérable de sa dette privée. En faisant jouer ses appuis diplomatiques au sein des conseils d'administration de Bretton Woods, elle a obtenu de pouvoir bénéficier de l'initiative d'allègement de la dette des pays les plus pauvres décidée en octobre 1996 par le FMI. Mais la transcription effective de ces avancées dans la comptabilité publique ivoirienne dépend de l'accord sur la Facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) dont la conclusion tarde tant.

Car cette fois, la Banque mondiale et le FMI se sont fait très exigeants. Certains, à Bretton Woods n'ont pas bien digéré que la Côte d'Ivoire bénéficie de l'initiative sur l'allègement de la dette. Comme l'explique un des participants à la négociation *« les Ivoiriens ont fait le forcing auprès de leurs alliés, en premier lieu les Français, pour bénéficier de cette initiative. Le lendemain de leur admission, une demi-douzaine de pays jusqu'ici exclus demandaient leur admission »*. Du coup, Banque mondiale et FMI ont exigé une politique budgétaire irréprochable. Ressentiment, peut-être, volonté aussi que l'allègement de la dette profite aux populations. *« Pour l'instant, la Côte d'Ivoire consacre une part insuffisante de ses ressources à la santé et à l'éducation »*, fait remarquer un autre économiste.

Le marché du cacao devrait être totalement libre en 1999

Cette mauvaise répartition des ressources est favorisée par des procédures budgétaires complexes et opaques, qui par le jeu des retards d'ordonnancement des dépenses et autres approximations flirte toujours avec le déficit. Cette opacité encourage par ailleurs une corruption endémique. Une fraude à l'exportation du cacao, faisant passer des fèves de première qualité pour des produits bas de gamme exemptés de droit de sortie a été ainsi évaluée à 5,2 milliards de francs CFA, récupérés auprès des exportateurs indélicats qui ont également payé une amende. En revanche, le ministre des finances s'est contenté d'évoquer *« le manque de vigilance »* des douaniers qui ont échappé aux sanctions pénales. L'environnement judiciaire et policier du monde des affaires en Côte d'Ivoire reste toujours incertain, comme en témoigne la grève des transporteurs ouest-africains, entamée le 8 septembre, pour protester contre le racket exercé par les différents corps ivoiriens de maintien de l'ordre.

Reste enfin la libéralisation de la filière café-cacao. Pour l'instant, les deux parties se sont engagées à ce que le marché du café soit totalement libre en octobre 1998, suivi un an plus tard par celui du cacao. Si le premier produit ne pose aucun problème – la Côte d'Ivoire ne pèse pas très lourd sur le marché mondial – le cacao, en revanche est un enjeu planétaire. Le tiers des fèves produites dans le monde est d'origine ivoirienne. Aujourd'hui, le marché intérieur est libre et la célèbre Caisse de stabilisation (Caistab), ne garantit plus de prix au planteur.

En revanche il existe toujours un mécanisme de stabilisation du prix à l'exportation, qui garantit la pérennité des entreprises ivoiriennes mais aussi une certaine régulation du marché mondial. Cette stabilisation externe est toujours l'affaire de la Caistab. Cette vieille administration reste entachée par sa réputation méritée de caisse noire du parti au pouvoir, et les institutions internationales voudraient la voir disparaître. Certains bailleurs de fonds, dont la France, craignent de voir jeter le bébé avec l'eau du bain. La fin de la stabilisation externe ferait courir de grands risques à l'agriculture et au système bancaire ivoiriens.

Le gouvernement ivoirien espère convaincre ses interlocuteurs de sa bonne foi lors des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI à Hongkong, afin de boucler tous les dossiers relatifs à la dette avant la fin de l'année. Quelles qu'aient été les maladresses commises de part et d'autre et les rancœurs accumulées, les négociations ne peuvent qu'aboutir. M. Ngoran vient d'ailleurs de décider d'un gel des dépenses – hormis les salaires et le fonctionnement – jusqu'à la fin de l'année, autant pour enrayer la dérive budgétaire que pour donner un gage de bonne volonté. Le gouvernement s'est aussi engagé à supprimer les emplois de journaliers dans la fonction publique. En face, les bailleurs de fonds n'ont guère le choix. Comme le fait remarquer l'un de leurs représentants : *« la Côte d'Ivoire est le seul pays capable de jouer un rôle de locomotive économique en Afrique de l'Ouest »*.

Thomas Sotinel

M. Kabila se réjouit de la suspension de l'action du HCR

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA, président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a affirmé, mercredi 10 septembre à Kinshasa, que la décision du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de suspendre ses activités en faveur des réfugiés hutus rwandais dans l'ex-Zaïre constituait *« un soulagement »* pour le peuple congolais. *« Je ne suis pas encore officiellement informé de la décision du HCR, mais si cela s'avère exact, je ferai une déclaration officielle. En attendant, le peuple va se sentir soulagé, car l'histoire de ce pays avec les Nations unies a été terrible »*, a affirmé M. Kabila à la radio officielle, à son retour d'une visite de deux jours au Rwanda. *« Nous devons être très contents du départ des agents du HCR, car ils sont nuisibles pour nous. Ce sera une belle occasion de vivre totalement libres, sans contrainte du HCR »*, a ajouté M. Kabila. Le HCR avait annoncé, mercredi, à Genève, la suspension de son aide aux Rwandais qui se trouvent encore dans l'ex-Zaïre, après que Kinshasa eut expulsé la semaine dernière sur Kigali quelque 800 réfugiés rwandais et burundais d'un centre de transit du HCR à Kisangani, dans l'est du pays.

M. Kabila a expliqué qu'en renvoyant les réfugiés chez eux, il ne faisait que se soumettre aux exigences du HCR, qu'il a accusé de complot. Depuis plus de deux semaines, une mission d'experts des Nations unies chargés d'enquêter sur les massacres commis au cours de la conquête du pays par les troupes de M. Kabila est toujours bloquée à Kinshasa, en dépit des engagements officiels des autorités à les laisser travailler sur le terrain.

D'autre part, M. Kabila a estimé que le décès en exil du maréchal Mobutu ne méritait aucun commentaire. *« C'est un citoyen comme un autre,* a-t-il déclaré à la télévision locale. *Il y a des gens qui meurent tous les jours. Il sont là, à l'hôpital. Pourquoi ne me demande-t-on pas de faire une déclaration officielle sur eux ? »*. – *(AFP, Reuter.)*

Les dernières aventures de Yagan, guerrier Nyoongar

AUCKLAND
de notre envoyée spéciale

Cela fait cent soixante-quatre ans que le corps de l'intrépide aborigène australien Yagan a perdu sa tête... Et plus de vingt ans que ses descendants de la tribu Nyoongar tentaient de retrouver le crâne du célèbre ancêtre, qui, par un étrange concours de circonstances, avait fini dans un cimetière de Liverpool. Cette tête a finalement été exhumée, et une délégation d'Aborigènes vient d'aller la chercher en Angleterre. Elle devrait bientôt rejoindre le reste de la dépouille qui repose, elle, en un site aborigène sacré, et secret, aux alentours de Perth (Australie occidentale). *« Yagan pourra enfin retourner au monde spirituel »*, estime Ken Colbung, descendant de Yagan. Ce retour, qui devait être perçu comme un nouveau pas dans le processus de réconciliation entre les Australiens blancs et les aborigènes, fut pourtant émaillé de divers incidents qui menacent plutôt de raviver les tensions dans cet Etat de l'Ouest australien particulièrement raciste à l'égard des autochtones.

Dans les premières années de la colonisation, Yagan avait suscité l'admiration des Britanniques pour son impressionnant visage anguleux, sa bravoure et son dévouement envers son peuple, rappellent les chroniques de l'époque. Mais ayant mené des attaques meurtrières contre des Blancs il fut recherché et sa tête mise à prix. Il fut assassiné en 1833 par deux jeunes colons partis à la chasse au kangourou et dont il pensait avoir conquis l'amitié. La tête du beau rebelle fut alors coupée, boucanée pendant trois mois et expédiée en Angleterre. *« L'homme blanc, dans sa jungle de béton, peut parler de sauvagerie des Aborigènes... »*, commente Robert Bropho, l'un des aînés de la tribu Nyoongar. L'*« Europe civilisée »*, où pointait le darwinisme, était alors friande de ces trophées humains : les têtes de guerriers maoris en provenance de Nouvelle-Zélande étaient *« prisées pour leurs magnifiques tatouages, souvent faux »* – il y en a d'ailleurs quatre au Musée de l'homme à Paris –, alors que celles d'Aborigènes *« fascinaient pour leur proximité avec la tête du singe, selon la perception de l'époque »* expliquent l'anthropologue néo-zélandais David Simmons et l'historien australien Henry Reynolds. Aujourd'hui, plusieurs musées à travers le monde envisagent de restituer à leur peuple d'origine les trophées humains qu'ils possèdent.

STATUE DÉCAPITÉE

Pourtant, le retour de Yagan n'a pas fait l'unanimité. A peine la tête fut-elle revenue qu'une statue en bronze du *« héros de la résistance aborigène »* érigée sur une île de la rivière Swan, à Perth, fut à son tour décapitée, à la scie électrique. L'acte de vandalisme eut lieu pendant les obsèques de Diana ; quelques jours auparavant, Ken Coldung avait déclaré que la mort de la princesse de Galles était le paiement spirituel dont l'Angleterre avait dû s'acquitter pour ce qu'elle avait infligé à son ancêtre. Après cette exaction, Robert Bropho, l'aîné de la tribu, a affirmé craindre des vengeances du peuple Nyoongar sur les statues européennes de la ville. On s'inquiète pour la tête de la reine Victoria. Dans un tel contexte, difficile d'envisager l'enterrement final de Yagan, qui n'en est certes plus à un jour près.

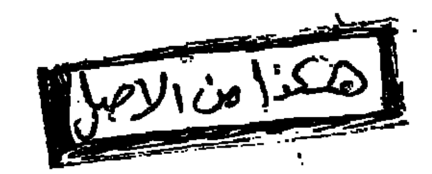
Florence de Changy

Un diplomate américain exprime le soutien de son pays au président algérien

MIS EN CAUSE pour son incapacité à empêcher les massacres de civils, le régime algérien a reçu le soutien explicite de l'ambassadeur américain à Alger. *« Nous appuyons les mesures militaires compatibles avec un Etat de droit pour la protection des civils »*, a déclaré mercredi 10 septembre Ronald Neumann, à la sortie d'une audience d'adieu avec le président Liamine Zeroual. L'ambassadeur a ajouté que l'administration américaine soutenait la politique mise en œuvre par le président Zeroual et qu'il fallait encourager *« la réconciliation nationale entre ceux qui rejettent la violence »* – une allusion à l'appel pour un arrêt des violences que s'apprêtait à lancer Abassi Madani, le dirigeant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), avant sa remise en liberté surveillée il y a une dizaine de jours.

En France, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, un organisme rattaché à Matignon, devait selon le quotidien *Libération* examiner, jeudi 11 septembre, une résolution dénonçant *« le nombre et la gravité des exactions commises par les groupes qui se réclament de l'islamisme* [ainsi que les] *violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité et par les milices* [armées par le pouvoir]. Dans le passé, la Commission a condamné la Tunisie et la Turquie. Jusqu'ici la France s'est contentée d'exprimer son *« indignation »* et son *« émotion »* face aux violences en Algérie. Cette attitude est condamnée par la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui, sous le titre « Algérie : la France doit agir », a publié mercredi un communiqué pour déplorer : *« La nouvelle et terrible escalade de violence* [intervienne] *au moment où l'Union européenne s'apprête à finaliser les termes d'un accord d'association faisant référence explicitement aux droits de l'homme. »* Selon un sondage publié par *L'Evénement du jeudi*, près de trois Français sur quatre considèrent que les massacres commis en Algérie constituent une menace pour la France. Mais la moitié d'entre eux estiment que Paris n'a pas à se mêler du conflit.

هكذا من الاصل


هكذا من الاصل


Promodès

GOUVERNEMENT **Lionel Jospin ouvrira, dans la première quinzaine d'octobre, la conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail. Le premier ministre a confirmé en outre, mercredi 10 septembre, devant les parlementaires socialistes, son intention de réformer les procédures de licenciement. ● MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi, a annoncé aux syndicats qu'elle prévoit une aide pour les entreprises qui réduiront la durée hebdomadaire du travail à 35 heures avant la date-butoir que fixera la loi élaborée après la conférence d'octobre. ● L'AGED (allocation de garde d'enfant à domicile), qui était critiquée par la Cour des comptes comme bénéficiant principalement aux familles les plus aisées, pourrait être réduite en 1998, afin de réduire le déficit de la Caisse nationale d'allocations familiales et de dégager des crédits en faveur des ménages modestes.**

Martine Aubry veut encourager financièrement les trente-cinq heures

La ministre de l'emploi a indiqué aux syndicats que la conférence salaires-emploi-temps de travail aura lieu dans la deuxième semaine d'octobre. Lionel Jospin en présidera l'ouverture. Une aide est prévue pour les entreprises qui réduiront rapidement la durée du travail

EMPLOI, « sécu », famille, licenciements : les dossiers s'accumulent sur le bureau de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Les premières décisions du gouvernement seront rendues publiques à l'occasion de deux grands rendez-vous : la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, dans les derniers jours de septembre, qui lui permettra d'annoncer les grands axes de la loi de financement de la « Sécu » pour 1998 et des réformes dans plusieurs domaines, notamment celui de la politique familiale ; la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, dans la deuxième semaine d'octobre, où le premier ministre et Mme Aubry confirmeront en particulier le calendrier et les modalités de la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail.

● **Conférence sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail.** Lionel Jospin a annoncé, mercredi 10 septembre, lors des journées parlementaires du PS à Montpellier, qu'il présidera lui-même la conférence sur l'emploi « *qui fixera un calendrier de négociations, interprofessionnelles pour certaines, de branches pour d'autres* ». Pour Mme Aubry, cette conférence réunissant des représentants de l'Etat, du patronat et des syndicats, doit marquer la fin du travail de concertation mené cet été et le « *lancement d'un processus de négociations* ».

Elle devrait être précédée, début octobre, d'une réunion entre le gouvernement et les partenaires sociaux destinée à étudier le diagnostic économique et social établi par l'Insee, la direction de la prévision (ministère des finances) et la DARES (service des études du ministère du travail). Mme Aubry souhaite dégager avec le patronat et les syndicats un consensus sur certaines évolutions depuis le début des années 80 (temps de travail, partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, aides à l'emploi, etc.) afin d'éclairer et de faciliter les travaux de la conférence nationale sur l'emploi et le temps de travail.

La ministre de l'emploi a confirmé, mercredi, à la CGC et à la CFTC son intention d'apporter une aide financière aux entreprises qui, sans attendre la date butoir qui sera fixée par la loi, s'engageront de façon volontariste dans la baisse de la durée du travail à 35 heures, voire en-deçà. Dans le budget de son ministère pour 1998, qu'elle juge très satisfaisant, Mme Aubry a obtenu une enveloppe pour financer ces aides aux entreprises. Elle souhaite aussi que la conférence soit l'occasion d'ouvrir le dossier des bas salaires.



● **Licenciement.** M. Jospin a confirmé, lors des journées parlementaires du PS, sa décision de modifier le droit de licenciement en « *renforçant le pouvoir de contrôle de l'administration* », sans pour autant fixer de calendrier. « *Il n'y a pas assez de dialogue social, d'association des salariés et de leurs organisations syndicales à la recherche de solutions qui évitent des licenciements, qui préservent davantage l'emploi* », a-t-il déploré. Début août, face aux très mauvais chiffres du chômage du mois de juin, Mme Aubry avait donné des instructions aux préfets pour qu'ils se montrent « *vigilants* » sur la distribution des aides de l'Etat.

Elle a l'intention de se montrer très exigeante sur les plans sociaux, et notamment de freiner la propension de certaines grandes entreprises à abuser des pré-retraites FNE. Elle veut également améliorer la protection des salariés en cas de licenciement individuel, les employés des PME étant beaucoup moins bien défendus que ceux des moyennes et des grandes entreprises qui recourent à des licenciements collectifs. Mais le projet de loi sur la réforme du licenciement pourrait n'être examiné qu'à l'automne 1998.

● **Politique familiale.** Mme Aubry annoncera, fin septembre, une série de mesures destinées, selon elle, à rendre plus juste le système des aides aux familles et à renflouer un peu la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), dont le déficit atteindra 11 milliards de francs, fin 1997. Compte tenu de ce déficit, le gouvernement sera sans doute contraint de remettre en cause, l'an prochain, la loi famille votée en juillet 1994, aucun financement n'ayant été prévu pour financer des mesures telles que la prolongation de allocations familiales jusqu'à vingt-deux ans quand les enfants vivent encore chez leurs parents.

Le gouvernement va confirmer la mise sous condition de ressources des allocations familiales, dénoncée comme une « *erreur majeure* », mercredi, dans un communiqué commun, par la CGT et l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Toutefois, Matignon envisage de prendre cette décision de manière temporaire, 1998 pouvant être mis à profit pour étudier un autre moyen de moduler l'aide aux famille en fonction de leurs revenus. Jusqu'à présent réticente, l'UNAF est désormais prête à étudier une réforme du quotient familial qui, malgré son plafonnement, avantage les familles nombreuses à revenus élevés.

Le gouvernement souhaite aussi réduire fortement l'allocation de garde d'enfants à domicile (AGED). Créée en 1986, elle prévoit que les parents qui font garder des enfants de moins de trois ans à leur domicile bénéficient d'une prise en charge par les caisses d'allocations familiales des cotisations de leur salarié qui peut s'élever à 12 836 francs par trimestre (6 418 francs pour un enfant de trois à six ans). Très critiquée dans un récent rapport de la Cour des comptes, l'AGED bénéficie surtout aux revenus élevés et a coûté 1,6 milliard aux caisses en 1996. Couplée à la réduction d'impôt (45 000 francs maximum) pour les emplois à domicile, que le gouvernement veut réduire de moitié environ, elle conduit à faire financer par l'Etat 80 % du coût d'un employé de maison payé au Smic. Mme Aubry souhaite qu'une partie des économies ainsi réalisées soit redistribuées aux ménages modestes.

Jean-Michel Bezat

Le débat sur le temps de travail s'amorce entre gauche et droite

PRINCIPALE revendication des Verts sur le terrain social, la réduction du temps de travail continue de faire l'objet d'une attention suivie, pendant que la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, poursuit ses consultations en vue de préparer la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction de la durée du travail. A l'initiative de la formation de Mme Voynet se tient, jeudi 11 septembre, une réunion où ont été invitées toutes les forces politiques progressistes, présentes au gouvernement (PRS, PS, MDC, PC, Verts), mais aussi les petits partis d'extrême gauche, l'ensemble des forces syndicales, les cinq confédérations, l'UNSA, la FSU, l'Union syndicale groupe des dix qui comprend les syndicats SUD et, enfin, des représentants du mouvement associatif.

Toutes les forces politiques, syndicales et associatives ne seront pas présentes. Jean-Christophe Cambadélis, retenu aux journées parlementaires du PS à Montpellier, s'est fait excuser ; de même, pour la CGT et la CFTC ; la plupart des organisations ont fait savoir qu'elles enverront des observateurs. Le thème central de la rencontre tournera autour du type de mobilisation à organiser, afin de transformer l'élan qui existe actuellement autour de la semaine de 35 heures. Car si l'ensemble de ces formations sont acquises au principe de la réduction généralisée du temps de travail, elles y mettent cependant toutes un contenu différent.

Des inspecteurs du travail, membres des diverses organisations de gauche et écologistes, présentent ainsi aujourd'hui un « projet de loi » de réduction de la durée du travail. Rédigé sous la forme d'un vrai projet de loi, ce texte, qui a été présenté à des membres du cabinet de Mme Aubry, va dans trois directions. Il allie une loi-cadre sur le passage aux 35 heures au 1er janvier 1998, puis aux 32 heures, deux ans plus tard, avec des négociations collectives dans les branches et les entreprises. Ce projet, qui s'inscrit clairement dans une optique de lutte contre le chômage, fait la part belle à des modalités de contrôle de la durée du travail plus opératoires et à des sanctions pénales fortes. Ce texte, qui a recueilli la signature d'une centaine d'inspecteurs du travail, prévoit aussi un encadrement plus strict des heures supplémentaires, un dispositif anti-précarité et sous-traitance.

« CURIEUX RÉALISME »

Des réactions hostiles aux 35 heures sont venues du patronat et de la droite. Après Jean Gandois, Jean-Marie Gorse, président du Centre des jeunes dirigeants, estime que « *ce n'est pas une énième mesure contraignante et uniforme dont l'entreprise et la société ont besoin, mais d'une loi-cadre sur l'organisation du travail qui rende indissociables la réduction individuelle du temps de travail et son annualisation* ».

De même, Valéry Giscard d'Estaing met en garde, dans *L'Express* (daté 11-17 septembre), contre « *la réduction de la durée hebdomadaire du travail de 39 heures à 35 ou 32 heures, à salaire maintenu* » ce qui représenterait « *une augmentation du taux horaire des salaires de 11,5 % dans le premier cas et de 22 % dans le second* ». Nicolas Sarkozy s'en est pris au « *réalisme de gauche* » prôné par l'hôte de Matignon,. « *si c'est de dire qu'on peut travailler 35 heures en étant payé 39, curieux réalisme !* », a-t-il lancé, jeudi, sur RTL.

Alain Beuve-Méry

Emile Zuccarelli prend la défense des fonctionnaires sur la CSG

LES FÉDÉRATIONS syndicales de fonctionnaires ont été entendues par leur ministre de tutelle, Emile Zuccarelli. Alors qu'elles s'inquiètent des projets de transfert de la cotisation-maladie sur la CSG, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation vient d'écrire à Lionel Jospin pour appeler son attention sur « *les conséquences paradoxalement négatives de ce transfert de cotisations sur les rémunérations des fonctionnaires, actifs et retraités, et sur la nécessité de prévoir des dispositions compensatoires* ».

Dans cette lettre, confidentielle, M. Zuccarelli explique que si le transfert de cotisation-maladie doit se traduire par un gain de pouvoir d'achat pour les salariés du secteur privé, il fera subir une perte de revenus aux fonctionnaires. En effet, les deux prélèvements ne sont pas calculés sur la même assiette : la cotisation-maladie est prélevée exclusivement sur le traitement indiciaire, tandis que la CSG, qui porte sur la totalité des revenus (95 %, plus précisément), inclut aussi les primes.

M. Zuccarelli confirme implicitement les calculs effectués par tous les syndicalistes. Ces opérations montrent, par exemple, que le transfert de 1,3 point de cotisation-maladie sur la CSG, opéré au 1er janvier 1997, se traduit, pour un fonctionnaire touchant mensuellement 10 000 francs, dont 4 000 francs de primes, par une perte de 17 francs par mois : il a acquitté 95 francs de CSG, alors qu'il aurait été prélevé de 78 francs seulement au titre de la cotisation-maladie. Le salarié du privé a lui aussi payé 95 francs, mais il versait précédemment 130 francs au titre de l'assurance-maladie : il a donc gagné 35 francs. M. Zuccarelli précise que ce transfert a eu pour effet de diminuer la rémunération nette des agents dont le taux de primes dépassait 36 % du montant de leur rémunération.

Dans l'hypothèse où le gouvernement choisirait de transférer trois à quatre points supplémentaires de cotisation-maladie vers la CSG, « *tous les fonctionnaires dont le taux de rémunération extra-indiciaire dépasse 23 % de leur traitement de base constateront une diminution de leur rémunération nette* », prévient le ministre . M. Zuccarelli précise que les pertes de rémunération toucheront « *notamment des catégories sensibles comme les cent cinquante mille aides-soignants hospitaliers dont le taux de primes représente en moyenne 39 % de leur traitement brut* ».

Le ministre de la fonction publique rappelle à M. Jospin que le gouvernement d'Alain Juppé avait institué une indemnité exceptionnelle destinée à compenser ces pertes. Il juge « *nécessaire d'envisager la reconduction de ce dispositif et de rassurer les fonctionnaires actifs au sujet de la compensation de leurs pertes de rémunération* ». C'est, précisément, ce que demandent les fédérations de fonctionnaires. La CGT, qui vient d'engager une série de rencontres bilatérales avec ses collègues, a d'ailleurs, mercredi 10 septembre, appelé le personnel à des « *initiatives sur leur lieu de travail* », le 23 septembre, pour évoquer les salaires, l'emploi et la protection sociale.

M. Zuccarelli ajoute que le transfert de cotisation aura un second effet négatif sur la rémunération de cent mille fonctionnaires de l'Etat qui touchent actuellement moins de 7 000 francs nets par mois. Ces agents sont exonérés du paiement d'une contribution de solidarité à l'assurance-chômage, de 1 %, instituée en 1982. Or le transfert de cotisation augmentera leur rémunération nette et les assujettira à cette contribution, ce qui devrait se solder par une diminution de leurs revenus d'environ 100 francs par mois. Le ministre indique que « *pour corriger ces effets de seuil, il pourrait être envisagé de créer un second dispositif indemnitaire* ». Il précise, toutefois, que, « *sans écarter* a priori *cette éventualité* », il tient à « *souligner dès maintenant son extrême complexité et son très faible degré de lisibilité* ».

Au ministère de la fonction publique, on est très attentif au mauvais climat que pourrait créer le problème de la CSG, alors que, par ailleurs, les fonctionnaires ne seront pas associés à la conférence salariale que prépare Mme Aubry.

Rafaële Rivais

Les syndicats manifestent leur inquiétude

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a fait part, mercredi 10 septembre sur LCI, de ses critiques sur l'augmentation de la CSG, en faisant notamment valoir que les retraités « *vont subir la secousse de plein fouet* ». Il a indiqué que le gouvernement « *cherche à compenser* » cette hausse, en particulier pour les retraités et les chômeurs : « *Je souhaite vraiment qu'il trouve, parce qu'il faut qu'il sache qu'il aura là un foyer d'opposition* » qui « *forcément se manifestera très vite* ». FO insiste, dans un communiqué, sur les « *dangers et inconvénients majeurs* » du transfert envisagé. « *Il s'inscrit dans la poursuite de la fiscalisation de la Sécurité sociale et signifie que le gouvernement approuve la logique de la contre-réforme Juppé.* » FO, qui a l'intention de « *se faire entendre dans les semaines à venir* », estime que le transfert envisagé « *conduit, de fait, à bloquer les négociations de salaires* » et « *pénalisera les retraités, les chômeurs et les fonctionnaires* ». La CFTC et la CGC ont rappelé qu'elles souhaitent que la CSG soit déductible des impôts.

Les abattements fiscaux pour frais professionnels seront maintenus

LE GOUVERNEMENT ne l'a pas encore annoncé, mais c'est désormais certain : dessinée par Alain Juppé, la réforme visant à supprimer progressivement les abattements fiscaux, variant selon les cas de 5 % à 40 %, dont bénéficient quelque quatre-vingts professions (journalistes, VRP, pilotes de ligne, modélistes de haute couture, polisseuses de pipes, scaphandriers, etc.) ne sera pas mise en œuvre par Lionel Jospin.

Cette décision n'est qu'une demi-surprise, car cette disposition avait été envisagée par le gouvernement précédent dans le cadre d'un plan fiscal plus général. Il était prévu ainsi, dans la loi de finances pour 1997, que les taux de l'impôt sur le revenu baisseraient au cours des cinq années suivantes et que, dans le même temps, les différents abattements professionnels seraient progressivement supprimés. M. Juppé avait prévu de mener simultanément ces deux réformes de sorte que les effets pervers pour certaines catégories de contribuables de la suppression des abattements soient compensés par le plan de baisse des impôts.

Or le nouveau gouvernement a décidé de ne pas poursuivre les baisses de l'impôt sur le revenu : après la diminution de 25 milliards de francs survenue en 1997, le plan de route prévoyant des baisses de 12,5 milliards de francs les quatre années suivantes va donc être suspendu. La poursuite d'un seul volet de cette réforme, celui prévoyant la suppression des abattements professionnels, aurait donc eu pour effet d'entraîner des hausses d'impôt pour certains contribuables. Le gouvernement a donc préféré ne pas donner suite au projet.

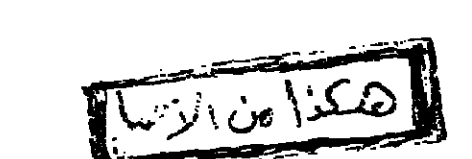
Il pouvait d'autant plus facilement le faire que le dispositif n'était pas encore entré en vigueur. Si les baisses d'impôt ont été engagées en 1997, M. Juppé avait prévu un délai de grâce pour la suppression des abattements : la limitation progressive de cet avantage fiscal ne devait commencer à s'appliquer que pour l'impôt dû en 1998, sur la base des revenus de 1997.

Face à un fort mouvement de contestation, M. Juppé avait, de surcroît, fortement adouci son projet initial. Dans le cas des journalistes, qui bénéficient d'un abattement de 30 % sur le revenu imposable, plafonné à 50 000 francs, il avait ainsi été décidé que tous les titulaires d'une carte de presse au 31 décembre 1996 pourraient en envoyer une copie à leur centre des impôts de sorte que celui-ci recalcule chaque année leur impôt et leur assure une stabilité de leur prélèvement. Concrètement, la réforme Juppé ne devait donc concerner que les journalistes les plus jeunes.

Le gouvernement n'en est pas moins confronté à un problème de cohérence. L'ensemble du volet fiscal du projet de loi de finances pour 1998 s'inscrit, en effet, dans une logique : la chasse aux « niches » fiscales. C'est pour répondre à ce souci que la réduction d'impôt pour l'emploi à domicile, ou encore les avantages fiscaux liés aux investissements dans les navires de commerce (quirats) dans les DOM-TOM (loi Pons), ou encore ceux liés à l'assurance-vie vont être revus à la baisse en 1998.

Alors, pourquoi certaines « niches » sont-elles mises en cause et pas d'autres ? On devine, par avance, la justification du gouvernement. Il fera valoir que la suppression d'un avantage fiscal qui constitue une aide indirecte à la presse ne figure pas dans ses priorités et qu'il cherche d'abord à limiter les « niches » qui n'ont pas de réelles justifications économiques. Le débat sur l'égalité des citoyens devant l'impôt risque donc de continuer. Un débat, au demeurant, qui ne porte pas seulement sur les fameuses quatre-vingts professions figurant dans le plan Juppé : sait-on que les membres du Conseil constitutionnel, gardiens sourcilleux de l'Etat de droit, sont les premiers à bénéficier d'un abattement sur leurs revenus ?

Laurent Mauduit



هكذا من الأصل

Lionel Jospin engage les députés socialistes à « interpréter » la volonté du peuple

Il demande aux élus de juin de ne pas céder au « mythe du mandat impératif »

Devant les députés et sénateurs socialistes réunis à Montpellier pour leurs journées parlementaires, Lionel Jospin a, mercredi 10 septembre, mis en perspective l'action gouvernementale et invité les députés à en être les *« partenaires »*, en sachant interpréter la volonté populaire dont ils sont l'émanation, sans se croire dépositaires d'un *« mandat impératif »*. Il a confirmé le dépôt d'un projet de loi sur le cumul des mandats et des fonctions.

MONTPELLIER
de nos envoyés spéciaux

Encore un peu *« esbaudis »*, selon la formule de Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, les parlementaires socialistes, réunis à Montpellier, mercredi 10 septembre, se complaisent sur leur petit nuage. De Didier Migaud à Claude Evin, en passant par Claude Bartolone, Jean-Marie Le Guen ou Henri Weber, ils savourent la popularité du gouvernement, cent jours après la nomination de Lionel Jospin. Hormis quelques apartés critiques sur la non-abrogation des lois Pasqua-Debré ou quelques états d'âme sur le calendrier et les modalités de la future législation sur le cumul des mandats, la plupart des parlementaires ne trouvent pas grand-chose à reprocher à la politique gouvernementale.

« RUPTURE PROFONDE »

Dans ce climat si consensuel, M. Jospin, accompagné de plusieurs ministres comme Claude Allègre, Elisabeth Guigou, Catherine Trautmann, Ségolène Royal, n'a pas dissimulé son plaisir, en s'attardant au dîner offert par Georges Frêche, maire de Montpellier, allant jusqu'à fredonner *Les Copains d'abord* à une heure avancée. Plus tôt, le premier ministre n'avait pas eu à forcer son talent pour emporter l'adhésion, discrète, d'un auditoire qui lui était acquis. Sa décision de procéder à une première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la limitation du cumul des mandats avant les prochaines élections (*Le Monde* du 11 septembre) n'a pas suscité de réactions. L'annonce du non-relèvement des cotisations sociales de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales a eu plus de succès.

Parlant des prochains rendez-vous du gouvernement, M. Jospin a précisé quel serait, selon lui, le rôle des parlementaires dans la discussion du projet de loi sur l'immigration, *« pleinement conforme à nos engagements »*. Il s'est déclaré ouvert à l'introduction de *« modifications qui paraîtront utiles »* aux parlementaires, les invitant à ne pas *« dénaturer »* le texte et à respecter *« l'équilibre de son approche »*. Se félicitant de *« la rupture profonde »* provoquée par le projet de loi de Martine Aubry sur l'emploi des jeunes – *« Ce plan est un projet contre la désespérance et pour l'espoir »* –, il a présenté la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail comme *« un coup d'envoi »* à une phase de négociations. Il a rappelé que la réforme de la procédure de licenciement économique aurait pour objet de renforcer *« le pouvoir de contrôle de l'administration »*.

M. Jospin en a profité pour revenir sur les polémiques concernant la présidence d'Air France et l'ouverture du capital de France Télécom. Assignant aux socialistes la mission d'*« assumer la nécessaire conciliation du marché et de l'Etat, de l'efficacité économique et de la justice sociale, de l'ouverture et de l'identité »*, le premier ministre a justifié la cession de 20 % du capital de France Télécom par le souci d'assurer *« l'équilibre entre projet industriel et garantie du service public »*. A propos d'Air France, il a dénié aux dirigeants d'entreprises publiques le droit de fixer des *« conditions à l'Etat »*. Répliquant aux récentes critiques du président de l'UDF, le premier secrétaire du PS a martelé : *« C'est une bien curieuse conception de l'homme d'Etat que se fait M. Léotard quand il croit qu'un premier ministre doit prouver son sens de l'Etat en cédant à un ultimatum. »* Dans la foulée, il a dénoncé une droite *« prisonnière de schémas dépassés »* qui *« n'a toujours pas compris les raisons profondes de sa défaite »*. M. Jospin a mis toutefois en garde ses amis contre la tentation de juger l'ancienne majorité *« hors jeu »*, même s'il la juge *« relativement discrète »*.

« ÉCLAIRER L'OPINION »

Revenant sur sa méthode, le chef du gouvernement a assigné aux parlementaires socialistes la triple mission d'être *« des interprètes, des partenaires et des relais »*. *« Dépositaires de la volonté du peuple français, vous devez désormais en être les interprètes*, a-t-il précisé. *Avec fidélité, indiscutablement, mais sans verser dans un quelconque mythe du mandat impératif. »* Se disant soucieux de les associer au travail gouvernemental, M. Jospin attend des députés et sénateurs *« la solidarité et la responsabilité dans l'engagement; mais aussi l'imagination et la créativité dans la proposition »*. Le rôle de relais revient, pour lui, à *« éclairer »* l'opinion sur la politique du gouvernement et à la défendre au Parlement contre les attaques de l'opposition.

En préambule, Jean-Marc Ayrault, patron des députés socialistes, a assuré le gouvernement du soutien *« plein et entier »* de son groupe. *« La solidarité s'organise autour d'une obligation de résultat »*, a souligné le maire de Nantes. Laurent Fabius, dont Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, a salué *« l'esprit de partenariat »*, s'est abstenu de commenter dans le détail l'action du gouvernement.

Evoquant de possibles aménagements de la procédure susceptibles de renforcer les pouvoirs d'initiative et de contrôle des parlementaires, le président de l'Assemblée nationale s'est appliqué à démontrer que *« la rénovation de la vie publique passe et passera par la rénovation du Parlement »*.

Jean-Baptiste de Montvalon et Michel Noblecourt

« Le pouvoir politique ne s'identifie plus au pouvoir économique »

DEVANT les parlementaires socialistes, mercredi 10 septembre, à Montpellier, Lionel Jospin a affirmé : *« Réhabiliter l'action politique et construire un projet équilibré, voilà deux conditions essentielles, à mes yeux, pour réussir le changement que les Français ont voulu. Pour moi et pour nous tous, ici, la transformation sociale reste la visée de l'action politique. Elle passe désormais par la voie de la réforme, ce qui suppose d'écouter nos compatriotes, de répondre à leurs attentes, de prendre en compte l'histoire de notre pays et, aussi, de réhabiliter l'action politique et de restaurer l'autorité de l'Etat. Les Français ne veulent sûrement pas que le gouvernement ignore les données économiques, mais je crois qu'ils sont satisfaits de voir que le pouvoir politique ne s'identifie plus au pouvoir économique. Ils sentent qu'il y a un contrepoids, une autre source de légitimité dans la société. (...)*

VERBATIM

» Je suis persuadé que les Français attendent que l'on restitue à la politique la valeur cardinale qui est la sienne. Je ne suis même pas loin de penser qu'une des raisons du retour de la confiance, qui s'esquisse dans le pays, tient précisément à cette réhabilitation de la politique que nous avons engagée pour la mettre au cœur de la démocratie. »

Inscrivant la démocratisation et la modernisation de la vie publique dans le cadre du « pacte républicain », M. Jospin a confirmé la mise en œuvre d'une réforme de la loi de 1985 sur le cumul des mandats. *« Il s'agira notamment*, a-t-il indiqué, *de limiter les possibilités de cumul d'un mandat parlementaire avec la responsabilité d'un exécutif local. Le projet de loi qui vous sera soumis au début de l'année prochaine fera l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale avant les échéances électorales du printemps. (...) Dans un souci de concertation, et avec la volonté d'aboutir, je prendrai l'initiative d'une rencontre sur ce sujet avec les dirigeants des grandes formations politiques républicaines. »*

M. Séguin presse M. Balladur de conduire la droite en Ile-de-France

Les états-majors du RPR et de l'UDF préparent des listes d'union pour les élections régionales

SANS TARDER, la droite s'est engagée dans la préparation d'une nouvelle échéance électorale, les régionales du printemps prochain, qui s'annoncent périlleuses pour elle, particulièrement en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans une lettre datée du mercredi 10 septembre, le président du RPR, Philippe Séguin, a ainsi demandé à Edouard Balladur d'être le chef de file du Rassemblement à Paris pour les élections régionales. *« Vous êtes le mieux à même de conduire notre mouvement et l'ensemble de l'opposition au succès dans ce département »*, écrit M. Séguin.

Selon son entourage, M. Balladur réserve sa réponse, le temps de vérifier dans quelles conditions se préparent ces élections dans les autres départements de la région Ile-de-France. Il ne fait pas de doute, en effet, qu'une acceptation de l'ancien premier ministre vaudrait candidature de sa part à la présidence du conseil régional. Jusqu'à présent, l'ancien premier ministre s'était montré réticent vis-à-vis d'une telle perspective, tant en raison de la lourdeur de la tâche que des conditions politiques qui l'accompagnent. Depuis 1992, la droite ne dispose que d'une majorité relative au sein de l'assemblée francilienne et, dans l'hypothèse la plus favorable pour elle, cela risque bien d'être encore le cas après le scrutin de mars 1998. L'ancien candidat à la présidence de la République doit aussi considérer que la gestion de la première région française ne serait qu'un pis-aller par rapport à celle de la capitale. Mais la succession de Jean Tiberi à la mairie de Paris ne paraît pas ouverte dans l'immédiat.

Dans un souci de continuité, M. Séguin a confirmé les chefs de file qui avaient été désignés par son prédécesseur à la tête du RPR, Alain Juppé : Pierre Bédier, maire de Mantes-la-Jolie, pour les Yvelines, Guy Drut pour la Seine-et-Marne, Georges Mothron, ancien député, pour le Val-d'Oise, Charles Pasqua pour les Hauts-de-Seine, Eric Raoult pour la Seine-Saint-Denis. Pour des raisons différentes, deux départements demeurent réservés : l'Essonne, à cause des « affaires » du conseil général, et le Val-de-Marne, où Michel Giraud, qui a déjà renoncé à postuler à sa propre succession à la présidence du conseil régional, pourrait s'effacer complètement.

Mercredi matin, avant l'annonce du choix de M. Balladur, l'exécutif RPR-UDF du conseil régional est paradoxalement entré en campagne en prenant la défense de M. Giraud, contre lequel une information judiciaire a été ouverte pour *« conservation de prise illégale d'intérêts »* (*Le Monde* du 3 septembre). L'ancien ministre de M. Balladur est soupçonné d'avoir employé, pendant plusieurs années, deux salariés du conseil régional dans sa propriété de Morsang-sur-Seine. Au nom de tous les vice-présidents du conseil régional, réunis pour une conférence de presse, Bernard Lehideux (UDF-DL), premier vice-président, et Roger Karoutchi (RPR), vice-président chargé de l'administration générale et par ailleurs chef de cabinet de M. Séguin, ont jugé *« scandaleuse »* la *« mise en cause personnelle »* de M. Giraud dans *« une affaire qui n'en est pas une »*. Ils y ont vu une *« attaque politicienne »* et une *« opération préélectorale »*.

Au RPR, on prend bien soin de préciser que la désignation de chefs de file ne signifie pas que ceux-ci seront automatiquement les têtes de listes de la droite aux élections régionales. De son côté, l'UDF a déjà indiqué, par la voix de son président, François Léotard, qu'elle était prête à *« se ranger derrière M. Balladur »*, dont la candidature est de nature à prévenir les risques de division. La confédération libérale n'en réclame pas moins quatre têtes de listes sur huit, au lieu d'une seule – dans le Val-d'Oise – en 1992. Outre ce dernier département, l'UDF fait valoir ses prétentions dans les Yvelines, dans l'Essonne et dans le Val-de-Marne.

Des négociations doivent s'ouvrir, entre les deux grands mouvements de la droite, à partir du mois d'octobre, pour toutes les régions françaises. Elles porteront non seulement sur la direction des listes, mais aussi sur leur composition. Ce ne sera pas simple : après l'échec des législatives, de nombreux anciens députés voudront se recycler, ce qui risque d'entraver la volonté de renouvellement et de féminisation, affichée par les états-majors de l'opposition. Ces négociations seront conduites pour l'UDF par le trio qui avait déjà préparé les élections législatives – Jean-Claude Gaudin, Claude Goasguen et Bernard Lehideux – et, pour le RPR, par une équipe entièrement renouvelée, composée de François Fillon, Roger Karoutchi et Eric Raoult.

Dès mercredi soir, les principaux responsables de l'opposition ont du reste préparé le terrain, en dînant ensemble, à l'invitation de M. Séguin. Ce dernier était accompagné de Nicolas Sarkozy et de Charles Pasqua. M. Léotard était entouré de François Bayrou et d'Alain Madelin. *« Les dîners de l'opposition remplacent les déjeuners de la majorité »*, a plaisanté l'un des participants. Bien que très réticents à l'égard des velléités de fusion, qui s'étaient à nouveau exprimées, le jour même, à Valence, les six hommes sont convenus d'instituer un comité de coordination permanent et de recréer un intergroupe à l'Assemblée nationale, tel qu'il avait déjà existé entre 1988 et 1993.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

L'« appel de Valence » pour la fusion

Un mois après en avoir fait l'annonce, le maire RPR de Valence, Patrick Labaune, a lancé, mercredi 10 septembre, depuis son hôtel de ville, un appel à *« la fusion des formations politiques d'opposition »* (RPR, UDF, CNIP et Génération Ecologie), afin de *« rénover en profondeur l'esprit et la méthode »* de partis minés par *« les compétitions inutiles et les rivalités de personnes »*. M. Labaune était en compagnie, notamment, de Renaud Dutreil, député UDF-DL de l'Aisne, et de Françoise Hostalier, elle aussi membre du parti d'Alain Madelin, ancienne secrétaire d'Etat du premier gouvernement d'Alain Juppé, qui présidera l'*« Entente pour la fusion »*. Le MPF, qui devait s'associer à cette initiative, a finalement déclaré forfait.

Reconnaissant que son appel à la fusion n'a *« pas reçu le feu vert »* des états-majors parisiens, le maire de Valence en appelle aussi désormais à *« l'opinion publique et aux élus locaux »*. – (Corresp.)

Le Conseil d'Etat pourrait annuler la privatisation du service des eaux de Grenoble

Le conseil municipal ignorait une partie de l'accord passé avec une filiale de la Lyonnaise des eaux

Le dossier d'Alain Carignon est soumis au *Conseil d'Etat, qui pourrait annuler le contrat de* concession des eaux de Grenoble à une filiale de la Lyonnaise des eaux. Les conseillers municipaux *n'avaient pas été informés du pacte de* corruption mis à jour par la justice pénale. La haute juridiction administrative a été saisie par *un élu écologiste, alors que le maire socialiste a* préféré s'entendre avec l'entreprise privée.

LE JUGE ADMINISTRATIF peut-il s'appuyer sur le juge judiciaire pour annuler la privatisation des eaux de Grenoble ? Le Conseil d'Etat s'est posé cette question, mercredi 10 septembre, en examinant un recours déposé par Raymond Avrillier, conseiller municipal écologiste de Grenoble, demandant l'annulation de la délibération du 30 octobre 1989, par laquelle le conseil municipal de la ville avait autorisé le maire, Alain Carignon, à signer une convention de délégation de la distribution de l'eau et de l'assainissement, à la Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est (Cogese), sous-filiale de la Lyonnaise des eaux et du groupe Merlin. M. Avrillier faisait valoir que la délibération est illégale, parce que prise au vu d'informations incomplètes. Catherine Bergeal, le commissaire du gouvernement – magistrat chargé de présenter l'affaire –, a proposé de lui donner satisfaction.

M. Avrillier avait déjà formulé cette demande auprès du tribunal administratif de Grenoble. Leur recours avait été rejeté, le 11 décembre 1991. Mme Bergeal a rappelé que le défaut d'information des membres du conseil municipal constitue bien une procédure irrégulière, qui confère à la délibération un caractère illégal. Encore faut-il prouver que l'information des membres du conseil municipal a été incomplète. Le Conseil d'Etat juge que c'est le cas lorsque les *projets de délibération* et les conventions soumises au conseil n'ont pas été mises à sa disposition avant la séance. Or, le texte intégral des conventions grenobloises avait été communiqué aux conseillers, et plusieurs réunions préparatoires s'étaient tenues.

Le commissaire du gouvernement aurait donc pu estimer que le Conseil d'Etat devait, pour les mêmes motifs, rejeter le recours en appel introduit par M. Avrillier, en février 1992. Or, Mme Bergeal a jugé que *« l'évolution du dossier pénal* [de M. Carignon] *apporte à M. Avrillier les éléments de preuve qui lui manquaient ».* En effet, par un arrêt de la cour d'appel de Lyon du 9 juillet 1996, Alain Carignon a été condamné à cinq ans de prison, et le président de la Cogese, signataire du contrat, à quatre ans de prison : le contrat de concession avait été l'objet d'un pacte de corruption et constituait la contrepartie de divers abus de biens sociaux.

PÉTITION DE PRINCIPE

Mme Bergeal a assuré que *« la chose jugée définitivement au pénal a l'autorité absolue de la chose jugée à l'égard du juge administratif... ».* Elle a donc proposé aux magistrats du Conseil d'Etat qu'ils tiennent *« pour établi, sans qu'il soit besoin d'en exiger la preuve, que les conseillers municipaux qui ont voté (...) l'autorisation de signer la convention qui leur était soumise ignoraient ces faits »* de corruption.

Mme Bergeal a ajouté : *« Nous reconnaissons bien volontiers ce qu'il peut y avoir de dérisoire dans l'annulation pour ce seul motif de la délibération litigieuse, alors qu'elle approuve un contrat qui, pour bien d'autres motifs, est gravement illégal. »* Mais M. Avrillier ayant soulevé cet unique argument dans sa demande initiale, le Conseil d'Etat ne pouvait, de lui-même, en examiner d'autres. Le commissaire du gouvernement a reconnu qu'un jugement qui suivrait ses conclusions soulèverait des *« difficultés juridiques »,* le contrat litigieux ayant été profondément modifié par la nouvelle majorité de gauche du conseil municipal. Mais la haute juridiction administrative peut vouloir une pétition de principe : la corruption ne saurait avoir aucune conséquence juridique légitime.

Rafaële Rivais

Ecologistes et socialistes s'opposent sur la façon de gérer l'« après-Carignon »

LYON
de notre correspondant régional

L'eau de Grenoble, privatisée en octobre 1989 par son ancien maire, Alain Carignon (RPR), puis *« remunicipalisée à hauteur de 51 % »* le 26 mars 1996 par son successeur, Michel Destot (PS), continue de mettre « sous pression » les élus de la ville. Raymond Avrillier (écologiste) n'a jamais cessé son combat pour obtenir le retour intégral du service de l'eau et de l'assainissement dans le giron municipal. Son engagement a débuté en 1989 lorsqu'il déposa devant le tribunal administratif de Grenoble un recours en annulation contre la délibération du conseil municipal du 30 octobre qui cédait au groupe Lyonnaise des eaux-Merlin un service géré depuis plus de cent ans par la commune.

Cette action soutenue par les élus socialistes, membres comme lui de l'opposition municipale d'alors, soulevait le manque d'informations apportées par le maire aux membres de son conseil et la durée trop longue – vingt-cinq ans – du contrat de privatisation. Le 11 décembre 1991, les juges de première instance ont rejeté le recours au motif que *« les requérants ne sont pas fondés à soutenir que le conseil municipal s'est prononcé sur la base de données matériellement inexactes, erronées ou insuffisantes ».* L'élu écologiste a été le seul à faire appel devant le Conseil d'Etat. Au fur et à mesure du développement de « l'affaire Carignon » et de l'instruction pénale conduite par le juge lyonnais Philippe Courroye, Raymond Avrillier apportera les éléments de preuve montrant que la décision votée par les conseillers municipaux en 1989 était la contrepartie d'abus de biens sociaux qui leurs avaient été cachés.

Les observations définitives de la chambre régionale des comptes du 21 novembre 1995, puis l'arrêt de la cour d'appel de Lyon du 9 juillet 1996, ont mis en évidence les graves dysfonctionnements intervenus dans la gestion de la ville de Grenoble, établissant que le maire et la Lyonnaise des eaux ont sciemment caché l'économie réelle des contrats. Finalement, Alain Carignon a été condamné pour corruption à cinq ans de prison, dont quatre ferme, et à l'inéligibilité pendant cinq ans.

MINORITÉ DE BLOCAGE

Les élus écologistes, qui appartiennent depuis juin 1995 à la nouvelle majorité municipale dirigée par le socialiste Michel Destot, n'ont pas cessé de se battre pour *« pousser hors de Grenoble le principal corrupteur du maire corrompu »,* la Lyonnaise des eaux, et faire annuler tous *« les contrats issus de la corruption ».* Deuxième adjoint au maire, Raymond Avrillier mène depuis deux ans un combat acharné pour que la ville retrouve toutes ses prérogatives sur l'eau et l'assainissement. L'élu écologiste fut pourtant défait par ses partenaires socialistes, communistes et divers gauche lors du conseil municipal du 25 mars 1996. Malgré les promesses électorales faites avant les élections de 1995 par M. Destot de ramener dans le giron municipal la totalité du service de l'eau, la ville et la Lyonnaise signèrent une série d'avenants au contrat de 1989. Ceux-ci stipulent notamment que la commune possède 51 % du capital de la société d'économie mixte (SEM) des Eaux de Grenoble constituée avec des filiales de la Lyonnaise et prévoient une réduction substantielle du prix de l'eau.

Pour M. Destot, cet accord évitait une très longue bataille judiciaire et écartait le risque de devoir verser au concessionnaire une somme voisine de quatre cent millions de francs. *« Il n'y a pas d'exemple en France où la Lyonnaise ait accepté d'entrer dans une SEM pour gérer un réseau d'eau. Depuis qu'elle fait ce métier, elle a toujours considéré que, lorsque les élus lui cédaient la gestion de ce service, elle devait le contrôler de A jusqu'à Z. Désormais, il en sera autrement. C'est Michel Destot et non Jérôme Monod* [PDG de la Lyonnaise] *qui sera le patron de l'eau de Grenoble »,* soulignait en mars 1996 Alain Giraud, adjoint aux finances de la ville. *« La Lyonnaise a réussi à manipuler la ville. Alors qu'elle était à terre, elle est parvenue à renverser la situation. Même après 2014, grâce à la minorité de blocage dont dispose la société privée, la ville aura du mal à l'écarter »* de la SEM, estiment, en revanche, les élus écologistes.

Si, dans quelques semaines, l'arrêt du Conseil d'Etat donne raison à M. Avrillier, elle placera le maire de Grenoble dans une position très inconfortable. *« Si les conclusions du commissaire du gouvernement sont suivies, les contrats eux-mêmes et tous leurs avenants n'auront plus d'existence juridique : huit ans après, les usagers, les contribuables et la ville pourraient enfin retrouver leur service municipal de l'eau et de l'assainissement (...). Il serait scandaleux que, dans une affaire où la corruption a été prouvée, le droit administratif ne sanctionne pas ces manipulations »,* expliquent encore les élus écologistes. *« Nous n'avons pas la même appréciation juridique des choses,* affirme Michel Bénichou (PS). *La délibération* [autorisant la privatisation de l'eau] *et celle portant sur le contrat* [passé avec la Lyonnaise] *sont deux actes administratifs différents. La première autorisait Alain Carignon à signer le contrat. La seconde porte sur le contrat lui-même. Moralement, Raymond Avrillier à raison. Mais juridiquement il se trompe. »*

Claude Francillon

Le FN veut organiser le « procès de Nuremberg » du communisme

Les dirigeants d'extrême droite sont divisés sur l'intérêt de faire du PCF « l'ennemi prioritaire »

L'EXTRÊME DROITE veut organiser, le 9 novembre, le « procès » du communisme. En effet, ceux qui, au Front national, se qualifient eux-mêmes d'*« anticommunistes primaires »* haussent le ton depuis quelque temps. Profitant de son statut de responsable des universités d'été, leur chef de file, le catholique traditionaliste Bernard Antony a ainsi consacré au communisme une des cinq journées organisées fin août à Orange, pour en dénoncer, avec l'aide du directeur du quotidien *Présent*, Jean Madiran, *« les nouveaux masques »,* ou bien en réclamer le *« procès »* avec l'éditorialiste de l'hebdomadaire lepéniste *National Hebdo*, Martin Peltier.

Ce procès devrait avoir lieu le 9 novembre à la Mutualité. Ce jour là, a annoncé Bernard Antony, des *« magistrats »* jugeront *« les crimes commis au camp 113 »,* camp vietminh lors de la guerre d'Indochine, où le Français Georges Boudarel a été commissaire politique. Bernard Antony, qui n'a jamais admis le rejet du pourvoi formé par d'anciens combattants de ce conflit contre un arrêt du 20 décembre 1991 déclarant amnistiés les faits reprochés à M. Boudarel (*Le Monde* du 3 avril 1993), prévoit pour cette parodie réquisitoire et plaidoirie *« par un avocat très illustre ».* En fait, cette remise à l'ordre du jour de la lutte contre le communisme allait tellement peu de soi que plusieurs intervenants ont dû, lors de l'université d'été, la justifier.

« Ceux qui pensent que le Front national, recrutant dans les rangs d'anciens électeurs communistes, ne doit plus s'occuper de propagande anticommuniste font une grande erreur. Les anciens communistes sont les plus déterminés dans la nécessité du combat », a assuré M. Antony tandis qu'Alain Sanders, journaliste à *Présent*, lançait franchement : *« Il y a des imbéciles dans nos rangs qui nous disent :* " Pourquoi vous nous ressassez ça ? " *Parce qu'aujourd'hui les communistes relèvent la tête. »*

HITLER « A COPIÉ SUR L'URSS »

Pour les orateurs, les communistes sont « responsables de millions de morts à travers le monde ». « Il faudra un Nuremberg du communisme. Ce qu'Adolf Hitler a fait, il l'a copié sur l'Union soviétique », a prétendu devant un auditoire attentif l'ancien d'Indochine, « co » vice-président du parti, Roger Holeindre. Martin Peltier s'est, lui, chargé de mettre les points sur les « i » et de démontrer l'intérêt, pour le mouvement d'extrême droite, de la démarche : *« Le système actuel repose sur un phénomène d'exclusion. Il n'y a toujours qu'un seul exclu, un seul diable depuis Nuremberg, c'est le nazisme, par extension le fascisme, le racisme et tout ce qui défend la Nation. »* Il a même ajouté : *« Si Le Pen est hors du jeu politique c'est parce qu'on n'a pas fait le procès du communisme (...). Il faut en finir avec ce mensonge historique qui crée un seul diable. (...) Pour que nous puissions demain libérer le système politique français, libérer les esprits, libérer les Français, il faut montrer, dire que le communisme est la pire des machines de mort et d'asservissement. »* Autrement dit, le procès du communisme faciliterait la « dédiabolisation » du Front national en banalisant les crimes nazis et le régime de Vichy.

Est-ce à dire que, pour le Front national, le communisme, donc le Parti communiste français, redeviendrait, comme avant la chute du mur de Berlin et l'effondrement du monde soviétique, l'ennemi principal ? On a pu noter le mutisme de Jean-Marie Le Pen qui se trouvait à la tribune lorsque Bernard Antony a annoncé le procès programmé. Farouche partisan de l'amnistie trentenaire quand il s'agissait de juger Paul Touvier, il n'avait pas été favorable à la réouverture du dossier Boudarel en 1993. Bruno Gollnisch, qui soutient l'initiative, explique que *« la bête n'est pas morte. Les réseaux communistes sont toujours là – sur le plan médiatique, par exemple – et prétendent nous interdire de nous réunir »* ; il réclame donc, *« au nom du droit de mémoire, un procès des crimes communistes ».*

« La question du communisme a changé depuis l'effondrement du monde communiste. Celui-ci n'a plus le même poids et n'est plus l'adversaire prioritaire », assure, en revanche, Bruno Mégret. Ménageant la chèvre et le chou, il ajoute, toutefois, que *« le mal n'est pas éradiqué »,* qu'avec des communistes au gouvernement et *« le regain d'une certaine extrême gauche qui se mobilise contre le Front national »* il n'est pas inutile pour son parti de mener *« un combat contre le communisme parallèle à celui qui va être mené contre la gauche ».*

Christiane Chombeau

Cumul des mandats : la droite trouve M. Jospin « timide »

PIERRE MAZEAUD (RPR, Haute-Savoie) a jugé *« quelque peu timides »* les projets de Lionel Jospin sur la limitation du cumul des mandats. *« Il faut absolument répondre à ce qui semble le sentiment des Français : en arriver à l'interdiction totale de tous les cumuls »,* a-t-il expliqué le 10 septembre, sur RTL.

Interrogé le même jour par l'AFP, le président du RPR, Philippe Séguin, réagissant à l'annonce du premier ministre qu'il allait consulter les *« partis républicains »,* s'est *« étonné »* de la *« méthode »* choisie *« qui consiste à décider d'abord et à ouvrir une concertation ensuite ».* Frédérique Bredin, député PS de Seine-Maritime, s'est *« réjouie »* de cette *« bouffée d'oxygène pour notre démocratie ».* Dans un communiqué, le 10 septembre, Les Verts se sont *« félicités »* de cette initiative.

Progression de l'emploi salarié de 0,3 % au deuxième trimestre

L'EMPLOI SALARIÉ a progressé de 0,3 % au deuxième trimestre 1997, soit un chiffre de créations nettes d'emplois compris entre 35 800, selon l'Insee, et 38 200, selon l'Unedic (assurance chômage). Sur un an, de juin 1996 à juin 1997, l'emploi salarié a également progressé de 0,3 %, soit une hausse comprise entre 42 500 et 44 900 créations nettes d'emploi, selon les chiffres respectifs de l'Insee et de l'Unedic. Au premier trimestre, l'emploi salarié avait progressé de 0,1 % selon l'Insee et de 0,2 % selon l'Unedic.

L'Insee et les experts du ministère du travail estiment que *« ce résultat témoigne d'une amélioration sensible de la conjoncture de l'emploi ».* Ce résultat est en phase avec la reprise de la croissance, qui a été de 1 % au deuxième trimestre.

DÉPÊCHES

■ **RÉCONCILIATION : Nicolas Sarkozy, porte-parole du RPR, s'est** déclaré *« ému »* d'avoir revu Jacques Chirac, à l'occasion d'un entretien en tête-à-tête à l'Elysée, lundi 8 septembre (*Le Monde* du 9 septembre). *« Ce rendez-vous, le président de la République l'a voulu pour marquer la réconciliation et le rassemblement »,* a indiqué l'ancien porte-parole d'Edouard Balladur pendant la campagne présidentielle le 11 septembre sur Europe 1, qualifiant cette réconciliation de *« politique »* et de *« personnelle ».* M. Sarkozy a, par ailleurs, souligné que *« le président de la République n'est pas le chef de l'opposition »* et qu'il convenait de ne pas faire de lui *« un membre de l'opposition comme les autres ».*

■ **FRONT NATIONAL : l'ancien député Alain Griotteray (UDF-PR)** a critiqué, le 10 septembre, dans un communiqué, le président de l'UDF François Léotard qui, selon lui, entend faire de la lutte contre le FN *« la priorité absolue »* de la formation, et demande que les adhérents se prononcent par *« référendum »* sur cet objectif. M. Griotteray juge l'attitude de M. Léotard *« défaitiste »,* surtout *« à la veille d'une consultation à la proportionnelle où chacun peut se battre sur ses propres valeurs ».* M. Griotteray avait plaidé en juin pour des désistements, *« au cas par cas »* entre l'opposition RPR-UDF et le Front national, n'impliquant *« aucun accord ».*

■ **CUMUL : Roger Meï, maire de Gardanne, et Michel Vaxes, maire de Port-de-Bouc,** ont annoncé le 10 septembre leur démission du conseil général des Bouches-du-Rhône, estimant que *« leur mandat de député ne leur laissait pas la disponibilité d'assumer la fonction de conseiller général ».* Les démissions des deux parlementaires communistes surviennent quelques jours après celle du député et maire socialiste d'Arles Michel Vauzelle. Elles ne remettent pas en cause l'équilibre du conseil général, ancré à gauche.

■ **ADMINISTRATION : Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie,** des finances et de l'industrie, a demandé, le 10 septembre à M. Boisson, ingénieur général des Mines, et à Jean-Claude Milleron, ancien directeur général de l'Insee, un rapport sur *« les méthodes de travail et l'organisation des administrations qui composent le ministère [de l'économie] dans sa nouvelle configuration ».* Le rapport devra être remis dans un délai de quatre mois, précise la lettre de mission.

■ **MITTERRAND : Claude Gubler, ancien médecin personnel de François Mitterrand,** n'est plus président de la commission de nomenclature du ministère de la Santé, chargée de codifier les actes médicaux et d'en fixer la rémunération, a confirmé le 10 septembre le secrétariat d'Etat à la santé. Selon le quotidien *Impact Médecin*, *« cette décision a été prise directement par Matignon alors que la commission devait se réunir pour la première fois depuis le changement de gouvernement ».* M. Gubler avait été nommé à la tête de la commission en décembre 1990 par Claude Evin. Dans *Le Grand Secret*, un livre qui reste interdit à la vente, il révélait que le président français avait caché son cancer depuis 1981.

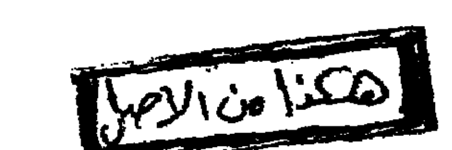
■ **GROUPE RPR : Philippe Séguin, président du RPR, a affirmé, jeudi 10 septembre** dans l'*Est Républicain*, à propos du choix de son successeur à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale : *« Je lis que Franck Borotra est mon candidat et Jean-Louis Debré celui du président de la République. C'est de la plus haute fantaisie », « je laisse notre groupe libre de choisir. Car c'est un problème de choix personnel et non une question de stratégie politique ».* Cinq députés ont annoncé leur candidature : Franck Borotra, Jean-Louis Debré, Dominique Perben, Michèle Alliot-Marie et Jacques Godfrain (*Le Monde* du 9 septembre).

■ **MÉDECINS GÉNÉRALISTES : plus de la moitié des Français** (57 %) se disent prêts à s'abonner chez un généraliste de leur choix, dans le cadre des *« contrats de confiance »* négociés par l'assurance maladie et le syndicat MG-France, selon un sondage Sofres paru le 11 septembre dans *Le Panorama du médecin*. Ce dispositif, à l'égard duquel les généralistes manifestent davantage de réticences, pourrait entrer en vigueur dès octobre ou novembre : un patient optant pour cette formule pourrait choisir un généraliste de référence et sera alors dispensé d'avance de frais pour la part d'honoraires remboursée par la *« Sécu »,* tandis que le médecin *« référent »* prescrira des médicaments moins chers, contre une rémunération forfaitaire annuelle.

Dominique Voynet manifeste son « malaise » devant l'ouverture du capital de France Télécom

LA MINISTRE de l'aménagement du territoire et de l'environnement a fait part de ses réticences, le 10 septembre, sur France-Inter, devant l'ouverture du capital de France Télécom. *« Je crois qu'il faut regarder au cas par cas l'avenir des entreprises publiques, leur mission »,* a déclaré Dominique Voynet. *« Ce n'est pas forcément à l'Etat de fabriquer des automobiles, ce n'est pas forcément à l'Etat de faire ce que font aujourd'hui les entreprises publiques »,* a-t-elle expliqué. *« Je n'ai pas de malaise à l'idée d'ouvrir le capital d'Air France, j'en ai plus à l'idée d'ouvrir le capital de France Télécom qui est une entreprise extrêmement performante et efficace »,* a-t-elle précisé.

Les Verts ont exprimé leur *« opposition »* à la privatisation de France Télécom, et *« suivent avec le plus grand intérêt les résultats du référendum organisé par SUD-PTT »* au sein de l'entreprise.





ENSEIGNEMENT Le ministère de l'éducation nationale enregistre, depuis le 10 septembre, les candidatures de personnes souhaitant obtenir un emploi-jeune : 40 000 doivent être créés d'ici à la fin de l'année. Des milliers de jeunes se sont déjà rendus dans les rectorats pour y retirer un dossier. ● LES CANDIDATS sont pour la plupart étudiants, parfois titulaires d'une licence ou d'une maîtrise, alternant petits boulots et formation. Beaucoup mettent en avant leurs « *connaissances en informatique* », leur « *passion pour le sport* », leurs « *expériences d'animateurs en centres aérés* » et, surtout, leur envie d'intégrer l'éducation nationale. ● Le ministère prévoit de recruter au niveau bac et bac + 2. Ce plan emploi ne concerne donc pas les 405 000 jeunes sans aucune qualification ou n'ayant qu'un CAP ou un BEP et qui étaient inscrits à l'ANPE en juillet.

L'éducation enregistre des milliers de candidatures aux emplois-jeunes

Les guichets sont ouverts depuis le 10 septembre et l'administration paraît déjà débordée par le nombre : 1 500 personnes au rectorat de Lyon, pour la seule journée de mercredi. Etudiants, hauts diplômés, recalés des concours disent leur espoir d'un travail

LYON
de notre envoyée spéciale

C'est parti. Des milliers de personnes se sont rendues dans les rectorats mercredi 10 septembre, premier jour pour se porter candidat aux emplois-jeunes créés par le ministère de l'éducation nationale. Toutes ont dû recevoir une fiche explicitant les critères de recrutement et les fonctions de ces futurs postes d'aides-éducateurs (*lire ci-dessous*).

Dans le hall d'entrée du rectorat de Lyon, le petit bureau vitré de Roland Balage, surmonté d'une pancarte *Les métiers de l'éducation nationale*, ne désemplit pas. Depuis le 1er septembre – bien avant la date officielle de l'ouverture des candidatures –, cet enseignant détaché ne cesse de renseigner les postulants aux emplois-jeunes. Signe des temps, ce bureau d'information avait été créé en 1990 pour promouvoir les carrières de l'enseignement à l'époque où la France manquait d'enseignants et où le ministère avait lancé une vaste campagne intitulée *Profession professeur*. Aujourd'hui, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) sont pleins et le bureau a été transformé en accueil emplois-jeunes, pour présenter les « *nouveaux métiers* » de l'éducation nationale.

STANDARDISTE DÉBORDÉE

Entre le 1er et le 10 septembre, le rectorat de Lyon a reçu quelque mille cinq cents lettres de demandes d'emploi, une centaine de coups de téléphone par jour et des centaines de personnes au bureau d'information. Pour la seule journée du 10 septembre, mille cinq cents dossiers de candidature ont été retirés. « *Il y a ceux qui n'ont pas de travail, pas d'argent, qui veulent un poste à tout prix et demandent simplement les conditions requises pour postuler. D'autres ont davantage un projet professionnel et souhaitent connaître les formations auxquelles ils auront droit* », résume M. Balage. « *Au téléphone, lorsqu'ils apprennent que l'on ne recrute plus de maîtres auxiliaires et qu'ils n'y a plus de postes de surveillants à pourvoir, bon nombre d'étudiants se rabattent sur les emplois-jeunes* », témoigne une standardiste débordée.

C'est par les médias que les jeunes ont découvert cet été que l'éducation nationale voulait créer quarante mille emplois d'ici à la fin de l'année. Bon nombre des lettres reçues au rectorat de Lyon sont accompagnées de photocopies d'articles de presse. Des courriers débutent par « *Suite à l'article parue dans le journal, je sollicite un poste d'aide-éducateur* ». D'autres préfèrent une formule plus directe : « *En réponse à l'offre d'emploi paru dans le journal du 29 août...* ». Claude Allègre, Martine Aubry et, dans une moindre mesure, Lionel Jospin sont les responsables gouvernementaux les plus souvent cités par les candidats, et l'expression « *mesure gouvernementale* » fait florès dans le vocabulaire des jeunes.

Ils sont titulaires d'un baccalauréat professionnel du secteur tertiaire et proposent leurs services dans les domaines de la gestion, de la comptabilité ou du secrétariat ; des recalés des BTS et des IUT ; des étudiants ayant échoué à leur premier cycle universitaire ; des titulaires de licence ou de maîtrise confrontés au chômage ; des candidats malheureux aux concours de professorat qui voient dans ce dispositif une porte de rattrapage...

Les postulants aux emplois-jeunes viennent de tous horizons et évoquent souvent l'« *amour* » qu'ils portent aux enfants et leur « *rêve* » de travailler auprès d'eux.

« *Nous sommes étonnés par le nombre de bac + 3 et bac + 4 qui postulent* », souligne M. Balage. Quelques courriers proviennent de l'autre bout de la France car des jeunes ont écrit à tous les rectorats, prêts à quitter leur région pour intégrer l'éducation nationale. Mais des dizaines de lettres, ne répondant pas aux critères de recrutement, ont d'ores et déjà été écartées. « *Soit ils sont trop âgés, soit ils n'ont que des CAP ou des BEP* », constate M. Balage qui a aussi reçu la candidature d'une mère de famille de quarante et un ans et celle d'un thésard.

« JE VEUX TRAVAILLER »

Radia est pleine d'espoir. « *Je compte beaucoup sur les emplois-jeunes* », dit-elle. Elle est venue se renseigner « *pour elle et pour plusieurs amis* ». Agée de vingt-huit ans, titulaire d'une maîtrise d'histoire, elle vient d'échouer au concours de professeur de lycée professionnel. « *Maintenant j'en ai ras-le-bol des cours et des révisions, je veux travailler, encadrer des élèves* », explique-t-elle. Pour cette jeune femme célibataire qui souhaite gagner sa vie, « *le SMIC c'est déjà bien pour commencer* ». Julie, elle, « *aime les enfants et les adolescents* » et a envie « *de leur apporter un soutien scolaire ou de les surveiller* ». A vingt-quatre ans, après une année en faculté de droit et une année de formation pour devenir « *assistante de gestion en Pme-Pmi* », elle en a assez de répondre en vain à des offres d'emploi et préfère changer d'orientation.

Et puis il y a ceux qui n'ont pas pris connaissance de l'ensemble du dispositif. « *Je ne savais pas que les emplois-jeunes correspondaient à des postes à temps plein. Je pensais que c'était comme un boulot d'étudiant-travailleur* », regrette Catherine, qui redouble sa maîtrise d'anthropologie et envisage de se diriger vers la recherche. « *Actuellement, je bosse le soir dans la restauration. Ce n'est pas l'idéal pour réussir la fac et c'est mal payé* », raconte-t-elle. Elle se réjouissait à l'idée de travailler « *trois ou quatre heures par jour dans un établissement scolaire* » parallèlement à sa formation. « *Il y a tellement d'étudiants qui attendent des mesures afin de pouvoir gagner de l'argent et poursuivre leurs études que beaucoup vont être déçus d'apprendre qu'il s'agit de 39 heures par semaine* », assure-t-elle.

La demande d'un travail « *à temps partiel* » revient assez souvent dans les courriers. Certains jeunes font également une confusion des genres : « *Je vous adresse ma candidature pour un des nouveaux postes de fonctionnaire que propose l'Etat pour les jeunes* », écrit Jérôme, âgé de vingt-quatre ans. Fan de musique, il se propose de « *faire découvrir aux enfants le plaisir du rythme* ». Depuis la fin de ses études – un an de BTS et un an de faculté de musicologie –, il se retrouve « *régulièrement au chômage malgré que je ne sois pas du tout inactif : j'essaie de mettre en place des ateliers de percussions dans les écoles et les centres aérés, mais votre aide me serait d'un grand secours* », conclut-il.

Ils sont nombreux, comme Jérôme, à faire valoir dans leurs lettres leurs « *connaissances en informatique* », leur « *passion pour le sport* » ou encore leurs « *expériences d'animateur en centres aérés ou en colonies de vacances* ». Les titulaires d'un brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) sont pléthore. Globalement, leur volonté de devenir un jour enseignant apparaît forte. Bon nombre de candidats semblent vouloir intégrer l'éducation nationale pour ne plus la quitter.

Sandrine Blanchard

Aide-éducateur, mode d'emploi

Le ministère de l'éducation nationale a adressé aux rectorats, mercredi 10 septembre, 500 000 dépliants présentant la procédure de mise en place du dispositif du plan emploi-jeunes. 40 000 jeunes seront recrutés d'ici au 31 décembre 1997 (30 000 dans les écoles et 10 000 dans les collèges).

● **Les critères.** Avoir 18 ans minimum et moins de 26 ans à la date de la signature du contrat, ou avoir entre 26 et 30 ans, et ne pas bénéficier des allocations d'assurance-chômage. Etre au minimum titulaire du baccalauréat (ou équivalent). « *Le niveau maximum souhaité est bac + 2* », précise le ministère.

● **Les candidatures.** Elles devront être envoyées au rectorat rattaché au domicile du candidat. Le jeune doit transmettre un curriculum vitae, une lettre de motivation d'une page et une photocopie d'une pièce d'identité.

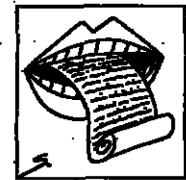
● **Les emplois proposés.** Aide-éducateur d'école à des fonctions générales (surveillance et encadrement, aide à l'étude) ; aide-éducateur d'école à des fonctions spécialisées (aide aux nouvelles technologies, au fonctionnement des bibliothèques ou au développement des activités culturelles, artistiques et sportives ; aide-éducateur ou assistant de vie scolaire en collège (animation des activités du foyer socio-éducatif) ; aide à l'étude et aux devoirs ; aide à la surveillance ; aide à l'encadrement des sorties, à la médiation et au renforcement du lien entre le collège et son environnement ; aide aux documentalistes.

● **Le salaire et le contrat.** 6 663,37 francs brut par mois, soit le SMIC, pour 39 heures hebdomadaires. Dans un premier temps, les établissements embaucheront sur des contrats de deux mois renouvelables. Dès que la loi sur les emplois-jeunes sera votée par l'Assemblée nationale, les contrats seront automatiquement transformés en contrat de droit privé d'un durée de cinq ans.

« J'espère que vous comprendrez ma détresse »

Voici quelques extraits des lettres de candidature reçues au rectorat de Lyon.

● Bertrand, 20 ans, bac technologique et petits boulots d'enquêteur et de vendeur en restauration rapide : « *Je me permets de solliciter un emploi d'aide-éducateur ou autre. Etant actuellement sans activité et à la charge de ma mère qui est RMIste, je suis de ce fait très intéressé et motivé par cette offre.* »


VERBATIM

● Gaëlle, 22 ans : « *Je viens de terminer mon cycle de production horticole mais j'ai malheureusement échoué à mon diplôme de fin d'études (BTS). Dans l'impossibilité de redoubler, faute de place, et sans ressource, j'aimerai obtenir un emploi-jeune proposé par le gouvernement.* »

● Stéphanie, 22 ans, bac professionnel de bureautique (mention bien) : « *Actuellement en fin de contrat emploi-solidarité dans ma mairie, je vous écris dans le cadre de la création des emplois-jeunes dont plusieurs médias ont parlé. Je bénéficie d'une expérience professionnelle pendant laquelle j'ai exercé six mois auprès du public du service d'état civil de l'hôtel de ville de ma commune* ».

● Delphine, 25 ans : « *Je sollicite de votre bienveillance un emploi à temps partiel à l'éducation nationale. Etudiante en Deug de sport, je pratique le trampoline et le rock acrobatique. Un emploi-jeune serait une bonne expérience puisque je me destine à l'enseignement du sport.* »

● Sandrine, 20 ans, bac ES (économie), une année en faculté d'histoire : « *L'échec à mes examens m'avait coupé tout accès pour travailler auprès des enfants, ce qui avait toujours été mon rêve. C'est pourquoi l'annonce de ces emplois m'a redonné espoir et motivation. Je pense sincèrement avoir les qualités requises. Dès treize ans, je gardais des enfants à domicile. J'ai aussi été animatrice en centre aéré.* »

● Richard, 20 ans, bac ES, niveau BTS comptabilité : « *Je viens juste de finir mes études et pourtant je suis à la limite de l'exclusion puisque les 18-25 ans n'ont droit à aucune aide financière. Ce projet représente pour moi une chance de m'en sortir et de pouvoir espérer une réorientation comme moniteur-éducateur. J'espère que vous comprendrez ma détresse.* »

● Dalila, 24 ans : « *Diplômée d'une maîtrise d'administration économique et sociale (AES), je suis à la recherche d'un emploi. Ma formation pluridisciplinaire m'a permis d'acquérir des connaissances dans la gestion administrative et financière, le droit, l'anglais... De plus je possède une expérience des jeunes acquise en milieu associatif. Je suis mobile, possède le sérieux et la rigueur nécessaires.* »

405 000 jeunes chômeurs peu ou pas qualifiés ne bénéficieront pas du plan mis en œuvre

LES EMPLOIS-JEUNES seront-ils une bouée de sauvetage pour les moins de 26 ans au chômage ? Telle qu'elle est mise en œuvre dans l'éducation nationale, la formule s'adresse à de jeunes diplômés, titulaires du baccalauréat ou ayant atteint le niveau bac+2. La majorité des nouveaux emplois créés dans les autres services publics (police, santé, ville...) nécessiteront eux aussi un niveau de qualification équivalent.

Or, selon les statistiques officielles, sur les 630 000 jeunes inscrits à l'ANPE en juillet, 190 000 présentent ce niveau de qualification. A ces demandeurs d'emplois s'ajoutent 25 000 diplômés de l'enseignement supérieur à bac+3 (licence) et au-delà. Mais les statistiques font également état de 65 000 jeunes sortis du système éducatif sans aucune qualification et surtout de 340 000 inscrits qui ne disposent que d'un CAP ou d'un BEP (niveau V et V bis).

Est-ce à dire que le nouveau dispositif gouvernemental ne sera d'aucun secours pour la grande masse des jeunes chômeurs ? Ceux-là sont-ils condamnés à ne se satisfaire que des anciennes mesures temporaires telles que les contrats emploi-solidarité, les contrats de qualification ou d'adaptation ? En se fixant pour objectif de recruter à terme 150 000 jeunes dans l'éducation nationale, Claude Allègre ne risque-t-il pas également de capter les diplômés de l'enseignement supérieur, comme l'ont déjà fait remarquer certains députés socialistes ?

Le chômage des jeunes diplômés n'a cessé d'augmenter. La part des bacheliers sans emploi est ainsi de 14,9 % en 1996. A bac+2, cette proportion est de 7,3 %. Mais elle reste relative dans la mesure où 47 % des jeunes au chômage n'ont aucune qualification ou ont seulement atteint le niveau du CAP.

ÉLÉVATION DU NIVEAU

Comme le relevait une note d'information du ministère de l'éducation nationale, les moins diplômés restent près de trois fois plus exposés au chômage que les diplômés de l'enseignement supérieur. Cinq ans après la fin de leurs études, moins de 10 % des diplômés du supérieur restent au chômage, contre un tiers de non diplômés.

Cette évolution correspond à l'élévation générale du niveau des études et de la poursuite de la scolarité. Comme le souligne Jérôme Gautié, chercheur au Centre associé de l'emploi, dans un article sur l'insertion professionnelle et le chômage des jeunes en France (*Regards sur l'actualité* de La Documentation française, numéro 233 juillet-août 97) : « *Au début de 1996, environ 66 % des jeunes de 15 à 24 ans sont scolarisés, un peu plus de 25 % sont en emploi tandis qu'un sur 10 (7,2 %) sur l'ensemble de la classe d'âge est au chômage.* »

La pénurie d'emplois accessibles aux jeunes a, en outre, produit des effets d'exclusion des non-diplômés. Les jeunes diplômés se sont portés candidats à des postes ne correspondant pas à leur qualification ou moins rémunérés. Ils ont aussi accepté plus facilement des contrats à durée déterminée en s'incrivant plus massivement dans les dispositifs gouvernementaux d'aides à l'emploi qui, en 1994, ont concerné 736 000 jeunes. Enfin, l'absence de débouchés professionnels a amplifié le phénomène des poursuites d'études, notamment à l'université.

Prévue pour les jeunes chômeurs, la création des emplois-jeunes, sur la base d'un contrat de cinq ans rémunéré au SMIC, a-t-elle des chances d'inverser cette tendance ? Permettra-t-elle de libérer des places correspondant aux niveaux réels de qualifications, notamment en faveur des moins diplômés ? Au vu des premières candidatures, la formule attire bon nombre d'étudiants en position d'attente ou en échec, et pour qui la perspective d'un contrat de cinq ans rémunéré au SMIC est un réel débouché. Surtout s'il s'agit d'un tremplin pour une entrée dans la fonction publique.

Bruno Caussé et Michel Delberghe

Entre cellule d'accueil et commission de recrutement, les rectorats se mobilisent

« *ON AVANCE en marchant.* » Cette petite phrase revient comme un leitmotiv dans les vingt-huit rectorats de France chargés d'organiser le recrutement des emplois-jeunes. « *Finalement, le mammouth est véloce et souple. Il s'adapte et anticipe la future loi de Martine Aubry* », témoigne Marc Nobilet, secrétaire général adjoint et directeur des ressources humaines au rectorat de Rennes.

Car le vide législatif, pour l'instant, demeure : l'examen du projet de loi débutera le 15 septembre devant l'Assemblée nationale. Le parcours parlementaire, l'adoption du texte puis la publication des décrets d'application nécessitera plusieurs semaines.

Les académies ne disposent donc ni de circulaire ni de décret d'application pour gérer ce volumineux dossier. « *Je fais confiance à l'imagination des enseignants. On ne va pas leur coller une circulaire venant du ministère pour leur dire comment exactement ces emplois-jeunes vont être employés* », avait prévenu Claude Allègre, lors de sa conférence de presse de rentrée le 2 septembre.

Dans chaque académie, un « *monsieur emplois-jeunes* » a été désigné. Il s'agit la plupart du temps d'un membre du cabinet des recteurs.

« *C'est un énorme chantier qui arrive en même temps que la nomination de tous les maîtres-auxiliaires et la fin du mouvement académique* », explique Jean-Claude Moriaes, DRH et responsable emplois-jeunes au rectorat de Lille.

RAZ-DE-MARÉE

Alors il s'agit, comme le résument certains, d'être « *rapide et efficace* ». Si plusieurs académies ont enregistré un véritable raz-de-marée de candidatures dès le 1er septembre, d'autres ont vécu calmement l'annonce de la création des emplois-jeunes avec seulement quelques dizaines de demandes de renseignements par jour.

Dans la plupart des académies, un numéro vert et une cellule d'accueil ont été mis en place à l'attention des jeunes, et partout le pré-recrutement a débuté mercredi 10 septembre, conformément aux directives ministérielles. Les personnes intéressées peuvent soit retirer un dossier – lorsque les rectorats en ont conçu un –, soit envoyer leur candidature auprès des rectorats, des inspections académiques et, dans certaines régions, des agences ANPE.

Du côté des établissements qui accueilleront ces jeunes, les écoles et les collèges devront avoir remis pour le 20 septembre leur projet de demandes de postes. C'est également à cette date que le ministère devrait publier la carte de répartition de ces emplois.

Puis, fin septembre, des commissions de recrutement – composées d'inspecteurs et de chefs d'établissement – seront constituées dans les rectorats. Il s'agira alors de mettre en adéquation le profil des candidats aux demandes des établissements, l'objectif étant de signer les premiers contrats entre le 1er et le 15 octobre.

« *Il faut vraiment que les besoins viennent du terrain* », insiste Laurent Gérin, secrétaire général adjoint du rectorat de Lyon.

Dans chaque circonscription, un collège devrait être désigné comme l'employeur, dans la mesure où les écoles primaires ont un statut juridique qui leur interdit de signer directement des contrats.

Enfin, à partir de janvier, des formations continues seront mises en place afin que les personnes recrutées puissent « *se préparer à divers métiers dans et hors l'éducation nationale* », précise le ministère.

« *Si l'on assiste à des sorties régulières du dispositif alors remplacées par des nouvelles recrues, on aura réussi l'opération car il n'existe pas de plan d'intégration au bout de cinq ans pour ces emplois-jeunes* », insiste M. Gérin.

S. Bl.

Des banquiers sont poursuivis pour « complicité de banqueroute » dans l'affaire Jacques Melki

Des pratiques de « cavalerie » auraient précipité la faillite du célèbre marchand d'art

Le juge d'instruction parisien Evelyne Picard a mis en examen pour *« complicité de banqueroute »* des responsables de plusieurs banques, qu'elle soupçonne d'avoir joué un rôle dans la faillite frauduleuse de la société Segame gérée par le célèbre marchand d'art Jacques Melki. La magistrate leur reproche des pratiques de *« cavalerie »* ayant précipité la banqueroute du galeriste de la rue de Seine, à Paris.

LA CHUTE du célèbre marchand d'art Jacques Melki n'aura épargné personne. Après l'avoir condamné à deux ans de prison, en décembre 1995, pour *« abus de confiance et escroquerie »*, la justice a mis en examen, en juillet, pour *« complicité de banqueroute »* des responsables de plusieurs banques soupçonnées d'avoir joué un rôle dans la faillite frauduleuse – 343 millions de francs – de la société Segame, gérée par M. Melki. En charge de cette information judiciaire, ouverte après une dénonciation des commissaires aux comptes au parquet, début 1994, le juge parisien Evelyne Picard devrait commencer, courant septembre, à entendre les banquiers.

La magistrate reproche à ces anciens employés ou encore membres de la Banque générale du commerce (BGC), de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, de la Société de banque occidentale (SDBO) et de sa filiale Occipar des pratiques douteuses *« de cavalerie »*, qui auraient conduit la société du galeriste vers la banqueroute.

La mise en cause des banquiers avait débuté par un récit, adressé en 1995, sous forme de courrier, par M. Melki au magistrat, dans lequel il soulignait l'engagement de ses partenaires financiers dans de multiples opérations frauduleuses d'achats, ventes et prêts d'argent et de tableaux, censées combler un trou financier qui se creusait à mesure que le marché de l'art s'effondrait. Au lendemain de la guerre du Golfe, en 1991, le chiffre d'affaires de la galerie de M. Melki, située rue de Seine, à Paris, avait chuté de 80 %.

La responsabilité des banques aurait été confirmée ensuite par un rapport d'expert comptable, remis au juge en juin, révélant l'existence de nombreux faux bilans destinés à dissimuler des transactions illégales. Les banquiers semblent avoir accepté délibérément que le marchand d'art, dont les spécialistes louaient *« l'œil »* et la connaissance de la peinture contemporaine, ouvre plusieurs dizaines de comptes dans leurs établissements et emprunte grâce au nantissement de tableaux fictifs ou appartenant à des tiers. Le 27 octobre 1994, la BGC avait été déjà condamnée pour *« détention de tableaux sans titre de propriété »*. Elle a, depuis, restitué un Picabia et un Fernand Léger à leur propriétaire.

Des notes internes aux institutions bancaires, récupérées par les enquêteurs, faisant état de la connaissance des risques encourus, permettraient, enfin, de corroborer les affirmations de Jacques Melki. Entre 1991 et 1994, les banques auraient perdu entre 30 millions et 60 millions de francs, alors que la société du marchand d'art, Segame, était en cessation de paiement dès 1991.

Créée de toutes pièces, en 1989, par la SDBO, elle-même filiale du Crédit lyonnais, Occipar finançait les achats de tableaux effectués par M. Melki, ce dernier s'engageant à les racheter dans les dix-huit mois s'il ne parvenait pas à les revendre. Le marché s'étant écroulé, Jacques Melki s'était retrouvé dans l'incapacité aussi bien de vendre que de racheter les tableaux. Résultat : faute de rentrées suffisantes, Occipar, qui n'était pas une banque, a joué un rôle de banquier en pratiquant des prêts à taux usuraire malgré les appels à la prudence lancés par le cabinet juridique Francis Lefevbre, consulté à l'occasion du lancement de la société. La non-prise en compte de ces conseils vaut aujourd'hui une mise en examen pour *« exercice illégal de la profession de banquier »* aux responsables de SDBO-Occipar.

MARCHE ARRIÈRE

Avant d'être emportées à leur tour dans cette spirale judiciaire, les banques avaient pourtant tenté, tardivement, de faire marche arrière. La Compagnie financière Edmond de Rothschild avait demandé prestement le remboursement de 100 millions de francs et Pallas Stern, aujourd'hui en liquidation judiciaire, avait réclamé 76 millions. Au regard de l'écroulement de la cote des tableaux et soucieuse de pouvoir récupérer leurs fonds, certaines banques ont même demandé à Jacques Melki de monter de fausses opérations d'achat-vente pour masquer des évasions de capitaux *via* leurs filiales, en Suisse et au Luxembourg.

De son côté, la BGC, filiale de la Casa di risparmio di Roma, et principal soutien financier de M. Melki, s'était retournée, au cours d'un procès, en décembre 1995, contre le courtier en art. Elle lui reprochait d'avoir obtenu, grâce à des manœuvres frauduleuses, près de 50 millions de francs. Le 15 mai 1996, la cour d'appel de Paris condamnait solidairement pour escroquerie Jacques Melki et Jean-Pierre Rein, ancien directeur général de la BGC, à deux ans de prison dont un avec sursis et à verser 46 millions de francs. M. Rein est actuellement en fuite, comme le fut, pendant cinq mois de cavale en 1994, Jacques Melki, avant d'être incarcéré après son retour du Mexique. Son interpellation avait eu lieu quelques minutes avant une réunion avec tous ses banquiers créanciers.

L'annonce des mises en examen semble avoir reporté *sine die* les pourparlers engagés, au printemps 1997, par quelques-unes de ces institutions financières, afin d'abandonner certaines créances. Elles doivent désormais démontrer le bien-fondé de leur démarche spéculative, bien éloignée de leur métier de banquier.

Jacques Follorou

L'Igas va mener une enquête sur la stérilisation des handicapés mentaux

Une demande de Mme Aubry et de M. Kouchner

LA PUBLICATION par l'hebdomadaire satirique *Charlie-Hebdo* d'une estimation situant à 15 000 le nombre des personnes handicapées mentales qui auraient, en France, été stérilisées par voie chirurgicale (*Le Monde* du 11 septembre) a conduit Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, à demander, mercredi 10 septembre, une enquête à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Cette enquête a pour premier objectif de *« faire un bilan des pratiques actuelles et de celles qui ont prévalu dans la période récente »*. Elle complétera un travail de recherche conduit sur le même thème par le ministère de la santé et l'Institut national de la recherche médicale (Inserm).

Mme Aubry et M. Kouchner ont d'autre part demandé à l'Igas de *« proposer des mesures qui pourraient être nécessaires pour renforcer le respect des droits de la personne et les principes éthiques »*. Dans un avis daté du 3 avril 1996, le Comité national d'éthique avait rappelé que le code civil n'admet aucune atteinte à l'intégrité physique humaine, hormis les cas de nécessité thérapeutique. Il ajoutait que la déficience mentale, même sévère, ne peut constituer à elle seule une justification à une intervention chirurgicale (ligature des trompes de Fallope chez la femme ou des canaux déférents chez l'homme) à visée contraceptive. Mais, conscient du désarroi et des inquiétudes des familles qui, parfois, sollicitent le corps médical, ce Comité n'excluait pas le recours à la stérilisation des handicapés mentaux. Il formulait toutefois une série de propositions de nature à prévenir les dérives, proposant notamment l'accord d'une commission multidisciplinaire, indépendante des familles et des tuteurs des personnes concernées.

« Nous voyons aujourd'hui émerger un problème, que nul n'ignore, à partir d'une simple estimation chiffrée formulée par une sociologue, a déclaré au *Monde* le professeur Bernard Glorion, président du conseil national de l'ordre des médecins. *Le code de déontologie médicale précise que, pour un motif médical sérieux, le gynécologue-obstétricien peut, avec le consentement éclairé de sa patiente, procéder à une ligature des trompes. Pour ce qui concerne les handicapés mentaux, nous considérons qu'il n'y a aucune raison actuellement pour prendre une décision en faveur d'une stérilisation. A ce titre, nous respectons la loi. J'ajoute que si l'on peut retenir la responsabilité des médecins qui auraient pu pratiquer de tels actes, celle des parents des patientes qui, parfois, les sollicitent ne peut, elle non plus, être écartée. »*

Plus généralement, l'ordre des médecins se prononce en faveur de la possible stérilisation chirurgicale à des fins contraceptives (pratique aujourd'hui considérée comme une mutilation et à ce titre interdite) chez des personnes ne souffrant pas de handicap mental et ne pouvant bénéficier des méthodes actuelles (pilule ou stérilet) de contraception.

Jean-Yves Nau

Querelle d'héritage autour de Jean-Marie Le Pen

NANCY
de notre correspondante

Jean-Marie Le Pen, président du Front national, peut-il hériter de tous les biens d'Henri Bussière, un retraité vosgien décédé le 23 août 1994 ? Cette question était, mercredi 10 septembre, au centre des débats de la chambre civile de la cour d'appel de Nancy présidée par Marie-Françoise Husson, après que le tribunal d'Epinal eut annulé le testament en septembre 1996.

Henri Bussière, cheminot en retraite de soixante et onze ans, préférait à l'évidence le Front national à sa sœur aînée Yvonne puisque, deux ans avant de mourir, il avait expressément décidé que celle-ci serait déshéritée et que l'intégralité de ses biens irait au parti frontiste. N'acceptant pas d'être ainsi spoliée, Yvonne Perrot a alors attaqué le testament en nullité, soutenant notamment que son frère n'avait plus toute sa tête au moment de la rédaction de l'acte, et qu'en outre il avait fait l'objet de manœuvres de la part du secrétaire administratif du parti lepéniste.

Au-delà d'un simple procès en héritage, se pose donc la question de savoir si c'est à la suite des conseils de ce cadre du parti que le retraité a modifié son testament. Dans un premier temps, Henri Bussière avait souhaité que ses biens, évalués à 500 000 ou 1 million de francs selon les différentes estimations, soient attribués au Front national. Mais la loi de 1901 sur les associations stipule qu'un parti politique ne peut pas recevoir de legs. Après un courrier du FN, Henri Bussière avait rédigé un testament olographe en faveur de *« Jean-Marie Le Pen, président du Front national »*. Pour le bâtonnier d'Epinal, Mᵉ Serge Najean, avocat de Mme Perrot, il est *« evident qu'il s'agissait là d'une manœuvre destinée à éluder la difficulté en interposant la personnalité de Jean-Marie Le Pen »*. *« Une interposition déguisée qui entraîne la nullité de l'acte testamentaire »*, a-t-il plaidé en dénonçant à l'audience *« l'art de la pêche au testament »* pratiqué par le secrétaire administratif du FN.

Cette lecture du dossier a été contestée par Mᵉ Georges-Paul Wagner, qui représentait le Front national. Ce dernier voit dans le testament de M. Bussière *« une volonté nette et claire d'instaurer comme légataire universel Jean-Marie Le Pen, président du Front national, sans conditions ni contrepartie, et il n'est pas dit que celui-ci devra faire bénéficier le Front national de ce legs. Il y a une telle identification de Jean-Marie Le Pen à son mouvement, c'est donc logiquement que le défunt a adressé ses biens au président du FN »*.

L'appel a été mis en délibéré au 21 octobre.

Monique Raux

Des sans-papiers font le siège du Mouvement des citoyens

UNE SOIXANTAINE DE SANS-PAPIERS AFRICAINS issus du mouvement de l'eglise Saint-Bernard ont occupé, mercredi 10 septembre, pendant cinq heures, le siège parisien du Mouvement des citoyens (MDC), dont le président est Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Exigeant d'être reçus par M. Chevènement, ils l'ont finalement été par Michel Suchod, secrétaire général du MDC, avant d'être évacués par la police. Scandant *« des papiers pour tous ! »*, ils ont dénoncé la lenteur de l'examen de leurs dossiers. Sur les 300 Africains de Saint-Bernard, une centaine ont été régularisés du temps de Jean-Louis Debré ; 35 ont été expulsés. Depuis la publication de la circulaire Chevènement de régularisation, 44 ont reçu une carte de séjour d'un an, 12 un récépissé de trois mois et 3 restent convoqués.

Le difficile procès de Philippe Naigeon devant la cour d'assises de Paris

Le comportement du prévenu, qui a quitté l'audience plusieurs fois, rend les débats très chaotiques

ENTRE deux suspensions d'audience, la cour d'assises de Paris tente, depuis le lundi 8 septembre, de juger Philippe Naigeon, dont le comportement bloque le mécanisme judiciaire, révélant les limites des juridictions criminelles lorsqu'elles sont confrontées à une attitude qui semble bien relever de la pathologie mentale. M. Naigeon, polytechnicien de quarante-cinq ans, est accusé d'avoir tué, le 19 mai 1994, son epouse et deux de ses enfants âgés de huit et treize ans à coups de marteau et de crosse de pistolet. Selon l'accusation, ces crimes commis avec une rare violence ont pour mobile le refus d'accepter les consequences d'une procédure de divorce, qui l'aurait privé de ses enfants. Les faits étant globalement reconnus, l'affaire ne paraissait pas présenter de difficultés particulières, et seul l'examen approfondi de la personnalité de l'accusé était susceptible de modifier la peine encourue.

Mais à l'ouverture du procès, avant le tirage au sort des jurés, M. Naigeon s'est livré à une interminable diatribe, clamant son amour pour sa femme et ses enfants, tout en se présentant comme une *« victime »* et *« un père massacré »*. Volontiers procédurier, cet ancien directeur financier d'une filiale de la Caisse des dépôts a ensuite critiqué l'instruction, puisant régulièrement dans un gros carton pour exhiber ses notes sur le dossier. A l'entendre, il a été *« trahi »* par sa belle-famille, par ses amis et par ses avocats. Pendant l'instruction, quatre défenseurs ont successivement été écartés par l'accusé et le dernier, Mᵉ Stéphane Maitre, entendait son client annoncer qu'il le récusait et déposait même une plainte contre lui. Enfin, M. Naigeon s'en prenait à l'avocat de sa belle-famille en termes si violents que le président ordonnait son expulsion. Puis le prévenu revenait, avant de décider de quitter l'audience ; même si son propos était souvent confus, on pouvait en déduire qu'il souhaitait le renvoi de son procès.

La cour d'assises est ainsi faite qu'elle ne peut fonctionner de manière satisfaisante qu'avec la coopération de l'accusé. C'est la règle générale à deux exceptions près : la première concerne quelques accusés de terrorisme, qui ont parfois refusé de comparaître devant une juridiction dont ils contestaient la légitimité. La cour d'assises était contrainte de les juger en leur absence, dans une procédure difficilement critiquable. La seconde concerne certains accusés qui, il y a quelques années, tentaient de faire renvoyer leur procès pour éviter d'être jugés par un président connu pour sa sévérité. La récusation de l'avocat était une « ficelle » couramment utilisée jusqu'à ce que la cour d'assises fasse la sourde oreille pour empêcher que l'accusé *« choisisse ses juges »*.

Dans son délire de persécution, M. Naigeon n'a pas compris qu'il avait de la chance : le président Didier Wacogne dispose d'une excellente réputation et beaucoup d'accusés souhaiteraient subir les réquisitoires mesurés de l'avocat général, Philippe Bilger. Enfin, l'avocat de la partie civile, Mᵉ Bernard Prévost, est de ceux qui cultivent, comme un art, le respect de l'accusé.

DISCOURS HORRIPILANT

Quand, après une journée d'absence, le prévenu est revenu à l'audience, ces trois hommes ont, avec une infinie patience, tenté de lui expliquer qu'il bénéficiait des meilleures conditions pour être jugé. Mais le polytechnicien, tout en se montrant plus calme, ne voulait rien entendre. Il se cristallisait sur un premier interrogatoire jugé irrégulier et sur les pièces à conviction. Le président, l'avocat général et l'avocat de la partie civile ont tout fait pour le rassurer. On lui parla comme à un enfant, on lui expliqua, on lui fit des promesses, en un mot, on le supplia. A tel point que l'avocat général M. Bilger déclara qu'il fallait s'arrêter, au risque *« de tomber dans une sorte de démagogie et de misérabilisme judiciaire »*.

De toute façon, Philippe Naigeon n'entendait rien. Enfermé dans une bulle de paranoïa, il a ergoté indéfiniment sur chaque mot. Son discours, si l'on admet qu'il vient d'une personne sensée, est agaçant, horripilant, insupportable. Il saute du coq à l'âne, vole un mot au passage pour le disséquer et reprend ensuite ses critiques antérieures comme un disque rayé, jusqu'à ce que le plus calme de ses interlocuteurs cède à la colere.

Pendant ce temps, Mᵉ Maitre, son avocat commis d'office, celui qu'il a récusé, s'est battu pour le défendre de façon admirable. La veille, devant un box vide, il avait demandé à la cour de soumettre M. Naigeon à une expertise psychiatrique, afin de savoir s'il était en état de comprendre son procès. Cette demande fut rejetée, car la cour *« n'a pas constaté l'impossibilité de communiquer avec l'accusé »*. Le regard d'un psychiatre n'ayant pas connaissance du dossier aurait pourtant été intéressant, car la psychose paranoïaque est une maladie que le profane peut difficilement apprécier. Certes, les psychiatres désignés pendant l'instruction ont seulement parlé d'une *« structure paranoïaque »* se refusant à aller plus loin. Mais les experts usent souvent de prudence, qui n'est pas toujours partagée par leurs confrères ; l'enquêteur de personnalité évoque, pour sa part, dans son rapport, un discours *« délirant »*.

Quant à la belle-famille, qui doit subir un procès, dont le déroulement chaotique est souvent consternant, elle a décrit un homme rigide et possessif, atteint d'une jalousie maladive. Jeudi 11 septembre, les psychiatres seront à la barre, mais en l'absence de M. Naigeon qui, une nouvelle fois, a quitté la salle d'audience.

Maurice Peyrot

Contamination bactérienne à la Clinique du sport à Paris

TRENTE PERSONNES ONT ÉTÉ VICTIMES d'une infection osseuse après une intervention chirurgicale pratiquée ces dernières années à la Clinique du sport, dans le 5ᵉ arrondissement de Paris. Ces infections handicapantes, d'évolution lente et nécessitant un traitement adapté, sont dues à la bactérie *Mycobacterim xenopi*. Cette dernière a été identifiée en 1993 dans le réseau d'eau de cet établissement et a contaminé les malades *via* un matériel chirurgical insuffisamment stérilisé. Selon *Le Parisien*, qui révèle cette affaire dans son édition du 11 septembre, plus de 600 personnes opérées entre 1988 et 1993 et potentiellement à risque ont été invitées à se soumettre à des examens diagnostiques.

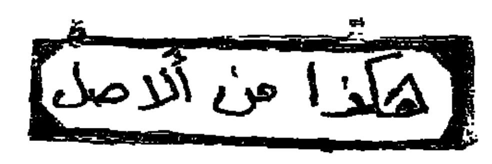
DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE : un conseiller municipal de Grasse** (Alpes-Maritimes) a été écroué, le 4 septembre, à la maison d'arrêt de la ville, pour agressions sexuelles sur mineurs et corruption de mineurs. Interpellé le 2 septembre, cet homme de quarante-sept ans siégeait au conseil municipal depuis deux ans.

■ **JUSTICE : la cour d'appel d'Aix-en-Provence** a, mercredi 10 septembre, mis en délibéré au 18 novembre son arrêt concernant l'ancien président UDF-PR du conseil général du Var, Maurice Arreckx, qui avait été condamné en première instance à deux ans d'emprisonnement, 1 million de francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques pour recel d'abus de confiance. L'avocat général avait requis la confirmation des peines infligées par le tribunal correctionnel de Toulon, le 16 décembre 1996, à l'encontre de l'ancien élu (*Le Monde* du 11 septembre). – (*Corresp.*)

■ **POLICE : Jean-Pierre Chevènement a donné son accord au préfet de police de Paris** *« pour engager une grande réforme visant à développer la police de proximité »*. Dans un entretien au *Parisien* du 11 septembre, le ministre de l'intérieur précise que cette *« nouvelle organisation pourrait prendre forme d'ici la fin de l'année prochaine »* à la préfecture de police de Paris.

■ **APRÈS-RASAGE : la cour d'appel d'Aix-en-Provence** a condamné, mardi 9 septembre, Kalaï Attila à deux mois de prison avec sursis. Ce Hongrois de vingt-huit ans avait interjeté appel du jugement prononcé le 9 octobre 1996 par la 5ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Nice, le condamnant à six mois de détention et à 5 000 francs d'amende pour le vol d'un flacon d'après-rasage de luxe (242 francs). Le prévenu n'ayant aucun antécédent judiciaire, l'avocat général Bertrand Charpentier, après avoir estimé que *« le tribunal niçois avait eu la main lourde »*, avait préconisé une mesure de commisération en requérant six mois de prison avec sursis. – (*Corresp.*)



NAVIGATION D'ici à la fin de l'année, la municipalité de Saint-Quay-Portrieux et le conseil général des Côtes-d'Armor auront racheté, pour 45 millions de francs, le port de Saint-Quay-Portrieux, qui avait nécessité un investissement privé de 175 millions et un financement public de 100 millions. ● POUR PROFITER de la manne touristique, Saint-Quay a vu grand en voulant se doter du seul port en eau profonde entre Brest et Cherbourg. ● SEPT ANS après son inauguration, le port mixte (plaisance et pêche) offre un bilan décevant. ● LA BRETAGNE compte une quarantaine de ports de plaisance, soit au total (avec les mouillages sur bouées) 25 000 postes d'amarrage, dont 16 800 places de ponton. ● LE MORBIHAN est un département phare, grâce notamment au plan d'aménagement touristique financé dans les années 60 par le conseil général.

Les collectivités locales renflouent le port de Saint-Quay-Portrieux

Voulant tirer parti de la vogue de la plaisance dans les années 80, la station balnéaire bretonne avait consacré près de 300 millions de francs, (dont des fonds publics), dans un nouvel équipement. Aujourd'hui, le résultat est très mitigé et le promoteur se désengage

RENNES
de notre correspondante régionale

Dans les années 80, la plaisance connaît un boom. A coups de tours du monde et de courses transatlantiques, les navigateurs-aventuriers inventent une nouvelle légende de la mer. Les Côtes d'Armor, lorgnant sur le succès des ports du Morbihan et peut-être de la Méditerranée, rêvent de profiter de cette manne touristique. Trébeurden et Saint-Quay-Portrieux se mettent à hisser des digues.

La seconde station balnéaire voit particulièrement grand : elle veut se doter du seul port en eau profonde entre Brest et Cherbourg, abordable par tous temps. C'est un défi à la nature sauvage du littoral nord de la Bretagne, qui subit des marées de treize mètres d'amplitude. *« Pendant dix-huit à vingt mois, passait sur les quais un camion par minute »*, rappelle le maire de Saint-Quay-Portrieux, Robert Allenou (sans étiquette).

La station balnéaire, qui compte 3 300 habitants l'hiver, a aussi besoin d'un port de pêche – deux chalutiers ont fait naufrage lors de la campagne à la coquille Saint-Jacques de 1977, faute d'avoir pu se mettre à l'abri. Moyennant un financement public d'une centaine de millions de francs, la pêche sera partie intégrante du projet. L'investissement privé s'élève, lui, à 175 millions pour la partie plaisance.

Sept ans après l'inauguration, en juillet 1990, le port mixte offre un paysage à l'image de son bilan : mitigé. Fin août, le bassin n'était pas loin de faire le plein. Mais la majorité des bateaux n'est que de passage. 900 places ont été aménagées sur les 1 025 prévues ; 557 anneaux n'ont toujours pas trouvé preneurs. Derrière la criée et des ateliers récents de mareyeurs, l'esplanade a des allures de terrain vague, bordé de locaux commerciaux, moins nombreux que prévu et partiellement déserts. Non loin, se dresse l'esquisse d'un hôtel qui n'a guère dépassé le stade des fondations. Son avenir est incertain : son permis de construire fait l'objet d'un recours en Conseil d'Etat.

Principal constructeur et moteur de l'opération de Saint-Quay-Portrieux, le groupe niçois Jean Spada s'apprête à se débarrasser de cet encombrant dossier, n'en conservant que l'immobilier commercial. Pour 35 millions de francs, la municipalité (à hauteur de 45 %) et le conseil général doivent entrer en possession de l'équipement au 1er janvier 1998. Le district a décliné l'invitation.

Du côté des opposants au projet, Yannick Geffray, président local du Groupement pour l'étude et la protection de la nature en baie de Saint-Brieuc, triomphe. *« Tout ce que nous avions annoncé s'est réalisé »*, lance celui qui se bat contre ce projet *« mégalo »*, *« monstrueux »*, depuis l'enquête publique de 1986. *« Le site n'est même pas protégé contre les tempêtes venues de sud-est. Il faudra effectuer des dragages. Le terre-plein s'affaisse... »*, énumère M. Geffray. Mais, depuis le début, ses critiques dénoncent moins les atteintes à l'environnement qu'un futur *« fiasco économique »*, appelé à se solder par un irrémédiable recours aux contribuables.

« La Bretagne n'est pas le Midi. Ici, on ne conçoit pas que le domaine maritime puisse être privé », résume Yvon Batard, directeur de la Société du nouveau port, qui dépend de Spada. Il est, par ailleurs, maire de la commune voisine de Binic. Habitué aux marinas de la Côte d'Azur, Spada s'est fait pour spécialité la vente rapide de places de pontons, avant de passer à un nouveau chantier. A Saint-Quay, il a fallu se rabattre sur la location de longue durée. Les tarifs restent largement au-dessus de la moyenne régionale. Les batailles des écologistes ont, en outre, retardé une réalisation que la récession économique a cueillie à froid.

« DÉMOCRATISER » LA VOILE

Les collectivités locales, faute de repreneurs, héritent donc de cette affaire. Le futur syndicat mixte est décidé à baisser les prix de 25 % et à revoir le mode de commercialisation des anneaux. L'arrivée, entre autres courses, de la Solitaire du Figaro au mois d'août, l'implantation d'un centre d'entraînement à la voile habitable à Saint-Quay, témoignent de la volonté de promouvoir la voile sur ces côtes et même de la *« démocratiser »* selon Claudy Lebreton (PS), qui vient de succéder à un autre socialiste, Charles Josselin, à la tête du conseil général. Il annonce malgré tout son intention d'atteindre la rentabilité de l'équipement. A terme. Mais, évoquant les progrès de la culture écologique, il prévient qu'il ne serait *« pas favorable à un autre port en eau profonde dans les Côtes d'Armor aujourd'hui »*.

Maire depuis février, Robert Allenou justifie le choix de ses prédécesseurs. *« Saint-Quay vit entièrement tourné vers la mer, la commune ne compte plus une seule exploitation agricole depuis longtemps. »* Mais *« cet ouvrage est bâti pour des générations et les banques demandent des remboursements en quinze ans*, soupire-t-il. *La population ne comprend pas toujours qu'il va falloir du temps. »* En attendant, la ville va devoir animer ce port aux abords mal finis.

Martine Valo

16 800 places de ponton

Brest
FINISTÈRE
Aulne
Concarneau
St-Quay-Portrieux
St-Brieuc
CÔTES-D'ARMOR
St-Malo
Blavet
Rennes
MORBIHAN
La Trinité-sur-Mer
Le Crouesty
Vilaine
ILLE-ET-VILAINE
Nantes
Loire

RÉPARTITION ET CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PORTS DE PLAISANCE BRETONS ÉQUIPÉS (Quais et pontons)

NB PORTS ÉQUIPÉS | NB PLACES PONTONS | % RÉGION

Source : Conseil régional de Bretagne

Le Morbihan en figure de proue

RENNES
de notre correspondante régionale

La Bretagne compte une quarantaine de ports de plaisance, offrant 21 000 postes d'amarrage sur ponton ou à quai et 4 000 mouillages sur bouées. Le maillage du littoral est tel qu'à condition de tenir compte des marées, un bateau trouve *« presque toujours »* un abri tous les 40 kilomètres, selon un document récent du conseil régional. Conclusion de ce dernier : *« L'équipement portuaire est actuellement globalement suffisant »*. Sachant que cinq personnes dépensent, en moyenne, 600 francs par nuit d'escale, la question de la capacité mérite d'être posée. Or une enquête de l'Association des ports de plaisance bretons (APPB) assure que 21 de ses 27 adhérents sont saturés à l'année. Quant aux mouillages dans les îles, de Bréhat à Hoedic, ils s'avèrent *« sursaturés l'été »*.

Mais ce n'est pas parce qu'un site est complet que les plaisanciers vont s'installer dans le port voisin. Une place permanente de ponton va souvent de pair avec une résidence secondaire toute proche. Les charmes de la voile familiale à l'abri de la presqu'île de Quiberon ne sont pas ceux, naturellement plus sportifs, de la Bretagne nord.

Face à une situation contrastée, le conseil régional a choisi de concentrer ses aides sur l'accueil et l'environnement des ports bretons, en s'appuyant sur la charte de qualité élaborée par l'APPB. Rien de comparable avec le plan d'aménagement touristique décidé et financé par le conseil général du Morbihan dans les années 60. Grâce à lui, le département a pris une longueur d'avance, avec la Trinité-sur-Mer et le Crouesty en figure de proue. Ainsi en avait décidé le toujours puissant président de cette assemblée, Raymond Marcellin (UDF).

SIX CENTS EMPLOIS

« Le développement du secteur nautique a créé six cents emplois dans le département », rapporte Hubert Guillotin, directeur de la Société anonyme de gestion du Morbihan (Sagemor), une émanation du conseil général. La fréquentation progresse chaque année, mais les premiers temps furent difficiles. Il a fallu s'adapter à la demande des clients, créer un « passeport » donnant accès à l'ensemble des sites, abandonner la concession de trente-cinq ans, qui se pratique sur la Côte d'Azur et que Saint-Quay-Portrieux a tenté d'appliquer. *« Compte tenu de l'importance des investissements, je ne suis pas sûr que des opérations privées aient beaucoup de chances »*, estime M. Guillotin, fier d'annoncer que *« la Sagemor est en train de rembourser le conseil général »*.

« Un quatrième port vers le Crouesty serait bienvenu », se plaît à évoquer le directeur de la Sagemor, sans conviction. Les temps ont changé ; difficultés techniques et fibre écologiste freinent les ambitions. Malgré le succès, il est plus question d'extension que de création. Par exemple, le Crouesty, qui annonce 13 000 inscrits sur ses listes d'attente, devrait offrir d'ici trois ans 350 places supplémentaires. L'enquête publique est en cours. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il serait aisé aujourd'hui de bâtir un nouveau port au profil de banale marina.

M. V.

DÉPÊCHES

■ **LYON : dans l'affaire du Trans-Est-Ouest (Téo), le commissaire du gouvernement du tribunal administratif de Lyon a réclamé, mercredi 10 septembre, la *« censure »* pour *« irrégularités »* de la délibération de la Communauté urbaine, à l'époque de Michel Noir, sur un avenant au contrat de concession du Téo. Celui-ci prévoyait le rétrécissement d'un boulevard, afin de contraindre les usagers à emprunter le nouvel ouvrage à péage. Le commissaire du gouvernement estime notamment qu'*« il y avait atteinte à la liberté d'aller et venir »*.**

■ **LA HAGUE : la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a demandé, mercredi 10 septembre, au président de la Cogema son analyse, *« dans les meilleurs délais »*, sur l'origine du tartre qui s'est échappé de la conduite de rejet de l'usine de la Hague, au cours de son détartrage (*Le Monde* du 11 septembre).**

La cotisation des collectivités locales à la CNRACL n'augmentera pas en 1998

LIONEL JOSPIN a annoncé, mercredi 10 septembre, lors des journées parlementaires du PS, que le taux de la cotisation employeur à la Caisse nationale de retraite des collectivités locales (CNRACL) n'augmentera pas en 1998. Le gouvernement fait ainsi un geste en direction des élus locaux : en contrepartie du soutien des élus au plan emploi-jeunes, l'Association des maires de France (AMF) exige que le gouvernement s'engage à ne pas augmenter les charges financières des collectivités pendant cinq ans (*Le Monde* du 4 septembre). La CNRACL pèse lourd dans les budgets locaux. L'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF) vient de calculer qu'un point d'augmentation de la cotisation employeur coûterait *« près de 180 millions de francs aux contribuables des grandes villes »*, soit *« l'équivalent de 7 600 emplois-jeunes »*.

Depuis quelques années, la CNRACL est un objet régulier de polémique entre l'Etat et les élus locaux. Longtemps favorisée par la structure démographique de la fonction publique territoriale, cette caisse a été largement mise à contribution, par le biais de la compensation, puis de la *« surcompensation »* pour aider à combler les déficits d'autres régimes d'assurance-vieillesse. Dans les derniers jours de 1994, un décret surprise du gouvernement Balladur, qui augmentait de 3,8 % la cotisation employeur, avait semé un vent de révolte et durablement détérioré les relations entre les élus locaux et l'Etat. En 1997, la situation de la trésorerie de la CNRACL aurait justifié une nouvelle augmentation. Pour pacifier les rapports avec les élus, le gouvernement Juppé l'avait évité en puisant dans les réserves d'un *« sous-compte »* excédentaire de la Caisse. Mais une telle opération ne peut pas être renouvelée. En soulignant que la CNRACL *« connaît un déséquilibre financier réel et des difficultés de trésorerie importantes »*, le premier ministre a précisé : *« Nous devons travailler, ensemble, à sa consolidation. »*

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 10 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – *Sont élevés au rang* et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de *division* **Pierre Mazars de Mazarin** et **François Maillols** (nommé commandant la circonscription *militaire de défense de Limoges*).

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Jean Blanchet, Marc Allamand** et **Jean Nouaux** ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade **Jean-Pierre Martin** ; général de brigade, les colonels **Jean-Paul Perruche, Roger Duburg** et **Alain Baudoux** ; *commissaire général* de brigade, le commissaire colonel **Jean-Claude Desrousseaux** (*nommé directeur du commissariat* de l'armée de terre en circonscription militaire de défense de Lyon).

Sont nommés : directeur adjoint « plans-logistique » à la direction du renseignement militaire, le *général* de brigade **Jean Iacconi** ; directeur de la section technique de l'armée de terre, le *général de brigade* **François Rondeau** ; directeur adjoint à la direction centrale des télécommunications et de l'informatique, le général de brigade **Alain Replinger**.

● **Marine.** – Sont promus : *vice-amiral*, les *contre-amiraux* **Alain Witrand** et **Alain Béreau** ; contre-amiral, les capitaines de *vaisseau* **Bernard Fabiani, François Teule, Gilles Urvoy de Portzampare, Bernard Oliveau, Denis Pigeaud** et **Jean-Luc Masuy**.

Est mis à la disposition du chef d'état-major des armées, le vice-amiral **Jean Viriot**.

Sont nommés : sous-chef d'état-major « aéronautique navale » à l'état-major de la marine, le contre-amiral **Paul Habert** ; chargés de mission auprès du chef d'état-major de la marine, les contre-amiraux **Christian Martin** et **Jean Quéré**.

● **Air.** – Sont promus : général *de division aérienne, le général* de brigade aérienne **Jean Nicolas** ; général de brigade aérienne, les colonels **Patrick Namer, Marc Amberg, Jean-Paul Alaux, Georges Donadey** et **Pierre Bost** (nommé adjoint au général commandant les *systèmes* de surveillance, d'information et de communications).

Sont nommés : directeur adjoint « opérations » à la direction du renseignement militaire, le général de brigade aérienne **Bernard Guével** ; commandant en second les systèmes de surveillance, d'information et de *communications, le général* de brigade aérienne **Serge Piécoup**.

● **Gendarmerie.** – Sont pro*mus : général de brigade*, les colonels **Toussaint Marchetti** (nommé inspecteur des réserves et de *la mobilisation de la gendarmerie*) et **Jacky Chapel** (nommé adjoint au général commandant la région de gendarmerie Méditerranée et la circonscription de gendarmerie de Lyon).

● **Service de santé.** – Sont pro*mus* : médecin général inspecteur, le médecin général **François Delorme** ; médecin général, les médecins chefs **Bernard Grosclaude** et **Yves Cudunnec** (nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce).

Sont nommés : directeur adjoint du service de santé des armées, le médecin général inspecteur **Daniel Gautier** ; directeur du Centre de recherches du service de santé, le médecin général **Michel Curé**.

● **Armement.** – Sont promus : *ingénieur général de première* classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Bernard Besson, François Guerrier** et **Denis Plane** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Philippe Martelli, Pierre Soulé, Denys Caraux** et **Jackie Beheydt**.

ENVIRONNEMENT

Marie-Odile Guth a été nommée, mercredi 10 septembre, en conseil des ministres, directrice de la nature et des paysages, sur proposition de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Elle remplace Marc Sanson.

[Née le 27 mai 1951 à Strasbourg, Marie-Odile Guth, docteur en géographie de l'aménagement, est tout d'abord, en 1978, chargée d'études d'aménagement rural à la di*rection départementale de l'agriculture du* Loir-et-Cher, avant de passer à la direction régionale de l'architecture et de l'environne*ment d'Alsace comme inspectrice des sites*, puis comme déléguée régionale. Après avoir été chargée de mission pour la création du Parc naturel régional des ballons des Vosges, de 1985 à 1988, elle prend la direction du parc en 1988. Elle est ensuite appelée comme chef de cabinet de Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement du gouvernement Rocard. En 1990, elle sera nommée directrice du Parc national de la Vanoise, *puis directrice du Parc national du* Mercantour.]

ORSTOM

Philippe Lazar a été *nommé* président du conseil d'administration de l'Institut français de recherche scientifique pour le déve*loppement* en coopération (Orstom), mercredi 10 septembre, en conseil des ministres. Il succède à *ce poste à Hubert Fournier*, nommé préfet du Var en juillet.

[Né le 21 avril 1936 à Paris, Philippe Lazar a effectué l'essentiel de sa carrière à *l'Institut* national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Chargé de recherche, puis directeur de recherche, ce polytechnicien crée, en 1977, une unité d'étude sur l'environnement et la santé et se spécialise dans l'épidémiologie de la reproduction humaine. *Président de la commis*sion scientifique sur la santé publique de 1975 à 1979, il accède à la vice-présidence (1979), puis, en 1981, à la présidence du conseil scientifique *de l'Inserm*. L'année suivante, il est nommé directeur général de cet établissement, poste qu'il conservera jusqu'à son remplacement par le *professeur* Claude Griscelli, *nommé* par le gouvernement Juppé en juillet 1996. En 1982, à la demande de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche *et de la technologie*, Philippe Lazar avait grandement contribué à la tenue des Etats généraux de la science. Sous sa direction, l'Inserm a procédé à d'importantes modifications de fonctionnement : limitation de la durée du mandat des directeurs, transfert des résultats des recherches vers la société, par*tenariat avec l'enseignement* supérieur. De 1987 à 1996, Philippe Lazar a présidé le comité de gestion de la recherche biomédicale de la Communauté européenne et, de 1994 à 1996, l'European Medical Research Councils (EMRC), institution associative qui *regroupe l'ensemble des conseils* européens de recherche médicale.]

CULTURE

Dominique Meyer a été désigné, mercredi 10 septembre, pour un mandat de cinq ans, comme successeur d'Alain Durel à la direction générale du Théâtre des Champs-Elysées (TCE). Il quittera la direction de *l'Opéra de Lausanne* et prendra ses nouvelles fonctions à la fin de la saison 1998-1999. Alain Durel a été nommé à la *direction* de l'Opéra de Lyon.

[Né le 8 août 1955 à Thann (Haut-Rhin), Dominique Meyer est titulaire d'un DEA en sciences économiques. *Il a commencé* sa carrière dans divers cabinets ministériels, dont celui de Jack Lang à la culture (1984-1986), avant d'être nommé conseiller du président de l'Etablissement public de l'Opéra-Bastille et du président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris (1986-1988). De janvier 1989 à octobre 1990, il a été directeur général des Opéras de Paris, avant de devenir, de janvier à mai 1991, directeur du cabinet de Catherine Tasca, *ministre chargé* de la communication. De mai 1991 à avril 1993, il a été conseiller technique aux cabinets d'Edith Cresson, puis de Pierre Bérégovoy. Nommé directeur de l'Opéra de Lausanne en janvier 1994, il pris ses fonctions en juillet 1995.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– *Jacques Zins*,
son compagnon.

Manon Zins,
sa fille.

Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne BARREYAT,

survenu à Paris, le 5 septembre 1997.

L'incinération a eu lieu au crématorium au Père-Lachaise.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie.
Les personnels,
font part du décès, le 28 août 1997, de

Mme Geneviève DESALOS,
enseignante en physique.

Une messe de requiem sera dite le jeudi 25 septembre, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– L'équipe,
Les volontaires,
Et le conseil d'administration d'Enfants réfugiés du monde,
ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise DESCOTILS,
administratrice
et fidèle compagne de route,

survenu le 22 juillet 1997.

– Michel Langrognet,
son fils,
Valérie, Thierry et Fabrice,
ses petits-enfants,
Françoise Langrognet,
Agnès Mathieu,

ont la douleur de faire part du décès de

Raymonde LANGROGNET-WATTEEUW,

morte à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nogent-sur-Marne, le samedi, 13 septembre 1997, à 11 heures.

« Ayez une pensée pour celle qui pensa tant aux autres. »

– Mme J. Dupuis, née Roques,
son épouse,
Salah A.-Dupuis
et le docteur Michèle A.-Dupuis,
Adeline et Eric,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Jacques-Frédéric Dupuis,
Esther et leurs fils,
Olivier et Catherine Dupuis
et leurs enfants,
Marthe Roques,
sa belle-sœur,
Paul et Ulla Roques,
Nathalie, Nicolas, Adrien, Jean-Paul, Sébastien,
leurs conjoints et leurs enfants,
Sa famille,
Ses confrères,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DUPUIS,
professeur émérite
de l'université de Paris,
membre de l'Académie
des sciences d'outre-mer,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 7 septembre 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Un service religieux aura lieu le 15 septembre, à Paris, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e.

L'incinération au Père-Lachaise aura lieu dans l'intimité.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Paul LECHEVALIER,

survenu à Quimper, le 8 septembre 1997, *dans sa quatre-vingt-deuxième année.*

2, place Charles-de-Gaulle,
29190 Pleyben.
50, rue Corvisart,
75013 Paris.

– Jean,
son fils,
Nanée,
sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Ses amis et compagnons de route,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne PONCET,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 39-45,

survenu le 25 août 1997.

Ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale le 29 août, à Montalba-le-Château (Pyrénées-Orientales).

Puisse son amour de la vie et de la *liberté* demeurer dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connue.

11, rue Cujas,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Bernard QUILLON,

survenu le 4 septembre 1997, au Thoronet (Var).

De la part de
Danielle-Mohamed Quillon,
sa sœur.

6, avenue du Bois-de-Cythère,
06000 Nice.

– Le docteur Louis Velluet, secrétaire général,
Et les membres de l'Atelier français de médecine générale,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Anne-Marie REYNOLDS (Anne VELLUET),
généraliste psychanalyste,

survenu, le 5 septembre 1997, à l'Institut hospitalier Jacques-Cartier, à Massy (Essonne).

Enseignante à l'UFR biomédicale Léo*nard-de-Vinci de Bobigny* (Seine-Saint-Denis), elle a, durant les années 70, représenté la France au sein du groupe de recherche des généralistes-enseignants européens (groupe dit « de Leeuwenhorst ») et coanimé le premier enseignement de troisième cycle de médecine gé*nérale, créé en France* (Bobigny, 1972). Elle a, depuis cette date, très largement contribué à l'introduction des sciences humaines dans l'enseignement médical et au renouveau de la médecine de famille.

La cérémonie religieuse et *l'inhumation auront lieu le samedi* 13 septembre, à Saint-Barthélemy (Morbihan).

Un service religieux sera également *célébré à sa mémoire, le mercredi* 17 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Palaiseau (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Les Argonautes*,
L'Aleph,
Le Bateau ivre,
Le Corail de plomb mode d'emploi,
La Machina anamnesica,

regrettent la disparition de

Aldo ROSSI,

« Facesti come quei ché va di notte,
Ché porta il lume retro e se non giova,
Ma dopo se fa le persone dotte. »
Purg. XXII, 67.

Condoléances

– Les membres de l'IPSO, très affectés *par la perte de leur collègue le*

docteur Vitalis SCAPA,

fidèle collaborateur du docteur Pierre Marty, adressent leurs *condoléances* émues à sa famille.

Anniversaires de décès

– En septembre 1942,

Szepsel MINCZELES

fut assassiné à Auschwitz-Birkenau.

Le 16 août 1972,

Ruchla MINCZELES

décédait à Paris.

Ne pas pardonner. Ne pas oublier.

Henri et Roger Minczeles,
leurs fils.

SOFICA,

Il y a deux ans que tu as quitté
ton mari,
tes huit enfants,
tes cinq petits-enfants.
Mais tu vis toujours dans leur cœur ; ils n'oublieront jamais la chaleur de tes yeux bleus et leur lumière divine.

Conférences

– Forum des journalistes, le 18 septembre 1997, à 20 heures.

Le poldermodèle, un mythe ? ou un médicament ? aussi en France ? Avec la participation de six envoyés spéciaux français et néerlandais.

Institut néerlandais,
121, rue de Lille,
75007 Paris.
Rens. : 01-53-59-12-40.

– L'Afrique, vers un nouvel optimisme ? le 25 septembre 1997, à 20 heures.

Avec la participation d'Els de Temmerman, journaliste, écrivaine, et Bernard Magnier (animateur).

Institut néerlandais,
121, rue de Lille,
75007 Paris.
Rens. : 01-53-59-12-40.

Communications diverses

– Responsable d'une maison de retraite, savez-vous que vous pouvez encore vous inscrire à

UN DIMANCHE SAVOUREUX,

organisé par le mouvement La Flamboyance, qui se déroulera partout en France

LE 5 OCTOBRE 1997 ?

800 maisons de retraite sont déjà inscrites.

Rens. : Régie GéA.
Tél. : 03-85-20-21-87.
Fax : 03-85-34-17-33.

Soutenances de thèse

– **Stéphanie Rostein** a *soutenu*, le 9 septembre 1997, à l'université Paris-II-Panthéon-Assas, sa thèse de doctorat en droit :

« Le secret d'Etat et la démocratie »

Le jury, sous la présidence de M. le professeur P. Dabéziès, ancien président de la Fondation pour les études de Défense nationale, et composé de MM. les professeurs J.-H. Robert, *président* de l'Institut de criminologie de l'université *Paris-II*, directeur de thèse, B. Beignier, directeur de recherche, et de M. J. Jessel, ministre plénipotentiaire honoraire, lui a décerné la mention Très Honorable.

هكذا من الاصل

Bizutage, les traditions ont une fin



Dénoncées pour leur caractère humiliant et parfois inhumain, les coutumes imposées aux bizuts ont la vie dure dans certaines grandes écoles. Les textes de loi qui seront soumis au Parlement devraient permettre aux chefs d'établissement de réprimer les excès

JAMAIS plus de cinq heures de sommeil par nuit, dix minutes pour le repas de midi. Constamment, dans les oreilles, les cris des deuxièmes années. Des pompes à répétition. Tout le temps, longer le mur, encore les cris des deuxièmes années, toujours les pompes. Aucune possibilité de sortir, interdiction de téléphoner sans l'accord des grands. *« Le plus dur, c'est la fatigue, physique et mentale »*, raconte Jérôme, qui a subi l'an passé à Cluny (Saône-et-Loire) le bizutage, ou plutôt l'*« usinage »*, propre à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (Ensam). *« Ce qui est difficile aussi, c'est l'absence d'intimité : vingt-quatre heures sur vingt-quatre, vous avez l'esprit accaparé par ce que vous subissez »*, explique-t-il. Seul refuge alors, l'infirmerie plutôt que la chambre, car, grâce à l'administration, les deuxièmes années possèdent les clés des logements des nouveaux arrivants.

L'Ecole des arts et métiers de Cluny, qui occupe les murs de l'ancienne abbaye cistercienne, est réputée pour sa dureté, à l'égal de celle de Châlons-sur-Marne, située également dans un ancien monastère. Dans les deux villes, la quasi-totalité des élèves doivent s'inscrire à l'internat, qui ressemble vite à une prison.

Jérôme n'a pas supporté ces deux mois de conditionnement, censés, selon leurs zélateurs, créer un esprit de solidarité entre gad'zarts. *« Un lavage de cerveau »*, pour Jérôme. L'historien Charles Day cite, dans son livre *Les Ecoles d'arts et métiers*, publié chez Belin en 1991, le carnet des traditions, sorte d'ouvrage sacré des gad'zarts. *« Usiner, n'est-ce pas prendre un objet brut, le faire souffrir, enlever les copeaux, le rendre interchangeable avec d'autres ? »* Toujours dans le carnet, cette citation d'un président de la toute-puissante Société des anciens élèves : *« Le but des traditions est de créer une homogénéisation de comportement à l'arrivée et de limiter les écarts de caractères. »*

Jérôme et un ami ont protesté contre ces atteintes à la liberté individuelle, et leurs parents ont multiplié les courriers à la direction. Résultat : des insultes, des menaces et, finalement, la mise hors promotion (HP). Ce qui signifie ne plus avoir accès à la bibliothèque, ni à la photocopieuse, ni à aucune association de l'école : tout est géré par le bureau des élèves, organisateur des brimades. Au bout de six mois, lassé d'avoir à s'expliquer continuellement devant ses camarades, Jérôme a préféré quitter Cluny pour un autre centre de l'Ensam. Ceux qui osent refuser de se faire bizuter sont considérés HU, c'est-à-dire hors usinage. Pendant longtemps, leur nom n'apparaissait pas dans l'annuaire des anciens. Aujourd'hui, la situation des HU et des HP, de 3 % à 4 % des diplômés selon la direction, est en train de changer.

En décembre 1995, un rapport du Comité national d'évaluation (CNE) sur l'Ensam en dénonçait les manifestations *« barbares »*, les *« pratiques dégradantes et aliénantes »*. *« Les traditions nuisent au travail des élèves »*, soulignait encore le CNE, qui parlait des HU comme des *« parias dans leur propre école »*. Deux ans après la publication du rapport qui avait suscité quelque émoi dans la population gad'zarts, le directeur général de l'Ensam, Guy Gautherin, annonce d'importants changements dans l'accueil des étudiants. *« Il y a d'autres moyens d'intégrer les nouveaux que ce genre de méthodes »*, explique-t-il.

Gad'zarts passé dans l'enseignement, il a été choqué, à son retour aux Arts, par la mauvaise ambiance qui y régnait. En novembre 1995, il avait déjà ordonné la fermeture pour une semaine des centres de Châlons-sur-Marne et de Cluny pour non-respect des dates de clôture de l'usinage. Son objectif pour la rentrée du 22 septembre est de mettre fin à tout ce qui est vexatoire, obligatoire et pénible, tel que les réveils intempestifs, les pompes à répétition ou les hurlements continus. *« Je vais m'appuyer sur les mesures législatives annoncées par Ségolène Royal* (*Le Monde* du 4 septembre) *pour faire passer ces réformes auprès des anciens »*, prévient-il. Le pari n'est pas gagné d'avance. La Société des anciens élèves, qui regroupe vingt-six mille gad'zarts, se veut encore aujourd'hui le farouche défenseur des *« valeurs »* Arts et Métiers. Et le prestige de la société, qui regroupe chefs d'entreprise et ingénieurs, impressionne bon nombre d'élèves, bizutés une année et bizuteurs l'année suivante.

LES traditions sont pourtant mortelles. En 1995, le prestigieux lycée jésuite de Versailles, Sainte-Geneviève, abandonne officiellement un bizutage déjà dénoncé en 1963 par François Mauriac. *« Le sadisme apparaît à l'œil nu dans ces sortes de plaisirs que se donne à elle-même la jeunesse »*, écrit Mauriac dans son « Bloc-notes » du *Figaro littéraire*, faisant référence à des incidents survenus dans plusieurs établissements catholiques. 1995, c'est aussi l'année de sortie du livre-témoignage d'Aude Wacziarg, ancienne élève de Sainte-Geneviève : *Bizut, de l'humiliation dans les grandes écoles*, avec un avant-propos du Prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes.

Jeune fille souriante, fière d'entrer en « maths sup » dans une des meilleures *« prépas »* de France, Aude passe ses premières semaines à ramper dans des ruisseaux rocailleux, à recevoir sur la tête farine, oeufs, huile de foie de morue, ketchup, à manger de la nourriture pour chien. Plus sournois encore que ces humiliations répétées, l'endoctrinement psychologique. *« Le bizutage, ce n'est rien d'autre qu'un grand bourrage de crâne »*, résume-t-elle maintenant. A l'époque, elle ment à sa mère qui s'inquiète, le premier week-end, de la voir rentrer avec cinq kilos de moins. Pas question d'avouer une faiblesse. Volonté aussi de ne pas s'exclure du groupe. Ce n'est qu'au bout de quelques semaines qu'elle ose s'avouer à elle-même qu'elle a craqué, que ce qu'elle a subi est inhumain. L'année suivante, revenue à Paris pour suivre ses études au lycée Henri-IV, elle fait quelques allers-retours à Versailles pour se rendre compte, de l'extérieur, des cérémonies qu'elle avait subies. Elle alerte alors les médias avant d'écrire son livre. A l'époque, la direction de l'institution catholique dénonce l'ouvrage comme mensonger. La même année, le bizutage est interdit à Sainte-Geneviève.

Comme Sainte-Geneviève, d'autres établissements mettent fin officiellement à ces coutumes. Il y a une trentaine d'années déjà, les brimades avaient été supprimées à Polytechnique. A l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, il fallut attendre le début des années 90. Même les classes préparatoires abandonnent petit à petit ces traditions copiées sur celles des grandes écoles. Jean-Jacques Roméro, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-FEN), note qu'il y a, depuis cinq ans, *« des progrès, insuffisants certes, grâce à une meilleure attention portée par les proviseurs »*.

Beaucoup d'écoles ont choisi d'abandonner ces formes modernes de noviciat, en raison du battage médiatique qu'elles suscitaient et qui ne redorait pas leur blason. Désormais, elles devront aussi faire attention à l'autorité étatique. A l'initiative de la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, la législation anti-bizutage se renforce. Présenté en conseil des ministres, le 3 septembre, le projet de loi sur la lutte contre la délinquance sexuelle pénalise, dans son article 10 du titre II, *« le fait, pour un élève ou un étudiant, d'imposer à un autre élève ou étudiant, en exerçant des contraintes ou des pressions de toute nature, des actes, des attitudes ou des comportements contraires à la dignité de la personne humaine, lors de manifestation ou de réunion en milieu scolaire ou éducatif »*. Les peines encourues sont de six mois d'emprisonnement et de 50 000 francs d'amende.

Le vote de la loi devrait intervenir en octobre. Ségolène Royal entend interdire dès cette rentrée les bizutages humiliants, qu'elle assimile à *« un phénomène sectaire »*. Elle va envoyer cette semaine des instructions aux chefs d'établissement pour faire respecter les règlements intérieurs, souvent très stricts, ainsi que les circulaires et lois déjà existantes qui répriment les violences, les menaces et les dégradations. Si des débordements sont constatés, Ségolène Royal est prête à envoyer dans les écoles des inspecteurs généraux, quitte à attaquer, administrativement et pénalement, les élèves coupables et les établissements suspects de complicité. *« On sera sans faiblesse*, prévient-elle. *Je crois que, tant qu'il n'y aura pas d'élève sanctionné ou condamné, rien ne changera. » « Tout ce qui est contrainte physique ou mentale doit être éradiqué »*, conclut-elle.

La ministre déléguée a présenté ses mesures mardi 9 septembre, lors d'une table ronde avec le Comité national contre le bizutage (CNCB). Ce regroupement n'existe que depuis l'été 1997, à l'iniative d'un professeur de philosophie du Limousin, Alexandre Andujar, qui a réussi le tour de force de rassembler des associations souvent antagonistes. Parmi les dix-sept organisations, on retrouve les frères ennemis du syndicalisme enseignant, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) et le Syndicat des enseignants (SE-FEN), associés pour l'occasion au très droitier Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). Egalement membres du CNCB, l'Association de défense des usagers de l'administration (ADUA) de Jean-Claude Delarue, qui dénonce les abus en tout genre depuis des décennies, la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature, ainsi que les associations de parents d'élèves, FCPE et PEEP. Le comité, par la voix de son coordonnateur, Alexandre Andujar, se félicite de l'action de Ségolène Royal : *« Il est bon de rappeler que, même sous prétexte de traditions, on n'a pas à enfreindre la loi. »*

> « Le but des traditions est de créer une homogénéisation de comportement à l'arrivée et de limiter les écarts de caractères », affirme un président de la Société des anciens gadz'arts

Faut-il encore que la loi soit appliquée. Dans beaucoup d'écoles, les week-ends d'intégration remplacent maintenant les bizutages. *« Attention, danger ! »*, préviennent les associations, qui rappellent que ces séjours se font hors des établissements, et donc hors de tout contrôle administratif. Les abus continueraient, mais seraient dorénavant cachés. La longue liste des circulaires et lois dans ce domaine doit aussi amener à la méfiance. En 1965, le ministre de l'éducation nationale de l'époque, Christian Fouchet, rappelait déjà, dans une lettre adressée au directeur de l'Ensam, que *« les bizutages et brimades sont strictement interdits dans tous les établissements d'enseignement, quelle que soit la forme qu'ils prennent, même s'ils prétendent assurer le respect d'une tradition »*.

Tous les bizutages, toujours pratiqués au nom d'un folklore plus ou moins authentique, n'ont pas l'historicité de l'« usinage » des Arts et Métiers ou des cérémonies avilissantes de Sainte-Geneviève. Ainsi sont apparus dans les facultés de médecine, depuis une dizaine d'années, des comportements jusqu'alors inconnus. Le docteur Christiane Lobryeau-Desnus les a découverts il y a deux ans seulement, quand sa fille, étudiante en première année à la faculté de Créteil, en a été victime.

NI elle ni son mari, également médecin et ancien étudiant de Créteil, n'avaient connu les brimades qu'a subies leur fille. Interdiction d'aller aux toilettes, d'user de la cafétéria ou du parking, port obligatoire d'une charlotte rose autour du cou, visionnage forcé de films pornographiques en lieu et place des cours. Christiane Lobryeau-Desnus, orthophoniste à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, tient à différencier ces comportements de ce qui se passe entre internes. *« Il ne faut pas confondre ça avec les "tonus" des salles de garde, qui ne sont ni obligatoires ni assimilables à des brimades, et qui ne sont pas non plus des parties collectives de jambes en l'air »*, explique-t-elle.

La situation dans les facultés de médecine varie d'une ville à l'autre. A Reims, c'est au tour des deuxièmes années de subir les assauts de leurs aînés, étudiants de troisième ou quatrième année. *« Ce sont mes meilleurs souvenirs d'étudiant »*, raconte aujourd'hui Hervé, vingt-cinq ans, ancien bizuté et ancien bizuteur. *« C'était la fête pendant quinze jours. »* La fête ? Passer la nuit attaché à un échafaudage, se faire plâtrer sur une chaise, sans oublier les strip-teases plus ou moins forcés. *« Ceux qui ne voulaient pas rester pouvaient sortir, on n'obligeait personne »*, tient à préciser Hervé, qui n'hésitait pas à se promener complètement nu pendant ces périodes. *« Je ne le referais plus »*, avoue-t-il maintenant. Assagi, il pense plus à réussir le concours de l'internat qu'à s'en prendre aux bizuts.

Vincent Hubé
Dessin : Nicolas Vial

L'école doit-elle fabriquer des internautes ou instituer des citoyens ?

par Robert Redeker

CETTE rentrée scolaire se déroule sous le *signe optimiste de la* foi officielle dans les nouvelles technologies. Il importe *pourtant de se méfier de cet en*thousiasme philotechnique que les discours autorisés – en premier lieu ceux tenus par le ministre de l'éducation nationale lui-même – sur l'école transportent : informatique, Internet et autres idoles contemporaines devraient désormais peupler les établissements scolaires. Ne peut-on deviner derrière ces effets de propagande, et malgré la persistance à tout le moins rhétorique du thème républicain, une transformation dans la manière dont les pouvoirs publics appréhendent l'école ?

Internet a-t-il un intérêt à l'école ? Nul n'est capable de répondre sérieusement à cette question, parce qu'Internet en milieu scolaire ne revêt aucun intérêt tant qu'on s'en tient fermement à la conception républicaine et humaniste de l'école. A l'école, il vaut mieux étudier Shakespeare et Descartes que d'apprendre à se servir – ce dont on aura toujours le temps – des outils informatiques, que de s'exercer à naviguer sur le Web. Pauvreté d'Internet, lorsqu'il est comparé à la haute culture *livresque : sur le Web*, on ne communique pas, on échange, essentiellement des informations et des banalités, on ne se place pas à des carrefours, on circule, on suit des autoroutes et on emprunte *des échangeurs*.

L'illusion d'Internet : très performant dans des domaines pro*fessionnels hyperspécialisés*, cet outil devient aussi indigent que la télévision dès que, touchant le *grand public, il se transforme en* objet de consommation. Si la télévision est le chewing-gum de *l'œil, Internet est celui de l'esprit*. Tout se passe comme si, à l'image des supermarchés, des halls d'aé*roport, des fast-foods, des voies* rapides, rocades et autres périphériques, Internet était un de ces non-lieux *mis* naguère en évidence par Marc Augé, un de ces endroits de transit maximum et de lien social minimum.

A l'école, l'élève doit réserver son temps (école vient de *scholè*, qui signifie loisir) pour entrer en contact avec ce monde de l'esprit, dont il ne sera généralement plus jamais question dans sa vie d'adulte, pas plus au bureau qu'à l'usine, sur le lieu de travail qu'autour du stade ou devant l'écran de télévision : la pensée, la poésie, le roman, le théâtre, bref la gratuité de l'exercice de l'intelligence.

Que l'on accorde à l'enfant et à l'adolescent le droit d'ignorer l'usage de ce qui asservira sa vie ! Son existence entière sera envahie par Internet. Qu'on l'en préserve au moins le temps d'étudier les humanités !

Par définition, le temps scolaire s'identifie au temps du loisir : il ne convient pas de *le* saturer avec ce qui accompagnera tout le reste des jours de la personne. Il est *préférable de l'occuper avec ce* qui ne sert à rien, qui est cependant la nourriture la plus propre à *façonner un homme. Ne faisons* pas de l'enfant un agile animal informaticien avant d'en faire un *homme. Il est bien plus important* d'apprendre à pénétrer les tourments de Bérénice, les basses *ruses d'Harpagon, la pensée de* Platon, la poétique de Baudelaire, la querelle autour du jansénisme *que de perdre son temps scolaire* – son temps de loisir, son temps libéré – à se laisser apprivoiser par *l'idéologie de Bill Gates*.

Si Internet n'a aucun intérêt eu égard aux fonctions tradition*nelles de l'école*, il en acquiert en revanche un dès que cette conception humaniste et républicaine est abandonnée. Autrement dit, tout nous pousse à percevoir, dans ce fanatisme de la technologie (l'informatisation de la scolarité serait la solution à la crise de l'école) dont retentissent les discours dominants sur la scolarité, le signe d'un changement *masqué*, aussi réel que tu, dans la philosophie de l'école. Décelons dans la coulisse de ces propos *tonitruants* la tentation de bâtir une école soumise à des intérêts autres que *la gratuité de la démarche intel*lectuelle, bref reconnaissons-y l'anticipation de l'école livrée aux *marchands. Ce n'est plus l'école* de la République, c'est l'école de Microsoft.

> Il est bien plus important d'apprendre à pénétrer les tourments de Bérénice, les basses ruses d'Harpagon, la pensée de Platon, la poétique de Baudelaire, la querelle autour du jansénisme que de perdre son temps scolaire – son temps de loisir, son temps libéré – à se laisser apprivoiser par l'idéologie de Bill Gates

S'agit-il de préparer de futurs consommateurs usagers des technologies de l'information ? *De céder à la pression des indus*triels de l'informatique ? De complaire à une opinion peu éclairée *qui a été persuadée* par les médias qu'on ne peut penser et pratiquer l'école en dehors d'Internet ? Bref, s'agit-il de rendre l'individu disponible pour Internet, de le mettre à disposition de ce système ? Hélas, craignons qu'il faille répondre oui à ces questions.

Au fond, tous les termes de *cette propagande techniste* (le scientisme se réincarne de nos jours en un technisme) suggèrent *que Claude Allègre s'est converti* à l'idée selon laquelle la mission de l'école consisterait à adapter l'en*fant et l'adolescent au monde* techno-informatique qui s'avance vers nous, le but de l'éducation *publique devenant dès lors de* conduire l'élève vers l'état d'adulte adapté. Or, au contraire, *la pensée*, la littérature, *les arts* désadaptent, désapprivoisent, rejettent dans l'écart.

L'école n'est pas un service, ni même un service public, comme continuent à l'être certains transports ou la poste. D'aucuns croient la valoriser en affirmant qu'elle est un service public, alors qu'en réalité ils la trahissent : ils s'imaginent la défendre au moment où ils creusent son tombeau. Au même titre que la justice et l'armée (aurait-on l'idée de dire que l'armée est un service public ?), l'école est une institution politique. Elle n'a pas d'objet plus important que d'engendrer la République, une *génération* par dessus l'autre. Elle est la matrice *dans* laquelle s'engendre la République. Elle a pour mission d'élever l'enfant (l'élève) *à la République*. L'école est au sein de la société l'institution par laquelle le souverain (le peuple) se *régénère en* tant que corps politique.

Rien de plus politique qu'enseigner ! *Aussi le métier de profes*seur est-il plus radicalement politique que celui de député. La *tâche d'enseigner ne consiste pas* à insérer dans la vie économique, ni à préparer à une profession, en*core moins à préparer à devenir* employable pour une éventuelle profession. Non, enseigner est *dans une République* l'acte politique par excellence, par éminence, l'acte par lequel l'origine politique de la société, c'est-à-dire la rupture avec l'Ancien Régime, ne cesse de se réactiver. La République se réalise dans la classe, s'incarne dans la classe.

L'idéal – auquel le reste de la *société n'est pas ajointé – existe* dans ce lieu clos, qui prend certaines apparences de l'utopie. Quelle utopie ? Celle d'une communauté des esprits libérés de toutes les influences de la so*ciété* (ou plutôt : s'attachant à s'en libérer) et associés par la raison, autrement dit l'utopie scolaire. Cette utopie n'est pas, comme il arrive souvent aux utopies, un songe brumeux suspendu dans des nuées métaphysiques ou bien dans une problématique *au-delà* de l'histoire, puisqu'elle s'essaie à prendre corps chaque jour dans nos classes, *puisque nous* la vivons encore chaque heure de cours.

Humanisme de l'école : de chaque enfant faisons un homme. Politique de l'école : engendrer de *génération en génération* la République. *« Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation »*, a écrit Michelet.

On est, avec cette jactance ministérielle sur l'informatique, In*ternet* et les nouvelles technologies, bien loin de l'école républicaine, dont on s'écarte *d'autant* plus qu'on l'invoque rituellement afin, forme laïcisée d'exorcisme, d'en conjurer les exigences véritables. Ces discours qui allient la superstition technologique avec quelques vagues proclamations républicaines trahissent malgré eux le parti qu'on a pris de substituer la mercantile utopie Microsoft à la politique utopie scolaire, l'utilitarisme des formations à l'humanisme de l'enseignement, la fabrication d'internautes (leur multiclonage dans les murs de l'école) à l'institution républicaine de citoyens.

Robert Redeker *est professeur de philosophie, membre du comité de rédaction des « Temps modernes ».*

Le bon cap pour Air France *par Charles Fiterman*

LE débat qui s'est développé autour d'Air France a conduit nombre d'intervenants à ne considérer qu'une alterna*tive : ou bien le maintien de* l'entreprise publique, ce caractère étant confondu avec la détention *complète par* l'Etat, *ou bien la pri*vatisation. Cette alternative est réductrice. Elle n'offre pas d'issue satisfaisante.

Il est légitime que les représentants des personnels d'Air France, et plus généralement tous ceux qui sont soucieux de l'intérêt du pays, s'opposent à une privatisation-braderie, dépossédant la puissance publique de tout moyen d'action dans un domaine vital au bénéfice du plus offrant, et favorisant la dégradation de la situation des salariés, avec les conséquences prévisibles sur la sécurité des vols et la qualité du service.

Pour autant, ce refus ne devrait pas conduire certains à trouver toutes les vertus à une tutelle étatique dont ils dénonçaient, il y a peu, les effets négatifs. Car c'est tout de même dans ce cadre que la compagnie s'est trouvée hier dans une situation de quasi-faillite. Cela ne fait pas oublier les mérites de cette grande entreprise nationale, créée en 1933 par regroupement de petites compagnies privées. Il s'agissait alors de doter la France, qui disposait d'un vaste empire colonial, d'un outil efficace de liaison et de se positionner dans un domaine à l'avenir prometteur.

> La désétatisation est indispensable. Elle n'est pas pour autant synonyme d'abandon par l'Etat de son rôle

Le pari audacieux a été largement gagné. Air France est devenue une compagnie aérienne de premier rang, à l'échelle mondiale. Mais à l'évidence, ce monde a bien changé.

La disposition et l'équilibre des forces ne sont certes plus les mêmes. L'espace est ouvert, et, sans nier les problèmes que cela pose, ce choix n'est-il pas meilleur que l'affrontement de puissances organisant chacune à l'abri des frontières leurs zones d'influence ?

Dans un tel contexte, qui exige mobilité, alliances, continuité stratégique, efficacité, qualité, comment une grande compagnie aérienne pourrait-elle, sans dommages inévitables, demeurer soumise aux aléas des changements de gouvernement, des soucis financiers ou autres de l'Etat et de ses dirigeants ?

Que les personnels d'Air France soient attachés à un statut et à des garanties sociales de haut niveau est compréhensible. Mais il ne leur a pas échappé que, dans certains cas, la situation des salariés d'Air Inter, pourtant société de droit privé, était supérieure à la leur. Et, surtout, leur avenir n'est pas séparable de l'intérêt du pays, et donc de la sauvegarde et du développement de leur entreprise. Que cela plaise ou non, et sans se cacher derrière des phrases creuses, il faut admettre que le cadre actuel ne le permet pas. Il faut évoluer. Dans quelles directions ? J'en distingue trois complémentaires.

En premier lieu la désétatisation est indispensable. Elle n'est pas pour autant synonyme d'abandon par l'Etat de son rôle. Mais celui-ci doit être redéfini, la dimension de service public reprécisée, les moyens correspondants mis en place. Portons le débat là-dessus plutôt que sur le fameux seuil de 51 % des parts à l'Etat, dont l'expérience a montré qu'il pouvait être illusoire.

En deuxième lieu, la participation des salariés au capital peut être portée très largement au-delà de ce qui s'est fait jusqu'ici. Elle cesserait ainsi d'être purement formelle, et pourrait fournir la base d'un nouveau contrat social propre à ce type d'entreprise. N'y a-t-il pas là une voie qui permette de tirer enfin les leçons de l'échec des expériences d'étatisation lourde de l'économie, de gestion administrative de celle-ci, sans tomber dans les excès et les ravages du libéralisme à tout va ?

Enfin, l'ouverture peut et doit se faire en direction d'entreprises ou de personnes privées dont la participation présente un intérêt pour Air France en termes de stratégie commerciale et industrielle. Le poids de la France, l'intérêt de nouer avec une compagnie comme Air France des relations d'association, la volonté d'asseoir la construction européenne sur des bases nouvelles, peuvent permettre d'ouvrir des voies originales de développement, plus conformes au modèle social de pays comme le nôtre, sans copier strictement ce qui s'est fait ici ou là.

C'est en ce sens qu'apparaissent s'orienter au fond les récentes décisions du gouvernement. Même si on peut estimer que la démarche gagnerait à être affirmée de façon plus forte, plus claire et cohérente. Les dirigeants communistes ne peuvent manquer de s'interroger sur les risques d'une culture du flou qui n'emporte l'adhésion de personne. Il n'en reste pas moins qu'une voie est ouverte, qui permet d'aller de l'avant. Il est plus que temps.

Charles Fiterman *est ancien ministre des transports.*

Six ans de bannissement, ça suffit ! *par Abraham Serfaty*

VOILÀ six ans, le 13 septembre au matin, j'étais « extrait » de ma prison à *Kenitra* pour être embarqué contre mon gré dans un avion pour la France, où j'étais déposé dans l'après-midi. Les autorités françaises m'ont aussitôt reconnu le statut de réfugié politique marocain, grâce auquel je peux vivre depuis ici. Vivre ? Qu'est-ce que la vie en exil, même dans un pays libre, même après dix-sept ans de prison, dont quatorze mois au secret aux mains des tortionnaires, suivis de trois années d'isolement ?

De plus, alors que le 8 juillet 1994, l'espoir était né d'un retour possible au Maroc, alors que tous mes compagnons en exil ont pu rentrer lorsqu'ils le souhaitaient – *sauf un, Haj Mohamed* Salem Ameziane, dirigeant de l'insurrection rifaine de 1958-1959, retourné chez lui trop tard, dans un cercueil –, voici que ce droit au retour m'est toujours dénié.

Ma situation actuelle est révélatrice de l'état de décomposition politique et juridique dans lequel se trouve aujourd'hui un Maroc *qui affirme pourtant vouloir sortir* de trente-cinq années d'absolutisme.

> S'il y a crime, passé ou présent, que l'on me juge ! Je suis prêt à me présenter à tout moment devant la justice marocaine et à retourner au besoin en prison

Plus personne, pas même son auteur direct, ne prétend soutenir la fiction selon laquelle je serais brésilien qu'avait invoquée alors le ministre de l'intérieur. Celui-ci n'a d'ailleurs jamais répondu au recours déposé contre lui dans les *délais légaux par mon avocat au*près de la Cour suprême, ce qui, dans un Etat de droit, aurait depuis *longtemps* entraîné l'annulation de cet acte illégal qu'il faut bien appeler par son nom : bannissement.

Certaines autorités invoquent mes positions sur le Sahara occidental. Outre le fait que ces positions n'ont fait qu'anticiper la solution acceptée par le Maroc depuis des années, solution qui commence à prendre une forme concrète à travers la médiation de James Baker, outre le fait que tous mes camarades qui avaient pris la *même* position *ont été* libérés *ou* autorisés à rentrer au pays, j'ajoute que je n'ai jamais été jugé *sur ces positions. S'il* y a crime, passé ou présent, que l'on me juge ! Je suis prêt à me présenter à tout moment devant la justice marocaine et à retourner au besoin en prison.

Mais pourquoi cet ostracisme sur ma personne ? Certaines « hautes » personnalités marocaines, qui se donnent une allure de modernité, déclarent en aparté ne pouvoir intervenir en ma faveur auprès du roi car si jamais, de retour, je récidivais *« on ne pourrait plus* [me] *mettre en prison »* (sic !).

D'autres conseillent d'attendre que se termine le processus politique actuel au Maroc avec les élections législatives, alors que trente-cinq années de pouvoir absolu ont tellement décomposé les forces politiques marocaines que plus personne ne sait comment affronter de nouvelles échéances électorales *qui aient* un *semblant* de vérité.

Etc. Mais tout cela recouvre une *imbécillité consternante. Serais-je* un diable doté de pouvoirs magiques ? Mes tortionnaires le pensaient, qui avaient peur de moi ! Mais ces gens censés diriger un pays qui se voudrait moderne !

Chacun sait que j'aspire – savez-vous ce que c'est « aspirer » ? c'est, certains jours, ne pouvoir plus respirer tant l'attente est prenante – à finir mes jours chez moi, dans mon pays, à honorer la tombe de mes parents morts dans la douleur, celle de ma sœur victime des tortionnaires, celle de mes sœurs et mes frères de combat morts sous la torture.

Chacun sait que je n'ai aucune intention de participer à cette « politique » présente, et que je souhaite modestement aider en toute légalité les jeunes de mon pays à reconstruire l'espérance de liberté, de démocratie, de modernité, d'épanouissement des êtres humains et de rénovation de leur terre, sans laquelle nous pourrions, nous aussi, *sombrer dans* le drame que vit l'Algérie voisine si chère à nos cœurs.

Abraham Serfaty, *opposant marocain, vit en France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

SINCÉRITÉ

Ne parlons pas des Londoniens ; pour eux c'était peut-être différent. Mais de tous ces Parisiens partis bouquet en main au-devant des micros tendus et des caméras aguichantes, se découvrant soudain illuminés par l'amour et les enseignements de Lady Diana, lequel a ensuite envoyé un franc aux petits amputés des mines antipersonnel, aux chercheurs du sida ou aux miséreux de Mère Teresa ? Dites-nous combien il y a eu de chèques en plus cette semaine, nous vous calculerons la sincérité. Et l'élégance.

Pierre Rouanet
Paris

DIANA SOUS LE REGARD DE PLATON

Au livre IV de *La République*, Platon rapporte l'histoire de Léontios qui, passant un jour le long du mur du Pirée, *aperçoit des cadavres éten*dus près du bourreau. A la fois désireux de voir et répugnant à ce désir, il se livre une lutte intérieure ; *« mais à la fin, maîtrisé par le désir, il ouvrit de grands yeux et, courant vers les cadavres : "Voilà pour vous, mauvais génies, dit-il, emplissez-vous de ce beau spectacle !" »* Platon tire de cet exemple de voyeurisme une leçon positive : ce qui est intéressant chez Léontios, ce n'est pas qu'il finisse par succomber à son désir, c'est *qu'il* soit capable d'une colère contre lui-même qui témoigne de la résistance de la raison contre le déferlement des instincts les plus bas.

Dans « l'affaire Diana », la polémique s'est contentée d'une alternative : faut-il condamner les paparazzi pour leur voyeurisme ou faut-il leur reconnaître le mérite de nous informer *in concreto ?* Une variante de cette alternative a consisté à déterminer la cause de cette pratique journalistique : vient-elle de l'appât du gain de la part de journalistes sans foi ni loi (ni roi...) ou d'un public *toujours* avide de poussières d'étoiles ? Pourtant, le mouvement de colère des médias (propres ?) *et du public*, bientôt relayé par le bras d'une justice vengeresse, n'est pas sans rappeler l'histoire de *Léontios* : car une telle colère indique que le public a pris conscience à la fois de ses bas instincts *et de* la nécessité de les surmonter. Certaines mauvaises langues n'y verront qu'une manifestation de plus de la mauvaise conscience moderne. Mais la mauvaise conscience n'est-elle pas lumineuse en ce qu'elle est conscience de ce qui est mauvais pour la conscience ?

Emmanuel Jaffelin
Paris

هكذا من الأصل

Un ministre-mammouth dans le magasin de l'éducation

APRÈS LA PAIX, le fracas ; après le déminage, l'attaque frontale ; après l'apologie du consensus, le passage en force. Le contraste entre la méthode choisie par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale de mars 1993 à juin 1997, et celle qu'applique depuis trois mois son successeur, ne laisse pas d'étonner. François Bayrou revendiquait de dépenser une partie de son énergie à panser les petits bobos de l'école. Claude Allègre a choisi de rouvrir les plaies et d'y plonger à deux mains son gros couteau, tout en sermonnant le patient. La médecine est bruyante. Elle sera saignante, prédisent certains.

En quelques semaines, M. Allègre a pris des mesures par rafales, procédé à mille et une annonces, ferraillé avec tout un chacun et assuré une omniprésence médiatique. Cette performance quasi sportive mérite d'être notée. Elle a permis au ministre – et au gouvernement – de marquer plusieurs points. Elle annonce aussi de grosses turbulences dans une éducation nationale que M. Bayrou avait placée sous hypnose.

Le premier point vite marqué par le nouveau ministre fut d'effacer toute trace de son prédécesseur. Se gardant de polémiquer sur l'*« héritage »*, il préféra souligner que M. Bayrou n'avait, somme toute, pas fait grand-chose, si ce n'est développer quelques initiatives lancées par Lionel Jospin lors de son passage rue de Grenelle, de 1988 à 1991. Ainsi était brutalement refermé ce qui doit apparaître comme une parenthèse. M. Allègre préfère la posture d'héritier en ligne directe de M. Jospin, dont il était à l'époque le conseiller spécial, le *« vice-ministre »*, disait-on alors.

Claude Allègre ne ferait donc que succéder à Claude Allègre ? Tout semble pourtant prouver le contraire depuis que le « conseiller » a accédé à la pleine lumière, doté d'un épais portefeuille ministériel. Le projet éducatif qu'il dessine dans ses interventions tous azimuts n'est pas la simple continuation de la période 1988-1991. Surtout, M. Allègre a pris en quelques semaines une place particulière dans le dispositif gouvernemental dont il apparaît désormais comme un véritable porte-parole-bis.

Rompre avec la politique précédente, gouverner autrement, respecter les engagements de campagne : voici au moins un ministre qui incarne ce triptyque sur lequel M. Jospin avait construit sa campagne des élections législatives. M. Allègre a été volontairement placé au premier plan de la vitrine gouvernementale. A charge pour lui de distiller le doux parfum du changement, tandis que le gouvernement paraissait encalminé, à tout le moins lent au démarrage, sur les lourds dossiers socio-économiques. A ce ministre est revenue la charge de la brigade légère, sur un thème dont les Français raffolent : le devenir de l'école et des enfants.

CHANGEMENTS À TOUS LES ÉTAGES

Des mesures ? L'allocation de rentrée scolaire portée à 1 600 francs, le réemploi de tous les maîtres-auxiliaires, la réouverture de 800 classes fermées par M. Bayrou. Des annonces d'ores et déjà « garanties » ? La création de 40 000 emplois-jeunes avant la fin de l'année, un budget en hausse de plus de 3 %, l'embauche de chercheurs et d'enseignants du supérieur, la restructuration de l'administration du ministère, un plan antiviolence. Des projets ? Le trop-plein menace tant il est promis du changement et encore du changement à chaque étage de l'édifice scolaire.

En exergue de son action, M. Bayrou avait inscrit deux principes : rappeler toujours les contraintes financières d'un budget promis à diminuer ; conjurer toute menace de conflit pour mieux *« réconcilier »* l'école et la société. M. Allègre campe exactement sur l'autre rive. Il annonce que son budget connaîtra une forte augmentation, tout en précisant par ailleurs que le Meccano financier ne l'intéresse pas. La paix des écoles ? Au nom de l'*« action »*, d'un gouverner autrement *« énergique »*, M. Allègre sort les armes.

L'opinion apprécie à coup sûr, satisfaite de voir le gouvernement afficher son *« volontarisme politique »* et un ministre programmer enfin un film d'action rue de Grenelle. Le scénario a été soigneusement écrit. Il faut frapper tout de suite, d'estoc et de taille. Le dégraissage du mammouth éducation nationale ? Ni une gaffe, ni une fuite lors d'une conversation privée avec la presse, comme voudrait le faire croire M. Allègre. Mais une action symbolique bien pensée, qui fut testée auprès de la haute administration, puis envoyée comme un missile à la tête du tout-puissant syndicat d'enseignants du second degré, le SNES. La messe est dite : *« La cogestion syndicale à l'éducation nationale, c'est fini. »*

L'absentéisme *« abusif »* des enseignants, un coup de sang ? Une déclaration mûrie, faite comme de juste le jour de la rentrée des classes, et testée là encore huit jours auparavant, lors d'une réunion avec les recteurs d'académie et les directeurs. L'*« étonnement »* indigné devant des congés-formation pris par les enseignants *« pendant la classe »* et non pendant leur *« quatre mois de vacances »* ? Une nouvelle sortie, faite cette fois devant les parlementaires socialistes.

Voilà pour le message à l'égard des syndicats. Qu'ils restent dans leur cour, semble penser M. Allègre. Pour garder sa capacité de manœuvre, le ministre estime n'avoir que faire d'une bienveillance mollassonne qui pourrait, aux yeux de l'opinion, l'étouffer. Encore marri d'avoir cédé la revalorisation du salaire des enseignants, en 1989, contre du vent, M. Allègre entend aujourd'hui exiger des contreparties. Haro donc sur l'*« armée rouge »*, le *« gosplan »*. Et vive *« l'élève »*, nouveau credo, unique obsession ministérielle.

GÉRER LE TEMPS

Ce faisant, M. Allègre réussira sans doute à faire bouger le *« mammouth »*. Mais en se présentant comme un « super-délégué » des élèves ou un porte-parole de familles qui seraient en butte à l'archaïsme d'un corps enseignant conservateur, il se prive de solides moyens d'action. Peut-il, sans se condamner à l'impuissance, jeter l'opprobre sur toute une profession ? Pas un ministre de l'éducation n'a pu jouer durablement sa partie en s'aliénant d'emblée une partie de ses fonctionnaires. Les réformes de l'éducation se font d'abord avec eux.

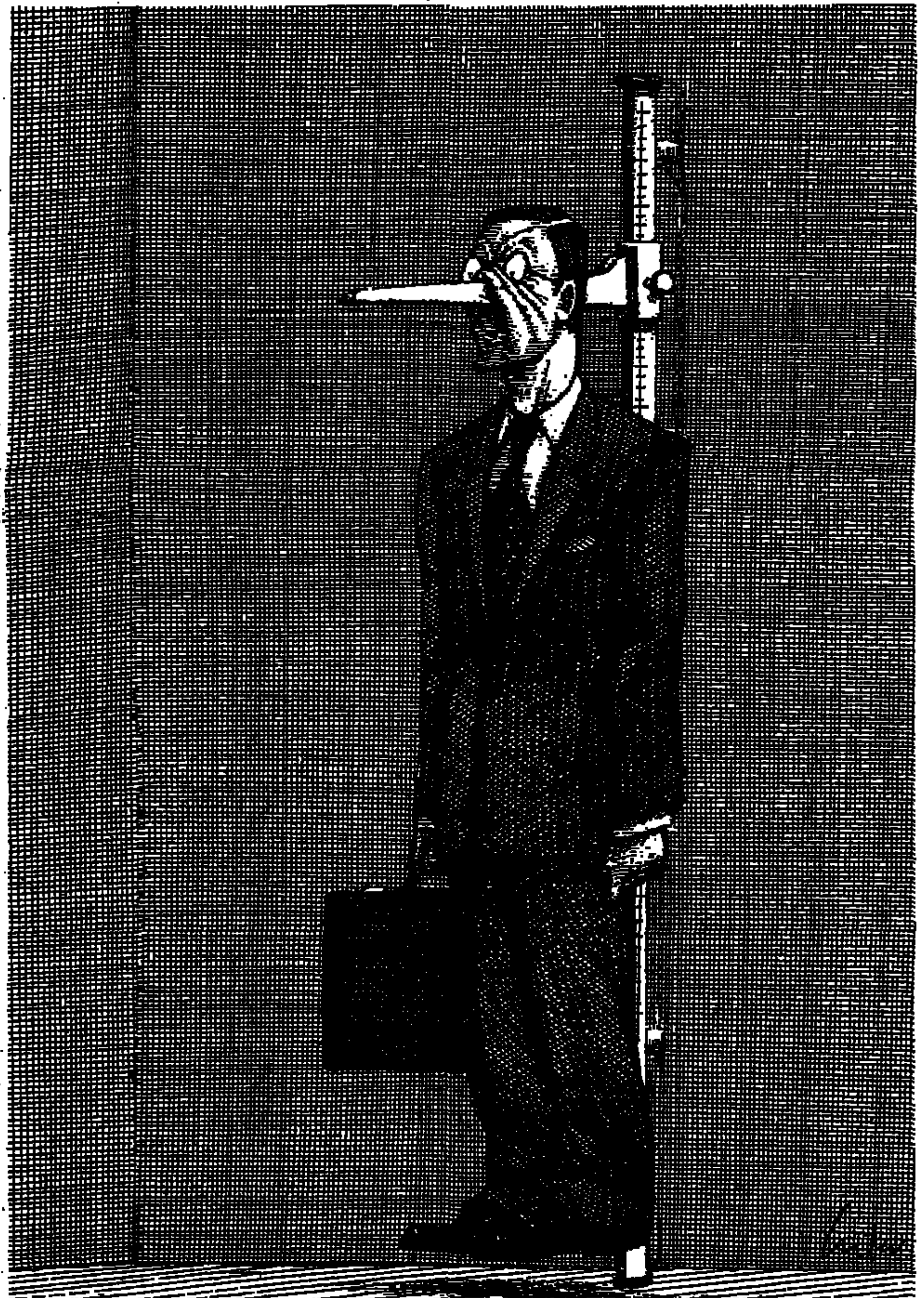
Au terme de cette bruyante entrée en scène, vouée à l'inflation verbale et au surmenage médiatique, M. Allègre sera jugé sur les faits. Syndicats, enseignants, parents d'élèves l'attendent au tournant. Sans oublier les parlementaires de droite qui pourront, d'ici quelques jours, mettre le remuant ministre de l'éducation sur le gril, deux fois par semaine, lors des questions au gouvernement. La première fois, l'exercice n'avait pas tourné à son avantage.

Un jour peut-être, tous les élèves de France auront devant eux un professeur, ni absent ni malade, secondé par un emploi-jeune, efficace et dynamique, employé lui-même par une administration souple, inventive et déconcentrée... Ils se verront dispenser des programmes allégés, surferont sur le web, au cours d'une journée au rythme équilibré par le sport et les arts, tandis que la violence aura disparu des établissements scolaires... Mais ce jour béni n'est pas demain.

M. Allègre aura donc à gérer le temps, avec des partenaires traités en adversaires et une opinion, peut-être ébouriffée par tant de promesses, mais prompte à demander des comptes. Le ministre n'ignore pas non plus que la moindre de ses erreurs rejaillira immanquablement sur le chef du gouvernement.

François Bonnet et Béatrice Gurrey

Croissance *par Leiter*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dire non aux cumuls

LE cumul des mandats électifs est l'une des singularités et l'un des défauts majeurs de la vie politique française. Nulle part ailleurs n'existe cette curieuse culture du notable ou du féodal monopolisant les fonctions de représentation et de décision dans *une commune, un département* ou une région. Non seulement les démocraties d'Europe du Nord ignorent ce type de pratique, mais on se tromperait en y voyant une caractéristique de la culture politique « latine » : ni en Italie, ni en Espagne on n'observe de ces additions de pouvoirs qui, en France, sont allées récemment jusqu'à faire du même homme – Alain Juppé – le chef du gouvernement, le maire d'une des grandes villes du pays et le président du parti majoritaire.

A la différence de Jacques Chirac, qui n'a accepté que tardivement de voir inscrire cette réforme dans le programme de la droite aux élections qu'il avait provoquées, Lionel Jospin est acquis depuis longtemps à l'idée que les habitudes politiques françaises doivent être ici bousculées. La réhabilitation de la responsabilité politique exige d'abord qu'elle soit mesurée à son juste poids par ceux qui y accèdent et exercée pleinement par ceux à qui les citoyens l'ont confiée. Le premier ministre tient les promesses du candidat lorsqu'il annonce le dépôt d'un projet de loi visant à interdire le cumul d'un mandat parlementaire et d'une fonction exécutive.

Il s'entoure néanmoins de précautions qui paraissent excessives. Les élus socialistes ne sont, certes, pas plus enthousiastes que les autres à l'idée de voir réduire leurs prérogatives. Ce n'est pas une raison pour programmer l'examen de la réforme de telle sorte qu'elle ne s'applique pas aux conseils régionaux et généraux qui seront renouvelés au printemps 1998. S'il peut être *considéré comme déloyal* de modifier un mode de scrutin quelques mois avant une élection, rien ne s'oppose, en revanche, à ce que les conditions d'exercice d'un mandat à venir soit changées.

La deuxième critique qu'encourt la démarche de Lionel Jospin est de ne pas aller au bout de sa logique. La réhabilitation de l'action politique et, particulièrement, celle de la fonction parlementaire ne supposent-elles pas au moins pour les députés nationaux et européens (sinon pour les sénateurs) qu'ils ne puissent exercer d'autre mandat que celui-là ? Sans doute sera-ce déjà un progrès considérable que d'interdire qu'un maire ou un président de conseil général ou régional capture un mandat de député, sans l'exercer vraiment, à seule fin de rehausser son statut et d'empêcher que ne s'affirme un concurrent sur son territoire.

Plusieurs ministres, aujourd'hui tenus de renoncer aux fonctions de maire qu'ils exerçaient, donnent malheureusement le mauvais exemple d'un respect purement formel de la règle édictée par Lionel Jospin. La plus simple et la plus « authentique » réforme serait donc de rendre le mandat parlementaire ou la fonction ministérielle exclusifs de tout autre mandat.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde Investisseurs*,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Semaine d'art en Avignon

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans notre histoire, le Palais des papes d'Avignon a été le siège pendant une semaine de manifestations dramatiques, elles-mêmes exceptionnelles. Pour créer simultanément un drame historique anglais, le drame sacré de Tobie et Sara, et une tragédie psychologique française, loin des scènes parisiennes, hors des saisons théâtrales, dans un cadre jamais utilisé encore pour des manifestations dramatiques, il fallait un metteur en scène d'une audace exceptionnelle et de talent : Jean Vilar.

Le public a su apprécier les efforts et les risques courus par les comédiens, jouant de nuit, en plein air, dans une ville nettement plus éprise d'art lyrique que de théâtre. Dans le cadre du Palais des papes, l'acteur n'est plus défendu par le rideau, la rampe, le barrage de lumière, la scène encadrée et protégée par le décor. Il doit remplir seul une immense scène presque nue, s'avancer largement parmi les premiers rangs du public, avec lequel il se trouve de plain-pied. Il faut qu'il possède assez de force, de présence d'esprit, d'énergie verbale pour se servir de la grandeur du cadre au lieu de se laisser écraser par elle, le seul butoir du fond étant une muraille de quelque trente mètres... et plus.

Mais qui ne connaît la douceur de la nuit provençale, la majesté de la pierre de cette forteresse extraordinaire qu'est le Palais des papes, ne peut imaginer le surcroît de beauté que peut recevoir une interprétation digne des œuvres qui ont été présentées pour la première fois au public au cours de cette grande semaine d'art.

J. Chassing
(12 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le dernier 11 septembre du général Pinochet

Suite de la première page

Est-ce par souci de ne pas rater son entrée dans la vie civile que le général, pour la première fois cette année, n'a pas renouvelé son concert de petites phrases destinées à rappeler, rituellement, chaque année en septembre que, tel un critique sourcilleux de la démocratie chilienne, il est là, vigilant, et pas toujours content de ce que l'on fait de son héritage ?

« Le Chili est mûr et à l'abri des ruptures institutionnelles que nous avons connues par le passé », a-t-il même déclaré, il y a peu, au cours d'un des nombreux hommages qui, ces jours-ci, font florès parmi les amis du régime militaire. Même changement de ton lorsqu'il s'est agi d'expliquer le coup d'Etat de 1973, habituellement présenté comme une *« guerre inévitable contre la subversion communiste »* qu'il ne fallait pas regretter. M. Pinochet pense désormais qu'il faut *« souligner les efforts que le haut commandement a faits pour éviter les tristes événements vécus par le pays à cause de l'intransigeance politique et de la mise en place de projets incompatibles avec les valeurs essentielles de notre pays »*.

« Un vrai ton de sénateur », ricane un analyste des forces armées qui voit dans le nouveau style du général Pinochet un effort pour *« ne pas rater* [sa] *sortie »*. C'est bien là-dessus que ses partisans ont décidé de porter l'accent, préférant mettre une sourdine aux bruyantes et habituelles manifestations de soutien et de *« gratitude »* qu'ils organisent chaque 11 septembre. *« Notre souci n'est pas tant sa sortie de l'armée que son entrée dans la vie civile »*, confie un membre de la fondation en annonçant *« une manifestation monstre »* pour le 25 novembre, jour où le général fêtera ses quatre-vingt-deux ans. En 1995, pour célébrer les quatre-vingts ans du patriarche, quelque 40 000 de ses fidèles s'étaient rassemblés du nord au sud du pays grâce à un multiplex vidéo.

MOINS DE BRUIT

La sortie du général Pinochet marquera-t-elle la fin de la longue transition d'un pays qui passera de la *« démocratie imparfaite »* à une simple démocratie ? C'est bien ce qu'espèrent certains leaders de la majorité présidentielle, comme Sergio Bitar. Le président du Parti pour la démocratie (PPD) vient de déposer, pour la énième fois, un projet de loi destiné à supprimer le 11 septembre de la liste des jours fériés. *« Il est indécent de faire une fête nationale d'un jour qui divise les Chiliens et qui est synonyme de douleur pour des milliers d'entre eux »*, précise-t-il, bien conscient que l'initiative risque, une nouvelle fois, de finir aux oubliettes.

Quoi qu'il en soit, ce jour-là reste, pour les partis de gauche et les organisations des droits de l'homme, un jour de manifestation pour *« rendre hommage à Salvador Allende et à toutes les victimes du coup d'Etat »*.

Les organisateurs ont promis de tout faire pour rappeler le rôle qu'y a joué Augusto Pinochet qui, lui, semble aujourd'hui vouloir faire beaucoup moins de bruit qu'il y a vingt-quatre ans, lors de son entrée fracassante sur la scène politique chilienne.

Eduardo Olivares

RECTIFICATIF

AUDIOVISUEL

Une erreur s'est glissée dans l'entretien avec Jack Lang (*Le Monde* du 27 août). A la question concernant l'extension des compétences du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'ancien ministre de la culture répondait : *« Trop souvent, le fait a entraîné le droit* [et non *« la droite »*] *et le CSA, tel qu'il est structuré, a parfois manqué de fermeté dans l'application des lois »*.

FINANCE **Les banques françaises affichent des résultats en forte progression au premier semestre de 1997 par rapport à 1996, dopés par la bonne tenue des activités de marché et des activités internationales et par de substantielles plus-values tirées des *portefeuilles de participations.* ● L'ACTIVITÉ EN FRANCE connaît une croissance plus limitée, toujours pénalisée par une demande de crédits médiocre et de faibles marges. Elle *bénéficie toutefois* d'une baisse des risques et donc des provisions. ● C'EST le groupe Paribas qui affiche le meilleur résultat, avec 4,2 milliards de francs, devançant la Société générale et la BNP. ● DANIEL BOUTON succèdera le 1er novembre, à Marc Viénot à la présidence de la Société générale. ● LA BOURSE a *bien réagi à l'annonce* de ces résultats. La BNP, le CCF et la Société générale étaient en hausse. Seule l'action Paribas reculait de 1 %.**

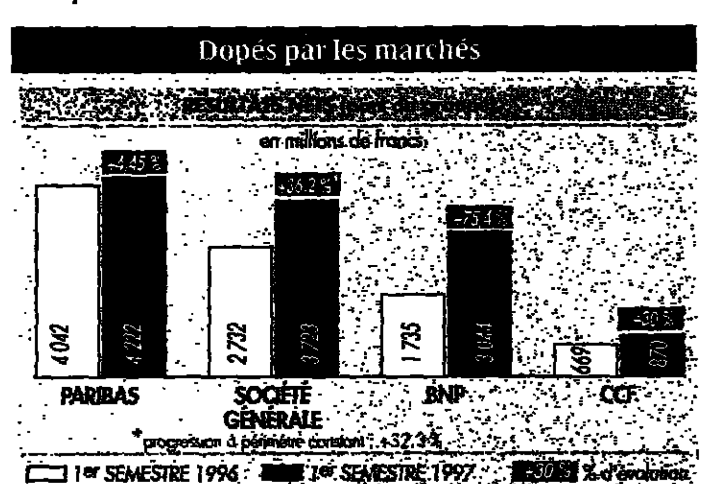
Les banques françaises retrouvent des bénéfices satisfaisants

Soutenues par la bonne tenue des marchés financiers et leurs performances à l'étranger, Paribas, la Société générale, la BNP et le CCF affichent pour le premier semestre de 1997 des résultats en hausse sensible

PLUS de 4,2 milliards de francs de résultat net pour le groupe Paribas au premier semestre, 3,7 milliards de francs pour la Société générale, 3 milliards pour la Banque nationale de Paris (BNP), 870 millions pour le Crédit commercial de France (CCF), les banques françaises relèvent la tête après six mois exceptionnels. A la traîne de leurs consœurs européennes et américaines en terme de rentabilité, elles commencent à les rattraper. Paribas affiche un rendement sur fonds propres de 16 %, la Société générale de 13,2 % et le CCF de 10,6 % pour les six premiers mois de l'année. Même si le deuxième semestre a peu de chances d'égaler le premier en terme de performance, l'année 1997 sera un bon cru.

Les présidents des grandes banques se gardent bien de tomber dans le triomphalisme. Tous savent ce que leurs bons résultats doivent à la conjoncture très favorable des marchés financiers. A la Société générale, les profits tirés des activités de marché augmentent de 74,5 % à 1,5 milliard de francs. Chez Paribas, ces revenus augmentent de 30 %, à 3,3 milliards de francs. S'y ajoutent les plus-values issues de participations cédées sur un marché boursier favorable. Elles dépassent 1 milliard à la Générale (contre 584 millions en 1996) et sont du même ordre chez Paribas, où Paribas Affaires Industrielles a dégagé un résultat net total de 1,8 milliard de francs. Les plus-values et reprises de provisions approchent 1,4 milliard à la BNP.

Sur le plan domestique, la situation s'améliore. Mais le redressement des activités n'a rien à voir avec l'excellente performance observée à l'international. Le résultat brut d'exploitation de la BNP par exemple, progresse de 48,8 % dans le pôle international et marchés et à peine de 5,3 % dans le réseau domestique. La demande de crédit est encore *« médiocrement orientée »*, commente Michel Pébereau, le président de la BNP. La pression sur les marges reste forte, même si la Société générale, souvent accusée d'avoir une politique commerciale agressive affirme que dans son réseau, elles ne diminuent plus. Une fois de plus, même les banques qui ont gagné des parts de marché comme la Société générale et le CCF dénoncent les inadaptations du système financier français. *« Si elles avaient les Caisses d'épargne et un Crédit de La Haye renfloué à coup de dizaines de milliards de francs par l'Etat, les banques néerlandaises n'auraient pas de meilleurs ratios de rentabilité que nous »*, lance Daniel Bouton, le futur président de la Société générale.



L'activité en France bénéficie toutefois d'une bonne évolution des risques. Les PME sont en situation moins difficiles qu'au premier semestre de 1996. Les provisions reculent. L'immobilier a également cessé de peser dans les comptes, à une exception près : la Société générale. Cette dernière, qui a toujours joué les vertueuses et avait réussi à faire croire que la crise l'avait moins touchée que d'autres, a en fait davantage lissé son impact dans le temps. L'immobilier continue donc à peser cette année, avec une provision de 800 millions de francs. La banque va s'alléger de l'ensemble Edouard VII, un ensemble d'immeubles de 54 000 mètres carrés coincé à Paris entre la rue Caumartin, le boulevard des Capucines et la rue Scribe. Il sera cédé pour 2,1 milliards de francs à la Société foncière lyonnaise. *« Nous n'anticipons pas de provisions supplémentaires au deuxième semestre »*, précise la Société générale. Pour mettre définitivement à zéro son compteur immobilier, la banque a aussi revu à la baisse de 2,1 milliards de francs la valeur de ses immeubles d'exploitation – notamment de ses deux tours de la Défense – dans son bilan. Une mesure qui annule la réévaluation à laquelle la banque avait procédé en 1992, avec la bénédiction de la commission bancaire.

Forts d'une meilleure visibilité sur leurs résultats, les présidents de banque ont tous accordé un *satisfecit* à leur stratégie. André Lévy-Lang, chez Paribas, a souligné la récurrence des résultats de Paribas Affaires industrielles qui gère les participations du groupe, l'augmentation significative des recettes de la Banque Paribas et de la Compagnie bancaire, qui a dégagé un résultat net de 588 millions de francs en hausse de 81 % au premier semestre. M. Bouton, de son côté, estime que l'équilibre qui se dessine dans le résultat du premier semestre de la Générale, où les activités de banque d'investissement et du réseau international rattrapent celles de la banque domestique en résultat d'exploitation, est un modèle pour le groupe. Plus internationales, les deux banques ont encore une longueur de retard sur leurs grandes concurrentes américaines et sur certaines banques suisses ou allemandes. Ni l'une ni l'autre ne semblent toutefois envisager une opération majeure de croissance externe aux Etats-Unis : trop cher et risqué dans un marché en haut de cycle, résument leurs dirigeants. C'est donc sur le marché national que les plus grands mouvements sont attendus. La Générale comme la BNP ou le CCF ont toujours le CIC en ligne de mire. Le Crédit commercial de France apparaît de surcroît comme une cible attrayante pour une banque étrangère.

Sophie Fay

Après onze ans de présidence, Marc Viénot quitte la Société générale

LA NOUVELLE était attendue depuis des mois. C'est un communiqué assez sec tombé mercredi 10 septembre à 12 heures 35 sur l'AFP qui a annoncé le remplacement de Marc Viénot, président de la Société générale depuis juillet 1986, par le dauphin qu'il avait lui-même désigné, Daniel Bouton. Jusqu'au dernier moment, M. Viénot s'est amusé à laisser planer le doute sur la date réelle de son départ. Sans illusion sur le comportement de ses congénères, il pensait que, dès qu'une date serait connue, il lui serait plus difficile d'obtenir quoi que ce soit à l'intérieur de la maison.

PORTRAIT

Ce patron iconoclaste a fait de la banque l'établissement le plus rentable de la place

Alors, disait-il avec humour, *« pourquoi, annoncer mon départ six mois à l'avance et me compliquer la vie ? »*. Il a dû aussi prendre un malin plaisir à jouer un peu avec les nerfs de son successeur. Les membres de la direction générale n'ont connu la date qu'à leur retour de vacances. Ceux qui le connaissaient bien supputaient qu'il choisirait une date symbole, comme son anniversaire de mariage. Ce fut son anniversaire tout court. Le 1er novembre, M. Viénot aura soixante-neuf ans.

Pendant onze ans, Marc Viénot a joué les patrons iconoclastes. Son allure dégingandée, sa nonchalance entretenue, cette manière de lâcher piques et flèches sur tout ce qui bouge – confrères, gouvernement, autorités de tutelle – sans avoir l'air d'y toucher, et de manier l'ironie, auront contribué à donner au personnage un rôle à part dans la profession.

C'est Paul Ramadier, alors ministre des affaires économiques et financières du cabinet de Guy Mollet, qui lui met le pied à l'étrier en l'introduisant dans son cabinet, en 1957, à la sortie de l'ENA. Sa carrière n'a rien du parcours météorique de ses coreligionnaires de l'inspection des finances. Il se retrouve en juillet 1958 à la direction du Trésor. Installé dans le saint des saint de la haute administration, il flâne. Quand d'autres s'arrachent des places dans les conseils des grandes entreprises publiques, le voici à l'OCDE ou administrateur des chemins de fer franco-éthiopiens de Djibouti à Addis Abeba.

Considérant qu'il est *« plus agréable d'être un jeune brillant haut fonctionnaire qu'un vieux brillant haut fonctionnaire »*, Marc Viénot escalade les échelons de la Rue de Rivoli. En 1970, quand le ministre de l'économie, Valéry Giscard d'Estaing, le prive de la direction du Trésor, il lui offre un joli lot de consolation : M. Viénot devient conseiller financier à Washington et administrateur du Fonds monétaire international avec le titre de ministre plénipotentiaire.

CHEF DE GUERRE

A Washington, il se bâtit un carnet d'adresses en or où se côtoient les maîtres de l'Amérique et ceux de la finance mondiale. En 1973, Maurice Lauré, sur les bons conseils de VGE, en fait le responsable des activités de la Société générale à l'étranger. Il apparaît vite comme son dauphin mais, le 11 février 1982, Jacques Mayoux est bombardé à la présidence. Marc Viénot, nommé directeur général, n'accède à la fonction suprême qu'en 1986 et découvre *« qu'il est tout de même plus rigolo de devenir le numéro un »*.

La banque est privatisée en 1987. Marc Viénot apprend à ses dépens que la sortie du giron public a un revers. En 1988, il devra faire face au raid lancé par Georges Pébereau, patron de Marceau Investissement, avec le soutien du ministre des finances, Pierre Bérégovoy. Le faux désinvolte se révèle alors un vrai chef de guerre et repousse avec succès l'offensive. Il gagne au passage au sein de sa maison une légitimité qu'il n'aura de cesse de capitaliser.

Mais cette désinvolture, ce dandysme pourrait-on dire, ne l'a pas empêché de faire de la Société générale la banque la plus rentable de la place, évitant la plupart des écueils sur lesquels se sont heurtés ses confrères. Qu'il s'agisse des risques souverains, de la crise de l'immobilier ou des soubresauts du marché du crédit aux entreprises.

C'est dans le domaine de la croissance externe que la Société générale est la moins chanceuse. Candidate au rachat du CIC en 1996, la Société générale est éliminée de la compétition par la Commission de privatisation. Elle s'offre alors le Crédit du Nord pour quelque 5 milliards de francs, et devra démontrer qu'une grande banque spécialisée peut cohabiter sans casse avec un réseau décentralisé. Les prochaines semaines diront si le nouveau président de la Société générale décide d'entrer à nouveau en lice pour le CIC.

Marc Viénot avait décidé de s'effacer avant que les statuts de la banque, qui fixent à soixante-dix ans l'âge de la retraite, ne l'y obligent. Il avait encore une année devant lui, mais, *« cet été, quand j'ai vu l'état de mes rosiers, j'ai pensé qu'il était temps que je m'en occupe un peu plus »*, lance-t-il dans une pirouette. Il ne lâchera pas la « SocGen » des yeux pour autant. Nommé président d'honneur, il demeure administrateur de la banque.

Babette Stern

La banque dacquoise Pelletier ou le dernier des Mohicans

Nous terminons la publication de la série de portraits d'entreprises retraçant l'histoire d'un métier, au cœur de l'économie d'une région.

DAX
de notre envoyé spécial

C'est une banque comme il n'en existe plus, ou presque. Une banque de famille dont le capital n'a pas changé de mains en quatre générations, depuis le fondateur, Jules Pelletier, qui ouvrit son premier comptoir en 1874, jusqu'à son arrière-petit-fils Philippe Blanc, choisi pour diriger l'établissement à la disparition de son père, en 1975. Avec la banque Léon Inchauspé, sise non loin de là, à Bayonne, la banque Pelletier est la dernière du genre, une véritable institution dans la cité thermale de Dax, sur le cours Julia-Augusta, à deux pas de l'Adour, dont le cours navigable fit la fortune initiale du père fondateur.

UN MÉTIER, UNE RÉGION

La maison fut créée sur le port de Dax encombré de gabarres qui remontaient vers Bayonne chargées de bois et d'Armagnac, ou de céréales récoltées dans la Chalosse voisine. Jules Pelletier avait l'entregent et le sérieux requis pour mobiliser les billets de paiement du négoce et assurer le financement des transactions. Lorsque la voie ferrée supplanta le commerce fluvial, la banque Pelletier était suffisamment connue des « locaux » pour gérer les nouveaux flux : des touristes avant l'heure, baptisés ici curistes, venus prendre les eaux et des bains de boue. La banque s'implique dans l'industrie de la gemme, cette résine qui s'écoule par saignées transparentes du massif gascon : *« Qui a pin a pain »*, dit-on dans les Landes. Dans les années 20, les payes de vingt mille à trente mille résiniers transitent par la banque Pelletier, qui encourage sa clientèle à « investir » dans une autre activité naissante : le papier, que l'on renonce désormais à tirer du simple chiffon pour le dérouler du bois. Copiant le modèle scandinave, un groupe de propriétaires forestiers du cru fonde à Mimizan les Papeteries de Gascogne. C'est tout naturellement que la banque draine les actionnaires vers ce nouvel eldorado. Le gérant de la banque Pelletier est nommé PDG des Papeteries de Gascogne (sous le « règne » de Louis Pelletier, fils de Jules, et de son beau-frère André Dupuy). Une situation qui dure encore aujourd'hui avec Philippe Blanc. Il s'agira de la seule véritable participation industrielle de l'établissement (à laquelle s'ajoute la direction d'une firme chimique de produits résineux, DRT).

Depuis la crise de… 1929, la Banque Pelletier est avant tout une banque de dépôts, dont la notoriété de proximité est construite sur l'accueil, l'écoute, la rapidité de décision, et un sens aigu de la discrétion qui sécurise la clientèle. *« Ne parlez pas ! »*, recommande Philippe Blanc à ses collaborateurs amenés à se déplacer hors des murs. Et de déplorer *« la perte de compétence du secteur bancaire français et la détérioration du secret bancaire »* à la faveur des mouvements de nationalisations, puis de privatisations. *« On a déprofessionnalisé la banque en renvoyant chez eux de vrais professionnels. »* Un regret limité : par contraste, la clientèle de la maison Pelletier doit sentir la différence, une qualité de la relation, *« comme dans les châteaux de la Loire, quand vous visitez un lieu géré par des privés »*.

Régulièrement, Philippe Blanc est approché par des banques de gros calibre, françaises ou étrangères. *« Jusqu'à présent, aucune contrainte économique ne nous a obligés à perdre notre indépendance »*, analyse, serein, ce diplômé d'HEC. *« Notre défi est de durer au moins jusqu'à la cinquième génération. »* Ces dernières années, les Cassandre l'ont menacé de bien des maux : le marché unique européen devait marquer la suprématie des « poids lourds » sur les petits ; le développement de la télématique interdirait aux structures légères comme la banque Pelletier d'assurer à ses clients les mêmes services que la concurrence. Philippe Blanc et sa petite centaine d'employés sont passés outre et filent confiants vers le nouveau millénaire, forts d'un bilan d'un milliard de francs. Si elle sous-traite certaines opérations (auprès du CCF et du CIC), la banque dacquoise, qui compte une dizaine d'agences dans le Sud-Ouest, s'efforce d'offrir du sur-mesure. Bien sûr, l'arrivée de l'euro, en permettant des économies de change aux entreprises, diminuera les revenus des banques. Bien sûr se pose avec acuité la question des fonds propres dont les autorités de tutelle réclament sans cesse l'augmentation, alors que leur rentabilité diminue. Il n'empêche : la banque Pelletier de Dax veut être *« le dernier des mohicans »*.

Eric Fottorino

FIN

L'habile parcours de Daniel Bouton

L'ACCESSION de Daniel Bouton à la présidence de la Société générale n'est pas une surprise. M. Bouton, quarante-sept ans, est arrivé en février 1991 dans la banque avec un destin déjà tracé. Il a occupé pendant deux ans la fonction, créée spécialement pour lui, de directeur à la présidence, le temps de faire ses preuves. Il est nommé directeur général en 1993 et M. Viénot le désigne publiquement comme son dauphin en 1995.

M. Bouton a en commun avec son prédécesseur d'aimer les gros cigares, d'être inspecteur des finances (le plus jeune de France à l'âge de vingt-trois ans) et… de s'être acquis dans la fonction publique la confiance de politiques influents.

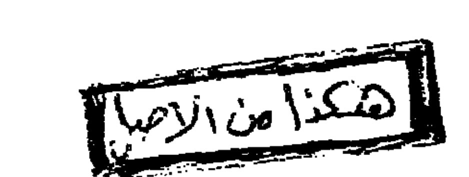
Le fort en thème un peu rugueux a mené discrètement une carrière sans faute. Il est aujourd'hui le plus jeune président d'une des grandes banques françaises, sans doute la mieux gérée. Sorti de l'ENA dans la même promotion que Laurent Fabius, François Léotard et Philippe Jaffré, actuel président d'Elf, il fera l'essentiel de son parcours de haut fonctionnaire à la direction du budget. Il y entre en 1977 comme chargé de mission puis gravit les échelons, non sans faire quelques passages dans les cabinets de ministres du budget de gouvernements de droite : entre 1980 et 1981 avec Maurice Papon et, surtout entre 1986 et 1988 comme directeur de cabinet d'Alain Juppé lors de la première cohabitation.

Les deux hommes sont restés très proches. L'ancien premier ministre et ses collaborateurs ont beaucoup sollicité au cours des deux dernières années, et sur tous les sujets, les avis de M. Bouton. Il a notamment remis à Alain Juppé en février 1997 une note devenue célèbre sur l'état de l'opinion dans laquelle il insiste sur les raisons de fond de l'impopularité du premier ministre et pronostique alors une victoire de l'opposition socialiste aux élections législatives… de 1998.

En 1988, peu de temps avant l'élection présidentielle, M. Bouton se voit offrir un point de chute à la direction du budget. Un poste qu'il conservera jusqu'en 1991 et dont Pierre Bérégovoy ne cherchera pas à le déloger tant sa compétence n'était contestée par personne. En février 1991, M. Bouton choisit de devenir banquier pour ne pas devenir, selon la formule de M. Viénot un *« vieux brillant haut fonctionnaire »*. Mais si les parcours des deux hommes ne sont pas sans similitudes, leurs personnalités sont différentes.

Autant Marc Viénot semble, à tort, éternellement nonchalant, autant Daniel Bouton avec sa calvitie naissante et son verbe sec a l'image d'un calculateur froid, même s'il ne manque pas d'humour. Sa légitimité à l'intérieur de la banque semble bien acquise. Il a une réputation de fonceur et certains cadres espèrent qu'il mènera une politique d'acquisition *« moins frileuse »* que celle de son prédécesseur.

Eric Leser



L'alliance France Télécom-Deutsche Telekom pourrait être renforcée avant la fin de l'année

Les partenaires vont discuter d'un échange de participations

Michel Bon, président de l'opérateur français, a annoncé un résultat net en hausse, à cinq semaines de sa mise en Bourse. Il va engager avec son partenaire allemand des négociations visant à établir des liens financiers entre eux ainsi qu'à renforcer leur alliance commerciale. Les syndicats hostiles à l'ouverture du capital de France Télécom pourraient appeler à une journée d'action le 16 septembre.

MERCREDI 10 SEPTEMBRE, à l'occasion de la présentation des résultats du premier semestre 1997 de France Télécom, Michel Bon, son président, s'est félicité de la décision du gouvernement, annoncée lundi, de privatiser partiellement l'exploitant téléphonique, en vendant notamment 20 % de ses actions en Bourse.

Soulignant le *« large consensus de la droite à la gauche »* que représente cette décision, M. Bon considère que, si l'opération a pris un peu de retard – le précédent gouvernement avait prévu une mise en Bourse en juin – il n'a pas perdu au change. *« Le paysage est clarifié et enrichi. »*

M. Bon apprécie que le gouvernement *« affirme plus nettement qu'auparavant son intention de piloter l'ouverture à la concurrence »*, afin que celle-ci *« crée de la richesse plutôt qu'elle n'en détruise »*. L'ensemble des services téléphoniques, dans l'Union européenne, seront ouverts à la concurrence à partir du 1er janvier 1998.

M. Bon apprécie tout autant le fait que la vente d'actions, qui interviendra entre le 7 et le 14 octobre pour une première cotation en Bourse le 20 octobre, se double d'une augmentation de capital : le désengagement partiel de l'Etat bénéficiera donc aussi aux finances de l'entreprise.

Selon les analystes, qui ont révisé à la baisse leur évaluation de France Télécom (170 milliards de francs en moyenne, contre 180 milliards en mai), l'action devrait être vendue environ 150 francs. Le gouvernement a, lui, indiqué que l'action coûtera 5 francs de moins pour les particuliers que pour les institutionnels.

L'augmentation de capital dont bénéficiera France Télécom devrait intervenir *« au second semestre 1998 »*, explique M. Bon, précisant qu'elle servira, pour *« tout ou partie »*, au financement de l'acquisition d'une participation au capital de Deutsche Telekom, le partenaire de France Télécom depuis plusieurs années. Cette opération, qui est l'un des éléments avancés pour justifier l'ouverture du capital, est cependant loin d'être acquise. *« Nous allons engager les discussions »*, indique M. Bon, qui table sur *« un accord d'ici à la fin 1997 »*.

Il n'est pas dit que les prises de participations croisées entre France Télécom et Deutsche Telekom se chiffrent à 7,5 %, comme l'a avancé le gouvernement. *« On verra ce que donnent les discussions »*, relève M. Bon, qui affirme vouloir *« arriver à un chiffre voisin »*. Les relations entre les deux groupes ont suscité beaucoup d'interrogations ces derniers temps. Les deux opérateurs sont à plusieurs reprises apparus en opposition sur des opérations stratégiques à l'international.

Le gouvernement a lui-même repris à son compte les remarques contenues dans le rapport que lui a remis, la semaine dernière, Michel Delebarre : le maire PS de Dunkerque y affirmait la nécessité d'un resserrement des liens franco-allemands et d'une clarification de la stratégie à l'international.

M. Bon s'affirme soucieux de *« bâtir sur cette alliance* [avec Deutsche Telekom] *le gros du développement de France Télécom »*. Il considère qu'elle doit aller au-delà d'une prise de participations croisées. *« Il faut un accord de coopération plus large. Nous allons étudier comment mieux développer nos chiffres d'affaires respectifs, mieux maîtriser nos coûts. »*

RÉFÉRENDUM

Interpellé également, tant par M. Delebarre que par le gouvernement, sur la nécessité pour France Télécom d'être exemplaire non seulement au plan de la compétitivité mais aussi au plan social, M. Bon admet que le climat interne n'est pas aussi bon qu'il pourrait l'être. Il le justifie par les réorganisations survenues au cours des dix-huit derniers mois. Notamment le fait que *« 22 000 agents ont changé d'emploi ou de métier »*.

S'il affirme vouloir *« s'employer à ce que France Télécom bénéficie d'un bon climat social »*, M. Bon se montre très critique sur le référendum lancé par SUD. Le deuxième syndicat du groupe, oppposé à la privatisation partielle, demande, depuis le mardi 9 septembre, aux salariés s'ils approuvent ou non l'ouverture du capital.

Pour le président de France Télécom, cette initiative n'est ni *« légitime »* ni *« crédible »*. *« Le gouvernement, à travers la mission de M. Delebarre, a consulté pendant l'été »*, relève M. Bon, qui déplore un *« vote organisé et contrôlé par une seule organisation »*.

Au-delà de ce référendum, auquel, selon SUD, participent fortement les salariés, la CGT, premier syndicat chez France Télécom, a indiqué, mercredi 10 septembre, que les syndicats pourraient appeler à une journée d'action unitaire, avec arrêts de travail, le 16 septembre.

Philippe Le Cœur

Le développement des mobiles pèse sur les bénéfices

France Télécom a clos le premier semestre 1997 sur un chiffre d'affaires consolidé de 76,8 milliards de francs, en hausse de 2,3 % sur la même période de 1996. L'activité de téléphonie fixe est en recul de 2,5 %, à 50,5 milliards. Les baisses de tarifs de mars n'ont pas été compensées par la hausse des abonnements ou du trafic. Ce dernier a pourtant progressé de 5,8 %. La croissance des ventes a été tirée par la téléphonie mobile : + 45,9 % à 7,2 milliards. Cette hausse, qui s'est accompagnée d'un effort d'équipement du réseau en France, a eu pour revers d'abaisser de 1,1 % le bénéfice d'exploitation, à 16,6 milliards. Mais, grâce à une plus-value de 1,1 milliard sur la vente des 7,75 % détenus dans Cofira, holding qui contrôle l'opérateur SFR, le bénéfice net consolidé atteint 8,9 milliards, contre 6,3 milliards au premier semestre 1996. France Télécom, qui a réduit de 4,7 % à 11,6 milliards ses investissements au premier semestre, table pour l'année 1997, sur un résultat net de 14,5 milliards.

DÉPÊCHES

■ **BT : le gouvernement britannique a annulé, mercredi 10 septembre,** *« l'action spéciale »* qu'il détenait dans l'opérateur téléphonique depuis sa privatisation en 1984. Il explique sa décision par *« la concurrence croissante sur le marché des télécommunications et par les développements internationaux tels que la fusion avec MCI »*.

■ **SUN : le groupe d'informatique américain a annoncé, mercredi** 10 septembre, l'acquisition de la société française de logiciels Chorus Systems (70 personnes).

■ **TOYOTA : le numéro un japonais de l'automobile** va porter de 36,8 % à environ 60 % sa participation dans Teleway Japan, un opérateur téléphonique spécialisé dans les communications interurbaines.

■ **RECRUTEMENT : selon une enquête de l'hebdomadaire** *L'Usine Nouvelle*, le marché de l'emploi des cadres s'améliore. 71 % des cabinets de recrutement interrogés prévoient une hausse des embauches. 21 % des entreprises déclarent qu'elles recruteront plus qu'il y a un an.

■ **UNICHEM : Kenneth Clarke,** l'ancien chancelier de l'Echiquier britannique, a été nommé président du groupe pharmaceutique britannique Unichem le 10 septembre. Il recevra un salaire annuel de 120 000 livres (1,2 million de francs) pour deux jours de travail par semaine.

■ **LVMH : Jardine Wines and Spirits, distributeur japonais de vins et** spiritueux contrôlé par le groupe français LVMH et le britannique Guinness, se serait vu notifier un redressement fiscal de 6 milliards de yens (300 millions de francs) pour avoir minimisé son revenu imposable entre 1991 et 1993, selon la presse japonaise.

■ **DANONE : le groupe alimentaire va céder son usine de Strasbourg** à la société alsacienne Sofral, spécialisée dans les épices et arômes. Fermée depuis le 31 mai, cette usine employait 97 personnes. Sofral devrait créer à terme une quinzaine d'emplois.

■ **NESTLÉ : le groupe suisse abandonne le lait en poudre Gloria en** France, relégué à la troisième place du marché. Cette décision, annoncée le 10 septembre, devrait entraîner la fermeture de l'usine de Bricquebec (Manche) à la fin de 1998, et la suppression de 109 postes de travail.

■ **CHAMPAGNE : Marie Brizard va céder la totalité de ses intérêts champenois** au groupe Boizel Chanoine Champagne. Cette cession concerne les marques Philipponnat et Abel Lepitre, ainsi que 17 hectares de vignes.

■ **LINGERIE : Depallier Prestige, exploitant de la marque Corèle, et** filiale à 98 % de Barbara, a été placé, lundi 8 septembre, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce d'Orléans.

■ **CHARGEURS : le groupe textile a annoncé,** jeudi 11 septembre, la cession de ses filiales Walon Bénélux et Walon Portugal, achevant ainsi le désengagement de son pôle transport européen. Le groupe a plus que doublé son bénéfice net consolidé au premier semestre 1997, à 147 millions de francs.

De nouvelles faillites touchent l'industrie sud-coréenne

TOKYO
correspondance

L'avenir du groupe Jinro, 19e *chaebol* coréen, semble compromis après que six de ses principales filiales, dont Jinro LTD, principal producteur de boissons alcoolisées coréen, ont été placées, mardi 9 septembre, sous la protection des tribunaux. Ces six filiales n'ont pu honorer quelques 44 milliards de wons de dettes (300 millions de francs). Or, la loi coréenne oblige une société à se déclarer en faillite deux jours après la cessation de paiement. La direction du groupe souhaite conserver la gestion de ses filiales et obtenir un gel de ses dettes sur deux ans afin de restructurer le *chaebol*. La décision des juges est attendue dans dix jours.

Les difficultés du groupe Jinro sont apparues au grand jour au printemps. Deux de ses filiales avaient dû être placées en redressement judiciaire. Les principaux créanciers du groupe lui avaient alors accordé des crédits-relais et un délai de plusieurs mois pour mener à bien sa restructuration. Jinro avait été le premier *chaebol* à bénéficier du pacte de soutien « anti-banqueroute » mis en œuvre par les grandes banques, après la faillite des *chaebol* Sammi Steel et Hanbo Steel.

Les déboires de Jinro s'expliquent par une expansion inconsidérée dans la construction et la distribution. La dette du groupe avait atteint 3 200 milliards de wons en avril (22,5 milliards de francs). Le service de la dette représentait à lui seul 20 % de son chiffre d'affaires, estimé à 1 500 milliards de wons en 1996. A la suite du pacte anti-faillite, Jinro avait annoncé un plan de restructuration comportant la liquidation d'actifs immobiliers et d'une partie de ses vingt-deux filiales. Ces cessions devaient lui rapporter 1 200 milliards de wons, et lui permettre de réduire son ratio fonds propre sur endettement de 2 000 à 500 %. Mais le groupe n'aurait réussi à obtenir que 200 milliards de wons.

« Les chaebol *qui cherchent à vendre sont plus nombreux que ceux qui veulent acheter, alors le marché est saturé »*, estime-t-on à la Banque commerciale de Corée, un des principaux créanciers du groupe. Jinro n'est pas le seul *chaebol* dont le surendettement s'accommode mal du ralentissement de la croissance, tombée à 6 % cette année. Après Sammi Steel et Hanbo Steel, Dainong a aussi été touché. Ce groupe de distribution, qui avait pourtant bénéficié du pacte anti-faillite, n'a pu être sauvé et sera démantelé. A la fin du mois, ce sera au tour de Kia, troisième bénéficiaire du pacte de soutien, de passer sur le gril, puisque le délai de grâce accordé par les créanciers au *chaebol* de l'automobile arrive à expiration.

Simple mécanisme correcteur ou réajustement plus profond de l'économie coréenne ? La faillite de Jinro a ravivé les craintes d'une crise financière. A court terme, les analystes craignent même qu'une pénurie de liquidités n'affecte les marchés financiers locaux, en particulier après la rentrée des congés Chusok (15-17 septembre), une période où la demande en liquidités est traditionnellement forte.

Brice Pedroletti

■ LA BOURSE de Tokyo a plongé de 2,26 %, jeudi 11 septembre, en réaction à la vive baisse de Wall Street la veille. Le Nikkei 225 a perdu 422,54 points à 18 282,23 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, jeudi 11 septembre, sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 321,30-321,70 dollars contre 321,70-321,95 dollars, la veille en clôture.

■ LE DOLLAR cédait du terrain sur le marché des changes de Tokyo, jeudi, peu avant la clôture. Le billet vert s'échangeait à 119,08-10 yens contre 119,26-28 yens, mercredi en fin de séance.

■ UN VENT d'inquiétude a soufflé mercredi sur Wall Street qui a terminé en vive baisse. Le Dow Jones a abandonné 132,63 points, soit 1,69 %, à 7 719,28 points.

■ LA BOURSE de Paris a terminé sur une baisse de 1,55 %, mercredi, deuxième séance consécutive de repli, repassant ainsi en dessous du seuil des 2 900 points à 2 874,57 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

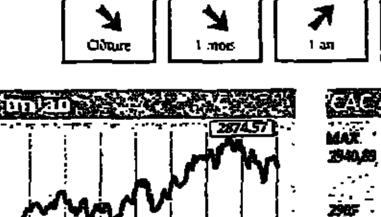
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouveau recul à Paris

APRÈS UNE BAISSE limitée en début de séance, la bourse de Paris reculait nettement, jeudi 11 septembre, à la suite de déclarations de membres de la Bundesbank sur la situation économique allemande. En recul de 0,92 % à l'ouverture mais de moins de 0,50 % quelques minutes plus tard, l'indice CAC 40 accusait vers 12 h 15, une perte de 0,86 % à 2 849,73 points. Ce repli se manifestait dans un marché actif, le volume des échanges sur le règlement mensuel atteignant 3,2 milliards de francs.

La Bourse de Paris n'est pas la seule dans ce cas. Francfort reculait de 2,40 % après des déclarations du chef économiste de la Bundesbank, Ottmar Issing, qui estime que les indices économiques sont mal orientés notamment l'inflation, rapportait un opérateur. Ces propos relancent les craintes d'une hausse des taux directeurs allemands. Hans-Juergen Krupp, membre du conseil central de la Bundesbank, a estimé de son côté que l'économie allemande restait toujours fragile, soulignant que la banque centrale regardait de près la conjoncture dans le pays.

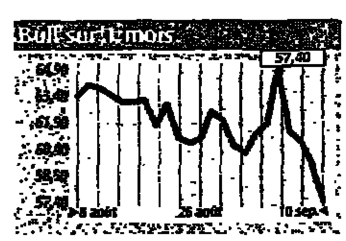
Chargeurs, qui a annoncé un doublement du bénéfice semestriel, gagnait 6,5 %. Les titres bancaires étaient recherchés après l'annonce de bons résultats semestriels : Société générale montait de 2,3 % et la BNP de 1,6 %.



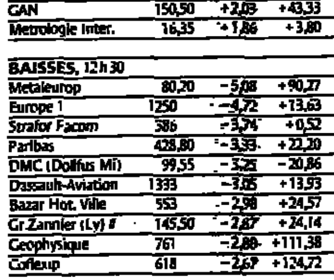
CAC 40 5 jours
MAX 2940,89
MIN.
J V L M M

Bull, valeur du jour

LE REPLI du titre Bull, entamé la semaine dernière, à la suite de l'annonce du départ de Jean-Marie Descarpentries de la présidence du groupe informatique français, s'est poursuivi, mercredi 10 septembre, à la Bourse de Paris. L'action a cédé 3,45 % à 57,40 francs avec des transactions portant sur 555 000 titres. Depuis l'annonce, le titre affiche un recul de 11,56 % mais gagne toujours 79,65 % depuis le début de l'année. Jean-Marie Descarpentries, qualifié, mercredi, de « formidable redresseur » de sociétés par un opérateur, a été remplacé par Guy de Panafieu, directeur général de Suez-Lyonnaise.



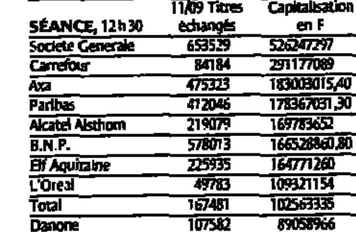
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/09	Var. % 10/09	Var. % 31/12
Chargeurs	388	+5,72	+50,97
Bouygues Offs.	271,10	+4,26	+103,83
Vallourec	387	+4,03	+40,72
Castorama Dub.(Li)	704	+3,83	−21,16
Societe Generale	811	+3,18	+44,56
B.N.P.	288	+3,18	+43,42
Cipe France Ly #	719	+2,71	+16,34
Galeries Lafayette	2526	+2,86	+36,83
GAN	150,50	+2,09	+43,33
Metrologie Inter.	16,35	+1,86	+3,80
BAISSES, 12 h 30			
Metaleurop	80,20	−5,08	+90,27
Europe 1	1250	−4,72	+13,63
Strafor Facom	386	−3,74	+0,52
Paribas	428,80	−3,33	+22,20
DMC (Dollfus Mi)	99,55	−3,25	−20,86
Dassault-Aviation	1393	−3,05	+13,93
Bazar Hot. Ville	553	−2,98	+24,57
Gr.Zannier (Ly) #	145,50	−2,87	+24,14
Geophysique	761	−2,80	+111,38
Cofleup	618	−2,69	+124,72

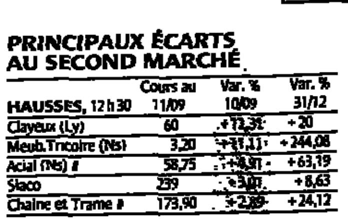


VALEURS LES PLUS ACTIVES

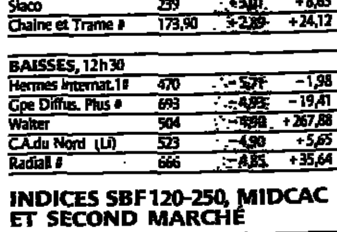


SÉANCE, 12 h 30	11/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Societe Generale	653529	526247297
Carrefour	84184	291177089
Axa	475323	183003015,40
Paribas	412046	178367031,30
Alcatel Alsthom	219079	169783652
B.N.P.	578013	166528860,80
Elf Aquitaine	225935	164771260
L'Oreal	49783	109321154
Total	167481	102563335
Danone	107582	89058966

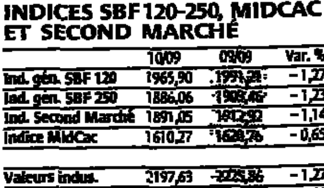
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



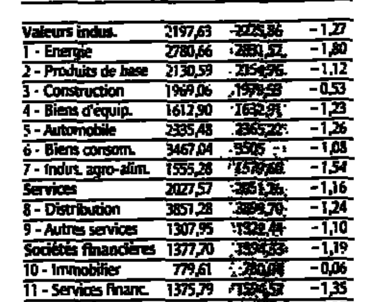
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/09	Var. % 10/09	Var. % 31/12
Clayeux (Ly)	60	+13,33	+20
Meub.Tricoire (Ns)	3,20	+11,11	+244,08
Acial (Ns) #	58,75	+8,91	+63,19
Siaco	239	+3,01	+8,63
Chaine et Trame #	173,90	+2,89	+24,12
BAISSES, 12 h 30			
Hermes Internat.1#	470	−5,71	−1,98
Gpe Diffus. Plus #	693	−4,95	−19,41
Walter	504	−4,90	+267,88
C.A.du Nord (Li)	523	−4,90	+5,65
Radiall #	666	−4,85	+35,64

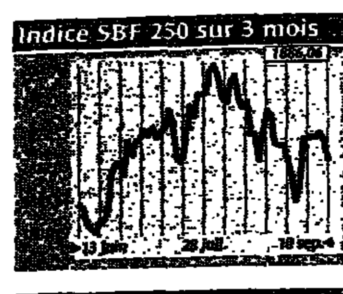


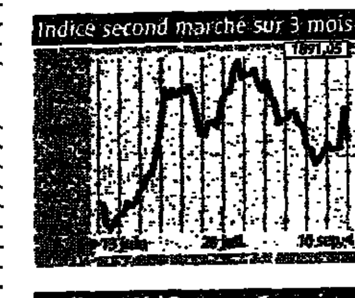
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

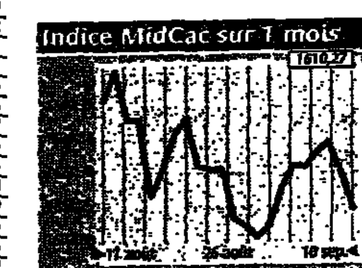


	10/09	09/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1965,90	1991,28	−1,27
Ind. gén. SBF 250	1886,06	1909,46	−1,23
Ind. Second Marché	1891,05	1912,92	−1,14
Indice MidCac	1610,27	1620,76	−0,65
Valeurs indus.	2197,63	2225,86	−1,27
1 - Energie	2780,66	2830,52	−1,80
2 - Produits de base	2130,59	2154,96	−1,12
3 - Construction	1969,06	1979,58	−0,53
4 - Biens d'équip.	1612,90	1632,91	−1,23
5 - Automobile	2335,48	2365,22	−1,26
6 - Biens consom.	3467,04	3505	−1,08
7 - Indus. agro-alim.	1555,28	1579,68	−1,54
Services	2027,57	2051,26	−1,16
8 - Distribution	3851,28	3899,70	−1,24
9 - Autres services	1307,95	1322,48	−1,10
Sociétés financières	1377,70	1394,33	−1,19
10 - Immobilier	779,61	780,08	−0,06
11 - Services financ.	1375,79	1394,57	−1,35
12 - Sociétés invest.	1817,46	1837,97	−1,12









Tokyo baisse avec New York

LA BOURSE de Tokyo a plongé de 2,26 %, jeudi 11 septembre, victime de ventes massives intervenues sur les grandes valeurs exportatrices, en réaction à la chute de Wall Street la veille. L'indice Nikkei a perdu 422,54 points, à 18 282,23 points, après avoir brièvement abandonné plus de 500 points.

La veille, un vent d'inquiétude a, en effet, soufflé sur Wall Street. L'indice Dow Jones a abandonné 132,63 points, soit 1,69 %, à 7 719,28 points. L'indice composite du Nasdaq, à forte pondération technologique, a pour sa part perdu 1,02 %, à 1 639,27 points.

Le marché a été touché de plein fouet par les inquiétudes suscitées par les conséquences de la fermeté du dollar et des remous dans les économies du Sud-Est asiatique sur les revenus des multinationales américaines. De plus, le marché se demande si la conjoncture américaine va se renforcer au point de contraindre la Réserve fédérale (Fed) à relever les taux.

En Europe, la Bourse de Londres a baissé sous l'effet de prises de bénéfice. L'indice Footsie a perdu 45,3 points, soit 0,91 %, à 4 905,2 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a abandonné 1,08 %, à 4 050,14 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/09	Cours au 09/09	Var. en %
Paris CAC 40	2874,57	2919,72	−1,57
New-York/DJ indus.	7788,03	7851,91	−0,82
Tokyo/Nikkei	18704,50	18696	+0,05
Londres/FT100	4905,30	4950,50	−0,92
Francfort/Dax 30	4050,14	4094,39	−1,09
Frankfort/Commer.	1357,36	1371,23	−1,02
Bruxelles/Bel 20	2888,21	2939,11	−1,76
Bruxelles/Général	2363,77	2405,42	−1,76
Milan/MIB 30	1153	1153	—
Amsterdam/Gé. Cbs	605,30	614,40	−1,50
Madrid/Ibex 35	589,72	593,90	−0,71
Stockholm/Affarsal	2532,01	2532,01	—
Londres FT30	3137,60	3156,60	−0,61
Hong Kong/Hang S.	14805,40	14996,70	−1,29
Singapour/Strait t	1944,63	1919,58	+1,27

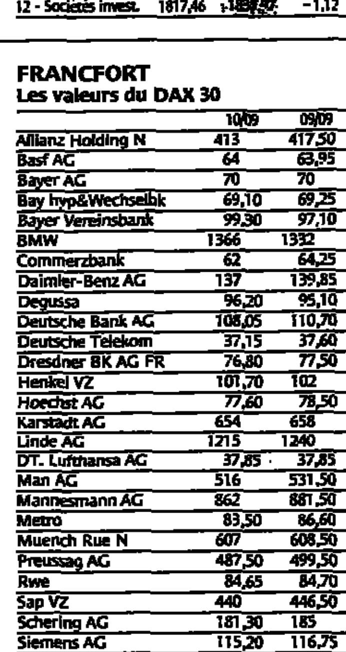
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	10/09	09/09
Alcoa	81,25	82,62
Allied Signal	85,06	87,43
American Express	79	80,18
AT & T	42,06	40,75
Boeing Co	52,81	54,12
Caterpillar Inc.	53,43	55,25
Chevron Corp.	81,18	81,62
Coca-Cola Co	57,56	58,75
Disney Corp.	77,81	78,50
Du Pont Nemours&Co	63,06	63,87
Eastman Kodak Co	67,37	68,37
Exxon Corp.	62,93	64,50
Gen. Motors Corp.H	67,31	67,06
Gen. Electric Co	65,93	66,81
Goodyear T & Rubbe	62,50	62,18
Hewlett-Packard	66,93	67,50
IBM	97,18	100,18
Intl Paper	53,50	53,56
J.P. Morgan Co	111,50	114,62
Johnson & Johnson	56,18	57,68
Mc Donalds Corp.	46,25	46,37
Merck & Co.Inc.	92,37	94,43
Minnesota Mng.&Mfg	90,06	92,18
Philip Moris	43,68	44,81
Procter & Gamble C	129,31	133,81
Sears Roebuck & Co	56,25	56,50
Travelers	66,12	68,12
Union Carb.	52,81	52,75
Utd Technol	77,93	79,43
Wal-Mart Stores	37,68	38,75

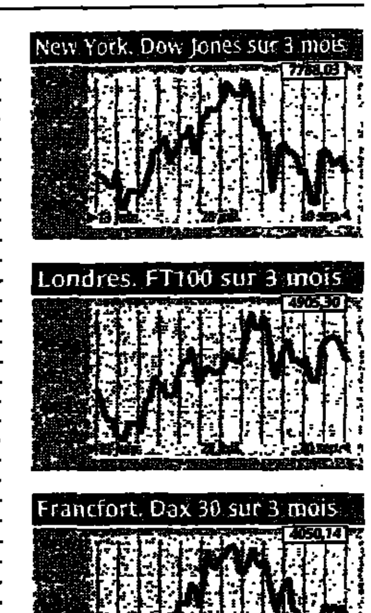
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/09	09/09
Allied Lyons	4,64	4,67
Barclays Bank	14,30	14,48
B.A.T. industries	5,23	5,27
British Aerospace	15,55	15,59
British Airways	6,65	6,57
British Petroleum	8,89	9,07
British Telecom	4,01	4,09
B.T.R.	2,19	2,14
Cadbury Schweppes	5,87	5,93
Eurotunnel	0,68	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,48	12,83
Granada Group Plc	8,03	8,09
Grand Metropolitan	5,78	5,80
Guinness	5,59	5,60
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,55	6,57
H.S.B.C.	18,95	19,30
Impérial Chemical	10,02	10,08
Legal & Gen. Grp	4,65	4,60
Lloyds TSB	7,25	7,36
Marks and Spencer	5,86	5,94
National Westminst	8,23	8,14
Peninsular Orienta	6,65	6,73
Reuters	6,65	6,67
Saatchi and Saatch	1,19	1,20
Shell Transport	4,37	4,34
Tate and Lyle	4,04	4,04
Univeler Ltd	17,65	18,11
Zeneca	19,09	19,16

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	10/09	09/09
Allianz Holding N	413	417,50
Basf AG	64	63,95
Bayer AG	70	70
Bay hyp&Wechselbk	69,10	69,25
Bayer Vereinsbank	99,30	97,10
BMW	1366	1332
Commerzbank	62	64,25
Daimler-Benz AG	137	139,85
Degussa	96,20	95,10
Deutsche Bank AG	108,05	110,70
Deutsche Telekom	37,15	37,60
Dresdner BK AG FR	76,80	77,50
Henkel VZ	101,70	102
Hoechst AG	77,60	78,50
Karstadt AG	654	658
Linde AG	1215	1240
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	516	531,50
Mannesmann AG	862	881,50
Metro	83,50	86,60
Muench Rue N	607	608,50
Preussag AG	487,50	499,50
Rwe	84,65	84,70
Sap VZ	440	446,50
Schering AG	181,30	185
Siemens AG	115,20	116,75
Thyssen	425	430,50
Veba AG	100,10	101
Viag	786	785
Volkswagen VZ	895	904



LES TAUX

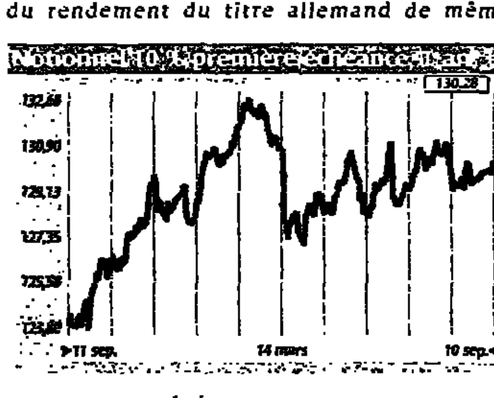
PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère progression du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère hausse, jeudi 11 septembre. Après quelques minutes d'échanges, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 4 centièmes à 130,34 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,55 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, dans un marché calme en l'absence de publication d'indicateurs économiques. Le taux de l'emprunt à trente ans était remonté à 6,66 %, contre 6,62 % mardi en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,54	6,24	1,70
Allemagne	3,07	5,65	6,32	1,80
Grande-Bretagne	7	6,96	NC	2,80
Italie	6,88	6,46	7,09	2,60
Japon	0,48	2,23	NC	0,50
Etats-Unis	5,53	6,33	6,63	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/09	Taux au 09/09	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 10/09	Vente 10/09	Achat 09/09	Vente 09/09
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,22	3,32	3,21	3,29
3 mois	3,26	3,39	3,26	3,38
6 mois	3,38	3,48	3,35	3,47
1 an	3,57	3,69	3,55	3,67
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3281	—	3,3281	—
Pibor Francs 3 mois	3,3945	—	3,3984	—
Pibor Francs 6 mois	3,4766	—	3,4805	—
Pibor Francs 9 mois	3,5664	—	3,5703	—
Pibor Francs 12 mois	3,6875	—	3,6875	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3385	—	4,3542	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4271	—	4,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5260	—	4,5417	—

MATIF

Echéances 10/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	115155	130,28	130,44	130,18	130,22
Déc. 97	61257	99,08	99,22	98,95	98,98
Mars 98	2	98,38	98,38	98,38	98,38
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	8133	96,59	96,60	96,59	96,60
Déc. 97	16742	96,47	96,50	96,47	96,48
Mars 98	11020	96,35	96,35	96,32	96,33
Juin 98	4883	96,18	96,19	96,16	96,17
ECU LONG TERME					
Sept. 97	947	97,25	97,36	97,24	97,30
Déc. 97	485	96,94	97,02	96,88	96,88

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 10/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	18554	2875	2936	2870	2934
Oct. 97	758	2885,50	2936,50	2876	2936,50
Nov. 97	1316	2897	2944,50	2897	2944,50
Déc. 97	1012	2896	2956,50	2896	2952

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0705 | US/DM ↘ 1,7995 | US/¥ ↗ 119,1800 | DM/F ↘ 3,3626 | £/F ↘ 9,6150

Repli du dollar

LE BILLET vert s'inscrivait en net repli, jeudi 11 septembre. Il cotait 1,7880 mark et 6,0090 francs, ses niveaux les plus bas depuis la mi-juillet. Face à la devise japonaise, il s'échangeait à 118,60 yens.

La monnaie américaine avait été affectée, la veille, par les signes de reprise de l'économie allemande et par l'annonce d'une hausse de 1 % du produit intérieur brut au deuxième trimestre outre-Rhin, un rythme supérieur aux prévisions. Ce regain d'activité accroît la probabilité d'une hausse des taux directeurs de la Bundesbank au cours des prochains mois. La devise américaine souffre aussi des tensions commerciales entre Washington et Tokyo. Les opérateurs craignent que la Maison Blanche cherche à utiliser à nouveau l'arme du dollar faible.

Le franc était ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3625 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/09	% 09/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,2600	−0,01	325	349
Ecu	6,5975	−0,08	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,0705	−0,51	5,7800	6,3300
Belgique (100 F)	16,2855	−0,01	15,7500	16,8500
Pays-Bas (100 fl)	298,5300	−0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4450	−0,22	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,3200	−0,02	82	92
Irlande (1 iep)	9,0555	−0,56	8,6300	9,4700
Gde-Bretagne (1 L)	9,6150	−0,75	9,2200	10,0700
Grece (100 drach.)	2,1365	−0,28	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,8400	−0,50	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	409,4200	−0,06	396	420
Norvège (100 k)	81,5600	−0,22	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,7840	−0,01	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9865	−0,01	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3150	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,3843	−0,51	4,0800	4,6800
Japon (100 yens)	5,0970	−0,75	4,9100	5,2600
Finlande (mark)	112,2700	—	106,5000	117,5000

PARITES DU DOLLAR	11/09	10/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7995	1,8148	−0,85
TOKYO : USD/Yens	119,1800	119,0400	+0,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0947	6,0937	6,0860	6,0830
Yen (100)	5,1111	5,1051	5,1100	5,1032
Deutschemark	3,3626	3,3623	3,3645	3,3640
Franc Suisse	4,0904	4,0869	4,1044	4,0971
Lire ital. (1000)	3,4469	3,4444	3,4577	3,4519
Livre sterling	9,6845	9,6298	9,6528	9,6598
Peseta (100)	3,9892	3,9871	3,9906	3,9831
Franc Belge (100)	16,287	16,278	16,308	16,266

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,29	3,34
Eurodollar	5,62	5,62	5,81
Eurolivre	7,13	7,25	7,38
Eurodeutschemark	3,12	3,19	3,27

L'OR

	cours 10/09	cours 09/09
Or fin (k. barre)	62400	62500
Or fin (en lingot)	63200	63250
Once d'Or Londres	321,50	320,80
Pièce française(20f)	363	363
Piece suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	363	363
Piece 20 dollars us	2375	2400
Pièce 10 dollars us	1330	1340
Pièce 50 pesos mex.	2340	2350

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/09	cours 10/09
Brent (Londres)	18,27	18,31
WTI (New York)	19,54	19,40
Light Sweet Crude	19,40	19,40

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/09	10/09
Dow-Jones comptant	148,45	—
Dow-Jones à terme	149,78	149,91
CRB	242,31	242,22
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2131,50	2128,25
Cuivre à 3 mois	2139	2154
Aluminium comptant	1587,25	1601,75
Aluminium à 3 mois	1614,50	1624
Plomb comptant	648,50	637,75
Plomb à 3 mois	651,50	651,50
Etain comptant	5445	5432,50
Etain à 3 mois	5485	5480
Zinc comptant	1663,50	1649
Zinc à 3 mois	1480	1469
Nickel comptant	6562,50	6542,50
Nickel à 3 mois	6655	6640

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	470,40	469,20
Platine à terme	—	—
Palladium	188,50	189,30
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	368	366,50
Maïs (Chicago)	267,75	269,75
Grain. soja (Chicago)	713	709,50
Tourt. soja (Chicago)	272,20	270
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	62
Orge (Londres)	80	80,15
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1665	1673
Café (Londres)	1572	1599
Sucre blanc (Paris)	321,50	318,20
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,79	72,28
Jus d'orange (New-York)	69,60	70,38

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 SEPTEMBRE
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,92 %
CAC 40 : 2848,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	995	[illegible]	−0,20	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	947	[illegible]	+0,21	[illegible]
Renault (T.P.)	1856	[illegible]	+0,21	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2267	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1312	[illegible]	+0,60	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	973	[illegible]	—	[illegible]
Accor	964	[illegible]	−1,55	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	229,40	[illegible]	−1,26	[illegible]
Air Liquide	912	[illegible]	−0,87	[illegible]
Alcatel Alsthom	789	[illegible]	−2,28	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	661	[illegible]	+0,15	[illegible]
Axa	388,70	[illegible]	−1,26	[illegible]
Bail Investis	770	[illegible]	−0,12	[illegible]
Bancaire (Cie)	715	[illegible]	−1,11	[illegible]
Bazar Hot. Ville	570	[illegible]	−2,98	[illegible]
Bertrand Faure	331,90	[illegible]	−2,35	[illegible]
BIC	414	[illegible]	−1,20	[illegible]
BIS	506	[illegible]	−0,19	[illegible]
B.N.P.	279,10	[illegible]	+3,18	[illegible]
Bollore Techno	787	[illegible]	−1,27	[illegible]
Bongrain	2090	[illegible]	−1,29	[illegible]
Bouygues	555	[illegible]	−1,26	[illegible]
Bouygues Offs.	260	[illegible]	+4,26	[illegible]
Bull#	57,40	[illegible]	+0,95	[illegible]
Canal +	1034	[illegible]	−0,19	[illegible]
Cap Gemini	380,50	[illegible]	−0,13	[illegible]
Carbone Lorraine	1517	[illegible]	+0,85	[illegible]
Carrefour	3500	[illegible]	−1,05	[illegible]
Casino Guichard	334	[illegible]	—	[illegible]
Casino Guich.ADP	258	[illegible]	+1,16	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	678	[illegible]	+3,83	[illegible]
C.C.F.	327	[illegible]	+0,30	[illegible]
Cegid (Ly)	615	[illegible]	−0,48	[illegible]
Cerus Europ.Reun	35	[illegible]	—	[illegible]
Cetelem	602	[illegible]	−0,99	[illegible]
CGIP	1750	[illegible]	−0,57	[illegible]
Chargeurs	367	[illegible]	+5,72	[illegible]
Christian Dalloz	2380	[illegible]	+0,21	[illegible]
Christian Dior	832	[illegible]	−0,36	[illegible]
Ciments Francais	248,90	[illegible]	−1,52	[illegible]
Cipe France Ly #	700	[illegible]	+2,71	[illegible]
Clarins	635	[illegible]	−0,31	[illegible]
Club Mediterranee	484	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	635	[illegible]	−2,67	[illegible]
Colas	832	[illegible]	−1,80	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,45	[illegible]	−0,87	[illegible]
Comptoirs Mod.	2685	[illegible]	−1,67	[illegible]
CPR	450,50	[illegible]	−0,02	[illegible]
Cred.Fon.France	66,90	[illegible]	−1,19	[illegible]
Credit Lyonnais CI	350	[illegible]	+0,82	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	378	[illegible]	−1,05	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	198	[illegible]	−0,50	[illegible]
Damart	4340	[illegible]	−1,95	[illegible]
Danone	840	[illegible]	−1,54	[illegible]
Dassault-Aviation	1375	[illegible]	−3,05	[illegible]
Dassault Electro	534	[illegible]	−1,12	[illegible]
Dassault Systemes	360	[illegible]	−0,58	[illegible]
De Dietrich	245,80	[illegible]	−1,87	[illegible]
Degremont	428,80	[illegible]	−0,41	[illegible]
Deveaux(Ly)#	713	[illegible]	−2,52	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,75	42,45	−0,70	[illegible]
Dexia France	562	[illegible]	−1,42	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	102,90	99,59	−3,25	[illegible]
Dynaction	152	[illegible]	−2,63	[illegible]
Eaux (Cie des)	709	[illegible]	−1,55	[illegible]
Eiffage	321	[illegible]	+0,93	[illegible]
Elf Aquitaine	735	[illegible]	−0,54	[illegible]
Eramet	294	[illegible]	−1,49	[illegible]
Eridania Beghin	825	[illegible]	−0,12	[illegible]
Essilor Intl	1470	[illegible]	−2,10	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1410	[illegible]	−2,12	[illegible]
Esso	563	[illegible]	−2,66	[illegible]
Eurafrance	2424	[illegible]	−1,40	[illegible]
Euro Disney	8,45	8,45	—	[illegible]
Europe 1	1312	[illegible]	−4,72	[illegible]
Eurotunnel	6,70	[illegible]	−2,23	[illegible]
Fimalac SA	516	[illegible]	−0,19	[illegible]
Finextel	117	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	421	[illegible]	−1,16	[illegible]
Fromageries Bel	4120	[illegible]	+0,72	[illegible]
Galeries Lafayette	2475	[illegible]	+2,06	[illegible]
GAN	147,50	[illegible]	+2,03	[illegible]
Gascogne (B)	548	[illegible]	−1,82	[illegible]
Gaumont #	429,80	[illegible]	−1,56	[illegible]
Gaz et Eaux	2498	[illegible]	−1,92	[illegible]
Geophysique	783	[illegible]	−2,80	[illegible]
G.F.C.	517	[illegible]	+0,19	[illegible]
Groupe Andre S.A.	560	[illegible]	—	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	149,80	[illegible]	−2,87	[illegible]
GTM-Entrepose	390	[illegible]	−0,92	[illegible]
Guilbert	750	[illegible]	−0,53	[illegible]
Guyenne Gascogne	2065	2025	−1,93	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1255	[illegible]	−1,19	[illegible]
Havas	400	[illegible]	−0,85	[illegible]
Havas Advertising	687	[illegible]	−1,16	[illegible]
Imetal	848	[illegible]	−0,23	[illegible]
Immeubl.France	335,80	[illegible]	−0,05	[illegible]
Infogrames Enter.	775	[illegible]	−0,64	[illegible]
Ingenico	146,90	[illegible]	−0,61	[illegible]
Interbail	158	157,60	−0,25	[illegible]
Intertechnique	1410	[illegible]	−0,07	[illegible]
Jean Lefebvre	330	[illegible]	−2,12	[illegible]
Klepierre	810	[illegible]	−0,24	[illegible]
Labinal	1604	[illegible]	+0,24	[illegible]
Lafarge	435,50	[illegible]	−0,11	[illegible]
Lagardere	170	[illegible]	−0,82	[illegible]
Lapeyre	392	[illegible]	−0,51	[illegible]
Lebon	215,10	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	1202	[illegible]	−0,66	[illegible]
Legrand ADP	781	[illegible]	−1,02	[illegible]
Legris Indust.	238	[illegible]	+0,42	[illegible]
Locindus	801	[illegible]	−0,12	[illegible]
L'Oreal	2225	2192	−1,48	2290
LVMH Moet Hen.	1273	1256	−1,33	1440
Marine Wendel	628	626	−0,31	635
Metaleurop	84,50	80,20	−5,08	89
Metrologie Inter.	16,05	16,35	+1,86	15,50
Michelin	347	345,50	−0,43	355
Moulinex #	145	[illegible]	−0,75	143
Nord-Est	121	120	−0,82	116
Nordon (Ny)	390	385	−1,28	370
NRJ #	806	800	−0,74	880
Olipar	73,10	73,10	—	[illegible]
Paribas	443,60	428,80	−3,33	440
Pathe	1182	1174	−0,67	1140
Pechiney	280,80	275,80	−1,78	265
Pernod-Ricard	287,50	292,40	+1,70	299
Peugeot	748	741	−0,93	685
Pinault-Print.Red	2529	2525	−0,15	2750
Plastic-Omn.(Ly)	479	[illegible]	−1,85	480
Primagaz	476	[illegible]	−1,89	510
Promodes	2130	2115	−0,70	2200
Publicis #	536	[illegible]	−1,11	680
Remy Cointreau	125,10	125,20	+0,07	120
Renault	166,90	165,40	−0,89	165
Rexel	1558	1560	+0,12	1720
Rhone Poulenc A	234,90	230,30	−1,95	245
Rochette (La)	26,70	26,35	−1,31	27
Roe Imperiale(Ly)	5460	5500	+0,73	5800
Sade (Ny)	188,90	189	+0,05	198
Sagem SA	2958	[illegible]	+0,06	2910
Saint-Gobain	901	898	−0,33	865
Salomon (Ly)	447	445	−0,44	440
Salvepar (Ny)	463,90	464,80	+0,19	470
Sanofi	570	561	−1,57	580
Sat	1540	1517	−1,49	1580
Saupiquet (Ns)	638	636	−0,31	620
Schneider SA	334	330	−1,19	330
SCOR	244,10	244	−0,04	250
S.E.B.	840	830	−1,19	[illegible]
Sefimeg CA	387	385	−0,51	400
SEITA	181,50	177	−2,47	172
Selectibanque	67	65,80	−1,79	63
SFIM	950	[illegible]	+0,52	910
SGE	142,90	140,10	−1,95	133
Sidel	425	420,40	−1,08	445
Silic CA	838	[illegible]	+0,23	815
Simco	457	451	−1,31	470
S.I.T.A.	1113	1100	−1,16	1170
Skis Rossignol	116	113,20	−2,41	116
Societe Generale	786	[illegible]	+3,18	780
Sodexho Alliance	2684	[illegible]	−0,52	2840
Sommer-Allibert	212,50	212,50	—	215
Sophia	220	220	—	230
Spir Communic. #	440	430	−2,27	475
Strafor Facom	401	[illegible]	−3,74	410
Suez Lyon.des Eaux	655	638	−2,59	660
Synthelabo	707	704	−0,42	740
Technip	780	760	−2,56	760
Thomson-CSF	166	168	+1,20	149
Total	622	[illegible]	−1,28	615
UFB Locabail	600	[illegible]	—	580
UIF	433,10	[illegible]	+0,43	419
UIS	202,50	[illegible]	+0,24	200
Unibail porteur	575	575	—	580
Union Assur.Fdal	626	[illegible]	−0,79	620
Usinor	109,70	107,10	−2,37	113
Valeo	360,50	362,50	+0,55	366
Vallourec	372	387	+4,03	370
Via Banque	163	159,10	−2,39	163
Worms & Cie	371	368,50	−0,67	335
Zodiac ex.dt divid	1323	1331	+0,60	1430
Elf Gabon	1300	1301	+0,07	1400

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	118,10	115,60	−2,11	131
Adecco S.A.	2299	2260	−1,69	2290
Adidas AG #	724	708	−2,20	780
American Express	486,80	473,70	−2,69	505
Anglo American #	323	316,40	−2,04	325
Amgold #	316,10	309,10	−2,21	340
Arjo Wiggins App.	18,30	17,75	−3	18,50
A.T.T. #	250,20	251,80	+0,63	245
Banco Santander #	169	169	—	172
Barrick Gold #	133	131,50	−1,12	142
B.A.S.F. #	213	210,50	−1,17	220
Bayer #	235,80	230	−2,45	240
Cordiant PLC	11,70	11,70	—	11,50
Crown Cork ord.#	305,20	308	+0,91	330
Crown Cork PF CV#	288,80	281	−2,70	290
Daimler Benz #	461	451,90	−1,97	475
De Beers #	185,90	180	−3,17	200
Deutsche Bank #	362,90	360	−0,79	390
Dresdner Bank	255,80	252,20	−1,40	260
Driefontein #	41,10	40,30	−1,94	46
Du Pont Nemours #	383	382	−0,26	410
Eastman Kodak #	413	404,30	−2,10	435
East Rand #	1,61	1,52	−5,59	1,35
Echo Bay Mines #	30,60	30	−1,96	31
Electrolux #	439,30	436	−0,75	460
Ericsson #	261,90	256,40	−2,10	270
Ford Motor #	276,30	272,10	−1,52	265
Freegold #	32	31,70	−0,93	32
Gencor act.regr.	15,40	—	—	13,50
General Elect. #	402	396,20	−1,44	410
General Motors #	403,30	404,10	+0,19	385
Gle Belgique #	530	517	−2,45	555
Grd Metropolitan	56	55	−1,78	57
Guinness Plc #	52,80	52,25	−1,04	56
Hanson PLC reg.	30	29,05	−3,16	30
Harmony Gold #	26	26	—	30
Hitachi #	54,70	53,50	−2,19	64
Hoechst #	260,60	253	−2,91	280
I.B.M #	604	[illegible]	−3,47	[illegible]
I.C.I #	96,10	95	−1,14	105
Ito Yokado #	318,80	[illegible]	+0,37	380
Kingfisher plc #	74,30	72	−3,09	74
Matsushita #	110,10	108	−1,90	118
Mc Donald's #	278,10	[illegible]	+0,68	[illegible]
Merck and Co #	563	[illegible]	−0,53	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	58	[illegible]	−4,13	[illegible]
Mobil Corporat.#	468	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	695	675	−2,87	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7480	7300	−2,40	7600
Nipp. MeatPacker #	75,90	77,50	+2,10	[illegible]
Nokia A	510	493,10	−3,31	[illegible]
Norsk Hydro #	349	347	−0,57	[illegible]
Petrofina #	2236	2200	−1,61	2280
Philip Morris #	269	261,20	−2,89	[illegible]
Philips N.V #	440	432,20	−1,77	470
Placer Dome Inc #	98,10	96	−2,14	[illegible]
Procter Gamble #	810	782	−3,45	[illegible]
Quilvest	320	320	—	[illegible]
Randfontein #	11,40	11,30	−0,87	11
Rhone Poul.Rorer #	583	580	−0,51	[illegible]
Rio Tinto PLC #	96,45	95,90	−0,57	[illegible]
Royal Dutch #	318,10	311,70	−2,01	335
Sega Enterprises	189,40	187	−1,26	[illegible]
Saint-Helena #	25,05	25,30	+0,99	26
Schlumberger #	468,60	470,30	+0,36	[illegible]
SGS Thomson Micro.	540	519	−3,88	[illegible]
Shell Transport #	41,95	41,90	−0,11	42
Siemens #	382,40	379,50	−0,75	400
Sony Corp. #	570	551	−3,33	585
Sumitomo Bank #	88,85	85,10	−4,22	[illegible]
T.D.K #	501	487,30	−2,73	510
Telefonica #	170	167,70	−1,35	170
Toshiba #	34,60	33,75	−2,45	[illegible]
Unilever #	1270	1242	−2,20	1350
United Technol. #	476,10	467,10	−1,89	495
Vaal Reefs #	297	292	−1,68	315
Volkswagen A.G #	3915	3882	−0,84	4040
Volvo (act.B) #	160,90	158	−1,80	168
Western Deep #	138,70	135	−2,66	[illegible]
Yamanouchi #	153,30	151,10	−1,43	154
Zambia Copper	14,40	12,75	−11,45	16,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,25	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	109,09	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	122,60	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,35	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	120	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,30	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,10	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,15	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,45	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	101,96	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,50	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,20	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,45	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,90	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,69	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,65	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,10	[illegible]
Floral9,75%90-99#	110	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,54	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,43	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,81	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,29	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,40	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	115,85	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	110,45	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,75	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,76	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,12	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	128,80	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,15	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	967	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		85	[illegible]
Baccarat (Ny)		627	[illegible]
Bains C.Monaco		680	[illegible]
Bque Transatlantl.		193,50	[illegible]
B.N.P.Intercont.		880	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	◆	465	[illegible]
Champex (Ny)		28,55	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		426,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2288	[illegible]
Concorde-Ass Risq		1235	[illegible]
Continental Ass.Ly		560	[illegible]
Darblay	◆	525	[illegible]
Didot Bottin		774	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3611	[illegible]
Ecia		980	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1355	[illegible]
Fichet Bauche		64	[illegible]
Fidel		32	[illegible]
Finalens	◆	319,50	[illegible]
F.I.P.P.	◆	355	[illegible]
Fonciere (Cie)		582	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	●	722	[illegible]
Foncina #	◆	465	[illegible]
Francarep		295	295
France S.A.		1239	1200
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1242	1242
G.T.I (Transport)		195	192,50
Immobail		144,20	144,20
Immobanque		640	639
Locamion (Ly)	◆	463	463
Lucia		60	58,50
Monoprix		290	285
Metal Deploye	◆	381	381
Mors		7,15	7,15
Navigation (Nle)	◆	107	107
Optorg	◆	325	325
Paluel-Marmont	◆	300	300
Exa.Clairefont(Ny)		915	912
Parfinance		282,10	282,10
Paris Orleans		270	270
Promodes (CI)		1765	1770
PSB Industries Ly		490	490
Rougier #		367	367
Saga		90	90
S.I.P.H.	◆	350	350
Sofragi	◆	4940	4940
Taittinger		3100	3011
Tour Eiffel	◆	262,10	262,10
Vicat		540	540
Caves Roquefort		1900	1900
Elyo	◆	325	325
Finaxa		334	329
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	161,10	161,30
Gd Moul.Strasbourg	◆	1992	1992
Hotel Lutetia		330	329
Hotels Deauville		538	550
Immeubl.Lyon(Ly)#	◆	540	540
L.Bouillet (Ly)	◆	307	307
Lloyd Continental	◆	8300	8300
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	162	162
Matussiere Forest		55,70	56
Monney Financiere		3100	3100
M.R.M. (Ly)		419,50	420,10
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	108	108
Pechiney Intl		137,40	131,20
Poliet	◆	493,20	493,20
Sabeton (Ly)	◆	811	811
Samse (Ly)		872	862
Sechilienne (Ly)	◆	1130	1130
Sucr.Pithiviers		3360	3365
Tanneries Fce (Ny)	◆	248	248
Teleflex L. Dupont		115,80	114,90
Union Gle Nord(Li)		225	231

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	321	321
Commerzbank AG	207,60	205,10
Fiat Ord	19,15	19,15
Gevaert	473	473
Gold Fields South	107	107
Kubota Corp.	22	22
Montedison act.ep.	9,60	9,80
Olympus Optical	42	42
Robeco	587	571
Rodamco N.V.	185	185
Rolinco	583	572
Sema Group Plc	141,40	140
Solvay SA	354,50	354,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		56	[illegible]
AFE #		490	[illegible]
Aigle #		292	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	180	[illegible]
Altran Techno. #		1846	[illegible]
Arkopharma#		300	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	3050	[illegible]
Assystem #		320	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	717	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		351,60	[illegible]
Bque Vernes		160	[illegible]
Beneteau #		882	[illegible]
B I M P		101,50	[illegible]
Boiron (Ly) #		318	[illegible]
Boisset (Ly) #		698	[illegible]
But S.A.		278	[illegible]
Cardif SA	◆	758	[illegible]
C.E.E #		135	[illegible]
CFPI #	◆	420	[illegible]
Change Bourse (M)		222	[illegible]
CNIM CA#		218	[illegible]
Codetour		348	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		449	[illegible]
Conflandey #		322	[illegible]
C.A. Hte Normandie		313	[illegible]
C.A. Paris IDF		778	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		316,90	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		286,80	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		324	[illegible]
C.A.Pas de Calais		532	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		550	[illegible]
C.A. Oise CCI		321	[illegible]
C.A. Somme CCI		322	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		420	[illegible]
Devanlay		563	[illegible]
Devernois (Ly)		575	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	63	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		413,10	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		371,90	[illegible]
Expand s.a		550	[illegible]
Factorem		685	[illegible]
Faiveley #		235	[illegible]
Finacor	◆	70	[illegible]
Fininfo		660	[illegible]
Fructivie		650	[illegible]
Gautier France #		246	[illegible]
Gel 2000		45,65	[illegible]
GFI Industries #		967	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	34,45	[illegible]
GLM S.A.		251,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #		1079	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		219,90	[illegible]
Kindy #		178	[illegible]
Guerbet		230	[illegible]
Hermes Internat.1#		498,50	[illegible]
Hurel Dubois		700	[illegible]
ICBT Groupe #		232	[illegible]
I.C.C.		130,30	[illegible]
ICOM Informatique		535	[illegible]
Idianova	◆	74	[illegible]
Int. Computer #		86	[illegible]
IPBM		74	[illegible]
M6-Metropole TV		596	[illegible]
Manitou #		720	[illegible]
Manutan		420	[illegible]
Marie Brizard #		645	[illegible]
Maxi-Livres/Profr#		46	[illegible]
Mecelec (Ly)		60	[illegible]
MGI Coutier #		288	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		150	[illegible]
Naf-Naf #		73,90	[illegible]
Norbert Dentres.#		740	[illegible]
NSC Groupe Ny		803	800
Onet #		1015	1010
Paul Predault #		166	166
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	95,35	95,35
Phyto-Lierac #	◆	348	348
Pochet		805	784
Poujoulat Ets (Ns)		250	250,10
Radiall #		700	[illegible]
Robertet #		1209	1209
Rouleau-Guichard	◆	320,10	320,10
Securidev #		117	120
Smoby (Ly)#		630	630
Sofco (Ly)	◆	23	23
Sofibus	◆	301,20	301,20
Sogeparc (Fin)		380	377
Sopra #		604	595
Steph.Kelian #		95	93
Sylea		529	511
Teisseire-France		171	171
TF1		502	502
Thermador Hol. #		309,50	302
Trouvay Cauvin #		110,10	118,70
Unilog		845	829
Union Fin.France		597	600
Viel et Cie #		130	128
Vilmorin et Cie #		457	460
Virbac		540	534

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	46	46
Belvedere		852	850
BVRP		190	194
Coil		230	230
Electronique D2		890	890
FDM Pharma n.		222,90	222,90
Genset	◆	350	350
Guyanor action B	◆	13,50	13,50
High Co.	◆	140	140
Infonie		92	92
Joliez-Regol	◆	76	76
Mille Amis		64	63,95
Naturex		82	82,50
Olitec		1320	1330
Picogiga	◆	221	221
Proxidis		19,50	19,20
R21 Santé		428,80	434
Stelax	◆	7,25	7,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	751	751
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	9,50
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	145	159,50
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		146,03	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		122,97	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2450,56	[illegible]
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14275	[illegible]
Natio Epargne		2229,51	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		17200,98	[illegible]
Natio Ep. Croissance		3321,64	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine		144,20	[illegible]
Natio Epargne Retraite		162,64	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11314,61	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1085,34	[illegible]
Natio Euro Oblig.		1022,44	[illegible]
Natio Euro Opport.		1115,72	[illegible]
Natio Inter		2223,41	[illegible]
Natio Opportunités		200,09	[illegible]
Natio Revenus		1114,29	[illegible]
Natio Sécurité		11495	[illegible]
Natio Valeurs		1405,83	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		92889,57	[illegible]
Oblig. ttes caté.		272,40	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D	◆	866,67	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2657,28	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2510,84	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		314,07	[illegible]
Patrimoine Retraite D		304,56	[illegible]
Sicav Associations C	◆	2482,56	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19758,98	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		19417,29	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		289,97	[illegible]
Écur. Capitalisation C		254,08	[illegible]
Écur. Expansion C		83322,18	[illegible]
Écur. Géovaleurs C		3716,33	[illegible]
Écur. Investis. D PEA		233,16	[illegible]
Écur. Monépremière		11389,33	[illegible]
Écur. Monétaire C		13096,62	[illegible]
Écur. Monétaire D		12472,87	[illegible]
Écur. Trésorerie C		321,56	[illegible]
Écur. Trésorerie D		309,07	[illegible]
Écur. Trimestriel D		2007,47	[illegible]
Éparcourt-Sicav D		193,26	[illegible]
Géoptim C		12817,46	[illegible]
Géoptim D		11773,36	[illegible]
Horizon C		2341,18	[illegible]
Prévoyance Écur. D		105,60	[illegible]
Sensipremière C		13241,85	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12076,12	[illegible]
Écur. Sécuripremière C		12031,11	[illegible]
CNCA (INDOCAM)			
Amplia	◇	120302,04	[illegible]
Atout Amérique		202,91	[illegible]
Atout Asie		114,06	[illegible]
Atout Futur C		829,84	[illegible]
Atout Futur D		781,19	[illegible]
Coexis		1966,11	[illegible]
Dieze		2201,95	[illegible]
Elicash	◇	954942,68	[illegible]
Epargne-Unie		216,39	[illegible]
Eurodyn		2683,47	[illegible]
Indicia	◆	1801,97	[illegible]
Moné.JC	◇	12009,51	[illegible]
Moné.JD	◇	11627,73	[illegible]
Oblifutur C		550,75	[illegible]
Oblifutur D		527,73	[illegible]
Oraction		1813,38	[illegible]
Revenu-Vert		1209,50	[illegible]
Sévéa	◆	118,57	[illegible]
Synthésis		18303,38	[illegible]
Uni Association	◇	121,33	[illegible]
Uni Foncier		1452,50	[illegible]
Uni France		887,04	[illegible]
Uni Garantie C		1908,29	[illegible]
Uni Garantie D		1459,54	[illegible]
Uni Régions		1805,39	[illegible]
Univar C	◇	311,20	[illegible]
Univar D	◇	298,25	[illegible]
Univers Actions		257,05	[illegible]
Univers-Obligations		251,10	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		765,52	743,22
Francic Pierre		141,44	137,32
Francic Régions		1988,06	1930,16
CIC PARIS			
Associc		1126,70	1126,70
Cicamonde		1638,45	1590,73
Converticic		411,61	405,53
Ecocic		1789,27	1737,16
Mensuelcic		10145	10045,55
Oblicic Mondial		4020,71	3961,29
Oblicic Régions		1178,61	1161,19
Rentacic		165,58	163,13
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1394,56	1380,75
Lion 20000 C		17243,52	17243,52
Lion 20000 D		16541,15	16541,15
Lion Associations C		11122,60	11122,60
Lion Associations D		11122,60	11122,60
Lion Court Terme C		26554,80	26554,80
Lion Court Terme D		24078,22	24078,22
Lion Plus C		1581,63	1550,62
Lion Plus D		1508,73	1479,15
Lion Trésor		2463,51	2439,12
Oblilion		2178,12	2156,55
Sicav 5000		754,98	740,18
Slivafrance		1264,76	1239,96
Slivam		604	592,16
Slivarente		246,99	242,15
Slivinter		834,58	818,22
Trilion		5227,94	5180,85
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2374,19	2327,64
CM Option Dynamique		136,32	134,47
CM Option Equilibre		264,49	261,39
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		164,47	160,07
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		926,22	926,22
Créd.Mut.Ep.Ind. C		147,39	143,45
Créd.Mut.Ep.J		23053,23	23053,23
Créd.Mut.Ep.Monde		1734,36	1687,94
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1888,52	1851,49
Créd.Mut.Ep.Quatre		1112,16	1090,35
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		102,36	101,35
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	896,32	857,72
Saint-Honoré Capital		20082,60	19492,67
St-Honoré March. Emer.		978,07	935,95
St-Honoré Pacifique		784,54	750,70
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1840,52	1840,52
Stratégie Actions		1189,15	1145,41
Stratégie Rendement		1998,02	1935,19
LA POSTE			
Amplitude Amérique		123,10	120,10
Amplitude Europe C		167,95	163,85
Amplitude Europe D		165,14	161,11
Amplitude Monde C		1095,63	1068,91
Amplitude Monde D		1045,24	1019,75
Amplitude Pacifique		112,21	109,47
Elanciel D PEA		188,45	183,85
Émergence Poste D PEA		156,88	153,05
Géobilys C		663,87	654,06
Géobilys D		628,11	618,83
Kaleis Dynamisme		1124,81	1102,75
Kaleis Equilibre		1083,53	1062,28
Kaleis Sérénité		1047,89	1037,51
Latitude C		149,21	149,21
Latitude D		135,94	135,94
Oblitys D		624,87	615,64
Plénitude D PEA		212,15	206,98
Poste Gestion C		14942,68	14942,68
Revenus Trimestr. D		5242,30	5190,40
Solstice D		2373,64	2367,72
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38184,96	38184,96
Actimonétaire D		31093,06	31093,06
Cadence 1 D		1076,93	1066,27
Cadence 2 D		1066,57	1056,01
Cadence 3 D		1054,23	1043,79
Capimonétaire C		412,62	412,21
Capimonétaire D		372,30	371,99
Sogeoblig C/D		9338,71	9246,25
Interoblig C		7597,79	7522,56
Intersélection France D		745,65	731,03
S.G. France opport. C		2092,11	2051,09
S.G. France opport. D		1997,19	1958,03
Sogenfrance C		1954,46	1916,14
Sogenfrance D		1786,48	1751,45
Sogépargne D		315,48	312,36
Soginter C		2651,70	2599,71
Fonds communs de placements			
Favor D		1508,10	1478,55
Sogeliance D		1701,53	1684,68
Sogenfrance Tempo D		218,90	214,61

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ÉCOLOGIE Depuis 1993, une équipe de chercheurs étudie la manière dont la faune s'est adaptée à la *mise en eau du barrage de Petit-Saut,* sur le fleuve Sinnamary, en Guyane. ● LES CRAINTES exprimées par les défenseurs de l'environnement lors de la construction de cette centrale *hydroélectrique semblent partiellement* infondées. ● LA BAISSE BRUTALE de la diversité des espèces animales consécutive à l'inondation de 350 km² de forêt équatoriale entre *janvier 1994 et juin 1995 a été suivie* d'une période d'adaptation. ● LE MILIEU, transformé en patchwork inextricable d'eau et de végétaux, n'en est pas moins fortement fragilisé. ● CE FABULEUX LABORATOIRE mériterait le prolongement de la campagne de suivi, programmée seulement jusqu'en 1998. Les leçons écologiques de la mosaïque guyanaise intéressent tous les biologistes de la conservation du monde.

Les facultés d'adaptation de la faune guyanaise étonnent les chercheurs

Trois ans après la mise en eau du barrage de Petit-Saut, sur le fleuve Sinnamary, près de Kourou, les animaux de la forêt équatoriale ont trouvé un nouvel équilibre, qui reste néanmoins très fragile

UN LAC SOMBRE *et immobile de* 350 km², des milliers de ramifications dessinant d'innombrables îlots forestiers : tels sont, vus d'avion, les stigmates du barrage EDF créé il y a trois ans à Petit-Saut (Guyane française), qui remplacent désormais le cours tumultueux du Sinnamary. Cette brutale fragmentation du paysage a-t-elle entraîné un désastre écologique, une disparition massive de mammifères, d'oiseaux ou de poissons ?

Le bilan des zoologistes est aujourd'hui contrasté. Le suivi de la faune, effectué depuis 1993 par de jeunes chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), de l'Institut français de recherche pour le développement en coopération (Orstom) de Cayenne et du laboratoire Hydreco (rattaché à l'université de Provence), montre qu'après une période de déclin la vie animale s'est rapidement réorganisée dans ce patchwork inextricable composé d'eau et de végétaux.

Schématiquement, cette recolonisation peut être reconstituée en trois grandes étapes.

Acte I : le remplissage du barrage EDF entre janvier 1994 et juin 1995. Autant dire le grand plongeon ! « *On assiste durant cette période à une baisse brutale, mais attendue, de la diversité en espèces et du nombre d'individus* », résume Laurent Granjon, spécialiste des rongeurs au Muséum. Afin de mieux mesurer l'impact du barrage, les chercheurs ont réalisé un « point zéro » sur plusieurs sites autour de la crique Saint-Eugène, en recensant mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens avant la mise en eau.

Premières victimes : les espèces qui ne savent ni voler ni nager. Quand ils ne se noient pas, lézards, rongeurs et chauves-souris se font piéger sur une myriade d'îles boisées aux ressources limitées.

Cette mosaïque forestière devient un milieu fragile, qui souffre des brusques variations hygrométriques

« *Au terme de quatre années de relevés, la diminution du nombre d'individus et d'espèces de chauves-souris frugivores et nectarivores est nette, en particulier parmi les communautés qui sont isolées sur de petits îlots* », confirme Jean-François Cosson (Institut national de la recherche agronomique, Rennes). Seuls certains oiseaux, ainsi que les singes, les pécaris et les cervidés, parviennent à gagner la forêt continue ou à se concentrer sur de plus grandes îles.

Pour les poissons, tout dépend s'ils peuplent la retenue ou l'aval du barrage. *Dans un premier temps, la forte perte d'oxygène a littéralement vidé* le fond du lac. « *Mais, dans la retenue, la couche oxygénée compatible avec la vie aquatique passe d'un mètre en 1994 à quatre mètres début 1997, et nombre de poissons migrent vers elle* », indique Philippe Cerdan (Hydreco). Dès lors, ceux-ci profitent de l'explosion du phyto et du zooplancton, engendrée par la décomposition végétale, et de l'abondance des insectes.

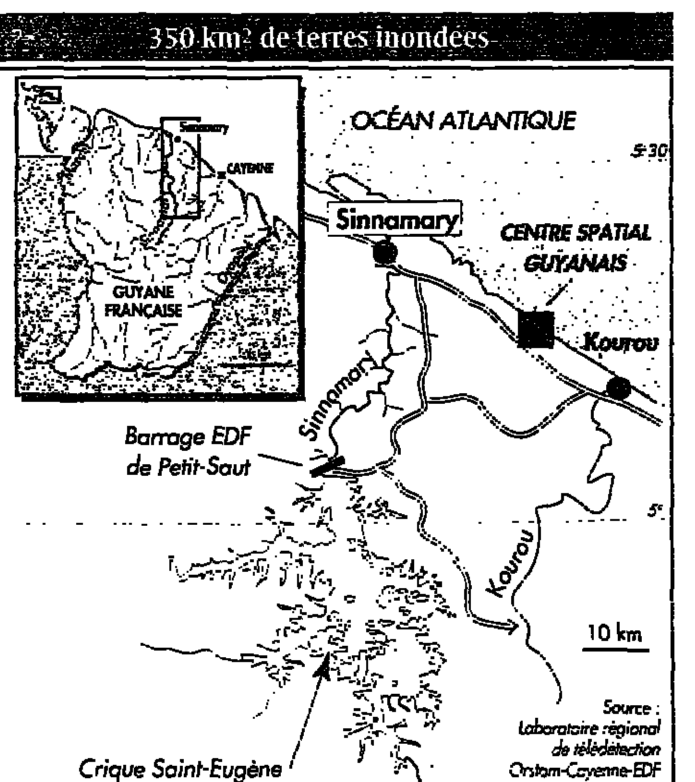
En l'aval, en revanche, les poissons boivent la tasse...

Acte II : le règne des profiteurs. « *Quelques espèces tirent avantage de la situation. Ainsi la chauve-souris* Artibeus obscurus, *dont la densité augmente dans les îles du fait de sa capacité à aller chercher loin sa nourriture* », note Jean-François Cosson. Même explosion des effectifs chez l'oiseau aquatique *Heliornis fulica*, grâce à la multiplication des berges où quantité de petits invertébrés peuvent le sustenter.

Profiteurs encore, les prédateurs comme le caïman ou les serpents. Sur certaines îles, ces derniers ont multiplié leurs effectifs par quatre ou cinq. Ce qui pourrait expliquer, du moins en partie, les curieuses disparitions de rongeurs observées sur ces mêmes sites. D'autres causes peuvent également être invoquées, qui viendraient s'ajouter à cette prédation. « *Il peut exister des cycles naturels pluriannuels durant lesquels les arbres donnent moins de fruits (principale nourriture de ces animaux), voire un effet de lisière dû au vent* », avance Laurent Granjon.

Une chose est sûre : cette mosaïque forestière devient un milieu fragile, qui souffre des brusques variations hygrométriques (humidité relative de l'air). « *J'ai mesuré sur un îlot des niveaux hygrométriques comparables à ceux des déserts, et sur un autre, où la végétation est morte, des températures supérieures à 40 °C !* », indique Jean-Christophe de Massary (MNHN), spécialiste des lézards. Même à couvert, en saison sèche, les températures peuvent grimper jusqu'à 31 °C. Autant dire que les lézards de la litière, ceux des criques ombragées et plusieurs espèces arboricoles vivant d'ordinaire sous le feuillage sont au supplice.

Acte III : s'adapter ou périr... Jacky Judas, du zoo de Vincennes, a suivi par radioémetteur trois troupes de pécaris à collier (*Tayassu tajacu*), sorte de sangliers locaux vivant en forêt continue. Et il s'est aperçu que l'un de ces groupes visitait régulièrement certaines îles à la nage. S'agit-il *d'anciens territoires en partie* noyés ? D'îles « garde-manger », dont les ressources végétales risquent fort de s'épuiser ? « *Les pécaris sauront-ils émigrer, modifier leurs parcours et leurs habitudes alimentaires, s'adapter à un domaine vital rétréci ?* », s'interroge Laurent Granjon.



Aux craintes mesurées des zoologistes forestiers répond l'espérance prudente de ceux du lac de retenue. En effet, les concentrations de méthane (gaz relargué par la décomposition des végétaux noyés, et qui consomme par réaction d'énormes quantités d'oxygène), sont en nette diminution : 4-5 mg/litre début 1997, contre 20 mg/litre juste après la mise en eau. Dès lors, les couches de surface sont plus riches en oxygène. En aval, les deux cascades artificielles ajoutées par EDF pour dégazer et réoxygéner les eaux se révèlent efficaces.

« *De toute façon, le manque d'oxygène ne semble être un problème que lors de brusques diminutions. Quand la baisse est graduelle, les poissons peuvent fuir vers des zones mieux oxygénées* », indique Bernard de Merona (Orstom). Pour ce chercheur comme pour tous ceux qui ont participé à l'aventure, de nombreuses questions n'en persistent pas moins autour du lac de Petit-Saut. Or, cette campagne de suivi s'achève en 1998. L'Etat et la région, mais aussi EDF, qui a déjà dépensé près de 70 millions de francs pour les études sur la faune et la qualité des eaux, assureront-ils la pérennité de ce fabuleux laboratoire vivant ?

Vincent Tardieu

La moisson scientifique de l'« arche de Noé »

Hâtivement baptisé par la presse l'« arche de Noé » du Sinnamary, le programme d'étude de la faune sauvage appuyé par EDF faisait sourire dans les laboratoires publics. Les railleurs en seraient-ils pour leurs frais ? La quarantaine de jeunes chercheurs, vétérinaires et techniciens, *encadrée par le docteur* Jean-Christophe Vié, ne s'est pas contentée de capturer 3 278 mammifères terrestres (47 espèces), 799 serpents (68 espèces) et 1 386 tortues en perdition, pour les réintroduire en partie dans une *réserve attenante au site.* Ces captures ont permis de découvrir une nouvelle espèce de mammifère – un petit rongeur arboricole baptisé *Isothrix sinnamariensis*. Et, surtout, de collecter fragments de peau, ADN, parasites, échantil*lons de sang et de venin...,* sur quelque 2 000 mammifères et serpents. Transmis à plusieurs laboratoires scientifiques et médicaux, ces prélèvements alimenteront des recherches très diverses.

Une étude aux implications mondiales

L'ENJEU des quatre ans d'études de ter*rain effectuées à Petit-Saut dépasse large*ment le massif forestier guyanais, encore presque intact. Les « leçons écologiques » de la mosaïque guyanaise intéressent tous les biologistes de la conservation du monde à l'heure où les projets de « sanctuaires » forestiers se substituent de plus en plus à ceux de grandes réserves, jugées ingérables et trop coûteuses.

La principale question à résoudre est de savoir dans quel espace minimal la biodiversité peut se maintenir en forêt équatoriale et avec quel « complexe d'espèces ». Comme en écologie le tout n'est jamais égal à la somme des parties, il reste à vérifier si, dans ces fragments arborés, ce ne sont pas les mêmes espèces qui s'y concentrent, aux dépens d'une *plus grande diversité. En outre, le nombre* d'espèces présentes ne suffit pas à mesurer cette biodiversité. Car le fait de savoir si les espèces disparues étaient relativement communes, endémiques, rares ou en danger, change singulièrement le bilan.

Une chose est sûre : chaque fois que *l'homme réduit et morcelle des habitats, il af*fecte la taille des populations végétales et animales, les échanges entre elles, et la diversité des espèces. Ainsi, en Amazonie brésilienne, les Américains David Skole (université du New Hampshire) et Compton Tucker (Centre Goddard de la NASA) suggéraient en *1993 dans la revue Science* que la perte de biodiversité est davantage causée par l'extension du morcellement forestier – 588 000 kilomètres carrés en 1988, soit trois fois plus qu'en 1978 – que par le déboisement lui-même, évalué à 230 000 kilomètres carrés en 1988. Ne serait-ce que par un « effet de lisière » : vent et chute brutale de l'humidité, exposition violente au soleil, pénétration facilitée pour les chasseurs, les prédateurs et le *bétail herbivore...*

Même constat de William F. Laurance du Tropical Forest Research Centre australien (Csiro), qui vient de coordonner un ouvrage international sur le sujet : *Tropical Forest Remnants : Ecology, Management, and Conservation of Fragmented Communities (University of Chicago Press), paru en mai.* Ainsi, dans les parcs australiens de Lake Eacham et Lake Barrine, deux fragments forestiers tropicaux du Queensland, on dénote « *parmi les influences physiques les plus importantes* », les coups de cisailles violents du vent, qui sont générés au-dessus des espaces dénudés. De fortes perturbations ont été observées à la cime des arbres et dans la strate immédiatement inférieure, avec une présence massive de plantes grimpantes, lianes, rotins, ronces, avec en chaîne un bouleversement de la composition et de la distribution des communautés de petits mammifères.

Dans l'archipel de Barro Colorado Islands (Panama), engendrée par le canal creusé entre 1903 et 1914, ces « effets de lisière » *sont légion. Avec plus de quatre-vingts ans* de recul, les naturalistes de l'université de Floride déplorent une « *érosion de la variabilité génétique* », liée à l'isolement, chez les espèces de petite taille, voire leur disparition en l'absence de flux d'immigrants qui normalement remplacent les populations sur le déclin.

La plus grande perte de biodiversité surviendrait sur les îlots forestiers de petite taille. Elle serait fonction du degré de dépendance d'une espèce à un habitat et à ses ressources et de la domination d'espèces aux facultés d'adaptation plus rapides. Rien que pour les communautés d'oiseaux, plus de 60 espèces auraient ainsi disparu de Barro Colorado Islands depuis 1914.

Reste que, à la différence de Petit-Saut en Guyane, aucun inventaire n'a été fait sur le site panaméen avant inondation, et le massif forestier de référence, censé témoigner de la forêt originelle, a été perturbé par l'homme jusque dans les années 30... Des occasions manquées ont aussi marqué le travail en *Guyane : aucun suivi floristique, pas plus que* des études botaniques intégrées, n'a été mené à Petit-Saut, où les Français ont agi dans un superbe isolement.

V. T.

Quand le cerveau voit avec les doigts

LES AVEUGLES sont connus pour leur ouïe particulièrement développée ou pour la finesse de leur sens tactile. Mais il n'existe pas de preuve scientifique à ce qu'accepte pourtant le sens commun. Les travaux récents d'une équipe dirigée par l'Américain Mark Hallett, du National Institutes of Health de Bethesda (Etats-Unis), et publiés par la revue britannique *Nature* du 11 septembre, apportent de nouveaux éléments sur cette question. Les aveugles pourraient, affirment ces chercheurs, utiliser une partie de leur cerveau, normalement destinée à la vision, pour « lire » le braille avec leurs doigts. Ils « reprogrammeraient », semble-t-il, leur cerveau pour permettre un traitement plus poussé des informations tactiles qu'ils reçoivent et compenser ainsi leur déficit visuel.

Le cerveau possède des zones spécialisées pour les différentes fonctions qu'il assure. Le cortex cérébral est en effet divisé en plusieurs régions, dont le cortex visuel, situé dans la partie occipitale, qui traite plus particulièrement de la vision. Le cortex pariétal, quant à lui, gère ce que l'on appelle les informations somato-sensorielles, parmi lesquelles se range le toucher.

Que se passe-t-il dans le cortex visuel des aveugles ? Resterait-il inactif toute leur vie ? Grâce à des expériences d'imagerie cérébrale, une équipe de chercheurs américano-japonais, déjà dirigée par Mark Hallett, avait pu en 1996 répondre partiellement à cette question. Ils avaient alors comparé les réactions du cerveau de deux groupes de sujets soumis à un test de lecture avec les doigts : des voyants, d'une part, et, de l'autre, des non-voyants aveugles de naissance ou ayant perdu la vue très tôt. Résultat attendu : les premiers n'utilisaient pas pour cette lecture particulière leur cortex visuel. Mais, surprise, celui des aveugles était actif quand ils lisaient le braille ou des lettres en relief !

L'équipe de Mark Hallett est allée encore plus loin en faisant appel à une technique qui permet d'inactiver temporairement – et sans dommages – par voie magnétique de petites parties du cerveau. Ainsi, les chercheurs peuvent « débrancher » le cortex visuel des sujets voyants lisant avec les doigts. Cette partie de leur cerveau n'étant pas sollicitée dans ce cas, cela n'a aucun effet. En revanche, quand les chercheurs inactivent le cortex visuel des aveugles, ces derniers commettent soudainement beaucoup plus d'erreurs de lecture. Il semblerait que les aveugles utilisent donc leur cortex visuel pour une tâche pour laquelle il n'était pas prévu.

Ces résultats confirment à quel point le cerveau humain est malléable et plein de potentialités. Cette capacité d'adaptation pourrait permettre, selon les travaux publiés dans *Nature*, d'expliquer les capacités exceptionnelles des aveugles dans les domaines du toucher ou de l'ouïe. Mais cette forme de compensation pourrait aussi, affirme Leonardo Cohen, l'un des auteurs de la publication, faciliter la récupération après des accidents cérébraux et améliorer les techniques de rééducation. Enfin, ces résultats apportent des éléments de réponse à la question que se posait Diderot dans sa célèbre *Lettre sur les aveugles* : comment « voient-ils » ? S'ils utilisent leur cortex visuel pour lire le braille, ne se représentent-ils pas pour le faire de véritables « images » mentales ? Dans ce cas, l'expression « voir » avec les doigts serait finalement pleine de plus de sens que prévu.

Un drakkar de 36 mètres découvert au Danemark

DES ARCHÉOLOGUES DANOIS VIENNENT D'ANNONCER la découverte d'un drakkar de 36 mètres, le plus grand connu, dans le fjord de Roskilde (ouest de Copenhague), a annoncé l'inspecteur du Musée national danois, Hanne-Marie Myrhoej. « *Ce bateau de guerre, datant des années 1020, a été trouvé au printemps avec sept autres bateaux (un bâtiment viking et six navires marchands du début du Moyen Age) lors des travaux d'extension du Musée viking de Roskilde* », a-t-elle souligné. Les analyses effectuées depuis ont permis d'authentifier cette découverte – « *unique* », selon elle. Cinq drakkars datant d'environ 1060 sont déjà conservés au Musée de Roskilde. Découverts en 1962 dans le fjord du même nom, ces bateaux avaient été remplis de pierres et coulés afin de bloquer les accès au port de Roskilde.

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : une série de météorites** gravitant autour de la Terre pourraient être issus d'une collision entre l'astéroïde Vesta et un autre élément d'origine inconnue. Sur des images du télescope Hubble, des astronomes de l'université de Cornell à Ithaca (New York) ont repéré à proximité du pôle sud de Vesta un cratère d'impact de 460 km et de 13 km de profondeur. Selon leurs calculs – publiés dans *Science* du 12 septembre –, le volume de matière déplacé par cet impact serait suffisant pour être à l'origine de tous les membres d'une famille de météorites en orbite autour de la Terre regroupés sous le sigle HED (howardite, eucrite, diogénite).

■ **ESPACE : Story Musgrave, vétéran américain de l'espace,** prend sa retraite. Entré dans le corps des astronautes en 1967, il a participé à la conception du programme Skylab et volé sur les cinq navettes américaines. Lors de son dernier vol en 1996, il était devenu, à 61 ans, l'homme le plus âgé à avoir séjourné en orbite.

هكذا من الأصل

L'Argentine, la Colombie et le Paraguay obtiennent leur place pour la Coupe du monde

Le football colombien demeure toujours très lié aux trafiquants de drogue

Trois pays de la zone Amsud ont obtenu leur qualification, mercredi 10 septembre, lors des rencontres préparatoires au Mondial 98, qui aura lieu en France. L'Argentine, vainqueur du Chili, la Colombie, qui a battu le Venezuela, et le Paraguay, qui a fait de même avec la Bolivie, sont devenus les premiers pays d'Amérique du Sud assurés de leur voyage à Paris l'été prochain.

BOGOTA
de notre correspondante

Pour la troisième fois consécutive, la quatrième de son histoire, la Colombie s'est qualifiée, mercredi 10 septembre, pour une phase finale de Coupe du monde. Plus personne n'en doutait dans le pays avant le match tant le dernier obstacle paraissait surmontable. Le Venezuela, qu'accueillait la sélection nationale à Barranquilla, sur la côte caraïbe du pays, était dernier de la zone Amsud, avec trois petits points. La victoire était donc certaine...

Mais, en fait de feu d'artifice, le onze colombien n'a offert à son public qu'une modeste et pénible victoire (1-0). Les Vénézuéliens se sont même créé plusieurs occasions en première période. Mais, en seconde mi-temps, l'équipe locale se décidait enfin à jouer et inscrivait l'unique but de la rencontre d'une tête à bout portant de Wilmer Cabrera (67e min). Avec 27 points, un excellent début de phase qualificative et une deuxième moitié beaucoup moins brillante, la Colombie se qualifie donc pour le Mondial français. Il valait mieux le faire maintenant : l'équipe nationale doit en effet se rendre en Argentine pour son dernier match. Jouer son avenir là-bas aurait été hautement dangereux. On a donc frôlé le drame national.

UN VÉRITABLE AMBASSADEUR

En Colombie, le football est une chose sérieuse, voire une affaire d'état. Il n'est pas rare que les bureaux ferment le temps d'un match important, qu'on déplace un conseil des ministres ou un débat à l'Assemblée, afin que le pays entier puisse suivre l'évolution de l'équipe à l'uniforme jaune, bleu et rouge. Quand le président n'est pas présent dans les tribunes – ce qui est rare –, il invite la plupart de ses ministres chez lui à suivre la transmission télévisée. Mercredi, Ernesto Samper était, bien sûr, dans les tribunes du stade Roberto-Melendez.

Le gouvernement tout entier retient son souffle quand le ballon approche des buts de l'adversaire et se lève pour applaudir la victoire comme n'importe quel groupe de fans ! Dans de nombreux pays d'Amérique latine, la ferveur pour le ballon rond est immense, mais, en Colombie, ce sport suscite d'incroyables espérances.

Dans un pays où les mauvaises nouvelles sont légion, un match représente un moment à part dans la réalité quotidienne. Alors que les Colombiens souffrent collectivement de la mauvaise image de leur pays, relayée par les médias internationaux du fait de la violence et du trafic de drogue, l'équipe nationale est considérée comme un véritable ambassadeur à l'extérieur. On lui attribue le pouvoir de changer à la fois la mauvaise image du pays et les idées des Colombiens.

Aussi, le pays a très mal supporté que, le 20 juillet, lors du match éliminatoire à la Coupe du monde 98 contre le Chili, l'avant-centre Antony De Avila dédie son but victorieux... aux chefs du cartel de Cali actuellement en prison. C'était frustrer le pays entier d'une victoire et ternir un des sujets de fierté colombien. La polémique a tout de suite fait fureur. L'establishment politique devait commenter et condamner les déclarations du joueur, jugées *« inconvenantes »* ou *« préjudiciables à l'image du pays »*. Mais Antony De Avila, dit « le schtroumpf » du fait de sa taille (1,60 m), a répété à loisir aux journalistes qu'il offrait de *« tout son cœur (...) la victoire à des personnes actuellement privées de liberté... Miguel et Gilberto Rodriguez Orejuela »*. Le joueur ajoutait qu'il remerciait les Rodriguez pour leurs « conseils ».

Les relations entre le trafic de drogue et les clubs de football n'étonnent en vérité personne. Selon une enquête du Centre national d'investigation rendue publique le lendemain du match, 55 % des Colombiens n'étaient pas d'accord avec les déclarations de l'avant-centre, contre 37 % d'avis favorable. Miguel et Gilberto Rodriguez Orejuela, considérés comme les chefs du cartel de Cali, une des plus importantes organisations de trafic de cocaïne du monde – aujourd'hui démantelée selon les autorités colombiennes –, purgent actuellement des peines de vingt et un et dix-neuf ans de prison.

Miguel Rodriguez a longtemps été actionnaire du club de football America de Cali, auquel appartenait jusqu'à l'année dernière le joueur Antony De Avila. Le gardien de but René Higuita – célèbre pour ses extravagances – avait en son temps visité Pablo Escobar dans sa prison dorée. L'ex-président de la Fédération de football colombienne, Juan José Bellini et l'ex-propriétaire du club Santafe, Cesar Villegas, sont actuellement en prison, accusés d'enrichissement illicite.

Il est de notoriété publique que l'argent de la drogue aurait contribué à l'essor du football colombien dans les années 80. La légende dit même que le club Nacional de Medellin dédia, en 1989, sa victoire en Copa Libertadores... à Pablo Escobar. De nombreuses équipes sont réputées avoir, un jour, « appartenu » à un *capo* de la drogue.

La Superintendance des sociétés, organisme public de contrôle sur les sociétés, vient de publier une enquête sur l'origine des capitaux des différents clubs : quinze des seize équipes professionnelles n'étaient pas en mesure, en octobre 1996, d'identifier clairement tous leurs actionnaires. Des enquêtes menées en 1988 et 1990 montrent que de nombreux représentants légaux et membres des comités exécutifs étaient alors des *« personnes qui affrontent actuellement des procès pénaux pour enrichissement illicite et trafic de drogue »*.

Actuellement, et parce que la lutte contre le trafic de drogue s'est intensifiée en Colombie, les finances des clubs commencent à s'assainir. On dit aussi que les clubs s'appauvrissent et que l'époque dorée est terminée... Sur les épaules des vétérans qui forment encore aujourd'hui l'équipe colombienne (*Le Monde* du 13 février), repose le futur du football professionnel colombien. Le mois de juillet 1998 sera d'une certaine manière plus doux à vivre en Colombie : on y parlera moins de violence et plus de football.

Anne Proenza

Le Paraguay jouera sa cinquième Coupe du monde

Dans son stade Defensores del Chaco d'Asuncion, l'équipe du Paraguay est venu à bout de la Bolivie (2-1), obtenant ainsi la certitude de disputer la phase finale du Mondial 1998. Les buts paraguayens ont été inscrits par Miguel Angel Benitez (27e) et Carlos Gamarra (36e). Les Boliviens ont répliqué en seconde période par José Suarez (56e). Cette victoire intervient alors que l'équipe nationale retrouvait son gardien José Luis Chilavert, suspendu depuis quatre mois pour une altercation plutôt violente avec un adversaire colombien lors d'un match de qualification. Les trois rencontres disputées sans lui (mais avec son remplaçant, Aceval) contre l'Argentine (2-1), le Chili (2-1) et l'Equateur (2-1) n'ont pas permis à ses coéquipiers de briller. Ses déclarations d'avant-match, toujours aussi fleuries *(« Nous devons entrer sur le terrain pour écraser la tête des Boliviens »)*, ont-elles motivé les troupes ? Toujours est-il que le résultat est là : les joueurs paraguayens se partageront 1,5 million de dollars (environ 9 millions de francs) de primes offert et permettront à leur pays de disputer sa cinquième Coupe du monde (1930 en Uruguay, 1950 au Brésil, 1958 en Suède, 1986 au Mexique).

L'équipe du Chili ne réussit pas l'exploit

SANTIAGO
correspondance

L'Argentine a donc assuré sa participation à la phase finale de la prochaine Coupe du monde de football après sa victoire sur le Chili (2–1) lors du match disputé, mercredi 10 septembre, à Santiago. Marcelo Gallardo (25e min) et Claudio Lopez (85e min) ont mis fin à la série de victoires que le Chili avait obtenues jusqu'ici sur son terrain du Stade national depuis le début de la phase qualificative.

Le but de l'attaquant chilien Marcelo Salas (33e min) avait pourtant permis aux 70 000 spectateurs d'espérer l'exploit. Le président Eduardo Frey, qui était accompagné de Pelé dans les tribunes, pensait comme tout son peuple que le pays allait enfin vaincre la malédiction argentine.

Les Chiliens n'ont en effet jamais réussi à vaincre leurs voisins d'Amérique du Sud dans le cadre d'une qualification à la Coupe du monde. L'égalisation provisoire de Marcelo Salas pouvait alors laisser penser que l'équipe nationale surmonterait l'absence de sa figure de proue, Ivan Zamorano.

Victime d'une blessure, l'attaquant de l'Inter de Milan manquait pour la deuxième fois à l'appel. Le duo Zamorano-Salas s'était montré jusque-là l'indispensable condiment de la victoire. En l'absence de l'un, les pronostics étaient devenus très réservés avant la rencontre, et se profilait le spectre d'une défaite face à une équipe en plein regain, après des débuts plus qu'hésitants dans ces éliminatoires.

Cependant, les performances obtenues jusqu'ici par l'équipe chilienne sur son terrain avaient inquiété l'entraîneur argentin Daniel Passarella. A la sortie du match, ce dernier s'est donc déclaré surpris de voir que le Chili semblait avoir renoncé d'entrée de jeu à la victoire en ne disposant qu'un véritable attaquant là où il s'attendait au moins à en voir deux.

Cette option défensive a valu, dès la fin du match, à son homologue chilien, Nelson Acosta, des critiques plus que féroces de la part des supporters chiliens, ceux-là mêmes qui, vers le début des éliminatoires, avaient déjà réussi à débarquer son prédécessur, le Basque Manuel Azkalgorta. Les critiques ont été d'autant plus virulentes que la défaite de ce mercredi porte un coup sévère aux possibilités chiliennes d'obtenir le quatrième ticket disponible pour venir en France à l'été 1998. La rencontre Chili-Pérou du dimanche 12 octobre devient donc capitale, les deux équipes se disputant la dernière place pour la France.

Comme le faisait remarquer l'Argentin Diego Simeone sans fausse modestie, *« ce n'est pas le Chili qui a perdu, c'est nous qui avons gagné »*. Des propos que confirment les faits. Le jeu de haut niveau pratiqué par les Argentins confirme que l'équipe n'est pas loin d'avoir atteint son plein rendement. Dans ce collectif de qualité, il est difficile de ne pas remarquer l'apport décisif du milieu de terrain, Ariel Ortega, dont la vitesse et l'habileté seront, à n'en pas douter, l'une des attractions de la Coupe du monde.

L'Argentine se qualifie donc pour la septième fois consécutive, la douzième de son histoire, à une phase finale. Ce pays a remporté la Coupe du monde en 1978 et en 1986. Pour l'anecdote, de tous les anciens champions du monde, l'équipe est la première à se qualifier pour la France (hormis le Brésil, qualifié d'office). Ses deux derniers matches, face à l'Uruguay et à la Colombie, sans enjeu, permettront à Daniel Passarella de peaufiner un peu plus une équipe qui fait désormais figure de prétendante à la victoire finale.

Eduardo Olivares

Diego Maradona se débarrasse de Ben Johnson

La justice argentine, saisie par les avocats de Diego Maradona, a autorisé, mardi 9 septembre, « El Pibe de oro » à rejouer avec son club de Boca Juniors en attendant les résultats d'une analyse d'ADN, destinée à déterminer si l'échantillon d'urines qui avait permis le contrôle positif du champion à la cocaïne le 24 août était bien le sien. En effet, les avocats de Diego Maradona ont soutenu devant le juge que leur client avait reçu des menaces depuis plus d'un an et notamment un mois et demi avant le contrôle. Le résultat de cette expertise n'étant vraisemblablement pas connu avant la fin du mois d'octobre, le juge Claudio Bonadio a donc décidé que l'enfant terrible du football argentin pouvait reprendre le chemin des terrains. De fait, Diego Maradona a repris l'entraînement et pourrait jouer dès dimanche 14 septembre contre Newwell's Old Boys. En attendant, le joueur a mis un peu d'ordre dans son entourage. Mercredi 10 septembre, il a rompu toutes relations avec Ben Johnson, qu'il avait engagé comme entraîneur personnel en juin, lui demandant de *« se taire »*. L'ancien sprinter canadien avait accusé l'entourage du *« boss »* d'être responsable de ses problèmes d'accoutumance à la cocaïne. *« Quand il s'agissait de passer à la caisse, Ben Johnson ne s'est jamais plaint de mon entourage »*, a déclaré Diego Maradona, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision privée argentine America 2.

MONDIAL 1998 (qualifications)

ZONE EUROPE, groupe 1
● **Danemark-Croatie, 3-1 :** grâce à deux buts des frères Laudrup (Brian, puis Michael), le Danemark a fait un grand pas vers la qualification. Les Croates, emmenés par Boban, Suker et Boksic, doivent désormais gagner en Slovénie tout en espérant un faux pas des Grecs à domicile le 12 octobre prochain face au Danemark.
● ***Bosnie-Herzégovine -Slovénie*, 1-0 :** la jeune sélection bosniaque a laissé entrevoir de belles promesses pour ses débuts internationaux.
Classement : 1. Danemark, 16 pts ; 2. Grèce, 13 ; 3. Croatie, 12 ; 4. Bosnie, 9 ; 5. Slovénie, 1.

Groupe 2
● **Angleterre-Moldavie, 4-0 :** devant 75.000 spectateurs réunis à Wembley, les joueurs de Glenn Hoddle ont pris la tête du groupe grâce à des buts inscrits par Wright (2), Scholes et Gascoigne. Un nul leur suffit en Italie le mois prochain.
● **Géorgie-Italie , 0-0 :** la contre-performance des joueurs de Cesare Maldini à Tbilissi les oblige à vaincre l'Angleterre le 12 octobre prochain pour éviter les barrages.
Classement : 1. Angleterre, 18 pts ; 2. Italie, 17 ; 3. Pologne , 7 ; 4. Géorgie, 4 ; 5. Moldavie, 0.

Groupe 3
● **Norvège-Suisse, 5-0 :** la sélection helvétique, entraînée par l'Autrichien Rolf Fringer, a définitivement sombré à Oslo face à des Norvégiens déjà qualifiés.
● **Hongrie-Azerbaïdjan, 3-1 :** les Hongrois peuvent encore espérer terminer deuxièmes. Il leur faudra arracher le nul à Helsinki lors du dernier match.
Classement : 1. Norvège, 20 pts ; 2. Hongrie, 11 ; 3. Finlande, 10 ; 4. Suisse, 7 ; 5. Azerbaïdjan, 3.

Groupe 4
● **Suède-Lettonie, 1-0 :** en dépit de sa victoire obtenue à deux minutes de la fin grâce à un but signé Jonsson, la Suède est virtuellement éliminée.
● **Biélorussie-Autriche, 0-1 :** grâce au but de Pfeifenberger inscrit à Minsk, l'Autriche est en position de force avant de recevoir la Biélorussie à Vienne.
Classement : 1. Autriche, 22 pts ; 2. Ecosse, 20 ; 3. Suède, 18 ; 4. Lettonie, 10 ; 5. Estonie, 4 ; 6. Biélorussie, 4.

Groupe 5
● **Bulgarie-Russie, 1-0.**
Classement : 1. Bulgarie, 18 pts ; 2. Russie, 14 ; 3. Israël, 13 ; 4. Chypre, 7 ; 5. Luxembourg, 0.

Groupe 6
● **Slovaquie-Yougoslavie, 1-1 :** un but inscrit par Mihajlovic à dix minutes de la fin préserve les chances yougoslaves. En gagnant à Malte le 24 septembre prochain, la Yougoslavie est certaine de terminer au moins deuxième.
Classement : 1. Yougoslavie, 20 pts ; 2. Espagne, 20 ; 3. Slovaquie, 16 ; 4. République tchèque, 10 ; 5. Iles Féroé, 6 ; 6. Malte, 0.

Groupe 7
● **Saint-Marin - Turquie, 0-5 :** les Turcs doivent désormais l'emporter aux Pays-Bas et miser sur une défaite belge face aux Gallois.
Classement : 1. Pays-Bas ; 18 pts ; 2. Belgique, 15 ; 3. Turquie, 13 ; 4. Galles, 7 ; 5. Saint-Marin, 0.

Groupe 8
● **Roumanie-Islande, 4-0 :** survolant son groupe, la Roumanie, déjà qualifiée, a permis au vétéran Hagi d'inscrire un doublé.
● **Lituanie-Eire, 1-2 :** un doublé de Tony Cascarino inscrit à Vilnius permet aux Irlandais de viser les barrages.
Classement : 1. Roumanie, 27 pts ; 2. Eire, 17 ; 3. Lituanie, 14 ; 4. Macédoine, 13 ; 5. Islande, 6 ; 6. Liechtenstein, 0.

Groupe 9
● **Albanie-Irlande du Nord, 1-0 :** première victoire de l'Albanie en neuf matches de qualification. Le buteur héros s'appelle Haxhi.
● **Allemagne-Arménie, 4-0 :** un doublé de Klinsmann et deux buts signés Hässler et Kirsten permettent à l'Allemagne de se contenter d'un nul face à l'Albanie le 12 octobre à Hanovre pour se qualifier directement.
Classement : 1. Allemagne, 19 pts ; 2. Ukraine, 17 ; 3. Portugal, 16 ; 4. Arménie, 8 ; 5. Irlande du Nord, 7 ; 6. Albanie, 4.

ZONE AMSUD
● **Chili-Argentine : 1-2**
● **Colombie-Venezuela : 1-0**
● **Paraguay-Bolivie : 2-1**
● **Pérou-Uruguay : 2-1**
Classement : 1. Argentine, 28 pts ; 2. Colombie, 27 ; 3. Paraguay, 26 ; 4. Pérou, 22 ; 5. Chili, 19 ; 6. Equateur, 18 ; 7. Bolivie, 17 ; 8. Uruguay, 17 ; 9. Venezuela, 3.



TEMPSPORT : GABRIEL PIKO

Le bel appétit des jeunes espoirs argentins

Hernan Crespo, le prometteur attaquant de la sélection argentine (ici en action contre l'Equateur), n'a pas marqué de but face au Chili, mercredi 10 septembre. Mais, à Santiago, devant 70 000 Chiliens déçus, Crespo et ses coéquipiers argentins l'ont emporté 2-1 (buts de Marcelo Gallardo à la 25e et Claudio Lopez à la 85e) et empoché leur billet pour le Mondial 98. Sûr de ses coéquipiers, le défenseur Roberto Sensini annonçait la victoire argentine avant le match et l'expliquait ainsi : « Notre sélection possède trois vertus : elle apparaît dans les moments importants, elle a faim de gloire, car elle est jeune, et Passarella *[ndlr : sélectionneur]* a su lui donner une grande personnalité. »

La Bulgarie rejoint la Roumanie et la Norvège pour le voyage en France

La zone Europe compte maintenant quatre qualifiés pour la Coupe du Monde

Mercredi 10 septembre, dans le stade Vassil-Levski de Sofia, 45 000 spectateurs survoltés ont fêté comme il se doit la victoire (1-0) des coéquipiers de Trifon Ivanov, capitaine à la triste figure et auteur du but, sur la Russie. Une victoire qui, au-delà des symboles et des revanches, permet à la Bulgarie de se qualifier une nouvelle fois pour une grande compétition internationale.

LES « VIEUX » sont toujours fidèles au rendez-vous. Et les « vieux » trentenaires de la sélection bulgare aiment encore faire la fête. Mercredi 10 septembre, dans le stade Vassil-Levski de Sofia, 45 000 spectateurs survoltés ont fêté comme il se doit la victoire (1-0) des coéquipiers de Trifon Ivanov, capitaine à la triste figure et auteur du but, sur la Russie.

Une victoire qui, au-delà des symboles et des revanches, permet à la Bulgarie de se qualifier une nouvelle fois pour une grande compétition internationale. Une qualification obtenue grâce au talent d'une génération exceptionelle qui, l'âge aidant, s'apprête à passer la main, et vivra dans quelques mois sur les terrains français la fin d'une belle aventure.

Des joueurs comme Hristo Stoichkov, trente et un ans, Trifon Ivanov, trente-deux ans, Iordan Letchkov, trente ans, Emil Kostadinov, trente ans, et Krassimir Balakov, trente et un ans, présents mercredi 10 septembre sur la pelouse de Sofia, comptent à eux cinq la bagatelle de 301 sélections. Ces cinq « rescapés » de l'historique France-Bulgarie de novembre 1993 ont, en compagnie d'un sixième grognard, Lubo Penev, âgé lui de trente et un ans, tout connu : une belle World Cup américaine en 1994, à l'issue de laquelle ils terminèrent quatrièmes, puis un Euro 96 décevant, en Angleterre, où la sélection nationale, entraînée à l'époque par Dimitar Penev, fut incapable d'atteindre les quarts de finale après un match nul face à l'Espagne (1-1), une victoire devant les Roumains (1-0) et une défaite contre la France (1-3).

A l'issue de cet Euro 96 raté, beaucoup d'observateurs prédirent un avenir sombre à une sélection jugée vieillissante et blasée. Comme pour appuyer ces pronostics pessimistes, une série de règlements de comptes frappèrent la sélection bulgare : la démission forcée de Dimitar Penev provoqua le boycott pur et simple de la sélection de la part de Hristo Stoichkov, vedette emblématique du football bulgare.

Pendant un an, l'attaquant du FC Barcelone refusa de porter le maillot de l'équipe nationale. Ce n'est que le 8 juin 1997 que la diva aux pieds de feu et au caractère exécrable accepta de revenir, à l'occasion d'un Bulgarie-Luxembourg (4-0) au cours duquel il inscrivit un penalty. Les raisons de ce retour sont connues de tous. Il souhaite disputer le Mondial en France, qui sera son dernier grand-rendez-vous international, mais également honorer un contrat important avec Puma, la marque d'équipements sportifs, qui stipule que Stoichkov doit jouer en sélection pour espérer pouvoir toucher le pactole.

Si la sélection bulgare est de retour aujourd'hui au plus haut niveau, elle le doit donc au talent de ses glorieux anciens, mais aussi à l'arrivée, il y a quatorze mois, de Hristo Bonev à la tête de cette équipe. Considéré comme le meilleur joueur bulgare de tous les temps, l'homme aux 96 sélections et aux 47 buts en équipe nationale a imposé un nouveau règlement interne draconien aux internationaux. Finis les caprices, les retards, les sollicitations diverses pendant les stages. Avec de fortes têtes comme Lubo Penev, Iordan Letchkov ou Hirsto Stoichkov, la tâche semblait ardue.

« UNE TRÈS GRANDE VICTOIRE »

Mais le nouveau patron de la sélection a tenu bon. Il a fait de Trifon Ivanov et de Krassimir Balakov, l'attaquant de Stuttgart, ses deux interlocuteurs privilégiés. Respecté, écouté, Hristo Bonev voit aujourd'hui sa position renforcée au sein d'un football bulgare souvent en proie à des situations tragi-comiques. Devant les 45 000 spectateurs en délire et sous les yeux de Peter Stoianov, président de la République, présent dans les tribunes du stade Vassil-Levski, Hristo Bonev a savouré avec modestie cette qualification : *« C'est une très grande victoire pour tout le pays. Ce soir, les hommes sont restés des hommes... »* Autrement dit, fier de ses vieux grognards, Bonev peut désormais envisager l'aventure française avec un optimisme certain.

« Cette Coupe du monde constitue le dernier grand rendez-vous pour les joueurs de notre génération. Rien de mieux qu'une phase finale de Coupe du monde pour terminer en beauté... », déclarait Iordan Letchkov, aussi brillant avec l'équipe nationale qu'il a pu être décevant sous les maillots de Hambourg et de Marseille. Aujourd'hui, Letchkov joue en Turquie, au Besiktas Istanbul, club qui rencontrera le Paris - Saint-Germain en Ligue des champions.

La Bulgarie est donc le troisième pays européen à obtenir sa place en France à l'issue des matches de qualification. Avant elle, la Roumanie, au potentiel technique toujours aussi intéressant, puis la Norvège, au style de jeu « primaire » tout en puissance, avaient obtenu leur passeport pour le Mondial 1998. Une compétition qui rassemblera pour la première fois de l'histoire trente-deux équipes, mais dont sera absente la sélection suisse, écrasée mercredi 10 septembre à Oslo (5-0) et dont le parcours calamiteux dans son groupe de qualification (12 buts encaissés, 6 marqués en sept matches) fait peine à voir.

Alain Constant

Le Stade de France se met au vert

Commencée lundi 8 septembre, le dernier grand « chantier » de l'enceinte construite pour le Mondial 1998, l'opération « pose de la pelouse », s'achèvera d'ici une dizaine de jours. Quelque 9 600 pavés de gazon de près de 1 mètre carré et d'une épaisseur de 6 centimètres, en provenance de Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne) où la pelouse a été semée en juillet 1996, sont disposés par vingt personnes. Près de 1 000 mètres carrés sont ainsi posés quotidiennement à l'aide d'un robot manipultateur spécial. Les graminées retenues – du ray-grass anglais (résistant) et du pâturin des prés français (dense) – promettent une pelouse utilisable seize heures par semaine. *« C'est la première fois en Europe qu'un stade reçoit une pelouse composée uniquement de pavés de gazon,* explique ainsi Daniel Sens, directeur général de la Serpev, la société française retenue pour « l'élevage » et la pose. D'habitude, le gazon est enroulé comme de la moquette, puis déroulé. Coût de l'opération : près de 10 millions de francs, dont 4 millions pour le gazon proprement dit. La pelouse subira son premier vrai test le 28 janvier 1998 avec le match inaugural du Stade de France qui opposera la France à l'Espagne.

Cet été, les judokas français n'ont pas oublié l'entraînement

Ils préparent le rendez-vous d'octobre à Paris

DEPUIS le début du mois de septembre l'équipe de France masculine de judo se retrouve dans son cadre habituel, celui de l'Institut du sport et de l'éducation physique (INSEP) du Bois de Vincennes pour un stage final de préparation aux prochains championnats du monde qui auront lieu à Paris du 9 au 12 octobre. Mais avant ce rassemblement les garçons et les filles avaient passé un été studieux.

La préparation des championnats est construite autour de plusieurs rassemblements, entrecoupés de périodes de récupération. Elle a débuté fin mai, 15 jours seulement après la fin des championnats d'Europe et... à vélo. *« Je cherchais un moyen de lancer une préparation originale,* explique Fabien Canu, le directeur technique national du judo français. *Notre crainte permanente est de tomber dans la routine et la monotonie. Il nous faut apporter du nouveau, sans pour autant nous écarter des méthodes qui ont fait leurs preuves ».*

Les dix-huit membres de l'équipe de France masculine se sont donc trouvés à Divonne-les-Bains d'où ils ont rallié, en six étapes et en pédalant ferme, la station de Serre-Chevalier, au pied de l'Alpe-d'Huez. Ils ont retrouvé là 15 représentantes de l'équipe de France féminine et leurs entraîneurs, partis quant à eux d'Amélie-les-Bains.

Après la préparation foncière et le travail en qualité produit en juillet, les rencontres d'août ont permis d'effectuer un travail en quantité.

Au Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) d'Aix-en-Provence, les 140 meilleurs judokas français ont participé à des entraînements qualificatifs qui rythment les dix journées de stage. Parmi ces combattants membres du collectif national d'entraînement, juniors issus des filières d'accès au haut niveau ou jeunes judokas sélectionnés par leurs ligues régionales, se trouvent les sélectionnés pour le rendez-vous mondial et leurs remplaçants. *« Tout le stage est construit en fonction d'eux,* explique Fabien Canu, Les *autres participants sont là pour leur servir de partenaires ».*

Si ces stages permettent aux meilleurs français de multiplier les combats d'entraînement (les « randoris »), face à des adversaires pratiquant des styles de judo différents, ils sont aussi formateurs pour les plus jeunes appelés à côtoyer l'élite de leur sport pendant une dizaine de jours. Pour ces champions en herbe, David Douillet et Djamel Bouras passent du rang d'idoles à la position de partenaires d'entraînement.

David Douillet a profité de ce retour aux sources pour tenter d'oublier les séquelles de son accident de moto de septembre 1996 ou le stress dans lequel l'a plongé la mise en liquidation judiciaire sur fond d'escroquerie (lui-même n'est pas directement en cause) de Travelstore, une agence de voyages dont il possédait 21 % du capital. Fabien Canu reconnaît avoir trouvé le triple champion du monde dans un état psychologique et physique alarmant lors des stages organisés en juillet à Perpignan avec une dizaine d'équipes étrangères.

Gilles Van Kote

Le maire de Nantes s'efforce de modifier la gestion du club de football

NANTES
de notre correspondant

Les agents du fisc aiment peut-être le football, mais ils savent oublier leur passion lorsque les infractions existent. Ils viennent ainsi de réclamer 10 millions de francs au football club de Nantes Atlantique. La notification a été adressée, après examen des comptes de 1992 à 1996 de la société anonyme à objet sportif (SAOS), qui gère l'équipe professionnelle, et de l'association qui détient 93 % de son capital.

Cette nouvelle mésaventure ajoute au trouble qui secoue le club nantais depuis plusieurs mois. Trouble dont le retrait surprise, en août, de l'entraîneur Jean-Claude Suaudeau, lassé de voir son équipe perdre à chaque intersaison ses meilleurs joueurs faute de moyens financiers, avait été un autre signe.

Jean-René Toumelin, le président de la SAOS, et Alain Flores, son directeur général, affirment qu'aucune malversation n'a été relevée, et contestent l'interprétation des services fiscaux. Deux points font principalement problème : la TVA à régler sur les ventes de joueurs par l'association à la SAOS et un versement effectué par la SAOS, au cours de la saison 1995-1996, de 18,5 millions de francs à la société Médiafoot, à qui le FC Nantes Atlantique sous-traite son activité commerciale. Ce paiement aurait eu lieu à l'occasion de la Ligue des champions, sur laquelle Médiafoot n'avait aucun rôle à jouer puisque les prestations étaient assurées par l'UEFA.

Pour Guy Scherrer, le président des années mises en causes par le fisc, cette affaire est banale : *« Chacun sait qu'un contrôleur ne repart jamais les mains vides et qu'ensuite l'entreprise discute avec l'administration. Ici, ça prend une proportion homérique, car c'est un club de foot. »* Il défend également le contrat signé jusqu'en 2001 avec Médiafoot : *« Les ressources apportées par la société de Jean-Claude Darmon sont très supérieures à ce qu'elle coûte au club, et son savoir-faire est sans comparaison avec celui qu'aurait une équipe commerciale intégrée. »* Sur la foi d'un audit réalisé par le cabinet Fidal, à sa demande, Jean-Marc Ayrault, le maire (PS) de Nantes, n'avait pourtant pas caché sa mauvaise humeur au mois de juin : *« Il faut en finir avec l'archaïsme au niveau des pouvoirs et de la gestion. Le système est trop opaque, trop flou. »* Dans le collimateur du maire : l'évolution anarchique de la masse salariale, l'absence de prévisions pluriannuelles et de structures à la hauteur des enjeux, en particulier d'un directoire et d'un conseil de surveillance pour chaque entité juridique.

> « Il faut en finir avec l'archaïsme au niveau des pouvoirs et de la gestion »

Implicitement, son analyse met en cause la gestion solitaire de M. Scherrer, qui a présidé le club pendant quatre ans, avant de démissionner brusquement en 1996, et celle, consensuelle mais chaotique, de son successeur, Jean-René Toumelin. Alors PDG de la Biscuiterie nantaise (BN), la filiale du groupe américain Pepsico, M. Scherrer avait été appelé à la rescousse lors du plan de sauvegarde de 1992. Doté des pleins pouvoirs, il avait su remettre en selle une équipe de jeunes joueurs. La création de la SAOS devait permettre enfin de gérer le club comme une entreprise. De ce point de vue, les résultats sont éloquents.

Le chiffre d'affaires est passé de 80 millions de francs en 1992-1993 à 230 millions de francs en 1995-1996, et 170 millions de francs sur 1996-1997. Tous les exercices ont été bénéficiaires et les 60 millions de passif qui menaçaient le club ont quasiment été comblés. L'an dernier, la SAOS a même prêté 10 millions de francs pour que celui-ci rembourse par anticipation un prêt au Crédit industriel de l'Ouest. Mais, depuis trois ans, la SAOS n'a dû son équilibre financier qu'aux ventes des Loko, Ouedec, Karembeu, Pedros, N'doram, Makelele et consorts, sans pour autant que la masse salariale ne semble baisser à proportion. D'où l'incompréhension des supporters pour lesquels un tel redressement financier aurait dû donner au club les moyens de garder ses meilleurs joueurs.

Partageant le souhait du maire de Nantes de voir un investisseur donner au club les moyens qui lui font défaut et prendre en charge sa gestion, M. Scherrer y voit deux obstacles liés à la loi sur les SAOS : *« L'impossibilité de distribuer des dividendes et le risque que doit prendre l'investisseur d'assumer les dettes éventuelles de l'association, dont la SAOS doit rester filiale à au moins 33 %. »*

A ses yeux, seul un groupe ayant une stratégie assez forte pour ignorer de telles contraintes peut s'intéresser au FC Nantes Atlantique, à l'image du Canal Plus au PSG, Mac Cormack à Strasbourg ou Robert Louis-Dreyfus, le PDG d'Adidas, à Marseille. Ces exemples font rêver les dirigeants du FC Nantes Atlantique, et sans doute le maire de la capitale régionale, qui doit s'exprimer sur l'avenir du club vendredi 12 septembre.

Adrien Favreau

■ **LOTO : résultats des tirages nº 73 du mercredi 10 septembre.** Premier tirage : 8, 14, 18, 27, 34, 44, numéro complémentaire : 31. Rapport pour 6 bons numéros : 7 805 520 F. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 94 730 F ; pour 5 bons numéros : 6 875 F ; pour 4 bons numéros : 150 F ; pour 3 bons numéros : 15 F. Second tirage : 1, 2, 17, 22, 37, 41, numéro complémentaire : 24. Rapport pour 6 bons numéros : 15 015 565 F. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 54 235 F ; pour 5 bons numéros : 9 345 F ; pour 4 bons numéros : 181 F ; pour 3 bons numéros : 17 F.

Le temps se dégrade

DEUX ZONES pluvieuses traversent vendredi le pays du nord-ouest vers le sud-est. Les pluies seront parfois accompagnée d'un coup de tonnerre. Entre ces deux bandes, les éclaircies restent timides et quelques averses ne sont pas exclues.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera médiocre, avec quelques averses, dès le matin près de la Manche. Les pluies gagneront l'ensemble des régions dans l'après-midi. Les températures iront de 17 à 21 degrés l'après-midi.

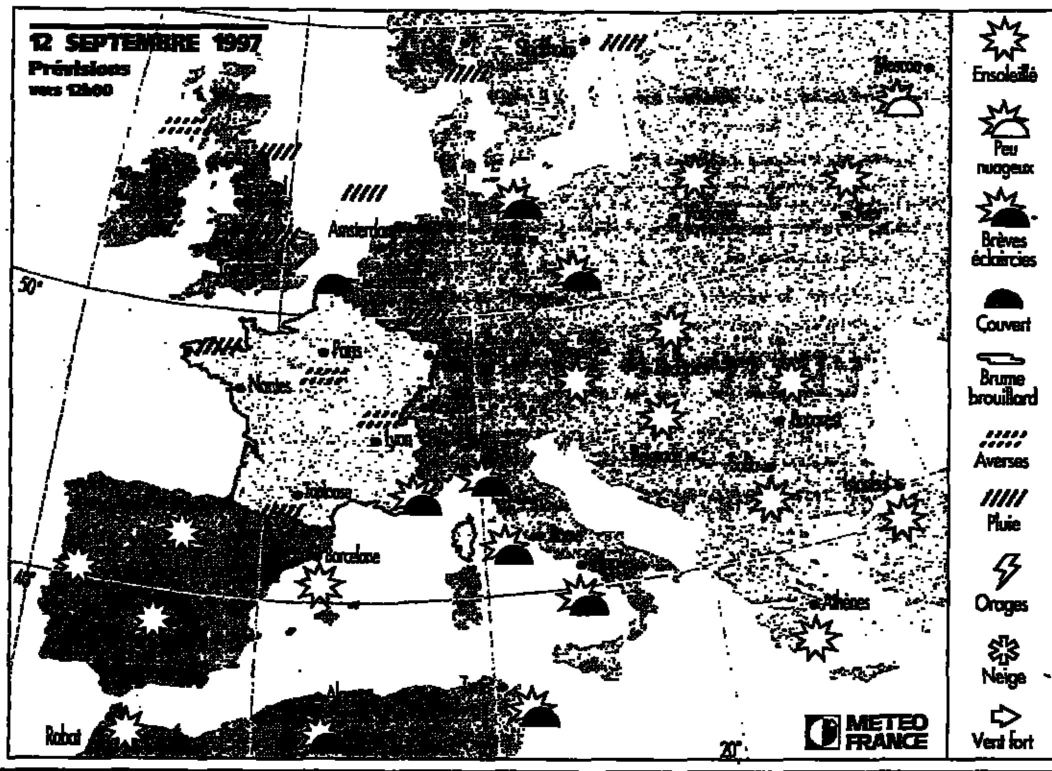
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après les pluies de la nuit, le temps restera instable, avec quelques apparitions du soleil. L'après-midi, les pluies se généraliseront de la Haute-Normandie au Nord. Il fera 19 à 22 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les pluies, parfois orageuses, présentes dès le matin sur la Champagne et la Bourgogne, traverseront l'ensemble des régions en progressant vers le sud. Il fera au mieux 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – D'épais nuages pluvieux et orageux, couvrent le ciel de l'Aquitaine dès le matin, puis s'étendent rapidement en Midi-Pyrénées. Le temps est plus clément en Poitou-Charentes. On atteindra 21 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le Limousin et l'Auvergne resteront une bonne partie de la journée sous la pluie, qui sera localement orageuse. Une amélioration est attendue par le nord-ouest en soirée. En Rhône-Alpes, les éclaircies du matin seront suivies de pluie. Prévoir au mieux 21 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le matin, la Corse et la région PACA bénéficieront encore du soleil alors que de nombreux nuages se développent sur le Languedoc-Roussillon. Ces nuages accompagnés d'ondées s'étendront partout l'après-midi. On atteindra 26 à 29 degrés.



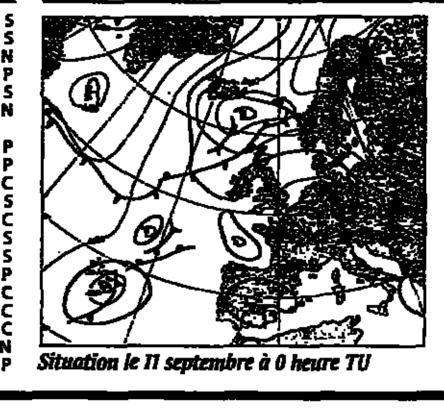
LE CARNET DU VOYAGEUR

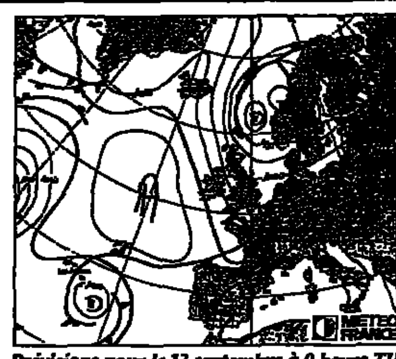
■ **ISRAEL.** Spécialiste de cette destination, le voyagiste Zénith propose des vols spéciaux 30 % moins chers à destination de Tel Aviv. Départs de ces vols de nuit les 30 septembre et 14 octobre à 20 heures, retours le 26 octobre à 1 h 45 et 2 h 30. Prix : 1 490 F par personne l'aller-retour, plus 250 F de taxes d'aéroport et frais de dossier. Renseignements au 01-44-58-17-17.

■ **ANGLETERRE.** P & O European Ferries propose, du 1er octobre au 31 décembre, des promotions, sur les traversées maritimes entre Calais et Douvres (forfait voiture et deux personnes à 175 F A/R pour une journée en Angleterre, forfait 3 jours 300 F) et sur les formules avec hébergement à Londres (hôtel à 450 F par personne en chambre double) et dans le sud de l'Angleterre (hôtel ou pub pour 395 F par personne en chambre double). Renseignements au 01-44-51-00-51.

PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 S	KIEV	10/17 S	VENISE	17/26 N	LE CAIRE	23/32 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	18/27 S	VIENNE	10/23 S	MARRAKECH	18/34 S
				ST-DENIS-RÉ.	17/23 S	LIVERPOOL	9/15 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	12/24 N
				EUROPE		LONDRES	10/17 P	BRASILIA	19/26 P	PRETORIA	14/17 P
				AMSTERDAM	14/19 P	LUXEMBOURG	13/16 C	BUENOS AIR.	8/14 P	RABAT	17/24 S
FRANCE métropole		NANCY	11/20 P	ATHENES	20/27 S	MADRID	17/31 S	CARACAS	25/31 S	TUNIS	23/35 N
AJACCIO	17/26 P	NANTES	13/22 N	BARCELONE	21/28 S	MILAN	17/27 N	CHICAGO	14/21 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	17/24 P	NICE	19/25 N	BELFAST	7/11 P	MOSCOU	8/15 N	LIMA	21/24 C	BANGKOK	25/35 P
BORDEAUX	16/25 P	PARIS	13/20 N	BELGRADE	11/26 S	MUNICH	13/25 N	LOS ANGELES	18/25 S	BOMBAY	27/30 P
BOURGES	13/21 N	PAU	14/24 P	BERLIN	13/23 N	NAPLES	21/28 N	MEXICO	13/21 N	DJAKARTA	25/31 C
BREST	12/17 P	PERPIGNAN	18/26 N	BERNE	12/22 N	OSLO	12/15 P	MONTREAL	16/22 P	DUBAI	27/38 S
CAEN	13/18 P	RENNES	13/21 P	BRUXELLES	14/19 C	PALMA DE M.	20/31 S	NEW YORK	21/24 N	HANOI	25/31 C
CHERBOURG	11/18 P	ST-ETIENNE	12/23 N	BUCAREST	8/23 S	PRAGUE	7/24 N	SAN FRANCIS.	17/24 S	HONGKONG	25/31 S
CLERMONT-F.	13/24 P	STRASBOURG	12/21 P	BUDAPEST	12/23 S	ROME	20/26 N	SANTIAGO/CHI	5/13 N	JERUSALEM	21/30 S
DIJON	13/22 P	TOULOUSE	16/26 P	COPENHAGUE	15/19 P	SEVILLE	19/29 S	TORONTO	15/20 P	NEW DEHLI	27/30 P
GRENOBLE	14/23 N	TOURS	12/21 N	DUBLIN	6/12 P	SOFIA	9/23 S	WASHINGTON	19/28 S	PEKIN	16/20 C
LILLE	13/18 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/20 N	ST-PETERSB.	10/17 S	**AFRIQUE**		SEOUL	19/26 C
LIMOGES	14/22 P	CAYENNE	22/32 S	GENEVE	14/23 S	STOCKHOLM	15/17 P	ALGER	20/35 N	SINGAPOUR	28/33 C
LYON	15/24 N	FORT-DE-FR.	25/31 N	HELSINKI	7/17 N	TENERIFE	18/25 S	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	10/17 N
MARSEILLE	18/26 N	NOUMEA	17/21 S	ISTANBUL	15/21 S	VARSOVIE	11/22 S	KINSHASA	22/31 P	TOKYO	24/27 P


Situation le 11 septembre à 0 heure TU


Prévisions pour le 13 septembre à 0 heure TU

VENTES

Les statuettes de chevaux de la Chine ancienne à l'honneur

Les ming-k'i reflètent l'art d'une époque d'expansion, mais aussi un univers de dames de cour, de musiciens et de guerriers

AU IIIe SIÈCLE avant J.-C., l'empereur de Chine ShiHuangdi se fait enterrer avec sept mille statues de terre cuite, représentant son armée un peu plus grande que nature. Il a fondé la première dynastie impériale et commencé la construction de la Grande Muraille. Le premier, il rassemble dans sa sépulture des représentations de ses serviteurs, qui marquent le passage du sacrifice réel, en usage depuis la dynastie Shang (XVIe siècle avant notre ère), au sacrifice symbolique.

Appelés ming-k'i, ces statuettes montrent un univers de dames de cour, servantes, valets, guerriers ou musiciens, où les chevaux tiennent une place prépondérante. Unifiée, la Chine, devenue puissante et prospère, rayonne au-delà de ses dix-huit provinces. L'art de cette époque reflète cette expansion. La coutume des objets funéraires, encore vivace à l'époque Ming, s'est répandue peu à peu dans toutes les couches de la société, et on trouve aujourd'hui des ming-k'i tardifs de qualité médiocre, importés massivement.

Beaucoup de pièces de collection se négocient néanmoins à Paris, Londres et New York, où, dans une vente consacrée aux arts de la Chine, Sotheby's propose, mardi 23 septembre, un ensemble de poteries funéraires. Les plus anciennes sont recouvertes d'un engobe blanc ou gris et rehaussées de toute une gamme de rouges et de bruns. Un char attelé de la dynastie Han (206 avant J.-C., 220 après) se distingue par des dimensions très rares (135 centimètres), ainsi qu'un cheval caricatural aux disproportions étonnantes (150 000 dollars, près de 900 000 francs).

Deux races de chevaux se côtoient dans les premières productions : le poney mongol, au poitrail très large, au corps plein de creux et de reliefs, avec une tête archaïque, est illustré ici par une suite de trois cavaliers vêtus de robes rouges (époque Han, 20 000 à 25 000 dollars). Plus élégant, le poney du Sichuan se reconnaît à sa tête lourde surmontée de grandes oreilles, son front large et ses yeux saillants. Un exemplaire piaffant (une posture très recherchée) est annoncé à une valeur allant de 60 000 à 80 000 dollars (de 360 000 à 480 000 francs environ).

A partir des empereurs Tang (618-907), des couleurs vernissées donnent aux poteries une polychromie plus variée. Un autre changement est l'introduction de la race arabe en Chine : le fameux cheval Tang, fin, haut sur pattes, à l'encolure racée, paré de glaçures aux couleurs multiples, est le favori de nombreux collectionneurs – le président de la République en raffole. Les plus élaborés, dits « Sancaï », offrent la combinaison de trois couleurs, jaune, vert et brun, utilisées dans des tons divers. Un cheval Tang « Sancaï », de couleur vert pâle et caparaçonné d'une selle vert foncé et d'un harnais brun, est proposé entre 90 000 et 120 000 dollars (entre 540 000 et 720 000 francs environ).

Moins rare, une paire de chevaux et leurs cavaliers en robe verte sont annoncés de 30 000 à 40 000 dollars (180 000 à 240 000 francs, même époque, hauteur 36 centimètres). La technique de la glaçure ne s'est pas encore généralisée, et nombre de chevaux Tang sont encore recouverts d'engobe. Un modèle en terre cuite beige rosé à engobe blanc d'une bonne qualité d'exécution sera vendu à Gien, samedi 13 septembre, sur une estimation de 40 000 à 45 000 dollars (240 000 à 270 000 francs).

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS
● **Vannes (Morbihan)**, route d'Auray-Continent, jusqu'au 13 septembre; jeudi et samedi de 8 h 30 à 21 heures, vendredi de 8 h 30 à 22 heures, 22 exposants, entrée libre.
● **Cassel (Nord)**, Salle des sports, du vendredi 12 au dimanche 14 septembre, vendredi de 18 à 22 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 25 F.
● **Pontchâteau (Loire-Atlantique)**, Salon de l'hippodrome, samedi 13 et dimanche 14 septembre, de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.
● **Paray-le-Monial (Saône-et-Loire)**, Centre de congrès, samedi 13 et dimanche 14 septembre, de 10 à 19 heures, 25 exposants, entrée 15 F.

BROCANTES
● **Castelnaudary (Aude)**, quai du Port, samedi 13 et dimanche 14 septembre, 40 exposants.
● **Mallemort (Bouches-du-Rhône)**, salle des fêtes et place du Marché, samedi 13 et dimanche 14 septembre, 40 exposants.
● **Angoulême (Charente)**, parking Leclerc Lunesse, samedi 13 et dimanche 14 septembre, 100 exposants.
● **Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime)**, salle des fêtes et Tivoli, samedi 13 et dimanche 14 septembre
● **Chartres (Eure-et-Loir)**, Parc des expositions, samedi 13 et dimanche 14 septembre
● **Soignolles-en-Brie (Seine-et-Marne)**, place des Fêtes, samedi 13 et dimanche 14 septembre, 100 exposants.
● **Limoges (Haute-Vienne)**, quartier de la cathédrale, samedi 13 et dimanche 14 septembre, 200 exposants.
● **Monthléry (Essonne)**, Champ de foire, samedi 13 et dimanche 14 septembre, 60 exposants.

COLLECTIONS
● **Paris**, porte de Bercy, salle Cerdan, « Numicarta », vendredi 12 et samedi 13 septembre
● **Cognac (Charente)**, Palais des congrès, Philatélie-Cartophilie, samedi 13 septembre
● **Marseille (Bouches-du-Rhône)**, bourse toutes collections, gare du Prado, samedi 13 et dimanche 14 septembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97198

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I									■			
II										■		
III				■							■	
IV					■							
V				■			■					
VI						■			■			
VII								■				
VIII		■							■			
IX			■									
X				■								

HORIZONTALEMENT

I. Comme une définition alambiquée. D'une grande rigueur. – II. Brunes, blondes et même rousses, elles passent toutes entre leurs mains. Sur une scène de Tokyo. – III. L'argent de nos grands-parents. Deux points plusieurs fois. – IV. L'argent de nos enfants. Favorisé dans l'existence. – V. Manifeste au fond des bois. Manifeste le dédain. Choquée comme une poire. – VI. Lui aussi avait du mal à supporter son frère. Le germanium. Lettres d'Othello. – VII. Provoqua la querelle entre Armagnacs et Bourguignons. Au côté de l'académicien. – VIII. Ample blouse. Obtint à moitié. – IX. Conjonction. Prendrait en main. – X. Bout de partie. Bout parti.

VERTICALEMENT

1. Loin de toutes les réalités. – 2. Potages minceur. Personnel. – 3. Récolteras dans le marais. – 4. Mis en cause. Remue pour se détendre. – 5. Vieille armée. Merveilleux spectacle. – 6. Homme à tout faire. Fournisseur de cachou. – 7. Les grandes eaux. Engrais naturel. – 8. Seul dans son coin. Entre l'UNR et le RPR. – 9. On y séjournait pour reprendre son souffle. Le radon. – 10. Une injure atténuée. – 11. Point de départ. Garder dans un coin de sa tête. – 12. Pour une somme, ça fait un bon paquet.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97197

HORIZONTALEMENT

I. Bakchich. TTC. – II. Egarera. Lear. – III. Cils. Terre. – IV. Soi. Bichonna. – V. DS. Méthane. – VI. Tôlerie. Bi. – VII. Chaulées. Lev. – VIII. Aille. Cari. – IX. Nect (cent). Berliet. – X. Ers. Assiette.

VERTICALEMENT

1. Becs-de-cane. – 2. Agios. Hier. – 3. Kali. Talcs. – 4. CRS. Moult. – 5. Hé. Belle. – 6. Irrité. Bs. – 7. Ça. Chrêmes. – 8. Thaïs. Ri. – 9. Leone. Clé. – 10. Terne. Lait. – 11. Tarn. Béret. – 12. Créativité.

L'ART EN QUESTION N° 31

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

La victoire du prince

EN 1432, les Florentins sont vainqueurs des Siennois, et Cosme de Médicis, pour immortaliser cette victoire, fait appel au peintre Paolo Uccello. Ce dernier est passionné de perspective. Il passe des jours et des nuits dans son atelier à étudier et à essayer de représenter l'espace sur la surface de la toile, en donnant l'illusion d'une profondeur régie par des lois mathématiques précises qu'il connaît bien.

En trois épisodes, sur trois panneaux différents, Paolo Uccello raconte les étapes de la bataille. Les harnais des chevaux brillent d'un or aujourd'hui disparu, les couleurs sont chaudes et sombres et le jeu des lances, qui structurent le tableau, évoque plus le Moyen Age et ses tournois que la Renaissance et l'approche d'un humanisme nouveau.

Les trois panneaux de Paolo Uccello ont été dispersés. L'un d'entre eux est aujourd'hui au Musée du Louvre, à Paris, le deuxième au Musée des Offices, à Florence. Où se trouve le troisième épisode de *La Bataille* ?

● Au Metropolitan Museum de New York ?
● Au Musée du Prado, à Madrid ?
● A la National Gallery, à Londres ?

Réponse dans *Le Monde* du 19 septembre

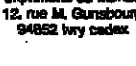
PHOTO RMN/JEAN-GILLES BERIZZI

Paolo Uccello, « La Bataille de San Romano : la contre-attaque de Micheletto da Cotignola », vers 1435-1440, Paris, Musée du Louvre.

Solution du jeu n° 30 (*Le Monde* du 5 septembre)

Le premier conservateur du Musée Gustave-Moreau, ouvert en 1902, a été le peintre Georges Rouault. Henri Rupp est un ancien élève de l'artiste, devenu son ami et confident ; Albert Lafon est l'architecte qui a transformé la maison de l'artiste en musée.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

PATRIMOINE Les héritiers de François Mauriac avaient légué au conseil régional d'Aquitaine, en 1985, le domaine de Malagar, maison familiale de l'écrivain, située à une quarantaine de kilomètres de Bordeaux. ● APRÈS de longs et importants travaux de restauration et d'aménagements, le domaine a ouvert au public depuis la mi-juillet sous la forme d'un centre destiné à restituer la mémoire des lieux et à devenir l'une des plates-formes du rayonnement culturel aquitain. ● LES ÉCRITS de l'auteur de *Thérèse Desqueyroux* sont traversés par ce haut lieu de repli et de réflexion ; Mauriac y écrira notamment son œuvre de résistance ou quelques deux cent cinquante chroniques de son *Bloc-notes*. ● L'ARCHITECTE des Bâtiments de France, Jean-Pierre Errath, a été commissionné sur le site, et Eric Raffy a été l'architecte des nouveaux espaces intérieurs.

Malagar, épicentre de la vie et de l'œuvre de François Mauriac

Ouvert depuis la mi-juillet, le domaine familial, situé à une quarantaine de kilomètres de Bordeaux, est devenu, après d'importants travaux et aménagements, le site de la mémoire mauriacienne. Il sera officiellement inauguré le 12 septembre

DOMAINE DE MALAGAR. De 10 heures à 18 heures, du 1er octobre au 31 mai ; de 10 h 30 à 18 h 30, du 1er juin au 30 septembre. Fermé les mardis et les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. Tél. : 05-57-98-17-17.

MALAGAR
de notre envoyée spéciale

A l'annonce de l'attribution du prix Nobel de littérature à François Mauriac, le 6 novembre 1952, Paul Claudel eut cette parole de dépit : *« Quand je pense qu'on donne ce prix international à un romancier régionaliste ! »*

Certes, Mauriac, descendant de bourgeois commerçants et de propriétaires terriens, tient tout entier entre les pointes de ce triangle du Sud-Ouest dont il cultivera les racines sa vie durant. Bordeaux d'abord, où il est né le 11 octobre 1885, rue du Pas-Saint-Georges, à quelques encablures des traces laissées par d'illustres prédécesseurs, Montaigne et Montesquieu : *« L'histoire de Bordeaux, c'est l'histoire de mon corps et de mon âme. »* La villégiature de Saint-Symphorien ensuite, au cœur de la forêt girondine, qui décidera de sa vocation d'écrivain : *« C'est là que j'ai été attentif aux passions des êtres autour de moi. »* Malagar enfin, propriété familiale dont il héritera fin 1926 : *« Ma maison d'adolescence. C'est là que j'ai commencé à ouvrir les yeux sur la vie et, au fond, à connaître la solitude. »*

De cette triade ombilicale très tôt mêlée d'une nostalgie de la jeunesse et des êtres disparus, Malagar est devenu l'épicentre de la vie et de l'oeuvre de Mauriac. Ses héritiers ne s'y sont pas trompés. Ils ont légué le domaine au conseil régional d'Aquitaine, en 1985 ; quinze ans après que l'ombre de l'écrivain se fut dérobée au paysage. Ouvert au public depuis la mi-juillet, le site de la mémoire mauriacienne sera officiellement inauguré le 12 septembre. Occasion magnifique de redonner à l'auteur des *Mémoires politiques* sa juste envergure, déployée bien au-delà de ces romans « régionalistes » – toujours d'actualité – inspirés par l'étouffante bourgeoisie girondine.

« Romancier régionaliste » : Mauriac s'amusera maintes fois à rappeler le mot perfide de Claudel. Dans un premier temps surpris de l'honneur suédois, puis rapidement soucieux – il était âgé de soixante-sept ans l'année de cette suprême distinction littéraire – de mettre à profit ces lauriers pour décrier la politique française au Maroc. Le cérémonial de Stockholm eut lieu le 10 décembre 1952. *« J'en fus secrètement accablé,* notera-t-il. *Je recevais le prix Nobel le jour et presque à l'heure où, à Casablanca, une foule misérable tombait dans les traquenards qui lui avaient été tendus.* (...) *Désormais, je fus engagé. »*

REPLI ET RÉFLEXION

Cet engagement subversif – précédé d'un soutien aux républicains espagnols de 1936 et d'une dénonciation de la trahison pétainiste dès 1940 –, cette mise en mots de la foi chrétienne, qui lui vaudra injures, haines et menaces tout le temps de tourmente des derniers feux du colonialisme, passera essentiellement par le fameux *Bloc-notes*, que Mauriac rédigera de la fin 1952 jusqu'à la mi-août 1970, quinze jours avant sa mort. Quelque deux cent cinquante chroniques du *Bloc-notes* furent justement pensées dans ce haut lieu de repli et de réflexion que fut le domaine de Malagar, où Mauriac séjournait plusieurs fois par an, le plus souvent au printemps et à l'été finissant.

« L'instinct qui me pousse à prendre racine sur ce coteau ne se confond pas avec le désir de retrouver, de rejoindre ma vie révolue, soulignera Mauriac dans *Les Maisons fugitives. J'ai lu dans l'admirable livre d'Ernest Hemingway,* Mort dans l'après-midi, *que les Espagnols appellent* querencia *l'endroit de l'arène choisi par le taureau et où il se réfugie. Rien n'est si périlleux que de l'estoquer dans sa* querencia *et, avant la mise à mort, le matador le plus téméraire s'efforce d'abord de l'en éloigner. Malagar est ma* querencia. *De sa terrasse, j'espère regarder l'éternité sans trop cligner des yeux. »*


HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM
L'écrivain avec son fils Claude devant la maison familiale.

Malagar, où les heures graves de ce siècle sont venues débusquer Mauriac (août 1914, août 1939, l'occupation allemande de juillet 1940... c'est de là qu'il écrira son oeuvre de résistance, les puissantes invocations du *Cahier noir*, publié chez Minuit en 1943) ; Malagar visité par Gide, Guillemin, Duhamel, et plus tard par un jeune homme qui n'a pas encore adopté son nom d'écrivain, Philippe Sollers ; Malagar, son parc, ses charmilles, sa ligne de cyprès et ses vignes ont failli s'endormir dans les pages du *Livre de raison* que l'académicien reprit à la suite de ses ancêtres, de 1936 au 30 septembre 1968, date de son ultime séjour.

Toitures, murs des chais, parc... le domaine était alors en bien mauvais état, *« et tout se détériorera très vite après sa mort »*, rappelle Jean Mauriac, fils de l'écrivain. Saisons de gâchis, jusqu'à la donation au conseil régional d'Aquitaine. En 1992, Jacques Valade, son président, impulse d'importants travaux de restauration et d'aménagements, dans la double visée de restituer la mémoire des lieux et d'en faire l'une des plates-formes du rayonnement culturel aquitain.

Objectifs quasi réalisés à la veille de l'inauguration du centre : visite guidée d'une partie de la maison et du parc (soigneusement restauré) ; aménagement du chai du rouge en lieu d'exposition, retraçant le parcours mauriacien et son enracinement dans ce que l'auteur de *Thérèse Desqueyroux* estimait être *« le paysage le plus beau du monde »* ; mise à disposition, en période scolaire, d'un centre de documentation aménagé dans les communs. Mauriac écrivain, Mauriac lecteur et Mauriac témoin de son temps sont réunis dans ce centre à vocation pédagogique, dont le fonctionnement est prévu en synergie avec la bibliothèque de Bordeaux, dépositaire d'un important fonds Mauriac, et les bibliothèques-relais de la région.

Dans les mois à venir, et fort d'un équipement informatique en cours d'installation, Malagar deviendra également un carrefour d'échanges avec les différents centres de recherche – notamment l'université Michel-de-Montaigne Bordeaux-III, l'institut d'études politiques et le département journalisme de l'IUT de Bordeaux – et, sous peu, une résidence d'accueil pour les traducteurs.

Beaucoup reste à faire. Mais près de deux mille estivants ont déjà répondu à la première partie de cette prophétie formulée par l'auteur du *Mystère Frontenac* : *« Même après ma mort, tant qu'il restera sur la Terre un ami de mes livres, Malagar palpitera d'une sourde vie... Jusqu'à ce que le dernier admirateur soit, lui aussi, endormi. Alors, Malagar redeviendra une propriété de vingt hectares plantée en vignes de plein rapport, située sur la commune de Saint-Maixant, à quarante kilomètres de Bordeaux, où l'on récolte un bon vin, genre Sauternes, bien qu'il n'ait pas le droit à l'appellation. Point de vue magnifique sur la vallée de la Garonne, maison de maîtres ; vastes communs... Que de fois ai-je imaginé, dans une étude de campagne, l'affiche rose, la mise à prix que déchiffre un maquignon enrichi ! »*

Valérie Cadet

Engagé dans le siècle

La plupart des *Bloc-notes*, témoignages d'un écrivain engagé dans le siècle, furent rédigés dans la propriété girondine. Emblématique, cette chronique du parti pris anticonformiste :

« Malagar, septembre 1956 (...) Que* Le Monde *est devenu sage ! Ne disons rien de* L'Humanité *: c'est pitié de la voir profiter si mal du jeu de massacre que lui propose une société qu'elle a résolu de détruire. Mais le Parti communiste est bien bourgeois, en cela : il se méfie du talent ; l'esprit y est suspect comme partout en France, aujourd'hui. Sans nous vanter, si nous n'étions pas là, M. Guy Mollet, en méditation devant le tombeau de Jaurès, n'entendrait guère monter vers lui que de respectueuses aubades et M. Robert Lacoste pourrait croire que la France prend pour argent comptant le tableau bucolique qu'il brosse froidement d'une Algérie convalescente et déjà pacifiée. L'écrivain qui demeure écrivain en politique : il introduit le style dans une matière où il n'est pas commun, parce que le conformisme y règne et que l'expression écrite du conformisme est le cliché. S'interdire les clichés, pour un journaliste écrivain, c'est donc s'obliger à découvrir et à formuler pour soi-même une pensée politique. »

Sélection bibliographique

● **Autour de Malagar et de Mauriac.** *Mauriac*, vol. I : *Le Sondeur d'abîmes 1885-1933* ; vol. II : *Un citoyen du siècle 1933-1970*, de Jean Lacouture. « Points »-Seuil, 1995. *La Terrasse de Malagar*, de Claude Mauriac. *Le Temps immobile*, tome IV. Grasset, 1977 ; Le Livre de poche no 6416. *L'Aquitaine de François Mauriac*, de Michel Suffran. Edisud, 1992. *Itinéraires François Mauriac en Gironde*, de Françoise Lalanne-Trigeaud. Confluences/Centre François-Mauriac de Malagar, 1994. *Mauriac sous l'Occupation*, de Jean Touzot. Centre François-Mauriac de Malagar, 1995.
Collection « Malagar », dirigée par Jacques Montférier aux éditions L'Esprit du temps : *Mauriac, le Bloc-notes*, de Bernard Cocula, 1995 ; *Le Singe de Dieu*, de Richard Griffiths, 1996 ; *François Mauriac, mon frère*, de Pierre Mauriac, 1997, 112 p., 65 F.
Le Centre François-Mauriac de Malagar et les éditions Confluences viennent de publier un album – avec de très riches illustrations composées d'archives familiales, des photographies de Jean-Luc Chapin et d'Alain Béguerie –, comprenant un long entretien avec Jean Mauriac, fils de l'écrivain, et réunissant les contributions de Pierre Botineau, Gérard Fieux, Eric des Garets, Jean Lacouture, Françoise Lalanne, Jacques Manlay, Jacques Montférier, Philippe Roudié, Claude Roy, Philippe Sollers, Michel Suffran, Pierre Veilletet (286 p., 290 F).
● **Malagar écrit par Mauriac.** L'essentiel de l'oeuvre mauriacienne passe par Malagar. Dans six de ses fictions, publiées au sein des *Œuvres romanesques et théâtrales complètes* de la « Bibliothèque de la Pléiade » (1978-1985), Malagar est chaque fois baptisé d'un nom différent : Lurs, dans *La Chair et le Sang* (1920) ; Viridis, dans *Destins* (1928) ; La Hume, dans *Ce qui était perdu* (1930) ; Calese, dans *Le Nœud de vipères* (1932) ; Respide, dans *Le Mystère Frontenac* (1933) ; Noaillan, dans *Un adolescent d'autrefois* (1969) et dans *Maltaverne*, roman inachevé.
Malagar fait aussi partie des *Maisons fugitives*, ouvrage publié en 1939, et figure en bonne place dans la majorité des *Œuvres autobiographiques* réunies pour la « Bibliothèque de la Pléiade » en 1990 : *La Vie et la Mort d'un poète* (1924), *Souffrances et bonheur du chrétien* (1931), *Commencements d'une vie* (1932), *La Rencontre avec Barrès* (1945), *Journal d'un homme de trente ans* (1948), *Mémoires intérieurs* (1959) et *Nouveaux mémoires intérieurs* (1965).
Le *Grand cœur de pierre* est aussi largement évoqué dans les tomes du *Journal* (Grasset, 1934-1953), et dans les cinq volumes des *Bloc-notes* rédigés entre 1952 et 1970 (« Points »-Seuil, 1994).

Manifestations

● **Parcours.** Le 20 septembre, Renaissance des cités de France organise, de 20 h 30 à minuit, une Neuvième Nuit du patrimoine sur le parcours Verdelais-Malagar-Saint-Maixant. Animation musicale, lectures, mises en lumière et... dégustation du vin de Malagar.
Renseignements : 05-56-48-14-23.
● **Débats, rencontres.** La médiathèque de Talence propose un ensemble de manifestations parallèlement à l'exposition « François Mauriac et la guerre d'Espagne, ou la fin de l'équivoque », présentée du 7 novembre 1997 au 7 janvier 1998 au Centre Gérard-Castagnéra de la médiathèque. A cette occasion, et entre autres débats et spectacles, une rencontre avec Jean Lacouture est programmée le 13 novembre au lycée Victor-Louis de Talence. Renseignements : 05-56-84-78-90.

Une question de territoire, d'odeurs, de simple géographie

MALAGAR
de notre envoyé spécial

Est-ce vraiment une affaire d'architecture, ou même de patrimoine ? Il le faut bien, sans doute, pour porter le souvenir, engranger la mémoire. Mais c'est d'abord une question de territoire, d'odeurs, de simple géographie. L'autoroute qui frôle aujourd'hui Langon traverse les pins et la forêt des Landes, se chargeant des couleurs et des parfums de Saint-Symphorien.

Près de Malagar, à quelque deux ou trois cents mètres, François Mauriac avait fait planter un petit bois de tels pins, un fragment de terre de jeunesse déplacé pour avoir sous la main, sous les yeux, un peu du paysage de *Thérèse Desqueyroux*. Les deux routes d'origine, qui serrent de près la Garonne pour en faire une sorte d'entre-deux-terres, appartiennent, elles, au pays des vignobles. L'une passe par Barsac, l'autre par Cadillac, d'où l'on rejoint et son église et, justement, Malagar, au bord de la plaine qui lui donne ce « panorama imprenable ».

Sans cette situation, dominant les vingt hectares de vigne qui appartenaient naguère à l'écrivain et qui sont désormais dans le giron de la maison Cordier, la maison ne serait qu'une belle bâtisse parmi tant d'autres, plus belles, plus glorieuses, plus châtelaines. Conscient du problème, le grand-père de Mauriac avait surélevé la « tour » au milieu de la maison, caractéristique de la région, la dotant d'un toit de zinc biscornu que le petit-fils n'aimait pas, et d'un paratonnerre. Mais le décor ainsi planté devenait immuable, ou presque pour y loger le meilleur et le pire de son humanité, vipères comprises.

Le corps de logis, avec ses trois pièces et sa cuisine, prolongé plus tard par le cabinet de travail, prend cependant des airs de château grâce à ses deux chais, du rouge et du blanc, perpendiculaires au corps de logis, mais aveugles. Pour les enfants, Jean, Claude, Luce (ils ont donné Malagar au conseil régional d'Aquitaine), qui, flanqués à la porte quand l'écrivain travaillait, tournaient dehors à bicyclette, le domaine devait paraître immense. Presque une ville, avec la ruelle qui séparait la maison des communs et de leur magnifique hangar de plan triangulaire, protecteur, ombragé. *Il aura fallu plus de dix ans* après la donation pour achever cette première phase ouvrant Malagar au public. On se demande un peu pourquoi tout ce temps. Sans doute l'architecte des Bâtiments de France, Jean-Pierre Errath, qui s'est commissionné sur le site, et Eric Raffy, l'architecte des nouveaux espaces intérieurs, ont-ils dû apprendre à se connaître, peut-être même se parler par signes à défaut d'une langue commune.

INTERPRÉTATIONS

Errath a refait les toits en supprimant les gouttières. Pour l'escalier du centre de documentation, au premier étage des communs, il s'est offert un petit déhanchement style XVIIIe, qui sera resté son siècle préféré, ici comme à Bordeaux. Mais, à ces interprétations près, il a laissé Malagar dans son jus, au propre comme au figuré, avec ses vieilles installations électriques, mais surtout avec ses odeurs, ses parfums de cire et de réséda à l'intérieur, celles du bois, de la terre, de la paille, des feuillages au dehors. Toutes les bonnes odeurs du monde, même si elles ont un peu vieilli quand elles émanent du mobilier familial ou des étoffes des chambres, qui restent pudiquement interdites au public.

Eric Raffy a fait, dans ces conditions, un travail très honnête. Cet architecte, qui élève des bouddhas géants au Japon, jette des clubs de vacances aux quatre coins du monde, signe des restaurants prestigieux et futuristes dans l'Aubrac, s'est fait tout petit à Malagar pour servir avec piété la mémoire de François Mauriac. Dans le chai du rouge, sans fenêtre, il a installé une salle d'exposition qui, lorsqu'elle sera techniquement achevée, permettra un vrai festival de diapositives.

Pour l'instant, il y a un beau travail de design, assez composite mais calme, régulier, et qui semble ne demander qu'à vivre pour transmettre son inspiration aux visiteurs amoureux de Mauriac. Par contraste, la salle de documentation, tout aussi composite dans sa modernité et sa volonté de retrouver les motifs du passé, tout aussi sereine pourtant, apparaît baignée d'une lumière dorée, comme une chapelle de campagne.

Frédéric Edelmann

هكذا من الاصل

Morellet avant Morellet pour la première fois, à Angers

Avant de devenir l'artiste radical producteur d'œuvres systématiques, il était un « peintre amateur », dit-il avec modestie. Une découverte. D'une peinture sombre à la géométrie claire

FRANÇOIS MORELLET, PEINTRE AMATEUR : 1945-1968. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 12 octobre.

Un artiste qui ose nommer ses premières amours alors qu'elles ne figurent pas forcément au panthéon de l'art est une rareté. François Morellet le fait, à l'occasion de cette exposition originale. Dufy, Chapelain-Midy, Souverbie, Laprade, André Marchand : telles ont été les premières références de notre *« peintre amateur »*, comme lui-même s'est qualifié pendant de nombreuses années. Ils sont d'ailleurs représentés dans les salles, avec quelque peinture sur écorce des aborigènes d'Australie et quelque tapa découvert au Musée de l'homme, que Morellet préférait de beaucoup au Louvre, l'élève du lycée Charlemagne ayant été contraint de le visiter avec sa classe.

Morellet avant Morellet était déjà Morellet : un franc-tireur né en 1926, opérant en province, de Cholet, où l'entreprise familiale l'a occupé plus de temps que souhaité. Mais qui s'informait, montait à Paris, voyageait, avait l'esprit de groupe, et des amis certains comme Arnal et Dmitrienko. C'est ce dernier qui a été le premier à le convaincre de géométriser, simplifier encore sa peinture plutôt sombre, austère, un rien misérabiliste; un rien réaliste mais bâtie et, pour tout dire, sans grand intérêt.

Toujours est-il que, au tournant des années 50, Morellet s'est dégagé des influences figuratives et expressionnistes qui noircissaient son primitivisme, pour aller droit vers un art d'épure, dégagé de la couleur et de la matière déjà géométriquement installées : damier derrière le dessin d'une poule ou grille derrière une tête. A l'horizon de ces années se profilaient Mondrian et Klee, et de nouvelles amours plus proches : Geer Van Velde et Serge Charchoune, juste avant le voyage au Brésil, qui a été déterminant : Morellet y découvrait l'art concret à travers Almir Mavignier et Max Bill.

« BON GOÛT, SANS SYSTÈME »

Bien que toujours coincé à Cholet, il a entrepris de creuser dans ce sens, du côté des Américains Ellsworth Kelly et Jack Youngerman. Il y eut un autre voyage déterminant, à Grenade, où l'art linéaire musulman détrône l'art égyptien. *« J'ai eu la prétention d'apporter le* all-over *des entrelacs à l'art concret »*, explique l'artiste dans l'entretien avec Christian Besson publié dans le catalogue. En ajoutant : *« L'art géométrique de bon goût, bien composé, sérieux et sans système est pour moi, depuis quarante-cinq ans, l'ennui parfait. »*

Prendre plaisir à tracer des lignes, monter des grilles, serrer des trames, jouer des interférences, et des répartitions aléatoires, avec des règles, des tire-lignes, des roulettes, des adhésifs, des tubes au néon, des écrans sérigraphiques, sur du papier, du fer, de l'alu, de l'inox, le tout prenant tournure ludique : Morellet à la fin des années 50 était fin prêt pour être du GRAV, le Groupe de recherche d'art visuel, fondé en 1960, producteur d'œuvres collectives, géométriques et mouvementées, avec une obsession : la participation du spectateur. A l'origine, il comptait une bonne dizaine d'artistes. En 1968, à sa séparation, ils étaient encore six, dont Julio Le Parc, Yvaral (le fils de Vasarely), et toujours Morellet.

Là s'arrête l'exposition. Morellet a désormais définitivement abandonné le médium pictural, pour ne plus opérer qu'avec des ampoules électriques, des fils, des néons, des flashs, des plans d'acier inoxydable et des plans d'eau. Deux œuvres symptomatiques concluent le parcours : *Néons avec programmation aléatoire-poétique-géométrique*, de 1967, une pièce à l'enseigne de l'humour, qui éclairent par intermittence des mots de trois lettres : *NON, NUL, CUL, CON*, et son *Neon abscon* de 1968, dont les cercles bien rangés tel un motif de claustra donnent à voir « l'espasme » d'un instant le dessin d'un phallus.

Qu'il y ait de la complaisance à étaler ainsi la petite histoire de sa formation en marge des écoles, Morellet le sait trop bien, sa lucidité n'ayant d'égal que son sens de l'autodérision, pour ne pas prendre les devants. Et de constater que partant d'une idée qu'il croyait modeste, le voilà pontifiant, comme il déteste... Ça ne fait rien, l'exercice de mémoire et d'analyse à laquelle il se prête pour l'exposition d'Angers éclaire les années de formation d'un artiste dont la capacité à renouveler l'art géométriquement et systématiquement pensé, sans faire bâiller, tient du grand miracle.

Geneviève Breerette

Sarajevo renaît au cinéma

La troisième édition du festival de la capitale bosniaque confirme une vocation et l'attente d'un public qui continue à apprécier la qualité

« *Tout a été multiplié par deux par rapport à l'an dernier* », affirme Mirsad Purivatra, directeur du Festival du cinéma de Sarajevo, qui a eu lieu du 2 au 10 septembre. Soixante-neuf films y ont participé, vingt-sept pays y étaient représentés. Une programmation éclectique a regroupé *Ma vie en rose*, d'Alain Berliner, *Nous sommes tous encore ici*, d'Anne-Marie Miéville, *Le Cercle parfait* d'Ademir Kenovic, mais aussi de grosses productions américaines telles que *Le Monde perdu* de Steven Spielberg.

SARAJEVO
correspondance

La troisième édition du Festival du cinéma de Sarajevo s'est tenu, du 2 au 10 septembre, dans la capitale bosniaque. *« Soixante-neuf films montrés dans le cadre de cinq programmations, vingt-sept pays représentés, cent invités, trois cents journalistes présents »*, Mirsad Purivatra, le directeur du festival, estime que *« tout a été multiplié par deux par rapport à l'an dernier »*, au point que *« désormais, le Festival de Sarajevo est attendu ici comme peut l'être celui de Cannes ou celui de Locarno »*.

Chaque soir, trois mille spectateurs ont rempli les gradins d'une salle en plein air et ont rivé leurs regards sur un écran géant. A l'affiche, de grosses productions américaines telles que *Batman et Robin*, de Joel Schumacher ou *Le Monde perdu*, de Steven Spielberg.

Dans la toute nouvelle salle Obala, équipée du Dolby stéréo, un public quelque peu différent a pu assister à *Ma vie en rose*, d'Alain Berliner ou à *Nous sommes tous encore ici*, d'Anne-Marie Miéville. *« Cette programmation éclectique est volontaire*, commente M. Purivatra. *Notre but est de donner envie aux gens de revenir au cinéma et de leur présenter ce qui se tourne dans le monde entier, que ce soient des films à effets spéciaux ou d'autres, plus intellectuels. »*

Les années de guerre n'ont pas épargné l'industrie du cinéma en Bosnie. Des cent cinquante salles existant en 1992, seules quinze fonctionnent aujourd'hui, dont six à Sarajevo. Certaines n'ont pas échappé aux bombardements, d'autres n'ont pas rouvert. L'Etat bosniaque, dont l'économie est exsangue, estime en effet que la réfection des salles n'est pas prioritaire. Hormis pendant la première semaine de septembre, on va peu au cinéma à Sarajevo. Les salles inconfortables, non chauffées et mal sonorisées, n'incitent guère le public à se déplacer.

« Pourquoi les gens se déplaceraient-ils lorsqu'ils peuvent voir, chez eux, des dizaines de films ? », s'interroge Asaf Dzanic, qui dirige la revue *Cineast*. Et de pointer du doigt le principal obstacle : la télévision. Issue du chaos de la guerre, cette télévision – des chaînes privées en particulier – s'est fait une spécialité de la diffusion de cassettes piratées.

LA GUERRE RACONTÉE

Au point, par exemple, qu'à Sarajevo sortent sous forme de cassettes des films qui n'ont pas encore été projetés en France. *« Ajoutez à cela*, poursuit Asaf Dzanic, *que la structure de la population a changé. Beaucoup de réfugiés venus des campagnes vivent ici, tandis que bon nombre de Sarajéviens de souche, plus intellectuels, sont partis. Cette nouvelle population, au niveau de vie très bas, n'a pas les moyens de payer le prix d'un ticket de cinéma* [2 deutschemarks, soit 7 francs], *et se satisfait parfaitement de tous ces films américains que les télévisions programment chaque soir. »*

Le Centre André-Malraux, installé à Sarajevo, a été le premier à répondre à l'appel de professionnels du cinéma bosniaque, inquiets pour leur avenir. Pendant et après la guerre, ce centre a multiplié les initiatives. Lors de la commémoration des cent ans du cinéma français, la version en couleurs du film de Jacques Tati *Jour de fête* a été montrée. En 1996, grâce au soutien du *Monde* et des *Cahiers du cinéma*, dix journées ont été consacrées au cinéma français, avec, entre autres, la première mondiale de *For Ever Mozart* de Jean-Luc Godard.

Le Centre André-Malraux aide aussi les étudiants en cinéma, en leur offrant des formations et des déplacements en France. *« Nous voulons promouvoir le cinéma français et européen*, explique le directeur, Francis Bueb. *Les gens sont demandeurs, mais le problème à Sarajevo est le même qu'ailleurs : il est difficile de lutter contre l'industrie lourde américaine. »* Durant le Festival, le Centre a présenté l'exposition des photos du fonds Traverso consacrées au Festival de Cannes, découvertes lors du cinquantième anniversaire de ce festival.

Parmi les films présentés par le Festival de Sarajevo, *Welcome to Sarajevo*, de l'Anglais Michael Winterbottom, qui a clos le festival, *Le Cercle parfait*, du Bosniaque Ademir Kenovic, qui l'avait ouvert, et *Territoire Comanche*, de l'Espagnol Gerardo Herrero. Tous trois racontent la guerre dans la capitale. Le public bosniaque, qu'on accuse de ne guère prêter attention à la qualité de ce qu'on projette, a préféré de loin *Le Cercle parfait* (*Le Monde* du 11 septembre).

Il faut dire qu'en la matière on ne peut pas le tromper. Cette guerre relatée à l'écran, il l'a vécue pendant quatre années.

Christian Lecomte

Montreux donne de la voix

FESTIVAL DE MONTREUX-VEVEY. Jusqu'au 17 septembre. Prochains concerts : Beethoven, avec la Stratskapelle de Berlin, direction et piano Daniel Barenboïm, le 12. Beethoven, Wagner, Schubert avec Deborah Polaski, soprano, la Stratskapelle de Berlin, direction D. Barenboïm, le 13. Berlioz par Vesselina Kasarova et l'Orchestre national de Lyon, direction Emmanuel Krivine, le 14. Concerts à 20 heures, le dimanche à 19 heures. Tél. : (00-41) 21-963-54-51. Prix des places : 10 à 160 francs suisses (de 40 à 640 francs français environ).

MONTREUX
de notre envoyé spécial

Sur les murs, les soleils, les oiseaux de Miro chantent en bleu, rouge, jaune. La Fondation Gianadda, de Martigny, présente cette année une grande exposition du peintre catalan. En même temps, elle accueille, ce mardi 9 septembre, un concert du Festival de Montreux. La rencontre est contrastée : le programme du chœur berlinois, le RIAS Kammerchoor, nous emmène bien loin de la Méditerranée. Schubert, Brahms, Mendelssohn sont sur le pupitre du chef Erwin Ortner.

Hommes et femmes séparés se partagent la première partie pour ces chansons amicales, à entonner entre copains, que Schubert affectionnait. *Die Nacht*, hymne à la nuit, est particulièrement prenant. Dans les lieder *a capella* de Mendelssohn, on entend des souvenirs de Bach et des accents religieux. Et, pendant ce temps, Miro danse sur les murs. Face à cette simplicité presque angélique des deux premiers compositeurs, l'écriture des quatuors et des *Zigeunerlieder* de Brahms réclame plus de virtuosité. Le chœur (trente-cinq membres) y sonne comme un orchestre de chambre. Equilibre parfait des voix, timbres chaleureux et admirablement contrôlés, clarté, direction impeccable : le vrai chic berlinois. Erwin Ortner, bien soutenu par la pianiste Barbara Moser, ne permet pas le moindre écart : les départs et arrivées sont nets, les niveaux sonores soigneusement maîtrisés. Mais sa battue sait se faire fougueuse. Il empoigne ses chanteurs, les entraîne dans les tziganeries brahmsiennes, saute sur place, montre sa joie, défie les choristes un rien compassés et le public guindé. Sur les cimaises, Miro sourit.

Dans la belle salle en bois de l'auditorium Stravinski de Montreux, c'est l'Italie qui règne le lendemain. L'Orchestre du siècle des Lumières joue une ouverture italienne de Schubert, la célèbre *Symphonie italienne* de Mendelssohn et accompagne Vasselina Kasarova dans des airs de Rossini. Avec les instruments anciens de la formation britannique, la symphonie de Mendelssohn retrouve sa verdeur, sa jeunesse, fourmille de vie. Tout est léger, aérien, décontracté en même temps que très en place, sous la baguette de Roger Norrington. Vasselina Kasarova fait sensation dans des extraits de *Sémiramis, Tancrède, L'Italienne à Alger, La Cenerentola*. C'est une vraie mezzo-soprano colorature, avec des graves aisés et des aigus triomphants. Elle se tire avec une sûreté et une agilité confondantes des trilles, vocalises, gammes ascendantes et descendantes, bref toutes les difficultés diaboliquement distillées par Rossini. Elle est belle, elle a de l'humour, de l'abattage.

NOUVELLES ORIENTATIONS

Instruments anciens et vocalité : ce concert illustrait bien les orientations du nouveau directeur du Festival de Montreux-Vevey, Christian Chorier, nommé en août 1996. Il compte sur ces deux priorités pour *« redonner à Montreux un renom international et se démarquer des autres festivals suisses »*. Un changement que certains habitués de la manifestation, arc-boutés sur les « grands noms », n'intègrent pas si facilement.

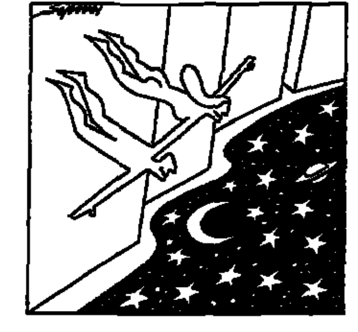
Pour mener à bien cette évolution, Christian Chorier parie sur le rajeunissement et l'élargissement du public et ouvre les répétitions générales aux scolaires de la ville. Quant à la musique contemporaine, que son prédécesseur, Yves Petit de Voize, avait privilégiée et qui est totalement absente cette année, *« elle reviendra*, promet-il, *par la grande porte »*.

Pierre Moulinier



Le nouvel orchestre de Patrice Caratini

Le contrebassiste et compositeur prépare son Jazz Ensemble en club



BON EXEMPLE d'une collaboration, le projet du contrebassiste Patrice Caratini unit un club parisien de jazz, l'un des plus anciens, toujours attentif à la découverte, *Le Petit Opportun*, et l'une des rares scènes nationales à programmer régulièrement du jazz, Les Gémeaux, à Sceaux. *Compositeur, arrangeur, chef* d'orchestre, pédagogue et activiste, Patrice Caratini avait fêté au Trianon, le 20 octobre 1996, ses *cinquante ans*, dont *presque* autant dans la musique. Il monte le Caratini Jazz Ensemble – douze musiciens – avec Eric Le Lann, Denis Leloup, André Villéger, des nouveaux venus, dont Stéphane Guillaume et Christophe Monniot, quelques talents apparus ces dernières années comme François Merville et un maître du piano, Alain Jean-Marie. Au Petit Opportun, l'orchestre se mettra en route, rythmique et solistes différents selon les soirs, avec toutes les possibilités d'échappées que permet un club ; aux Gémeaux, le répertoire prendra *forme entre réécriture de certaines* pièces et créations.

★ Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. *Mº Châtelet.* 22 h 30, les 11 et 12 septembre. Tél. : 01-42-36-01-36. De 70 F à 80 F.

★ Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92-Sceaux. RER Bourg-la-Reine. 21 h 30, les 10, 11, 16, 17 et 18 octobre. Tél. : 01-46-60-05-64. 90 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les Yiddish Mamas et Papas
Du cabaret, donc des individus qui savent à peu près tout faire : chanter, danser, jouer la comédie. Quatre hommes et deux femmes pétillants et très en verve, séduits à la fois par la tradition klezmer et l'esprit du Broadway des années 40.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, jusqu'au 20 septembre. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Khaled Ben Yahia, Habib Guerroumi
L'un est né à Tunis, l'autre, d'origine algérienne, à Marseille. Tous les deux aiment tresser dans le silence d'envoûtantes arabesques. Ils jouent de l'*oud*, l'instrument emblématique de la musique arabe, qui défie les modes dans l'air du temps et, impérial, traverse les âges. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Boyz II Men
Les quatre chanteurs de Boyz II Men sont dans la lignée des grandes formations vocales de la soul noire-américaine (Four Tops, Temptations...). L'orchestre comme le spectacle sont parfaitement réglés. Un poil au-desssus du « boys band ».
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 11. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.

Marc Ducret Trio
L'histoire du guitariste Marc Ducret et celle de la salle de Montreuil se confondent régulièrement. Lorsqu'il n'est pas sur la scène, il est un spectateur assidu des concerts du lieu. On ira y écouter un récent trio avec Bruno Chevillon à la contrebasse, sonorité magnifique, et un batteur de plus en plus sollicité, Eric Echampart, vif, malin, très musical.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Artistes d'Amérique latine : Octavio Blasi, Nora Herman, Olga Luna, Emma Malig, Alicia Paz, Julio Villani, Carlos Villegas
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Bac. Tél. : 01-49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 17 septembre au 31 octobre. Entrée libre.

Gilles Clément
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Du 17 septembre au 23 novembre. 10 F.

Günther Förg
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 17 septembre au 31 octobre. Entrée libre.

Llyn Foulkes, Irmgard Sigg
Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-78-41. De 11 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 11 septembre au 11 octobre. Entrée libre.

Hiromix
Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges, Paris 4e. Mº Chemin-Vert. Tél. : 01-42-78-21-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 septembre au 10 octobre. Entrée libre.

François Morellet
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 septembre au 8 novembre. Entrée libre.

Thomas Ruff
Goethe Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 01-44-43-92-56. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 11 septembre au 14 novembre. Entrée libre.

Mark di Suvero
Esplanade des Invalides, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-53-67-40-80. Egalement place Saint-Germain-des-Prés, à la Bibliothèque nationale de France et place Fontenoy (parc de la Villette). Du 15 septembre au 16 novembre.

EXPOSITIONS PARIS

Acrobate mime parfait
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 14 septembre. 27 F.

Allemagne, années 80
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 novembre. 30 F.

Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 novembre. 30 F.

L'Art brut de Jean Pons
A l'enseigne des Oudin, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-71-83-65. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 septembre. Entrée libre.

L'Art de l'ingénieur, constructeur, entrepreneur, inventeur
Centre Georges-Pompidou, galerie Nord et Sud, galerie 27, Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol – Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 40 F.

Eva Bodemer et Franck Schumacher : œuvres en extérieur
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.

Gilbert Boyer
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 novembre. Entrée libre.

Carte blanche à Florence Paradeis
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 septembre. Entrée libre.

César
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 octobre. 38 F.

La Couronne d'épines, œuvre de Rauchbach
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mº La Cité. Tél. : 01-53-73-78-51. De 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 4 janvier. 32 F.

Valérie Favre
– Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier Saint-Lazare, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 octobre. Entrée libre.
– Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul et Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 octobre. Entrée libre.

Esther et Jochen Gerz
Maison européenne de la photographie, vitrine, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 novembre. 30 F.

Hommage à Karl Blossfeldt
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 novembre. 30 F.

Fernand Léger (1881-1955)
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 octobre. 35 F.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Nouvelles acquisitions vidéo
Centre Georges-Pompidou, espace vidéo, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Opera Bianca, installation mobile et sonore conçue par Gilles Touyard
Centre Georges-Pompidou, grande salle, sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.

Les Péchés capitaux : l'orgueil
Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Saison photographique allemande : B. & M. Leigsen
Maison Maison Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 novembre. 30 F.

Donald Sultan
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 15 octobre. Entrée libre.

Le Tutu
Palais Garnier, Opéra de Paris, 8, rue Scribe, Paris 9e. Mº Opéra. Tél. : 01-40-01-25-14. De 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 30 F.

Krzysztof Wodiczko
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 octobre. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

André Derain en noir et en blanc par Gérard Collin-Thiébault
Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 septembre. 15 F.

Sylvie Blocher, Bertrand Gadenne, Françoise Quardon
Forum culturel, galerie, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 01-48-14-22-22. De 14 heures à 18 heures ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi et fêtes. Jusqu'au 20 septembre. Entrée libre.

Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 01-64-98-83-17. Vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 31 octobre. 35 F.

Daumier et les parlementaires, de 1830 à 1875
Musée d'Art et d'Histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

Femmes, Féminité, Les Tornades, Univers féminin de Steinlen 1859-1923
Musée de l'Histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Sueur, 93 Montreuil. Tél. : 01-48-70-61-62. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 heures à 17 heures ; samedi, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 novembre. 20 F.

Lumières de sable, plages de Maurice Denis
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 septembre. 35 F.

Natures mortes du XXe siècle
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-30-38-02-40. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 septembre. 20 F.

La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 01-40-95-65-43. Visites guidées sur réservation mercredi et dimanche à partir de 15 heures ; groupes scolaires jeudi. Jusqu'au 31 octobre. 30 F.

Claude Viallat
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 01-34-97-91-40. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARTEMISIA
Film français d'Agnès Merlet, avec Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic, Luca Zingaretti, Emmanuelle Devos, Frédéric Pierrot (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

BUUD-YAM
Film burkinabé de Gaston Kaboré, avec Serge Yanogo, Amssatou Maiga, Séverine Oueddouda, Colette Kabore, Augustine Yameogo, Boureima Ouedraogo (1 h 37).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LE CERCLE PARFAIT
Film franco-bosniaque d'Ademir Kenovic, avec Mustafa Nadarevic, Almedin Leleta, Almir Podgorica (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

CLANDO
Film franco-camerounais de Jean-Marie Teno, avec Paulin Fodouop, Henriette Fenda, Caroline Redl, Jospeh Momo, Guillaume Nana, AVS Bodule Moukilo (1 h 38).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DANS L'OMBRE DE MANHATTAN
Film américain de Sidney Lumet, avec Andy Garcia, Ian Holm, James Gandolfini, Lena Olin, Shiek Mahmud-Bey, Colm Feore (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

EN COMPAGNIE DES HOMMES
Film américain de Neil LaBute, avec Aaron Eckhart, Stacy Edwards, Matt Malloy, Michael Martin, Mark Rector, Chris Hayes (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ERNESTO « CHE » GUEVERA, JOURNAL DE BOLIVIE
Film franco-suisse de Richard Dindo, (1 h 32).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MALIK LE MAUDIT
Film français de Youcef Hamidi, avec Samir Guesmi, Christophe Lopes-Torres, Jean-François Perrier, Salah Teskouk, Martine Guillaud, Samy Naceri (1 h).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ;

MARCELLO MASTROIANNI, JE ME SOUVIENS
Film italien d'Anna Maria Tato, (1 h 36).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

TERRITOIRE COMANCHE
Film franco-espagnol-argentin-allemand de Gerardo Herrero, avec Cecilia Dopazo, Imanol Arias, Bruno Todeschini, Carmelo Gomez, Gaston Pauls, Mirta Zecevic (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

THE ARRIVAL
Film américain de David Twohy, avec Charlie Sheen, Lindsay Crouse, Teri Polo, Ron Silver, Richard Schiff, Tony T. Johnson (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, dolby, 8e.

VOLTE-FACE (*)
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Nicolas Cage, Joan Allen, Gina Gershon, Alessandro Nivola, Dominique Swain (2 h 19).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

EXCLUSIVITÉS

ELVIS
de Jean-Christian Bourcart et Alain Duplantier,
avec Zan Maroit, Elvedina Dzeko, Iuzdin Bajrovic, Sead Bejtovic, Ljubica Znidaric, Selma Kapos.
Bosniaque (1 h 05).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FOOLS
de Ramadan Suleman,
avec Patrick Shai, Dambisa Kente, Hlomla Dandala, Jeremiah Ndlovu, Corney Mabaso, Ken Gampu.
France-Afrique du Sud (1 h 30).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FREEWAY (**)
de Matthew Bright,
avec Reese Witherspoone, Kiefer Sutherland, Brooke Shields, Wolfgang Bodison, Dan Hedaya, Amanda Plummer.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

HUSTLER WHITE (**)
de Rick Castro et Bruce Labruce,
avec Tony Ward, Bruce Labruce, Kevin P. Scott, Ivar Johnson, Kevin Kramer.
Allemand-canadien.
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MIB, MEN IN BLACK
de Barry Sonnenfeld,
avec Tommy Lee Jones, Will Smith, Linda Fiorentino, Vincent D'Onofrio, Rip Torn, Tony Shalhoub.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+).

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

POST COITUM ANIMAL TRISTE
de Brigitte Rouän,
avec Brigitte Rouän, Patrick Chesnais, Borris Terral, Nils Tavernier, Jean-Louis Richard, Françoise Arnoul.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LA RIVIÈRE
de Tsai Ming-liang,
avec Lee Kang-sheng, Miao Tien, Lu Hsiao-ling, Chen Chao-Jung, Chen Shiang-chyi, Chang Long.
Taiwanais (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

SCREAM (**)
de Wes Craven,
avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, handicapés, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).

SHE'S SO LOVELY
de Nick Cassavetes,
avec Sean Penn, Robin Wright Penn, John Travolta, Harry Dean Stanton, Debi Mazar, Gena Rowlands.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

LE TEMPS DES MIRACLES
de Goran Paskaljevic,
avec Predrag Miki Manojlovic, Dragan Maksimovic, Svetozar Cvetkovic, Mirjana Karanovic, Danilo Bata Stojkovic, Mirjana Jokovic.
Yougoslave (1 h 38).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

TRANSATLANTIQUE
de Christine Laurent,
avec Laurence Côte, Joaquin Olarreaga, Hector Spinelli, Monique Mélinand, Evelyne Didi, Julio Calcagno.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

UN AIR SI PUR
de Yves Angelo,
avec Fabrice Luchini, André Dussollier, Marie Gillain, Emmanuelle Laborit, Yolande Moreau, Redjep Mitrovitsa.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

UN AMI DU DÉFUNT
de Viatcheslav Krichtofovitch,
avec Alexandre Lazarev, Tatiana Krivitskaïa, Evgueni Pachin, Elena Korikova, Angelika Nevolina, Constantin Kostychin.
Franco-ukrainien (1 h 48).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

WESTERN
de Manuel Poirier,
avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali, Marie Matheron, Basile Sieouka, Olivier Guehenneux.
Français (2 h 15).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), dolby, 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+).

REPRISES

AFRICAN QUEEN
de John Huston,
avec Humphrey Bogart, Katharine Hepburn, Robert Morley, Peter Bull, Peter Swanwick.
Américain, 1951 (1 h 48).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

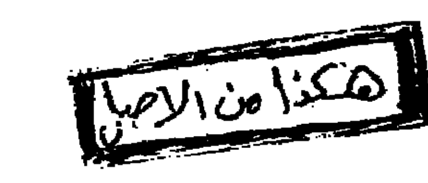
GLORIA
de John Cassavetes,
avec Gena Rowlands, John Adames, Buck Henry, Julie Carmen, Lupe Guarnica.
Américain, 1980 (1 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).

LA NUIT DE L'IGUANE
de John Huston,
avec Richard Burton, Ava Gardner, Deborah Kerr, Sue Lyon.
Américain, 1964 (2 h).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE
de John Huston,
avec Humphrey Bogart, Walter Huston, Tim Holt, Bruce Bennett.
Américain, 1947, noir et blanc (2 h 06).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LA VEUVE JOYEUSE
de Ernst Lubitsch,
avec Maurice Chevalier, Jeannette MacDonald, Edward Everett Horton, Una Merkel, George Barbier, Minna Gombell.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 39).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.





PRESSE Les agences de photojournalisme ont été mises en cause après la mort accidentelle de la princesse de Galles, le 31 août à Paris, alors que beaucoup pensaient que leurs pratiques n'avaient aucun rapport avec les méthodes des paparazzi. ● GAMMA, la pionnière, fête tristement ses trente ans d'existence, et Raymond Depardon ne reconnaît pas l'agence qu'il a fondée avec quelques confrères en 1967 pour donner au reporter son autonomie. ● LE « PEOPLE » représente aujourd'hui 40 % à 50 % du chiffre d'affaires d'agences comme Gamma et Sygma qui se trouvent confrontées à des difficultés financières. ● LA DÉRIVE vers la photo des personnalités est dictée par des impératifs économiques, mais Monique Kouznetzoff, responsable du département « people » chez Sygma, justifie cette activité *« à la fois journalistique et promotionnelle »*.

La mort de la princesse Diana révèle la crise des agences de photojournalisme

La pionnière, Gamma, célèbre tristement ses trente ans. Les impératifs de rentabilité ont progressivement supplanté la ligne rédactionnelle. La photographie « people » représente aujourd'hui 40 % à 50 % du chiffre d'affaires des agences

CE FUT UNE SURPRISE – et même, pour Raymond Depardon, une vive déception – que de trouver, parmi les sept photographes interpellés après la mort de Diana, trois photographes travaillant pour Gamma, Sygma et Sipa. Que pouvaient bien faire dans *« cette galère »* les représentants des trois principales agences de photojournalisme au monde ? Gamma fête ses trente ans et l'anniversaire est *« triste »*, dit Michel Cabellic, son directeur général adjoint, tant le personnel est *« sous le choc »*. Mais dix jours après le drame, dans ces agences qui se sont déchirées quand il a fallu défendre leurs photographes, on n'en démord pas : *« Il fallait y être. »* Michel Cabellic : *« Si on faisait régulièrement du paparazzi, on ne serait plus Gamma, mais le genre représente 3 % de notre activité. Diana à Paris est une actualité, comme Jackie Onassis en son temps. »*

La philosophie de Gamma a néanmoins changé en trente ans. *« J'ai fondé Gamma et je me dis que j'ai fabriqué un monstre »*, vient de confier Depardon dans *Télérama*. L'agence a été créée en 1967 par des photographes pour donner au reporter son autonomie à une époque où il était méprisé et payé au lance-pierre. A Gamma, le photographe est *« responsabilisé »*. Il choisit ses sujets, partage avec son agence les frais et gains des reportages, son nom est inscrit au dos du tirage – donc dans le journal – et ses archives lui appartiennent. Ce système *« formidablement motivant »* a permis à l'agence de devenir, en trois ans, numéro un mondial. Il a été copié par Sipa en 1969, et Sygma en 1973, cette dernière étant née d'une scission avec Gamma.

Gamma s'est installée en 1967 dans un trois-pièces parisien avec quatre photographes. L'agence emploie aujourd'hui 83 personnes, dont 23 photographes *« staff »* (exclusifs), et diffuse la production de 2 000 collaborateurs. Cent mille images sont distribuées chaque année dans cinquante pays. Rien que pour les obsèques de la princesse de Galles, un sujet d'une quarantaine de photos a été tiré en 110 exemplaires pour inonder la presse mondiale. Les archives comptabilisent 12 millions d'images. Chiffre d'affaires : 87 millions de francs, dont la moitié à l'étranger.

CHAINE DE PRODUCTION

Aujourd'hui, noyés dans une usine à images, les photographes ne sont plus qu'un maillon d'une chaîne de production. Le *staff* est marginalisé : il réalisait 100 % des ventes en 1967, *« moins de 20 % aujourd'hui »*, affirment des photographes Gamma. La veuve de Gilles Caron, le photographe dont les images célèbres de la guerre de six jours ou de Mai 68 ont fait décoller l'agence, a retiré ses archives parce que ce fonds inestimable *« n'était pas traité comme il le fallait »*, reconnaît Michel Cabellic. Des négatifs ont même été perdus. Et les grandes figures comme Depardon, Salgado, Abbas, Burnett, ont quitté le navire.

La nature même des images a changé. *« La couverture de l'actualité est bien plus large qu'il y a trente ans »*, explique Michel Cabellic. Les trois grandes agences sont des généralistes : actualité, sujets magazine, « people », illustrations, etc. Mais le secteur des personnalités a grimpé pour représenter 40 % du chiffre d'affaires de Gamma, selon François Caron, alors que le « news », qui était la raison d'être des agences, a fondu, suivant le désintérêt des magazines.

Le « people », c'est très peu de paparazzi et beaucoup de photos autorisées, contrôlées par les stars, qui poussent les ventes de la presse. Leurs prix sont en conséquence : *« Il y a quinze ans, on était content quand un coup "people" faisait 30 000 francs*, explique François Caron, le vendeur des photos de Gamma. *Aujourd'hui, on est satisfait à 300 000 francs. »* Et d'ajouter : *« La différence de prix avec des photos d'actualité est choquante : faire 3 millions de francs avec Monaco alors qu'un reporter en Tchétchénie a des chances de revenir sans vendre une seule image. »*

Ce bouleversement était sévèrement analysé, il y a dix ans, par Manuel Bidermanas, alors directeur de la photo de l'hebdomadaire *Le Point*. Son constat est toujours d'actualité : *« Les agences sont beaucoup plus préoccupées par la vente que par l'information. Entre des émeutes dans un pays lointain et Stéphanie de Monaco, elles choisissent la princesse. Où elle est, l'agence de presse ? Elles sont devenues des agences de propagande. »* Faux, dit-on à Gamma, où nombre de sujets, même si *« on a des doutes sur leur rentabilité »*, seraient financés par l'agence.

ACCOUTUMANCES

En dépit de son adaptation au marché, Gamma se trouve dans une situation financière délicate. *« L'âge d'or a été brutalement stoppé après la guerre du Golfe*, explique Michel Cabellic, *nous ne cherchons pas à gagner de l'argent, mais à ne pas en perdre. »* Or, elle en a beaucoup perdu au début des années 90. A cause de conflits internes mais aussi, comme pour Sygma et Sipa, de la concurrence d'agences spécialisées dans l'actualité, le show business, l'illustration. Il a fallu que le groupe AGI, dont dépend Gamma, vende sa filiale Giraudon, agence spécialisée dans la reproduction d'œuvres d'art, pour éponger les dettes. Mais l'avenir reste gris. *« La presse veut toujours acheter moins cher les photos. Nous ne dégageons pas assez de marges »*, affirme Michel Cabellic.

Parce qu'elles sont fragiles, Gamma et les autres doivent tenir compte, essentiellement, de *« la valeur marchande des coups »*. D'où le « people ». Comme le dit François Lochon, photographe et actionnaire de Gamma, *« nous répondons à une demande de clients-rois »*. Voilà pourquoi un photographe de permanence, même s'il trouve sans intérêt la fuite de Diana en voiture, se doit d'y aller. Francis Apesteguy, un des photographes, accuse : *« Nous injectons le poison, nous donnons au lecteur de bonnes friandises comme à des chiens, nous les accoutumons. Ils deviennent dépendants. Et nous, dans les agences, nous sommes dépendants de cet argent. »*

Persuadé que Gamma doit toujours montrer l'exemple, Michel Cabellic veut *« retrouver une identité d'agence de photographes »*. Que Gamma ne *« réponde pas seulement à une demande mais affirme une ligne rédactionnelle »*. En a-t-elle les moyens ? Un photographe phare comme Laurent Van der Stockt est sceptique : *« Je ne fais plus de permanences pour ne plus me retrouver sur un sujet type Diana. Parce que ça ne me satisfait pas. Gamma peut-elle revenir aux sources ? J'en ai fait mon deuil. »* Et de confier, après dix jours noirs : *« Je me demande même si un reporter photographe a encore une utilité dans la presse. »*

Michel Guerrin

Professionnels privés de travail

Deux photographes, Romuald Rat (agence Gamma) et Christian Martinez (agence Angeli), s'étant vu interdire d'exercer leur profession et retirer leur carte de presse par les enquêteurs sur l'accident mortel de la princesse de Galles, qui a eu lieu dimanche 31 août, la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels est sortie de son habituelle réserve. Dans un communiqué, la commission a tenu à préciser : *« Le code du travail attribue exclusivement à la commission de première instance, composée paritairement de professionnels de la presse, et à la commission supérieure présidée par un magistrat de la Cour de cassation, le rôle de délivrer, de renouveler ou d'annuler une carte de presse. »* La commision regrette qu'une *« telle procédure ait pu être appliquée avant que la justice n'ait déterminé les responsabilités »* des photographes.

Monique Kouznetzoff, responsable du département « people » chez Sygma

« Les images de stars sont à la fois journalistiques et promotionnelles »

« Sygma est devenue numéro un mondial avec son département " people " ou " personnalités ". Que représente ce secteur ?

– Sygma est une grande agence " people " puisque le département que je dirige depuis 1973 représente la moitié du chiffre d'affaires. Vingt-cinq à trente personnes travaillent avec moi et je collabore régulièrement avec une vingtaine de photographes comme Helmut Newton, Bettina Rheims ou Dominique Issermann. C'est un département stable de l'agence, en regard de celui du " news " qui traverse une crise. Ce n'est un secret pour personne que Sygma, depuis deux ans, a des exercices déficitaires.

– Existe-t-il une concurrence entre le paparazzi et la photo sur rendez-vous ?

– Attention à l'amalgame. Les paparazzi sont des papillons qui volent l'image des célébrités. La photo " people " consiste à réaliser des reportages ou des portraits sur rendez-vous, ce que l'on appelait, dans les années 60-70, la photo de charme. Mais je constate, depuis sept-huit ans, que dans les magazines la place " people " s'est réduite au profit des sujets à scandales. Les magazines ont plus envie de montrer des reportages réalisés sans l'accord des stars. Et sans doute le public est plus demandeur de photos volées que d'images de qualité. Dans les années 70, près de trente-cinq couvertures de *Paris Match* par an avec des personnalités étaient signées Sygma ; aujourd'hui, beaucoup moins.

– Qui décide de réaliser une photo " people " ?

– L'idée peut venir de l'agence, de la star, d'un journal ou d'un attaché de presse. Chaque séance est motivée par un événement lié à la personnalité : la promotion d'un disque, d'un spectacle, d'un film, d'un livre. Les artistes peuvent demander de travailler avec tel ou tel photographe, mais ce dernier a carte blanche, car si vous l'enfermez, vous n'aurez pas une bonne photographie. Certaines stars, surtout les femmes, veulent sélectionner les prises de vue. C'est en fait un choix collectif, auquel le photographe prend part.

– La star ou l'agence demandent-elles un droit de regard sur les articles qui accompagnent les photos ?

– C'est rarissime.

– D'autres agences affirment que vous versez à la personnalité, en contrepartie des photos, des sommes qui peuvent s'élever à plusieurs centaines de milliers de francs.

– Jamais. Comment cela serait-il possible ? Une séance peut coûter de 50 000 francs à 200 000 francs à produire. Les photographes n'accepteraient pas de céder une partie de leurs droits. Souvent, la première vente à un magazine couvre à peine les frais. Maintenant, il y a des personnalités de second plan qui demandent de l'argent, ou alors des sportifs qui considèrent cela comme du sponsoring. Après la mort de Grace de Monaco, avec qui j'ai longtemps travaillé, j'ai également fait un don à la Fondation Princesse Grace sur la vente des photos à ce moment-là.

– Signez-vous des contrats d'exclusivité avec les stars ?

– Je n'ai jamais fait signer une seule lettre. J'ai un contrat moral sur la qualité et la confiance. Tout le monde est libre.

– Ce système de promotion n'est-il pas plus proche de la communication que de l'information ?

– C'est de la création artistique au service d'une actualité ponctuelle et d'une personnalité. L'idée est à la fois journalistique et promotionnelle. C'est notre métier de rendre les femmes les plus belles possibles et les hommes les plus intéressants. Si on me dis que je ne fais pas de journalisme, je m'en fous. Je préfère ça que d'aller faire les poubelles, comme les chasseurs d'images. Et ce qui est publié dans les magazines, n'est-il pas du journalisme ? Vaste débat.

– Les journaux qui publient des paparazzi expliquent qu'ils donnent une image plus vraie des stars, alors que vous feriez de la propagande.

– Dans un magazine d'actualité générale, le lecteur découvre des images sophistiquées d'une star qui les fait rêver et, dans les pages suivantes, les horreurs de la guerre et toute l'actualité. Cet ensemble constitue l'image du monde. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

Forte chute des résultats de CLT-UFA

LE CONSEIL d'administration de CLT-UFA (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion-Universum Film AG), réuni mercredi 10 septembre à Luxembourg, a donné son feu vert à l'acquisition d'Havas Intermédiation, la maison mère de la régie IP (*Le Monde* du 9 septembre) et a approuvé l'accord signé avec le groupe Kirch pour le partage à parité du capital de la chaîne à péage allemande Premiere. Les comptes semestriels montrent une augmentation de 21 % du chiffre d'affaires à 8,8 milliards de francs pour un bénéfice net en forte baisse de 77,8 % à 77,9 millions. Cette chute s'explique par les investissements de 273 millions de francs en Grande-Bretagne (Channel 5), en France (TPS) et en Pologne (RTL 7).

■ **TÉLÉVISION : TF1 est candidate à la création du premier réseau de télévision hertzien privé et en clair d'Afrique du Sud, a annoncé la chaîne, mercredi 10 septembre.** Elle a pris 20 % de New Channel TV, consortium des associations et syndicats de catégories sociales sous-représentées pendant l'apartheid. L'opérateur sera choisi au printemps.

Sud-Ouest entre dans le capital des éditions de La Semaine

BAYONNE
de notre correspondant

Quatre ans après avoir fondé un groupe de presse qui a lancé trois hebdomadaires dans le Sud-Ouest, Roland Machenaud passe la main. Simultanément, le groupe Sud-Ouest prend 16 % du capital des éditions de La Semaine qu'il partage aujourd'hui avec la famille Machenaud (24 %), l'industriel de Saint-Jean-de-Luz et ses amis (24 %) et le groupe espagnol Correo (36 %).

Alors que la presse écrite du Pays basque et des Landes était dominée par le quotidien bordelais *Sud-Ouest*, Roland Machenaud sort, le 10 septembre 1993, le premier numéro de *La Semaine du Pays basque* à 14 000 exemplaires, faisant le pari du *« retour du public à l'information de territoire »* (*Le Monde* du 19 octobre 1993). Soutenu par des professionnels de la presse hebdomadaire et par des entreprises industrielles du Pays basque, cet ancien journaliste de *La Dépêche du Midi* fait paraître, en décembre 1994, *La Semaine des Pyrénées* à Tarbes (8 000 exemplaires) et fin 1995, *La Semaine des Landes* (8,500 exemplaires). En février 1996, les éditions Milan de Toulouse s'associent à lui pour créer le trimestriel *Pays basque Magazine*.

En revanche, la parution, en février dernier, de *La Semaine des sports* sera un échec. A la même époque, Roland Machenaud cède le contrôle de *La Semaine des Pyrénées* à son directeur, Daniel Elissalde, *« pour mieux recentrer son activité sur les deux autres hebdomadaires »*. Aujourd'hui, selon leurs fondateurs, *La Semaine du Pays basque* est diffusée à 9 200 exemplaires et celle des Landes à 4 500. Et ces deux titres ont su petit à petit drainer vers eux des annonceurs dans un marché où *Sud-Ouest* et quelques journaux gratuits avaient la part du lion.

CONCENTRATION

Roland Machenaud, qui a un projet en Nouvelle-Calédonie, est remplacé par Richard Lavigne qui dirigeait depuis 1987 le quotidien de Périgueux, *La Dordogne libre*, après avoir été journaliste à *La Charente libre*, deux titres du groupe Sud-Ouest. Cette double entrée, financière et rédactionnelle, du quotidien bordelais est, aux yeux de M. Machenaud, *« le moyen d'assurer la pérennité de l'entreprise et notre liberté de ton en même temps qu'un hommage au travail fait. Cela montre aussi que l'hebdomadaire régional est bien un enjeu stratégique pour les groupes de presse aujourd'hui »*.

Cette nouvelle acquisition paraît renforcer la concentration des médias écrits en Aquitaine. Le groupe que dirige Jean-François Lemoine a pris au fil des années le contrôle de quotidiens locaux comme *La Charente libre*, *La Dordogne libre* ou *L'Eclair des Pyrénées* et *La République des Pyrénées* à Pau. Plus récemment, il a acquis plusieurs hebdomadaires comme *Le Résistant libournais*. Plutôt que de faire disparaître ses anciens concurrents que pouvaient guigner également des groupes comme La Dépêche du Midi, Sud-Ouest maintient globalement leur indépendance rédactionnelle, rationalisant plutôt la publicité et leur gestion. *« Un bon moyen non seulement de fixer et d'accroître l'électorat de la presse écrite*, souligne un journaliste bordelais, *mais aussi de stimuler ses propres rédactions et agences locales »*.

Michel Garicoix

■ **La nomination d'Yves Thréard comme directeur général adjoint de Presse Alliance, société éditrice de *France Soir*, annoncée, mercredi 10 septembre, lors d'un comité d'entreprise, provoque l'*« étonnement »* de neuf responsables de la rédaction du quotidien populaire.** M. Thréard, chef des pages « Paris » au *Figaro*, était jusqu'à présent chargé d'une mission de réflexion et de conception de la nouvelle formule de *France-Soir*, dont Yves de Chaisemartin, PDG de *France-Soir*, aurait affirmé à la hiérarchie du journal, le 1er septembre, qu'elle ne serait que *« temporaire »*. Bernard Morrot a été confirmé dans ses fonctions de directeur de la rédaction.

Vive l'instit !

par Alain Rollat

ON L'AIME BIEN « L'Instit ». Quand il arrive quelque part, sur sa moto, qui prend le temps de savourer les paysages, on sait qu'il va se passer quelque chose de chouette. Il est le preux chevalier de l'école laïque. Casqué, mais sans armure, c'est au tableau noir, pendant la récré, à la sortie des classes, et même au bistrot du coin, qu'il combat la bêtise, l'injustice, l'intolérance. Personne ne défend aussi tranquillement les valeurs de la République. Est-ce vraiment François Mitterrand en personne qui eut naguère l'idée d'opposer un feuilleton populaire à la xénophobie ambiante ? Peu importe. Le personnage de ce Victor Novak, qu'incarne si bien Gérard Klein, fait désormais partie de notre imagerie collective. Ce feuilleton de Pierre Grimblat et Didier Cohen, popularisé par France 2, est déjà une série culte. La génération des parents des années 90 gardera la nostalgie de ce juge devenu instituteur parce qu'il s'est aperçu qu'il vaut mieux s'occuper des gosses à l'école qu'au tribunal. Mais comment faire en sorte qu'il fasse lui-même école ?

Victor Novak était, mercredi soir, en charge d'une classe de CM 2 quelque part dans le Nord. Une classe composée d'enfants de toutes les couleurs, comme il en existe à Vitrolles et ailleurs. Par la seule force de sa tendresse, le poids de ses mots, la maîtrise de ses colères il a, une fois de plus, réussi à faire prévaloir les raisons du cœur sur les pulsions de l'égoïsme. Moussa, le petit Africain, le fils de Babacar, est devenu le meilleur ami de Julien, le fils de Gontrand, qui pétitionnait pour l'exclusion des enfants étrangers. Gontrand a même fini par devenir le copain de Babacar, son employé en voie d'expulsion. Il y avait dans cette histoire, comme d'habitude, un air d'actualité.

Ce conte n'était pas trop beau pour le rêver vrai. A la fin, on se disait que ce serait bien que Victor Novak fasse un remplacement du côté d'Aix-en-Provence. Il pourrait en profiter pour expliquer à ses anciens confrères de la magistrature qu'il y a toujours un risque à se laver les mains des sornettes répandues sur les prétendues différences entre les races que mettent en avant les théoriciens de l'inégalité raciale. Le jugement des scientifiques n'a jamais été, en la matière, une garantie absolue d'intelligence. N'est-ce pas sous le couvert de la science qu'ont été élaborées les premières théories racistes ? Histoire de rire un peu, Victor Novak pourrait conseiller aux juges locaux la relecture de l'édifiant *Traité des races humaines*, paru en 1860 (et réédité avec précaution par les éditions Tessier et Ashpool) sous la plume d'un certain Jean-Charles Chenu. Cet éminent naturaliste croyait passer à la postérité pour la rigueur de ses classifications, il y restera pour la caricature de ses préjugés. C'est lui qui portait les Français au pinacle de la *« variété blanche »* parce qu'il les voyait marcher *« à la tête de la civilisation »*. Chaque juge devrait faire un stage d'instituteur.

Prisonniers allemands dans la France d'après guerre

Pendant près de quatre ans, un pays ruiné et exsangue a détenu d'anciens soldats de la Wehrmacht. « Un million d'Allemands en France » rappelle que 23 000 d'entre eux sont morts

ILS ONT SOUFFERT, dans ces camps, en France, où 23 000 d'entre eux sont morts entre 1945 et 1948. Ils racontent la dureté de leur condition, chacun à sa manière, mais tous avec beaucoup de sensibilité et de retenue. Ils sont les rescapés de ce million de prisonniers allemands détenus après la guerre par la France, au même titre que les trois autres puissances alliées, victorieuses d'un nazisme responsable, lui, d'un holocauste sans pitié en Europe. *Un million d'Allemands en France, 1945-1948*, le film de Stéphane Khémis et Jean-Michel Gaillard, réalisé par Henry-Claude de La Casinière pour « Les dossiers de l'Histoire », traite, avec tact et rigueur, d'un sujet douloureux. Un passé occulté que, tout récemment, Raymond Aubrac a évoqué pour la première fois, avec précision et humanité, dans son livre de souvenirs : *Où la mémoire s'attarde*.



A la fin de la seconde guerre mondiale, après la capitulation de la Wehrmacht, les Alliés eurent à gérer le sort de pas moins de 10 millions de prisonniers allemands. On en comptait déjà 300 000 en France. Après la répartition des prisonniers entre Alliés, 700 000 autres furent transférés en France.

D'où sont venues les difficultés ? De la nécessité de faire respecter par un pays ruiné et exsangue les Conventions de Genève sur les prisonniers de guerre (PG), au moment même où l'opinion publique découvrait les horreurs des camps d'extermination en Allemagne (2 millions de Français y avaient été captifs) et réclamait l'application de la loi du Talion. En d'autres termes, comment faire participer cette population-là, qui n'était pas composée seulement de criminels de guerre, au redressement d'une France dévastée et démunie, sans contrevenir aux articles 10, 11 et 32 de ces conventions internationales qui imposent d'abriter lesdits PG dans des baraquements salubres, de leur distribuer une ration alimentaire correcte et de leur épargner des travaux dangereux.

Là fut toute la question. Sans acrimonie, des rescapés témoignent. Ancien adjudant de la Luftwaffe, Walter Miksh se plaint d'avoir reçu *« une nourriture minimum »* et d'avoir dû subir *« des gardiens brutaux »*. Willi Lidle, qui avoue être entré dans les SS à l'âge de dix-sept ans, rapporte que des Français ont uriné sur les PG dans les wagons qui les transportaient. *« Nous étions constamment en danger de mort »*, renchérit Eugen Idler, même si l'un et l'autre reconnaissent qu'on les battait très rarement.

Tantôt en noir et blanc, tantôt en couleurs, les images montrent ces PG à l'ouvrage. Ils sont mineurs de fond, ouvriers dans la métallurgie, employés sur des chantiers de travaux publics, garçons de ferme. Mais ils seront aussi démineurs, pour la raison, dit Raymond Aubrac, qui fut le responsable national de l'opération, que ceux qui ont posé les mines sont apparemment les mieux à même de les détruire. Quelque 3 000 démineurs allemands trouvèrent la mort en France, aux côtés de 500 Français engagés volontaires pour ce terrible travail.

Après une campagne de la presse catholique, notamment, pour qui *« nous avons le devoir de ne pas ressembler à notre ennemi »*, il faudra attendre 1947 pour que les conditions de détention s'améliorent et juin 1948 pour que tous les PG survivants soient libérés. Certains s'étaient fait des illusions, car – comme le dit Ernst Heiner, transféré en France en 1943, venant de l'Arkansas où il avait entamé sa première captivité – *« le malheur était de ne pas savoir combien de temps on resterait prisonnier »*. *« On rêvait sur le retour au pays »*, admet Walter Miksh. L'un des témoins du film, lui, n'a pas rêvé : Gerard Hildebrant, tireur d'élite dans la Wehrmacht et PG ouvrier agricole en France, a fait souche là où il était détenu, à Soissons. De lui, sa femme dit en souriant : *« J'ai épousé un vaincu. »*

Jacques Isnard

★ *Un million d'Allemands en France, 1945-1948*, France 3, vendredi 12 septembre, 23 heures.

JEUDI 11 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

CASSIDI ET CASSIDI
Le démon de midi. Téléfilm de Joël Santoni, avec Elisabeth Bourgine (105 min). 747817
Un commissaire est accusé par la police des polices de proxénétisme. Sa consœur enquête sur la vie de son ami...

22.30

PERMISSION D'AIMER
Téléfilm de George Miller, avec Nicollette Sheridan, Gil Bellows (110 min). 8298850
Une femme, membre du club des épouses des officiers de l'armée navale, succombe aux charmes d'une jeune recrue...

0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine
0.50 et 1.55, 3.05 TF 1 nuit.
1.00 Très pêche. Documentaire.

2.05 Haroun Tazieff raconte sa Terre. Documentaire. Les déserts arides de glaces. 3.15 et 4.10, 4.50 Histoires naturelles. *Documentaire*. 4.40 *Musique*. Concert (10 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. L'ordinateur est dans le pré ; Mains basses sur les ordures ; La loi du sexe ; *Post-scriptum : enfants agriculteurs* (125 min). 2688546
23.00 Expression directe. Magazine. PC.

23.10

BOXE
En direct de Widnes (Grande-Bretagne). Championnat du monde WBC. Poids supermoyens : Hacine Cherifi (Fr.) - Robin Reid (GB) (75 min). 4887382
0.25 Journal, Météo.

1.50 Vue sur la mer. Best of. 3.00 *L'Image et la Mémoire*. Documentaire. 3.25 Baby Folies. Dessin animé. 3.40 Baby Folies. Dessin animé. 3.50 24 heures d'infos. 4.00 Météo. 4.05 Ingres. Documentaire. 4.55 Portrait d'artiste : *Louis Cane, artiste peintre*. Documentaire. 5.25 Foofur. Dessin animé (20 min).

France 3

20.50

LA SEPTIÈME CIBLE ■
Film de Claude Pinoteau, avec Lino Ventura (1984, 110 min). 808053
Un ancien reporter est soudain agressé, harcelé au téléphone, menacé de mort. Scènes d'action et de poursuite.
22.50 Journal, Météo.

23.15

COMMENT ÇA VA ?
Magazine présenté par Jean Lanzi. Le rein, filtre de vie - Des cellules contre la douleur - Des prothèses pour marcher - Comment ça marche : les muscles (55 min). 1914053
0.10 Saga-Cités. Magazine. L'islam de France [2/3] (rediff., 30 min). 60218
0.40 Espace francophone. Magazine. Le journal de la francophonie (25 min). 9645102
1.05 New York District. Série. Abus de pouvoir.

1.55 Musique graffiti. Magazine. Orchestre. Invité : Michel Creton (20 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : MOURIR À SON HEURE : ACCOMPAGNEMENT OU EUTHANASIE ACTIVE ?
Soirée présentée par Martin Schulze.
A l'heure où les progrès de la médecine poussent les praticiens vers l'acharnement thérapeutique, le malade peut-il choisir de mourir à son heure et dans la dignité ?
20.45 Je veux mourir. Documentaire (30 min). 770922
21.15 Laisser vivre ou aider à mourir ? Documentaire (35 min). 5404411
21.50 et 22.55 Débat. Invités : le Dr Peter V. Admiraal et Heinrich Pera.
22.15 Vivre jusqu'au bout. Documentaire (15 min). 5087492
22.30 La Mort, une partie de la vie. Documentaire (25 min). 97594
23.20 S'arracher à la mort. Documentaire (30 min). 7898091
23.50 La Mort autrefois. Documentaire (10 min). 8937411
0.00 Bibliographie.
0.10 Les Rapaces ■ ■ ■ Film d'Erich von Stroheim (1923, N., muet, 135 min). 1069657
2.25 Opération Grand Bleu. Documentaire (rediff., 30 min). 2006102

M 6

20.45

MA FEMME S'APPELLE REVIENS ■
Film de Patrice Leconte, avec Michel Blanc, Anémone (1981, 100 min). 625121
Le virage du comique de café-théâtre vers la comédie de caractère.

22.25

LE BAZAAR DE L'ÉPOUVANTE ■
Film Δ de Fraser C. Heston, avec Max von Sydow, Ed Harris (1993, 120 min). 4149169
Une adaptation simplifiée mais néanmoins réussie du roman de Stephen King, Bazaar, qui décrit la destruction d'une ville sous l'emprise du diable.
0.25 La Maison de tous les cauchemars. Série. O Les enfants de la pleine lune.

2.25 Turbo (rediff.). 2.55 Coulisses. Patricia Kaas. 3.20 Jazz 6 (rediff.). 4.10 La Falaise du diable. Documentaire. 4.50 *Mister Biz, best of.* Les grands rendez-vous de l'été (rediff., 25 min).

Canal +

20.15

FOOTBALL
Guingamp - Lens. En direct. 7e journée du championnat de France D1. 20.35 Coup d'envoi. A la mi-temps, le journal du Foot (135 min). 947091
22.35 Flash d'information.

22.45

BRAVEHEART ■ ■
Film de Mel Gibson, avec Mel Gibson, Patrick McGoohan (1995, v.o., 169 min). 28492782
1.35 Policier. *Film de Giulio Base* (1994, 95 min). 3849893
3.10 Volley-ball. *Championnat* d'Europe des nations : France - Ukraine à Eindhoven (Pays-bas).
4.40 Nancite, la plage des tortues. Documentaire (50 min). 1982265
5.30 Delphine 1, Yvan 0. Film de Dominique Farrugia (1995, ◆, 89 min). 9827541

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Les grandes vacances 2. Les *grandes années des grandes vacances.*
21.32 Paroles de l'intime. Paul Nizan et Henriette Alphen (Lettres d'Aden).
22.40 Nuits magnétiques. L'affaire Jean XXIII.

0.05 Du jour au lendemain. Patrick Drevet (Le Corps du monde). 0.48 Les *Cinglés du Music-Hall*. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.00 Festival de Beaune. Concert donné le 4 juillet, à la Basilique Notre-Dame à Beaune, par Les Arts Florissants, dir. William Christie : Les Vêpres de la Vierge, de Monteverdi, Sophie Marin-Degor, soprano, Maryseult Wieczorek, mezzo-soprano, Artur Stefanowicz, contre-ténor, Ian Bostridge et Paul Agnew, ténors.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Einaudi ; Fénelon.
23.07 En musique dans le texte. Histoire de Lieder par Stéphane Goldet.

2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Les musiciens et la révolution française. La Prise de la Bastille, symphonie en ut majeur, de von Dittersdorf, par le Concerto Köln ; *Tableau de la situation de Marie-Antoinette*, de Dussek, Staier, piano ; Œuvres de Saint-Georges, Gossec, Méhul, Cherubini, Balbastre, Mozart, Beethoven, Vranicki.

22.30 Les Soirées... (suite). Dimitri Chostakovitch, compositeur. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Bois noirs. *Film de Jacques Deray* (1989, 105 min). 50708053
21.45 Crucy-fiction. Court métrage de Daniel Wiroth.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute. Magazine.
0.00 C'est la vie. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.30 Portrait robot. [6/6]. La BAC.
20.00 Le Pacte fragile.
20.35 Aller simple pour Sirius.
21.50 Apsaras. [2/2].
22.40 Enquête d'identité.
● *Le Monde* daté mercredi 10.
23.35 Des hommes dans la tourmente. [18/32]. Churchill *versus* Goering.
0.00 Histoires oubliées de l'aviation. [6/6]. Aventures en dirigeable.
0.50 Louise Weiss, l'Européenne (60 min).

Téva

20.30 et 22.40 Teva interview.
20.55 L'Année de l'éveil ■ ■ Film de Gérard Corbiau (1990, 105 min). 504405169
23.05 Clair de lune.
23.45 Une femme en danger. Portrait de Benazir Bhutto.

Histoire

21.00 Histoire, le film : La Vie privée d'Elisabeth et d'Essex ■ Film de Michael Curtiz *(1939, 120 min)*. 507835324
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Concorde-Tupolev, la guerre de supersoniques.

Paris Première

21.00 La Splendeur des Amberson ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1942, N., v.o., 85 min). 55887275
22.25 Les Documents du JTS. Les maîtres du regard : Buster Keaton.

France Supervision

20.45 Roméo et Juliette.
22.15 Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma. *De François Manceaux et Olivier Bernager.*
23.15 Guillaume Tell. Opéra de Rossini. Enregistré à Amsterdam en 1995. Solistes : Timothy Noble, Françoise Pollet (75 min). 79410071

Ciné Cinéfil

20.30 Gold in New Frisco. Film de Paul Verhoeven (1939, N., v.o., 95 min). 6974695
22.05 Le Danseur du dessus (Top Hat) ■ ■ *Film de Mark Sandrich* (1935, N., 75 min). 71960904
23.20 Le Club. *Magazine.*

Ciné Cinémas

20.30 Papillon. Film de Franklin J. Schaffner (1973, 145 min). 13894275
22.55 Le Bateau de mariage. Film de Jean-Pierre Améris (1993, 95 min). 9244985

Festival

19.25 Le Renard.
20.30 Les Filles du maître de chais. Téléfilm de François Luciani [3/3] (95 min). 71076463
22.05 A l'ombre du piano. Téléfilm de Stephane Scaini, avec Amanda Plummer (90 min). 34489237

Série Club

20.15 Une famille pour deux. *Tendres tropiques.*
20.45 University Hospital. Une étrange maladie.
21.35 et 1.00 L'Or et le papier.
22.30 Caraïbes offshore. Navigateur à vue.
23.15 Le Saint. Qui est le traître ?

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire.
20.35 Le Professeur ■ ■ Film de Valerio Zurlini (1972, 110 min). 29841324
22.25 Chronique de la route.
22.30 SFW ■ Film de Jefery Levy (1995, v.o., *95 min*). 15632343
0.05 Souvenir. Top à Guy Bedos et Sophie Daumier.

Disney Channel

20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 20 000 lieues sous les mers ■ ■ Film de Richard Fleischer (1954, 125 min). 2883492
23.35 Au cœur du temps.

Eurosport

15.00 et 1.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 6e étape (147 km) (120 min). 337891
17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Marbella (Espagne) : 4e jour (60 min). 978343
18.00 Volley-ball. En direct. Championnat d'Europe : France - Ukraine *(60 min)*. 989459
20.00 Football. *Coupe du monde 1998.* Eliminatoires : Norvège-Suisse ; Etats-Unis - Costa Rica ; Géorgie - Italie.
0.00 Voile. En route pour la Whitbread n° 4 (30 min).

Voyage

20.00 Rien à déclarer !
20.05 Suivez le guide.
22.00 Sur la route.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Long courrier. Magazine.
0.30 Chronique Meunier.
0.35 Planète aventure (25 min).

Muzzik

20.00 *Le Trio de Tchaïkovski.* Concert enregistré au Conservatoire de Moscou en 1993 (60 min). 500002237
21.00 Le Postillon de Longjumeau. Opéra en trois actes d'Adolphe Adam. Solistes : Jorge Lopez-Yanez, Jorge Anton (135 min). 500877256
23.15 Blues à Montreux. Concert enregistré en 1991 (65 min). 504777492
0.20 Midnight Classics : Mozart, Myslivececk et Haydn. Concert (35 min). 505234838
0.55 Fidelio. Opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven *(125 min)*. 530089305

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en *soirée* : *20.00* et *23.00* World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

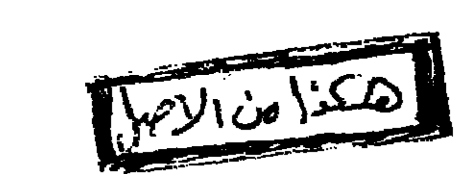
Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20. Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. *1.45 Visa.*

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 *Le Journal du Monde.* 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 *Talk culturel.* 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا من الاصل

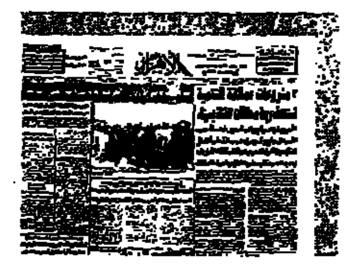
« Dodi » et les James Bond de Sa Gracieuse Majesté

La presse égyptienne ouvre largement ses colonnes à la rumeur selon laquelle le compagnon de la princesse Diana, Emad Al Fayed, décédé lors de l'accident du 31 août, aurait été victime d'un complot « raciste et antimusulman »

« LE PDG des sociétés San Giovanni, à Alexandrie, présente ses sincères condoléances à l'homme d'affaires égyptien Mohamad Al Fayed pour la mort de son fils et le fils d'Alexandrie Emad Al Fayed. » Trois annonces similaires figuraient, mardi 9 septembre, dans les pages nécrologiques du quotidien officieux *Al Ahram*. C'est bien maigre par rapport aux pages de condoléances auxquelles a eu droit un homme d'affaires décédé dans un accident de la route en Suisse, et une goutte d'eau dans l'océan des informations, éditoriaux et analyses que le journal a consacrés à la mort de Dodi.

Dès le lendemain de l'accident de la princesse de Galles et du fils du milliardaire alexandrin, l'écrivain Anis Mansour publiait dans *Al Ahram*, réputé pour être le journal égyptien le plus sérieux, une colonne où il accusait les James Bond et autres *« double zéros »* au service de Sa Gracieuse Majesté d'avoir assassiné le couple. Le mobile du meurtre : la famille royale n'aurait pas pu supporter que le prince William, second sur les rangs de la couronne, ait *« un frère et une sœur qui s'appelleraient Mohamad et Fatma »*. Un éditorial qui a beaucoup influencé la presse de la vallée du Nil qui s'est lancée à plume perdue dans la théorie du *« complot raciste et antimusulman »*.

C'est ainsi que les services français ont été accusés de couvrir leurs collègues britanniques en faisant disparaître les traces de l'attentat. Mais l'hebdomadaire indépendant *Al Nabaa* a préféré recourir au Mossad, les services israéliens dont le seul nom est, pour beaucoup d'arabes, synonyme de complot.



Un autre éditorialiste a affirmé que Diana allait se convertir à l'islam et se retirer de la vie publique. Il illustrait ses propos par une photo de la princesse voilée en oubliant de préciser que c'était une image d'archives prise à l'occasion de la visite d'une mosquée au Pakistan. Cette même photo a été utilisée en couverture par l'hebdomadaire *Rose al Youssef* qui a publié tout un dossier intitulé : « Racisme contre islam ». Le journal, avide de scandales, a illustré les vingt pages qu'il a consacrées à l'affaire par une série de photos du couple Diana-Dodi, et notamment les clichés de la princesse en maillot de bain sur le yacht des Al Fayed. Dans une des légendes le journal interroge en gros caractères : *« La princesse était-elle nymphomane ou Emad Al Fayed un étalon ? »* Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire conclut en faisant référence à la famille royale : *« Ils l'ont tué, puis ils ont participé à ses funérailles. »*

Toutefois, quelques voix prêchent dans le désert. Dans le même *Rose al Youssef*, l'écrivain satirique Assem Hanafi se moque des journalistes qui se sont transformés en scénaristes pour tirer de la mort de Diana un mauvais feuilleton de télévision. *« Les analyses et les accusations sont toutes du jus de cervelle et l'imagination est au pouvoir »*, conclut-il. Enfin, Salama Ahmad Salama, l'éditorialiste d'*Al Ahram*, qui estime que l'hypothèse de l'attentat vient du fait que les habitants du Moyen-Orient vivent ou ont vécu dans des sociétés où l'information est ou a été muselée. Aussi ne voient-ils plus le monde que par la lorgnette déformante du syndrome du complot.

Alexandre Buccianti

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Tony Blair et Lionel Jospin conduisent simultanément deux expériences gouvernementales qui donneront son nouveau visage au socialisme européen. L'un prône un socialisme moral qui serait qualifié ici de libéralisme social, l'autre se fraie un chemin entre la tradition étatique de la gauche française et les réquisitions de la *« pensée unique »*. Un point commun décisif les rapproche : tous deux doivent inventer une gauche nouvelle, qui soit en phase avec les formidables défis de la troisième révolution industrielle en cours. Bien sûr, les socialistes français doivent faire évoluer leurs partisans. Mais ils doivent surtout rompre avec leurs prédécesseurs, de droite et de gauche. Il leur faut échapper aux fausses évidences du conformisme économique, tout comme aux tentations du cynisme politique. Faute de quoi leur cote de popularité s'effondrera immanquablement.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La droite modérée veut repartir à l'attaque, tout en manifestant une émancipation discrète et cordiale vis-à-vis du chef de l'Etat. Elle sait que son rôle ne sera pas facile. Revenue de vacances, elle découvre que la cohabitation pourrait bien être beaucoup plus longue que prévu. Elle s'avise que le prochain rendez-vous politique, les élections régionales et cantonales dans six mois, seront délicates. La droite domine aujourd'hui vingt régions sur vingt-deux et 80 % des départements. Elle ne pourra que perdre de nombreuses plumes. L'inititaive de Lionel Jospin sur le cumul des mandats la prend à contre-pied. Il lui faut donc serrer les rangs, s'organiser, utiliser tous ses talents sans esprit de rancune. D'où aussi la proposition faite à Edouard Balladur de prendre la tête de liste gaulliste en Ile-de-France pour les élections régionales.

LA TRIBUNE
Philippe Mudry

■ On savait déjà que le gouvernement ne préparait pas de grand soir fiscal. De fait, c'est bien à un toilettage a minima – qui vaudra tout de même aux entreprises et aux ménages de se partager une quinzaine de milliards d'impôts supplémentaires – qu'il paraît s'être livré dans le projet de budget pour 1998, désormais bouclé. La chasse aux niches a été ouverte, mais les grandes décisions fiscales attendront au mieux l'an prochain. On ne blâmera pas la prudence du gouvernement sur un sujet qui touche à la vie quotidienne des Français.

LE FIGARO
Michel Schifres

■ Un cri de victoire retentit dans toute l'Europe : la voie de l'euro est dégagée ; les jours sombres sont derrière nous ; c'est dit, c'est fait : date, critères, le rendez-vous sera tenu. Ce qui choque, c'est l'assurance des pythies. Rien ne semble ébranler leurs certitudes. Même démenties, elles prodiguent conseils et analyses ; elles préfèrent le brouillard au vide. En ce sens, on reste confondu que la dissolution ait pu, en partie, être décidée à partir d'analyses (...) à ce point inexactes.

EN VUE

■ Les scientifiques qui voulaient célébrer la météorite d'Okhanski, tombée, il y a cent ans, dans l'Oural, près du village de Tabori, n'ont plus trouvé trace d'objet cosmique en se rendant sur les lieux. Les villageois prêtant de solides vertus aphrodisiaques à ce corps céleste pesant plus de quatre tonnes, surnommé *« dragon cracheur de feu »*, l'avaient, depuis, mangé morceau par morceau. Le fragment de cinq cents grammes exposé au musée d'Ocersk, chef-lieu du district d'Okhanski, avait également disparu.

■ Un anthropologue norvégien a révélé, mardi 9 septembre, l'existence d'une tribu inconnue sur une île russe de l'archipel Novaja Zemlja, entre les mers de Kara et de Barents. *« Ils sont environ deux cents. Ce sont des pêcheurs et des chasseurs, contents de ce que leur offre la toundra, fiers et attachés à leur mode de vie. Ils se doutent seulement que d'autres hommes habitent au-delà des mers »*, rapporte **Ivar Bjoerklund**. Depuis, la société norvégienne Statoil a signé avec la Russie un accord pour prospecter le sous-sol de l'île qui renfermerait le gisement de pétrole le plus important d'Europe.

■ Le forfait d'un touriste italien qui avait osé dérober un nounours en peluche devant Saint James Palace où reposait la *« princesse du peuple »*, a révolté le Royaume-Uni. Le jeune homme, pris sur le fait, a été condamné à sept jours de prison. Mais le juge est revenu sur sa décision pour finalement ne lui infliger qu'une amende. Un admirateur de **Lady Di** l'attendait à sa sortie du tribunal pour lui administrer une gifle monumentale en hurlant : *« Ma Diana ! »*

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

TF 1

15.40 Côte Ouest. Feuilleton. Une course loyale.
16.35 TF 1 jeunesse. Magazine.
17.05 21, Jump Street. Série. Debbie.
17.55 Pour être libre. Série. Voilà la MJC.
18.25 Mokshû Patamû. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Les tubes de l'été. Invités : Worlds Apart, Patricia Kaas, Wes, Allage, Sophie Favier, Peter, Sloane, Hanson, Gérard Berliner (125 min). 571034

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Thème : Peut-on faire confiance à son avocat ? Avec les rubriques : Bloc-notes, de Joëlle Goron ; Les potins du Palais de Justice, de Catherine Siguret ; L'automobile et les contraventions, d'Eric de Caumont (110 min). 9724657

0.40 Formule foot. 7e journée de D1

1.15 et 2.20, 3.25, 4.05 TF 1 nuit. 1.30 et 3.35, 4.15, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire. 2.35 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. 4.45 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.10 Un poisson dans la cafetière. Jeu.
17.40 Qui est qui ? Jeu.
18.15 Friends. Série.
18.45 C'est l'heure.
19.25 C'est toujours l'heure. Invités : François Morel, Guillaume Depardieu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ P.J.
Racket. Cambriolage. Téléfilm de Gérard Vergez (110 min). 7058947
La vie quotidienne d'un commissariat de police de quartier. Un « NYPD Blue » à la française.

22.50

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Spécial Françoise Giroud (70 min). 392015

0.00 Journal, Météo.
0.15 Présentation du film. Magazine.
0.20 Jules et Jim ■■■ Film de François Truffaut, avec Jeanne Moreau (1962, N., 100 min). 9884228

2.00 Envoyé spécial. Magazine. 4.00 Chutes d'Atlas. Documentaire. 4.30 Foofur. Dessin animé. 4.40 Baby Folies. Dessin animé. 4.55 Un avion sous la mer. Documentaire. 5.20 Les Echos de la noce. Documentaire (25 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Magazine.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine. Le combat des Maoris (65 min). 309305
Les Maoris, premiers arrivants sur l'île d'Aotearo, luttent depuis des années contre le gouvernement néo-zélandais pour récupérer biens et terres.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Macha Méril. Niger : Le sultan de Zinder ; France : Un marais dans la ville ; Roumanie : Les musiciens tsiganes (60 min). 4613831

23.05 Journal, Météo.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Magazine. Un million d'Allemands en France, 1945-1948 (60 min). 5312928
● Lire page 28.
0.20 Libre court. Direct. Court métrage. de Myriam D'Onnasice, avec Robin Renucci.

0.40 New York District. Série. 1.30 Musique graffiti. Magazine (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Rencontres au fil de l'eau : images du Niger.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Rythmes latino.
19.30 7 1/2. Magazine. Bosnie : les élections municipales - Cauchemars bureaucratiques : un cauchemar archéologique.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 18164
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Olivier Sitruk. [2/3] Trois sucettes à la menthe (105 min). 597947
Olivier, qui accumule les bêtises, doit s'installer chez sa tante Victoria et poursuivre ses études dans un pensionnat. Une nouvelle vie qui s'avère pleine de surprises...

22.30

▶ VENDETTA : VENGEANCE À L'ALBANAISE
Documentaire de Jerzy Sladkowski (90 min). 41857
Dans l'Albanie d'aujourd'hui, un homme cherche à venger le meurtre de son fils selon les règles archaïques de la vendetta.

0.00 71 fragments d'une chronologie du hasard ■ Film de Michael Haneke (1994, v.o., 95 min). 7057503
1.35 Le Dessous des cartes. Le Pakistan (rediff.).
1.45 Dégénération Punk. Documentaire (rediff., 60 min). 5714872

M 6

17.30 et 2.55 Les Piégeurs (rediff.).
18.00 Highlander. Série. L'Immortel Cimoli.
19.00 Raven. Série. Les gardiens de la nuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 3.15 Plus vite que la musique.
20.35 Les Produits stars.

20.45

TWO
Série, avec Michael Easton, Barbara Tyson (165 min). 84214589
Apparition diabolique. Chasse à l'homme. Malheureux anniversaire.
Pour Gus McClain, professeur d'université promis à une belle carrière et mari comblé, l'avenir s'annonce radieux. Mais son existence va devenir un véritable cauchemar quand son frère jumeau, dont il ignorait l'existence, décide de se venger de cette vie dorée qui lui a été refusée.

23.30 Mortelle rencontre. Téléfilm O de Christian I. Nyby II, avec Patrick Duffy, (105 min). 4333947
Contre l'avis de ses proches, un écrivain à succès demande en mariage une blonde certes superbe, mais maladivement jalouse.

2.15 Fréquenstar. Invité : Thierry Lhermitte (rediff.). 3.40 Jazz 6 (rediff.). 4.30 Turbo (rediff.). 4.55 Culture pub. (rediff., 25 min).

Canal +

15.15 Michael Jackson. HIStory, World Tour (90 min). 417473
16.45 I Love You, I Love You Not ■ Film de Billy Hopkins (1996, 95 min). 3051980
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

AU GUICHET DES ALLOCS
Documentaire de Marie Agostini et François Roche (55 min). 9050812
● Le Monde daté jeudi 11.

21.30 L'Homme de nulle part. Série. Lavage de cerveau.
22.10 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.05

PÉDALE DOUCE ■
Film de Gabriel Aghion, avec Patrick Timsit, Fanny Ardant (1996, 97 min). 5554102

0.45 Jeu de massacre ■■ Film d'Alain Jessua (1967, 90 min). 8486348
2.15 U2 : A Year in Pop. (75 min). 4605771
3.30 La Reine des bandits ■■ Film de Shekhar Kapur (1994, v.o., 120 min). 3827874
5.30 Mo' Film d'Y.-N. François (1996, 89 min). 9521313

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Denis Jeambar [5/5].
20.30 Radio archives. Spécial Arthur Adamov [2/3].
21.32 Black and blue. Sydney Bechet le Flamboyant.
22.40 Nuits magnétiques. Marinette d'Argenteuil.

0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Boyer (Notre faute). 0.48 Les Cinglés du Music-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de la salle des Congrès à Sarrebruck et émis simultanément sur les radios de Berlin, Leipzig et Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern : De l'infinito universo e mondi, de Sotelo ; Symphonie nº 5, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. Les Combats nocturnes.
23.07 Jazz-club. Concert donné en direct de la Villa, à Paris. Don Braden, saxophone avec Kris Goessens, piano, Philippe Aerts, contrebasse et Dre Pallemaerts, batterie.

2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Carlos Kleiber, chef d'orchestre.

22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Strauss fils, Puccini, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 1/9/97).
21.45 Grand tourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer (France 2 du 4/9/97).
23.30 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.40 L'Angleterre confrontée au fascisme.
20.35 Louis Leprince-Ringuet, un physicien dans le siècle.
21.35 Mojave, le désert absolu.
22.30 Leonard Bernstein, portrait d'un chef d'orchestre.
23.20 Portrait robot. [6/6]. La BAC.
23.50 Le Pacte fragile (35 min).

Paris Première

20.00 et 0.55 Courts particuliers. Invité : Patrick Bouchitey.
21.00 Michel Boujenah au Splendid : Albert.
22.35 ▶ Maria Callas. Concert enregistré au palais Garnier, à Paris, le 19 décembre 1958 (140 min). 50889873

Histoire

20.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [3/3]. 1968-1995 : La fin des Glorieuses.
21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. La Fête de l'Humanité. La monarchie britannique.
22.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Feuilleton [nº 4].
23.00 Il était une fois... la France : Richelieu. [2/6]. Un évêque en enfer.
0.00 Il était une fois... la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [2/5] (60 min).

France Supervision

20.45 Wap Doo Wap.
22.00 Prinsengracht 96. Concert (30 min). 95592893
22.50 Les Grands Moments de l'art en Italie. [2/6]. Raffaello Sanzio.
23.45 Roméo et Juliette.
1.15 Guillaume Tell. Opéra de Rossini. Enregistré à Amsterdam en 1995. Solistes : Timothy Noble, Françoise Pollet (75 min). 99868232

Ciné Cinéfil

20.30 J'ai une idée ■ Film de Roger Richebé (1934, N., 95 min). 6941387
22.05 Au service du tsar ■ Film de Pierre Billon (1936, N., 75 min). 71997676
23.20 Ciboulette ■■ Film de Claude Autant-Lara (1933, N., 80 min). 42844580

Ciné Cinémas

21.00 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, 125 min). 43191589
23.05 Melvin and Howard. Film de Jonathan Demme (1980, v.o., 95 min). 60645251

Festival

20.30 Au nord du 60e parallèle : Bénie soit cette maison. Téléfilm (95 min). 78959025
22.05 Piège fatal. Téléfilm de Hans-Christoph Blumenberg, avec Jean-Pierre Cassel (115 min). 85380096

Série Club

20.15 Une famille pour deux. Grèves à gogo.
20.45 Two. Un jeu pervers.
21.35 et 1.00 L'Or et le papier.
22.30 University Hospital. Une étrange maladie.
23.15 Le Saint. Antiquités.
0.05 Les Dames de cœur. Jupons en bataille (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Gene Kelly.
20.25 Star Trek. Sur les chemins de Rome.
21.20 Nights.
21.50 Bottom. Smells (v.o.).
22.20 Chronique du front. Magazine.
22.25 Dream On. Echange de bons procédés (v.o.).
22.55 Seinfeld. La doublure (v.o.).
23.20 Top bab. Invité : Lee Rocker.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 Le Dernier Rebelle. [1/2]. Rouler vers l'Ouest.
1.10 Une fille à scandales. Le van du large (v.o., 25 min).

Disney Channel

20.10 Mister Bean.
20.35 Parole de chien.
21.00 Juste pour rire.
21.30 Sinbad.
21.55 Baja, un désert entouré d'eau.
22.20 Reptiles et batraciens.
22.45 Pas de répit pour la planète Terre.
23.30 Sylvie et compagnie.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Et l'amour en plus. Mélissa et les hommes.
23.00 Clair de lune.
23.45 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 7e étape (219,2 km) (120 min). 140218
17.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Marbella : Quarts de finale (120 min). 702812
19.55 Basket. En direct. Championnat de Pro A : Montpellier-PSG (110 min). 3088763
21.45 Gymnastique. En différé. Europe - Asie à Lyon (90 min). 967947
23.30 Pole Position. Magazine.

Voyage

20.10 Suivez le guide.
22.00 Sur la route. Inde, le sel.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Long courrier. Magazine.
0.30 Rien à déclarer !

Muzzik

21.00 All Star Jazz & Swing Concert. Enregistré à New York, en 1971 (55 min). 500016015
21.55 Jazz at Montreux 1991. Concert (65 min). 503916096
23.00 Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma.
0.00 Nuit française avec Georges Prêtre et Leon Fleisher. Concert (105 min). 504087110

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.35 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

23.10 Carole et ses démons. Film de Max Pecas (1970, 95 min). Avec Sandra Julien. *Erotique.*
1.15 Le Dernier Train de Shanghai. Film de Renzo Merusi (1960, 90 min). Avec Anita Ekberg. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1997

Le pied dans la porte

par Pierre Georges

L'ESPOIR, aussi, crée des devoirs. Comment ne pas être frappé par cette avalanche de candidatures suscitée par les 40 000 offres d'emploi-jeunes créés par le ministère de l'éducation nationale ? En quelques jours, en quelques heures parfois, des centaines, des milliers de postulants se sont déplacés, présentés dans les rectorats, ont submergé les standards téléphoniques. Demandes de renseignements, lettres de motivation, retrait de dossiers de candidature, tout cela est rapporté dans une passionnante enquête en page 9.

C'est donc un véritable phénomène. Bien loin des dissertations rituelles sur l'emploi des jeunes. Ou du débat strictement académique sur les avantages et inconvénients d'une économie dite assistée. Un emploi, enfin, un espoir d'emploi ! Même à durée déterminée. Même à un niveau salarial plancher, celui du SMIC. Même sous-qualifié, au sens du bagage des postulants puisque l'on voit, par centaines, des bac + 3, des bac + 4 s'enquérir de ces emplois d'aide-éducateur.

Une lueur au bout du tunnel. Un emploi avant tout ! Comme une irruption de la vraie vie, des vraies urgences, des vraies angoisses, dans le concret, dans le réel. Cette bousculade au portillon, même si celui-ci n'ouvre pas, loin de là, les portes du paradis salarial, est tout à fait symptomatique. Elle va contre les idées reçues. Elle dit assez l'absurdité de certains lieux communs, sur ces jeunes qui, sur ces jeunes que... Beaucoup sont prêts. Prêts à quitter leur région. Prêts à en rabattre. Prêts à accepter l'idée qu'il faut bien en passer par là, un peu comme l'on fait le dos rond par gros temps.

Le succès de cet appel d'offres, vécu un peu comme un appel d'air, étonnera peut-être. Alors il n'étonnera que ceux qui ont oublié ou feint d'oublier quelle galère, quel parcours du combattant vit actuellement un jeune en recherche d'emploi. Ni ressources, ni réponses, ni perspectives autres que celles, accablantes, du RMI. Un vrai cauchemar doublé, souvent, d'une authentique détresse.

Bien sûr, répétons-le, ces emploi-jeunes ne sont pas le Pérou. Mais outre que beaucoup d'entre les postulants, expérience faite, ne croient pas plus au Pérou qu'au Père Noël économique, ce n'est pas non plus une mince affaire. Enfin, le pied dans la porte. Il faut être soi-même salarié et sacrément dans la sécurité de l'emploi pour oublier ce que cela peut représenter, une simple perspective de stabilité, d'utilité sociale, de place dans le monde du travail.

D'un strict point de vue économique, on a beaucoup débattu, avant les élections, de l'orthodoxie comptable de ces projets emplois-jeunes. On en débattra encore et sur les thèmes permanents, alourdissement des comptes de la nation, emplois subventionnés hypothéquant les emplois réels à venir – lesquels ? 700 000 emplois-jeunes en cinq ans ! Le débat a été tranché. Electoralement. Et il l'est d'une manière évidente, concrète, humaine par les intéressés eux-mêmes.

La vie, la vraie vie d'une nation n'est pas seulement comptable. Ou, si elle l'est, c'est d'abord du sort et de l'avenir des plus jeunes des siens. Voilà bien pourquoi, on y revient, la mise en place de ces emplois-jeunes va créer d'énormes devoirs à ses initiateurs. Désormais il va falloir assurer. Pas le succès, mais le suivi de cet espoir.

Les syndicats jugent « indignes » les « provocations » de M. Allègre à l'encontre des enseignants

Le ministre s'en est pris cette fois aux congés-formation des professeurs

CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, a provoqué une nouvelle fois la colère des enseignants, en estimant que ces derniers devraient partir en formation professionnelle pendant leurs vacances et non durant leur temps de travail. *« On a étendu à l'Education nationale les règles de la fonction publique* [en matière de formation continue], *mais les gens dans la fonction publique ont un mois de vacances. Les enseignants ont quatre mois de vacances et en plus ils prennent leurs congés-formation sur la scolarité »*, a déclaré M. Allègre, mercredi 10 septembre, lors des journées parlementaires du parti socialiste à Montpellier. Le ministre de l'éducation a ajouté qu'il avait *« à cœur de dire les choses comme elles sont »*.

Mais les choses ne sont pas exactement ainsi, et cette nouvelle sortie, une semaine après les déclarations virulentes de M. Allègre contre l'absentéisme des enseignants (*Le Monde* du 6 septembre), a déclenché un véritable tir de barrage syndical. Elle a aussi été fraîchement accueillie par les parlementaires socialistes, lorsque M. Allègre a déploré que *« les enseignants soient en formation huit jours après la rentrée, laissant les enfants tout seuls »*.

« A l'éducation nationale, nous avons des remplaçants titulaires, ce n'est pas comme au PSG », a ajouté le ministre. Ses attaques se sont étendues à l'enseignement technique : *« Dans le technique*, a-t-il déploré, *pendant que les élèves partent en stage en entreprise, les enseignants sont payés et quand les élèves reviennent, c'est le professeur qui part en formation. »* Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, a estimé, jeudi 11 septembre sur RMC, que le ministre avait *« de temps en temps une petite phrase pas à dire, qui va un peu trop loin »*.

Les syndicats ont estimé, comme Jean-Paul Roux, secrétaire général de la FEN, que *« les dérapages médiatiques du ministre de l'Education nationale* [commençaient] *à se multiplier »*. Au syndicat des enseignants (SE-FEN) – qui avait été débordé d'appels d'enseignants indignés, lors de la déclaration ministérielle sur l'absentéisme – Hervé Baro, le secrétaire général, a prévenu que *« toute remise en cause de la formation continue sur le temps de travail serait une déclaration de guerre »*. M. Allègre *« ne vise qu'à récupérer des postes, actuellement affectés aux remplacements »* a-t-il ajouté.

CONTRADICTION

Au SNES (FSU), syndicat majoritaire dans le second degré, la réaction est tout aussi scandalisée : *« Cette déclaration est indigne d'un ministre. Elle jette le discrédit sur une profession soucieuse de faire évoluer ses connaissances »*, a déclaré la secrétaire générale du SNES, Monique Vuaillat. Lorsqu'un enseignant veut préparer un DEA ou une agrégation, il *« prend sur ses deniers et son temps libre »*, a ajouté Mme Vuaillat.

Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT, relève *« une contradiction entre la volonté affichée par Claude Allègre de faire évoluer l'école et ses propos sur la formation continue. (...) Si la provocation devait être une méthode de gouvernement de ce ministre, ce serait inquiétant. Je vois poindre une crise de confiance avec les personnels de l'éducation »*, a-t-il déclaré.

Selon les chiffres officiels du ministère, les enseignants du second degré partent en moyenne trois jours et demi par an en formation. A peine un tiers des professeurs voient leurs demandes satisfaites. Quant aux 3 000 congés de mobilité, d'une durée d'un an, créés par Lionel Jospin en 1989 dans le cadre de la revalorisation de la profession enseignante, ils ont été peu à peu supprimés, les emplois correspondants n'étant pas créés. En cinq ans, de 1992 à 1996, 712 millions de francs de crédits destinés à la formation continue ont été supprimés au budget de l'éducation nationale, soit une diminution des deux tiers. Ajoutons que la trentaine d'universités d'été proposées par le ministère de l'éducation nationale aux mois de juillet et août sont fréquentées par plus d'un millier d'enseignants.

Béatrice Gurrey

Le dollar retombe à 6 francs

L'ensemble des places boursières sont en baisse

LE REPLI du dollar s'accentuait, jeudi matin 11 septembre, lors des premières transactions entre banques européennes. Il cotait 1,7880 mark et 6,0090 francs, ses niveaux les plus bas depuis la mi-juillet. En un mois, la monnaie américaine a perdu 6 % de sa valeur. Face à la devise japonaise, elle s'inscrivait à 118,60 yens, soit une baisse de 2,5 % en deux jours.

L'accès de faiblesse du billet vert s'accompagne d'un mouvement général de recul des places boursières. La Bourse de Tokyo a terminé la séance de jeudi en baisse de 2,26 %. La veille, Wall Street avait perdu 1,69 % tandis que Paris avait reculé de 1,55 %, Zurich de 1,62 % et Amsterdam de 1,97 %.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer le recul du billet vert. Le premier tient aux signes de reprise de l'économie allemande (*lire page 2*). Le produit intérieur brut a progressé de 1 % au deuxième trimestre outre-Rhin, un rythme supérieur aux prévisions. Même s'il ne permet pas d'endiguer la hausse du chômage, ce regain d'activité contribue à redonner confiance aux investisseurs dans l'Allemagne et les incite à acheter à nouveau des deutschemarks. Il accroît aussi la probabilité d'une hausse des taux directeurs de la Bundesbank au cours des prochains mois. Un tel resserrement de la politique monétaire augmenterait la rémunération de la monnaie allemande, aujourd'hui pénalisée par la faiblesse de ses rendements. Les taux à trois mois se situent à 3,20 % à Francfort contre 5,60 % à New York et 7,20 % à Londres.

La monnaie américaine souffre aussi des tensions commerciales entre Washington et Tokyo. Mardi, le secrétaire adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers, avait exhorté le Japon à prendre des mesures pour doper la demande intérieure et réduire ses excédents commerciaux. En juillet, le solde de la balance des comptes courants nippons a progressé de 62,7 % sur un an. Les dirigeants américains comptent aborder le sujet à la fin du mois, lors de la réunion à Hongkong du Fonds monétaire international. En cas de conflit, les opérateurs craignent que la Maison Blanche ne fasse pression sur Tokyo en utilisant l'arme du taux de change et du dollar faible, comme elle l'a fait dans le passé.

Une rechute du billet vert constituerait une très mauvaise nouvelle pour l'économie française. Les experts estiment qu'une baisse de 10 % du billet vert coûterait environ 0,5 % de croissance. Selon nos informations, la loi de finances pour 1998 retiendra l'hypothèse d'un dollar à 6 francs, établie à partir des cours moyens observés cet été.

Pierre-Antoine Delhommais

Un journaliste mis en examen pour diffamation dans l'affaire du sang

NOTRE COLLABORATEUR Maurice Peyrot a été mis en examen, mercredi 10 septembre, par le juge d'instruction parisien Hervé Stephan pour « diffamation » envers le magistrat chargé d'instruire l'affaire du sang contaminé, Marie-Odile Bertella-Geffroy.

Dans une « analyse » publiée le 17 janvier par notre journal, sous le titre « Le risque de qualification "outrancière" impose à la justice prudence et sérénité », Maurice Peyrot rappelait tout d'abord que Pierre Mazeaud, à l'époque président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avait qualifié d'*« outrancière »* la mise en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé dans cette affaire. Il ajoutait : *« Le crédit de la justice est atteint comme le respect dû aux victimes. N'auront-elles pas l'impression d'avoir été trompées si, comme il est raisonnable de le croire, on leur explique, dans quelques mois ou dans quelques années, que le choix de la qualification d'empoisonnement était une erreur d'analyse juridique ? A trop vouloir convaincre que la justice remplit son office, s'installe une sorte de "démagogie judiciaire" dont personne ne sort grandi. »* Rappelant que lors de la première instruction de cette affaire, un *« délit d'épicier »* – la qualification de tromperie – avait été préféré à l'homicide volontaire, notre chroniqueur judiciaire ajoutait : *« Pour rattraper cette bévue, la justice croit bien faire en maniant l'empoisonnement à tort et à travers. A une erreur, elle en rajoute une autre sous la pression réelle ou supposée de l'opinion publique. »*

Fait exceptionnel, le juge Bertella-Geffroy a décidé de porter plainte contre Maurice Peyrot et contre le directeur de notre journal, Jean-Marie Colombani. Selon elle, *« imputer à un magistrat un abus porte à l'évidence atteinte à son honneur et à sa considération »*. De la même manière, le juge Bertella-Geffroy estime que l'allégation selon laquelle un magistrat, *« qui certes n'est pas infaillible, ne se déterminerait pas dans les choix juridiques qu'il fait par référence aux seuls critères du droit et de la morale, mais par faiblesse, ou par servilité, porte gravement atteinte à son honneur »*.

F. N.

DÉPÊCHES

■ **JAPON : la croissance a accusé un recul de 2,9 % au deuxième trimestre par rapport au premier**, d'après des chiffres publiés jeudi 11 septembre par l'agence gouvernementale de planification économique (EPA). Le directeur général ajoint (vice-ministre) de l'EPA, M. Shimpei Nukaya, a admis, lors d'une conférence de presse, que la chute était *« plus importante que prévu »* (les attentes des analystes financiers s'étageaient entre – 1,0 % et – 2,8 %) et qu'elle compromettait l'objectif de croissance de 1,9 % fixé par le gouvernement nippon pour l'année fiscale s'achevant en mars prochain. – *(AFP.)*

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Lionel Jospin progresse de 9 points**, selon le dernier sondage réalisé par Louis-Harris, les 5 et 6 septembre auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 12 septembre). Le premier ministre recueille 57 % de bonnes opinions (contre 48 % au début de juillet) et 27 % de mauvaises (en baisse de 2 points). La cote du président de la République reste stable, avec 42 % de bonnes opinions, contre 45 % de mauvaises.

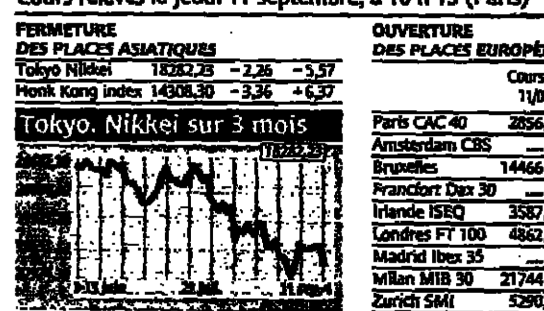
BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 11 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18282,23	– 2,26	– 5,57
Honk Kong index	14308,30	– 3,36	+ 6,37

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/09	Var. en % 10/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2856,93	– 0,61	+ 23,37
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	14466	– 0,52	+ 36,85
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3587,99	– 0,07	+ 31,64
Londres FT 100	4862,20	– 0,88	+ 18,06
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	21744	– 0,52	+ 38,52
Zurich SMI	5290,50	– 1,24	+ 34,20

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 septembre : 482 648 exemplaires

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1997

Amor, à mort...

Spectateur éclairé, Dominique Noguez interroge les affres du désir, les éclats noirs de l'extase amoureuse

En érudit (normalien, agrégé de philosophie, docteur en esthétique), Dominique Noguez affectionne les citations. Mais les veinards qui ont lu ses essais *« sçavants »* sur Rimbaud, Lénine-Dada ou la *Sémiologie du parapluie*, ceux qui ont déjà dégusté ses romans (1) savent que la culture de cet universitaire n'est que l'une des armes de sa malice, son ironie, son esprit corsaire. Discrètement (car il n'est pas homme à essuyer ses semelles dans l'antichambre des pouvoirs), ce satiriste, friand de canulars autant que de flèches polémiques, nous a habitués à des coups de gueule salubres contre les imposteurs, les snobinards, les symboles de la barbarie moderne, et à de jubilatoires récits où se conjuguent références et délices. Chaque fois, chez lui, l'humour tempère le propos, qu'il soit pédagogique, coléreux ou libertin.

Rien de tel ici. Dans *Amour noir*, c'est tragiquement que Dostoïevski ouvre le bal, funèbre, par un extrait de ses *Carnets du sous-sol* : *« J'en arrive à croire aujourd'hui de temps en temps que l'amour ne peut être rien d'autre qu'un droit volontairement donné à l'objet que l'on aime de nous tyranniser. »* Brossant dès la première page le portrait de l'objet de sa passion, le narrateur souligne sa *« si tranquille volonté de faire mal »* et dépeint ses *« yeux inhumains, de rapace ou de lynx, d'une dureté de marbre ou de météorite, des yeux qui me regardaient mais ne me voyaient pas, qui ne m'aimaient pas, qui ne m'aimeraient jamais, qui n'aimeraient jamais personne »*. Ce roman d'un deuil ne variera pas de sa ligne fataliste, pour se clore par un accident mortel et par un homme qui pleure.

Le caractère inhabituellement dramatique d'*Amour noir* renvoie-t-il à l'avertissement donné par Dominique Noguez dans son anthologie des plaisantins de la littérature française : *« L'humour est une machine à changer le malheur en plaisir, mais le malheur se venge »* (2) ? Cette évocation du naufrage d'un amour fou surgit aussi, brutalement, comme une réponse à l'aveu distillé dans le livre qu'il consacra au septième art, où il confessait que la première image de cinéma qui hantait sa mémoire était celle *« d'une femme à cheveux noirs, très finement maquillée, serrée dans une robe à fourreau et qui chante :* "amor, amor, amor"*. Et sans doute comprenais-je alors :* "amour, amour, amour"*, mais la femme étant à la fois belle et étrange, andalouse peut-être et un peu pâle, j'entendais aussi :* "la mort, la mort, la mort" *(comme chante Carmen à l'acte III)* ». Dominique Noguez poursuivait : *« Voilà comment se forment les fantasmes dans les chères têtes blondes et comment des philosophes de six ans, qui n'ont lu ni Freud ni Bataille, associent déjà confusément Eros et Thanatos. »*

Spectateur éclairé, Dominique Noguez a également disserté sur le phénomène de transfert qui s'opère lorsque l'on voit un film : l'abandon du corps réel au profit d'une identification au corps fictif, et la participation à l'activité (y compris érotique) du corps représenté. Il a rappelé la réflexion faite par Jean Epstein après l'apparition des visages en gros plan : *« Maintenant, la tragédie est anatomique »* (3). Pour en finir avec le clin d'œil cinéphilique, auquel Noguez sacrifie lui-même dans *Amour noir* en citant les films les plus charnels de la glaciaire Marlène Dietrich, l'apparition d'Ursula Andress sortant de l'eau tout habillée dans un *James Bond*, la grande scène de *Rendez-vous* d'André Téchiné où l'acteur Wadeck Stanczak hurle d'amour en sanglotant sous la pluie, et la mélancolie poignante d'*India Song*, on notera que ce « scénario » de l'amant meurtri à la recherche du corps perdu rend hommage au trouble de la *Madame de* du cinéaste Max Ophuls et à son cri, sa vaine tentative d'exorciser la passion par le verbe : *« Je ne vous aime pas. »*

Cette histoire, *« bourgeonnement »*, *« floraison »* de celle dont Noguez nous livrait le canevas dans *Les Derniers Jours du monde*, et qui illustre, non sans propos poivrés et aveux d'un érotisme précis, que l'amour, *« c'est bien pire que l'amour »*, est celle d'une descente aux enfers née d'une cristallisation visuelle. Analogue à celui du héros de *Mort à Venise* pour l'angélique Tadzio, le coup de foudre pour cette déesse martiniquaise prénommée Laetitia a lieu à Biarritz, près des plages qui offrent le spectacle de la beauté, et attisent les supplices. *« Misérable petite grâce profane, qui nous frappe cent fois, mille fois dans notre vie comme autant de piqûres d'abeille ou de serpent* (...) *Notre être entier est pris, nos jambes sont paralysées ou seulement bonnes à tirer, comme des folles, notre carcasse vers son leurre. »* Faut-il expliquer le comportement de Laetitia, vampire et garce, par sa beauté ? Est-ce par fascination vénéneuse des souffrances qu'elle provoque qu'elle est cruelle, indomptable, traître, et cynique jusqu'à donner à son amant transi une cassette-vidéo des chorégraphies pornos auxquelles elle s'adonne dans un night-club ? Ce n'est pas l'enjeu d'*Amour noir* de le savoir. Noguez s'interroge plutôt sur les affres du désir, les vertiges de la jalousie, l'éclat noir des extases, le carrousel des dévotions et des supplices, le dégoût de vivre séparé de celle qui, comme disait Nerval de son *Aurelia*, est *« perdue pour moi »*. Cet hymne littéraire à l'hyperboréenne qui ne lit pas les lettres d'amour est rédigé par un damné qui n'a pas manqué de se demander si la littérature n'avait pas tout dit une fois pour toutes sur le mal dont il souffre. Ces tourments furent déjà analysés dans *Manon Lescaut*, *Adolphe*, romans de la passion obscure pour l'insaisissable, de l'amour qui n'apporte pas la lumière. Mais Noguez a rêvé de faire son Leiris : signer *« un livre qui soit un acte »*. Il ose. Il peint un blason du corps de sa chatte téléphonomane et sans pudeur, disserte sur ses odeurs, poétise un sexe qu'en écho à Gustave Courbet il intitule l'Origine du bonheur. Des pages qu'il voudrait dignes de celles de Gustave Flaubert à *« une jeune personne de Croisset »*, de celles de Guillaume Apollinaire à Lou : *« La littérature amoureuse navigue toujours entre la métaphore un peu trop riche et le* con-cul-bite ; *je préférais la métaphore. »* Noguez est fleur bleue, romantique, *« pantin désarticulé, muet, aveugle, tremblant d'une fièvre sans fin »*, prostré devant son *« agnelle, oiselle tiède, lait de tendresse »*, et cru dans l'abattement, le dépit, la tentation du néant, adulant *« son con »*, à *« l'élasticité rose des petits calamars »* et la *« fraîcheur moite d'œillet »*.

Noire est la couleur de peau de cette maîtresse infidèle, ainsi que de l'amour qui associe la volupté à la mort. Noguez tisse néanmoins des pages lumineuses sur l'étreinte, ce festin *« où s'ouvrent tous les cœurs »* : *« C'est le moment du sourire – comme si un ange empruntait un moment notre corps »*. Encore le corps : siège de douleur et douceur mêlées *(« il faudrait écrire doul/ceur »)*. Lors d'une fugue de son aimée maudite, le héros sent son corps envahi d'une *« immense tendresse »*, de *« rêveries où tout évolue dans la confiance et la ferveur, et dans l'ineffable d'une affection sans fin »*, *« et prêt à tous les pardons, à implorer même, à ramper »*. La mise à nu de Laetitia par l'écriture et le souvenir entretient tous les espoirs, sa mise en terre anéantit toutes raisons de survivre.

Jean-Luc Douin

(1) *Les Deux Veuves* (La Différence, 1990), *Les Derniers Jours du monde* (Robert Laffont, 1991), *Les Martagons* (Gallimard, 1995).
(2) *L'Arc-en-ciel des humours* (Hatier, 1996).
(3) *Le Cinéma autrement* (Cerf, 1987).

AMOUR NOIR
de Dominique Noguez.
Gallimard, coll. « L'infini »,
182 p, 85 F.

MAN RAY TRUST ADAGP/TELIMAGE 1997

L'amnésie comme ciment de la cité

Nicole Loraux étudie le rôle de la mémoire dans la Grèce antique

LA CITÉ DIVISÉE
L'Oubli dans la mémoire d'Athènes
de Nicole Loraux.
Payot, « Critique de la politique »,
304 p., 235 F.

En 403 avant J.-C., au lendemain même d'une effroyable guerre civile où les partisans de la démocratie avaient subi les pires exactions, ceux-ci, finalement vainqueurs, firent voter un décret interdisant à quiconque d'évoquer à l'avenir les tragiques événements (*ta kaka*, « les malheurs », disent les Grecs) que venait de traverser la cité. Et pour bien montrer qu'il ne s'agissait pas d'un vœu pieux, l'un des chefs vainqueurs fit exécuter sur-le-champ, sans procès, l'un de ses partisans qui ne se résignait pas à cette injonction d'oubli.

Partant de ce fait bien connu, Nicole Loraux se livre, à travers une série d'études rassemblées et retravaillées pour l'occasion, à une éblouissante réflexion d'historienne sur le rôle de l'oubli et de la mémoire, de l'amnistie et du pardon, de la révolution et de la division, du serment et de la justice dans les communautés politiques grecques. Car, que l'on ne s'y trompe pas : ce que souhaitent les promoteurs du décret de 403, c'est que l'on jette un voile pudique, au moins officiellement, sur des faits de guerre jugés honteux parce que opposant entre eux les fils d'une même communauté. Ce n'est pas la République taisant la Commune pour ne prendre qu'un exemple dans l'histoire récente. Ce n'est que l'oubli par omission de faits où il y aurait trop à redire, y compris pour les vainqueurs.

Non, la cité grecque décrète l'oubli, de tout et pour tous : chacun prêtera serment et la somme des serments engage la cité tout entière ! Elle oblige à ne pas se souvenir, créant en quelque sorte une non-mémoire officielle. Comme, plus tard, on ôtera du calendrier le 2 Boédromion, jour où, selon la tradition, Poséidon et Athéna se disputèrent l'Attique. En installant ce jour dans un refus de mémoire et en le comptant parmi les jours néfastes, pour paraphraser Plutarque, on efface du même coup un affrontement qui préfigure la guerre civile de 403, alors que jusque-là on avait été plutôt fier à Athènes que des dieux si puissants se soient disputé l'honneur du patronage de la cité.

En cette fin de siècle où les idéologies affrontées ne sont plus présentes pour structurer le débat politique, où l'espoir de nombreux citoyens réside dans l'instauration d'un consensus entre ceux qui aspirent à diriger la cité – je veux dire la République –, Nicole Loraux nous assène cette vérité trop facilement oubliée que l'harmonie naît de la division et non de l'uniformité, que le ciment de la communauté, c'est la *stasis*, ce que nous traduisons par « révolution » mais qui évoque en grec l'idée de stabilité et de permanence. Comme si l'état de *stasis* était une institution constitutive de la cité grecque ! Car le plus beau des régimes, celui où le peuple *(dèmos)* exerce le pouvoir *(kratos)*, implique aussi la division de la cité et la victoire d'une majorité sur une minorité, celle des oligarques. Ainsi va l'histoire d'Athènes, d'oubli des vrais fondateurs (Clisthène, Ephialtès) en divisions qui réunissent. Car tout, dans la cité démocratique, est en définitive occasion de souligner les différences : le vote, c'est le partage des opinions, et, par conséquent, le dénombrement des vaincus. Mais *« c'est de la conflictualité stabilisée que naîtrait, pour ceux qui brûlent de s'entre-tuer, le sentiment paradoxal de quelque chose de commun »*.

Lire la suite page IX

le feuilleton

de Pierre Lepape

Don Alfredo, l'extravagant



NE M'ATTENDEZ PAS EN AVRIL
(No me esperen en abril)
d'Alfredo Bryce Echenique.
Traduit de l'espagnol (Pérou)
par Jean-Marie Saint-Lu,
Ed. Métailié, 620 p., 156 F.

Paul Valéry avait sans doute raison : « *Les véritables artistes doivent s'interdire de pouvoir faire sûrement et immédiatement* tout *ce qu'ils veulent.* » Cette censure est le prix de l'art, son sacrifice. N'empêche qu'il existe des artistes, tout aussi *véritables* que les autres, dont la séduction tient au refus de rien se refuser. Ils veulent tout, tout de suite, comme des enfants capricieux. Ils ne sont pas raisonnables, et c'est bien pourquoi, certains jours, nous les préférons à d'autres.

Laurence Sterne est le prototype de ces artistes extravagants. Ecrit au beau milieu du siècle de la Raison, son *Tristram Shandy* était une étrange folie, un livre qui ne ressemblait à rien, ni fait ni à faire, sans autre règle que de les moquer toutes, dans le plus spectaculaire des désordres. Une rhapsodie de sauts et d'écarts où l'auteur, mené, semblait-il, par les seules pulsions de sa fantaisie et de ses passions sporadiques, jetait tout ce qui lui passait par la tête – qu'il avait fiévreuse –, par le corps – qui était gourmand – et par le cœur – qui était multiple et toujours neuf. Ce défi à la raison littéraire est une fête de l'esprit et le petit pasteur de Sutton on the Forest un pionnier génial de notre modernité.

On relèvera donc sans surprise que le héros du dernier livre d'Alfredo Bryce Echenique se nomme Sterne et que son père se prénomme Laurence. Au reste, il est beaucoup question d'Angleterre dans *Ne m'attendez pas en avril*. La grande bourgeoisie péruvienne rêve de régénérer sa descendance, quelque peu amollie par la pieuse et émolliente éducation des femmes, en la soumettant à la discipline virile et aristocratique des collèges à l'anglaise : uniforme, cricket, punitions corporelles et esprit de classe. Elle décide donc de fonder un établissement modèle pour la future élite de la nation, Saint Paul College, que de sordides considérations politiques locales transformeront hélas bien vite en banale, invraisemblable et péruvienne école San Pablo. La régénération par l'Angleterre n'aura pas lieu.

La vie et la mort de Saint Paul-San Pablo, le collège le plus chic et le plus cher d'Amérique latine, forment le noyau central du roman. Roman ? L'éditeur de Bryce Echenique se garde bien de lui coller cette étiquette. Depuis son premier livre écrit il y a trente ans, *Je suis le roi*, Bryce Echenique n'a jamais cessé d'explorer les chemins les plus escarpés de son autobiographie, au point semble-t-il de mener la vie la plus folle afin de ne pas laisser ses livres sombrer dans la sagesse. C'est trop peu de dire que ses livres lui ressemblent : ils ne font qu'un, dans la lucidité de la réflexion et dans l'ivresse de la colère, dans le sentimentalisme et dans la dérision, dans l'amertume et dans la cocasserie, dans le sentiment de l'aliénation et de l'impuissance et dans la volonté éperdue de liberté. Ce fils de banquiers et de grands propriétaires terriens, descendant du dernier vice-roi du Pérou, petit-fils de président de la République, brillant étudiant après son passage à San Pablo (il écrivit, à Paris, une thèse de doctorat sur... Montherlant), a volontairement choisi l'exil, l'Europe, la pauvreté, l'écriture et les dérèglements des sentiments. Il est un homme-livre dont chaque ouvrage pourrait porter en titre : *Cent manières de ne jamais parvenir à la paix.*

Comment supporterait-on d'être en paix lorsque, quoi qu'on fasse, on appartient, de toute sa naissance, de toute son éducation, de toute sa formation intellectuelle et esthétique, à cette poignée d'oligarques repus écrasant de sa morgue et de sa suffisance un peuple misérable ? Bryce Echenique ne *fait* pas de politique, pas même de morale : ce serait répéter, encore, le discours des gens de sa caste qui se sont arrogés le monopole de la politique et de la morale. Avec le rire, avec les larmes, avec les nerfs, il essaie de rendre au plus juste le scandale de la réalité. Au plus juste, c'est-à-dire jusqu'à la folie, jusqu'au plus énorme du comique, jusqu'au plus absurde du déraisonnable, jusqu'au plus larmoyant du mélodramatique.

Avec le rire, avec les larmes, avec les nerfs, Alfredo Bryce Echenique essaie de rendre au plus juste le scandale de la réalité. Et, dans cette fiction farceuse d'un collège anglais du XIXe siècle transplanté dans le Pérou des années 50, le plus juste est poussé jusqu'à l'absurde. Jusqu'à la vérité de l'outrance

La réalité est dingue, et elle rend dingues les gens qui l'habitent. Pas un seul des nombreux personnages qui pirouettent dans *Ne m'attendez pas* n'échappe à cette règle d'acier. Ni les professeurs ni leurs élèves embarqués dans la fiction farceuse d'un collège anglais du XIXe siècle transplanté dans le Pérou des années 50. Ni la bourgeoisie péruvienne mâle, malade de dominer un pays de sauvages, d'analphabètes et de métisses et qui demande : « *Pourquoi ne vendrions-nous pas ce pays si immense et si horrible pour en acheter un tout petit du côté de Paris ?* » Ni la bourgeoisie péruvienne femelle qui, entre les intrigues et les confesseurs, s'investit immodérément dans les fils pour compenser le déficit des maris.

Chez Bryce Echenique, les deux sens du mot « aliénation » ne font qu'un. Même l'amour ne parvient pas à échapper à la fatalité aux deux visages, le social et le mental. Manongo Sterne et la petite Suissesse Teresa Mancini Gerzso ont pourtant tout pour eux. Ils sont adolescents, ils sont beaux, ils sont riches, ils sont superbement amoureux et leurs familles respectives regardent d'un œil humide leur idylle de gosses romantiques et privilégiés. Bryce Echenique lui-même ne lésine pas sur les violons, manière Paganini. Ni sur les suavités de *crooner*, manière Nat King Cole. Manongo et Tere sont magnifiques : purs, exigeants, maladroits, généreux, anxieux, gais, absolus, tendres. Mais il est impossible d'être absolu et tendre, c'est bien là le drame. Celui de Manongo Sterne, celui de Tere, celui de l'auteur qui tire tous les effets de cette infernale dialectique. Les amoureux se croient seuls au monde jusqu'à ce qu'ils se réveillent au Pérou. La sublime histoire d'amour s'achèvera dans la turlupinade et le malentendu. Il n'est même pas juste de dire qu'elle s'achèvera : chacun en conservera une blessure dont chaque amour futur irritera la cicatrice. Il n'y a pas de nostalgie chez Bryce Echenique parce que rien ne s'y oublie. Même lorsqu'elle parle des temps lointains de l'enfance et de l'adolescence, l'écriture se fait au présent. Pas de temps perdu dont l'écrivain chercherait à retrouver *la précieuse et mortelle substance*, mais au contraire un temps qui colle, un temps poisseux, humide comme l'air de Lima, que l'écriture tenterait, sans jamais y parvenir, dans un corps à corps à la fois rusé et violent, de tenir à distance et de transformer en *mémoire*.

Chaque livre de Bryce Echenique est une mise en scène de ce combat infernal, lequel ne s'achèvera qu'avec la dernière goutte d'encre. Il n'y a pas, à dire vrai, des livres – récits, romans, nouvelles – de Bryce Echenique, mais, comme *Tristram Shandy*, un seul texte morcelé en une succession de thèmes, lesquels engendrent, selon des lois de reproduction gouvernées par une logique toute sentimentale, une myriade de textes annexes, de digressions hyperboliques, d'envolées déconcertantes. Dans ses nouvelles – l'admirable *La Felicidad ah ! ah ! ah !*, par exemple –, la brièveté de la narration concentre les éléments disparates à la manière d'une petite bombe. Dans les grands « romans » – la frémissante *Vie exagérée de Martin Romana*, l'insurpassable *Julius* ou ce déchirant et burlesque *Ne m'attendez pas en avril* –, tout tient, comme chez Rabelais – mais un Rabelais que ne soutiendrait pas l'optimisme d'une Renaissance, un Rabelais d'après les guerres de religion –, dans les vertus dynamiques de l'accumulation et de l'exagération.

Tout est outré dans les aventures de Manongo Sterne et de ses camarades de San Pablo. Dans le rire et dans la détresse. Même le tact et la délicatesse dépassent la mesure. Pas d'ordre qui, dans son excès, ne mène droit au chaos. Le thermomètre de *Ne m'attendez pas* passe à chaque instant du torride au glacial sans s'attarder plus d'un instant aux zones tempérées. Il faut évidemment avoir un talent de conteur exceptionnel pour ainsi jouer avec le confort de son lecteur.

Il faut surtout que ledit lecteur ait le sentiment de la vérité de cette outrance. Bryce Echenique peut nous raconter les histoires les plus biscornues de la manière la plus inattendue, il peut manier l'énorme et le byzantin, l'allusion érudite et le burlesque populaire, il peut déconcerter – un mot qu'il aime : rompre le concert –, on sait qu'il ne triche pas et que ce qu'il écrit est encore et toujours en deçà de ce qu'il ressent, de ce qu'il souffre, de ce qu'il aime. Son expérience personnelle est plus extravagante, plus sotte, plus drôle, plus irréelle et plus cruelle que ce qu'il parvient à nous en dire.

Il n'est pas dans la nature de ce Péruvien errant – aux dernières nouvelles, il aurait planté sa tente à Madrid – de prendre la pose du grand écrivain, ni d'en gérer l'image et la carrière. On ne peut guère expliquer autrement la place infiniment trop modeste qu'il occupe chez nous dans le palmarès des écrivains latino-américains. On attend encore que les grandes maisons d'édition se l'arrachent. On remercie les petits éditeurs de savoir faire le travail des grands.

version originale

La « rhinocérisation » d'Eliade, Cioran et quelques autres...

JOURNAL (1935-1944)
de Mihail Sebastian.
Préface et notes par Leon Volovici,
texte établi par Gabriela Omat.
Humanitas, Bucarest, 1996,
590 p., 30 000 lei.

Il aura fallu attendre cinquante ans pour que paraisse enfin, au terme de maintes tractations avec la famille, l'intégralité du *Journal* de Mihail Sebastian, écrivain juif roumain, mort accidentellement en mai 1945. Ce document exceptionnel sur le Bucarest des années noires – une période, de 1935 à 1944, que beaucoup aujourd'hui souhaiteraient voir gommée – déchaîne, pour cette raison même, une vive polémique. Au point que le *Journal* se profile d'ores et déjà, en Roumanie, comme l'un des événements éditoriaux majeurs de l'après-1989. C'est en effet dans un climat culturel et politique progressivement saturé par la montée du fascisme que nous plonge cette hallucinante chronique d'une société à la dérive, où l'Etat, note Sebastian en août 1941, est devenu « *une immense usine à fabriquer de l'antisémitisme* », tandis que, pour la majorité de la population, « *le sang et l'humiliation des juifs ont fini par constituer le divertissement public par excellence* ». Le tableau qui en ressort est, il faut bien le dire, accablant.

Accablant, d'abord, pour l'élite intellectuelle de l'époque. Ce monde, Sebastian le connaît bien. Car, avant de faire l'expérience de son inéluctable transformation en écrivain paria, ce jeune romancier et dramaturge à succès, un peu dandy et publiciste apprécié du tout-Bucarest de la fin des années 20, comptait alors parmi les représentants les plus en vue de la Jeune Génération contestataire et anticonformiste, qui trouve, dès 1927, son chef de file en Mircea Eliade. L'humeur politique change radicalement avec l'arrivée de Hitler au pouvoir, en 1933. Dans le sillage de leur maître commun, le métaphysicien Nae Ionescu, les membres les plus brillants de cette Jeune Génération se rallient peu à peu à l'idéologie du mouvement légionnaire, ou Garde de fer, une des formations d'extrême droite les plus populaires et les plus violentes de la région. Eliade, Cioran, le philosophe Constantin Noïca et bien d'autres vont dès lors contribuer à en élaborer la doctrine et à en justifier les crimes.

La « *conversion gardiste* » de ses amis, à laquelle il assiste, consterné, occupe une place de choix dans le *Journal* de Sebastian. Par cet aspect, ce texte constitue une extraordinaire méditation sur la lourde responsabilité des intellectuels dans la légitimation du phénomène fasciste. En particulier, il montre à quel point fut emblématique, le rôle joué par Mircea Eliade, dont l'évocation fréquente est, dans ces carnets, d'autant plus pathétique que l'auteur le tenait pour son meilleur ami.

Tout commence en 1936, lorsque Sebastian dit sentir entre eux des « *silences gênants* », se promettant, à l'avenir, d'éviter avec lui les controverses politiques. Promesse non tenue. « *Longue discussion politique avec Mircea*, note-t-il le 2 mars 1937. *Il était lyrique, nébuleux.* (...) *J'en retiens sa déclaration selon laquelle il aime la Garde de fer, il croit en elle et en attend la victoire.* » La conversation porte ensuite sur un étudiant libéral battu par les légionnaires. Eliade approuve : « *Ils ont bien fait.* » « *Lui* [Mircea], poursuit Sebastian, *ne s'en serait pas contenté, il lui aurait aussi arraché les yeux. Il considère que tous ceux qui ne sont pas au côté des légionnaires sont des traîtres à la patrie et méritent leur sort.* » Ses articles politiques de l'époque le prouvent par ailleurs. Eliade prit fait et cause, à partir de 1937, pour le mouvement légionnaire, y voyant l'avènement d'une révolution spirituelle et chrétienne. Certains textes, moins nombreux, témoignent aussi de ses prises de position sur le « péril juif », apportant des éléments nouveaux sur la constance et la ferveur de son antisémitisme. Par exemple dans cette notation du 25 mars 1937. Eliade, qui vient d'assister au ballet Jooss, en sort révolté : « *Il a trouvé que le spectacle était sémite*, consigne Sebastian. *C'est tout ce qu'il a trouvé à dire. Notre amitié est en pleine dissolution.* » Deux ans plus tard, le 20 septembre 1939, Eliade réagit devant Sebastian à l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes, dont il espère le triomphe rapide : « *Mircea plus germanophile, plus antifrançais et antisémite que jamais* », remarque Sebastian. « *Mieux vaut un protectorat allemand qu'une Roumanie submergée par les youpins : voilà ce que pense mon ancien ami Mircea Eliade* », note l'auteur du *Journal* pour tout commentaire. Précieuses, les observations de Sebastian, en date du 7 décembre 1937, apportent également confirmation qu'Eliade a bien participé à la campagne électorale de la Garde de fer, sillonnant le pays de village en village avec ses équipes de propagande – un activisme qu'il a toujours nié. On reste en tout cas frappé par le contraste entre le ton qui domine chez Sebastian – où pointe la déception, jamais la haine – et la conduite d'Eliade à son égard.

Le « journal » de l'écrivain juif roumain Mihail Sebastian est un document accablant sur l'engagement de l'élite intellectuelle auprès des Gardes de fer

En janvier 1941, Sebastian confesse en être arrivé à une sorte de stupeur l'amenant à considérer tous les coups qui ont suivi comme dans un rêve éveillé : l'exclusion du barreau, le licenciement de la *Revue des fondations royales*, où il était rédacteur, le travail forcé, auquel il sera astreint au cours des années de guerre, à l'instar de Paul Celan ou de Serge Moscovici.

Si le moins qu'on puisse dire est qu'Eliade ne sort pas grandi de ce document, qui révèle la profondeur et la dimension militante d'un engagement que le futur historien des religions n'aura de cesse, par la suite, d'occulter, le témoignage de Sebastian montre aussi que son cas fut loin d'être isolé. Le *Journal* confirme notamment que Cioran, qui a toujours prétendu avoir quitté définitivement son pays natal en 1937, se trouvait en fait à Bucarest le 12 février 1941 – il y était revenu à l'automne. Sebastian, qui le décrit comme un homme « *remarquablement intelligent* », alliant « *une double dose de cynisme et de lâcheté* », note même que l'auteur du *Précis de décomposition* aurait participé à la rébellion légionnaire des 21-23 janvier 1941, qui déboucha sur un pogrom particulièrement atroce.

Aussi réelles, mais non moins significatives du climat de l'époque : les rencontres de Sebastian avec l'écrivain Camil Petrescu. Celui que les quatrièmes de couverture présentent en France comme le « Proust roumain » explique déjà à Sebastian, en 1936, que ses coreligionnaires sont équivoques, trop nombreux et naturellement tous communistes, le communisme n'étant jamais que « *l'impérialisme des juifs* ». « *Voilà ce que pense* (...) *l'une des plus brillantes intelligences du pays* », écrit Sebastian. Le 11 septembre 1942, Sebastian lui fait part de rumeurs concernant un nouveau train de déportés. « *Un moment*, note-t-il, *il m'a semblé qu'il en frissonnait lui aussi. Mais non... – Ce n'est rien, m'a-t-il répondu. Je me dis que les Russes se sont livrés au même genre d'atrocités avec le canal de la Volga, et ma conscience est en paix.* » L'épisode ultérieur résume aussi, à lui seul, tout un chapitre de l'histoire d'après-guerre. On retrouve en effet Camil Petrescu fin 1944. La Roumanie a retourné les armes contre le IIIe Reich et l'armée rouge stationne déjà dans le pays. Le *Journal* nous montre un Petrescu d'abord blême et terrifié – « *avec quelle naïveté il s'accroche à moi* », observe Sebastian – mais qui, très vite, saura passer du brun au rouge, et avec armes et bagages, comme tant d'autres, du côté du parti communiste...

Autre personnage très présent dans le *Journal* : Eugène Ionesco. On y découvre l'étroitesse des liens qui n'ont cessé de l'unir à Sebastian. Ionesco se précipite chez lui à chaque nouvelle mesure antisémite alors même que leurs camarades s'évaporent ; il se lève, livide, lorsque résonnent à la radio les premières phrases d'un discours de Hitler : « *Je ne peux pas ! Il disait cela avec je ne sais quel désespoir physique* », raconte Sebastian, le 3 octobre 1941. « *Il a fichu le camp, et moi après lui. J'aurais voulu l'embrasser.* »

Le *Journal* se clôt à la fin de l'année 1944, enregistrant ainsi le changement de régime. Impossible, là encore, de ne pas relever l'admirable clairvoyance politique de l'auteur, qui, malgré son soulagement de voir la guerre s'achever, ne tarde pas à percevoir les premiers signes d'une nouvelle « rhinocérisation ». L'esprit critique n'a pas d'uniforme, car l'homme en uniforme est toujours infaillible. C'est un civil, écrivait déjà magnifiquement, en 1934, cet éternel hooligan.

Alexandra Laignel-Lavastine

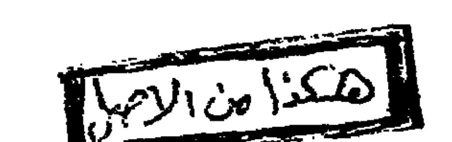
★ Le roman le plus célèbre de Mihail Sebastian, *Depuis deux mille ans*, doit paraître en français chez Stock, en janvier 1998.

Mihail Sebastian : une œuvre à découvrir

Le débat en Roumanie autour du *Journal* de Mihail Sebastian, qui rebondira en France lors de sa parution, risque d'occulter sa valeur littéraire et la densité d'une œuvre brève dont il retrace la genèse. Car ce livre posthume appelle plusieurs lectures. En arrière-plan se dessine le douloureux processus de création de ses pièces de théâtre, de son roman *L'Accident* (inconnus en France), sans doute l'un des plus beaux chants d'amour dans cette Europe crépusculaire d'avant le cataclysme.

La polémique de Bucarest, articulée sur l'amalgame hideux entre la Shoah et la douleur roumaine pendant les quatre décennies d'imposture communiste, fait fausse route. Chaque tragédie est singulière, le nombre des victimes ne peut être mis en balance, ni comparés les visages changeants des catastrophes. Le vrai débat autour de Sebastian se situe ailleurs. Pourquoi avait-il supporté la fréquentation de ces rhinocéros opportunistes ou fascistes, comment expliquer le sentiment curieux qui le liait encore à Mircea Eliade ? Parti en 1940, Eliade ne devait jamais regagner son pays mais Sebastian espérait quand même reprendre le dialogue avec l'ami perdu, « *après la guerre dans un climat plus serein* ». L'auteur du *Journal* aux multiples reflets se considérait comme un clerc roumain parmi d'autres, il aimait sa Roumanie natale et ses lecteurs, qui le lui rendaient bien. C'est sans doute le désir ardent du jeune Sebastian d'être admis par la majorité non conformiste des clercs roumains qui explique sa nostalgie d'un dialogue fécond, amical, et aussi son mépris féroce après avoir subi leur antisémitisme forcené. Sentiment ambigu d'où se dégagent cependant une tristesse cosmique, un immense désespoir.

Edgar Reichmann



L'espace intérieur

Michel Braudeau interroge le monde actuel et réhabilite le devoir de solitude. Une magistrale leçon de lucidité et de bonheur

LOIN DES FORÊTS
de Michel Braudeau.
Gallimard, 336 p., 125 F.

Louis, le personnage central de *Loin des forêts*, est fasciné par un jeu électronique : « Space Inside ». Absent à toute réalité, il se perd alors dans le labyrinthe d'une existence fictive, hors du temps compté, délivré de tous les tabous. Une initiation qui pourrait devenir dangereuse si, par inattention, lassitude ou tentation de l'oubli, Louis se laissait happer par l'univers virtuel. Le projet romanesque de Michel Braudeau est neuf et audacieux. *Loin des forêts* cache, sous beaucoup d'humour et les entrelacs savants d'une écriture baroque, une fiction sur la mort qui obsède l'homme d'aujourd'hui, vaincu par une solitude que les moyens de communication sophistiqués rendent d'autant plus redoutable qu'il est indécent de s'en plaindre.

Son héros, un artiste peintre quadragénaire, a tout pour être heureux. Il aime ses quatre fils, sa femme Sarah, épouse parfaite, Sibylle, sa maîtresse non moins accommodante, et ses amis. Il en est aimé. La réussite artistique l'attend et il s'ébat dans la liberté d'une bohème confortable. Le romancier se prive ainsi des ressources habituelles d'une intrigue bien cadrée dont il abattrait les obstacles successifs et repérables. L'énigme est intime, et si le récit complexe se présente pourtant sous forme de suspense, l'enquête appartient au lecteur qui pénètre à ses risques et périls dans « l'espace intérieur » de l'écrivain.

Louis, heureux en famille, en amour et en plaisirs, décide de peindre des scènes de bataille. Il rencontre Bayard, parent et ancien amant de Sibylle, sa maîtresse psychanalyste. L'homme aurait quelques responsabilités dans les hautes sphères d'une secte : l'« Eglise du Christ Synthétique ». Il met Louis en contact avec un certain Rainier, par l'entremise duquel il rencontre un clochard nommé Judas qui va servir de modèle au peintre. Plusieurs intercesseurs permettent à Louis de pénétrer dans l'envers et l'enfer de Paris.

Le récit quitte le calme humide des forêts apaisantes pour s'enfoncer dans les remugles des bas-fonds où sévissent les grands manitous des sectes, les organisations clandestines de SDF, des magouilleurs et agents secrets de tout poil, ténèbres où s'amoncellent, comme s'entassent les clochards dans les stations désaffectées du métro, les ambiguïtés secrètes de Louis et les détritus de la mémoire collective. Il découvre ses propres démons et « nos » mensonges aux ramifications aussi inquiétantes que celles du « Space Inside ».

L'écrivain exploite la marge onirique que suscitent les faits divers du *« Journal de la nuit »* chez un artiste pour qui l'imaginaire métamorphose toute réalité. A partir de sa propre histoire, Louis revisite l'actualité. De la même manière qu'il peint d'immenses personnages qui se cognent aux limites de la toile, il déplace les phénomènes de société dans la démesure du mythe. Son quotidien est envahi par le mystère des crimes non élucidés et l'interrogation métaphysique devient omniprésente.

Le roman s'ouvre sur la description puissante et sensuelle d'une randonnée solitaire dans la forêt de Rambouillet. Braudeau nous fait humer chaque senteur. Pages qui peuvent conforter les écologistes dans le bien-fondé de leurs alarmes. Plus déchirant, mais par là même plus passionnant pour l'homme-architecte qui préfère la nature domestiquée, est le récit du voyage à Rome qui clôt le roman. Louis confronte sa mémoire à celle de l'Histoire. Le souvenir d'un premier séjour à Pompéi avec Sibylle (fresques et frasques amalgamées) et le goût de ses contemporains pour les dinosaures l'incitent à une longue méditation sur l'angoisse de l'être humain conscient de son inévitable disparition mais sans cesse émerveillé par l'érotisme et l'art, palliatifs sublimes.


BRUNO GARGIN-GASSER POUR « LE MONDE »

Le roman de Michel Braudeau devient lui-même un jeu mystique. Louis, comme tous les créateurs, est captivé par les « lacunes », ces vides cernés de mots que son amie Sibylle croit exhumer chez ses patients, que la Secte propose de combler et que le romancier se donne le pouvoir suprême d'inventer jusqu'à retrouver les apparences de la plénitude. Braudeau raconte le désespoir d'un homme heureux avec la pudeur d'un adolescent qui s'excuserait de devoir vieillir. La troisième partie du livre – superbe mise en orbite de son musée intérieur – est un morceau de grande musique, une magistrale auscultation du pouvoir de création, une exploration lucide de la détresse et de la perversion humaines. Il y a des pages sarcastiques sur Sébastien, sur la peinture et la statuaire catholiques en général, le saint ravi par la torture extatique d'un viol fléché.

Braudeau renvoie à égalité toutes les entreprises humaines des plus humbles aux plus prestigieuses : le divan de Sibylle, l'œuvre caritative de *« l'Hébergement du Cœur français »* où elle vient aussi donner de son temps entre deux galipettes avec Louis, les leurres des sectes ou les exaltations des itinéraires culturels. Il ne peut se défendre d'une certaine candeur quand il propose *« Quarantes recettes certaines pour échapper à la mort »* où se côtoient de jolis principes d'égotisme et une méditation souveraine sur notre acharnement à l'immortalité : *« A présent, il lui faut revenir à Rome pour retrouver le terreau d'autrefois, les anciennes demeures, les colonnes et les villas, les tombes et les inscriptions en lettres majuscules de mots abrégés qui résonnent comme des bribes, des miettes sonores, des fragments d'une branche particulière et pas si morte qu'on le dit en parlant de langue morte, elle-même vestige du babil préhistorique qui s'étendait jadis sur toute la surface de la terre et dans lequel on pouvait désigner l'eau, la rivière, l'homme, la femme, la jambe, la main, la nuit, l'enfant, le soleil. »*

On n'émerge pas sans blessures de ce chaos intime. Dans son intense désir d'exister, l'homme a certes perdu son âme mais plus gravement oublié son corps et, trop souvent, négligé l'invisible et les vertus des joies gratuites. Les œuvres d'art qui témoignent de notre court séjour orgueilleux sur la planète n'ont pour mission comme l'amitié que *« de nous accoutumer au trépas, de nous faire à l'idée de la mort, en douceur, au point que nous en sommes quasiment pénétrés, investis, avant qu'elle ne se soit prononcée définitivement »*.

Hugo Marsan

Belle à la folie

Pascal Bruckner signe un conte cruel et moral sur la beauté, valeur conventionnelle conduisant au pire

LES VOLEURS DE BEAUTÉ
de Pascal Bruckner
Grasset, 292 p., 125 F.

Tout de suite, on est intrigué. Cela commence très bien et c'est agréablement écrit. « Prologue » : un couple qui revient de vacances de ski en Suisse se trouve coincé dans la montagne par le mauvais temps. On les abandonne là, Hélène et Benjamin, qu'une personne vient de secourir, et l'on passe au portrait d'une curieuse fille, Mathilde, interne en psychiatrie, à laquelle il a fallu sept ans d'études pour comprendre qu'elle s'était trompée. *« Qu'avais-je voulu expier en embrassant cette carrière ? Ma vie allait se dérouler sans surprises comme un infaillible programme, et je la haïssais d'avance non d'être mortelle mais d'être prévisible. »* Née d'un père marocain et d'une mère wallonne, Mathilde *« ne manque pas d'attraits, paraît-il, mais à quoi rime un charme qui ne prémunit pas du malheur ordinaire ? »* Quoi qu'il en soit, nous sommes le 14 août, Mathilde est de garde à l'Hôtel-Dieu pour le week-end parisien le plus étrange de l'année – ville comme abandonnée aux seuls touristes, moment où se réveillent, pour les solitaires et les pauvres, les angoisses, les malaises, les pulsions de mort. Mathilde n'a pas le choix, il faut « y aller ».

Benjamin, lui aussi, se retrouve à l'Hôtel-Dieu. Il est ce drôle de type au visage dissimulé par un masque en tissu dont Mathilde décide de s'occuper. Benjamin, qui affirme avoir trente-huit ans et en paraître cinquante, veut se raconter. Figure de loser, vivotant jusqu'à ce qu'il publie un livre dans lequel son talent de plagiaire s'exerçait à plein, et qui lui fit rencontrer Hélène, une fille riche. Il fut, pendant neuf mois, sa « chose » : *« Je n'étais pas dupe : j'étais son jouet, son rescapé sorti du ruisseau, son caniche de salon lavé, bichonné, entretenu sur un haut pied. J'étais sa bonne œuvre, avec moi elle expiait sa richesse. »*

Que va-t-il se passer entre ces deux personnes « déplacées », dans ce *no man's land* du 15 août parisien ? Que vont donner leur conversation, leur affrontement, la confrontation de leur seul bien commun, une singulière lucidité sur eux-mêmes ? Apparemment, Mathilde a le pouvoir, elle est le médecin. Mais Benjamin n'a pas sagement attendu dans sa chambre qu'elle vienne lui parler. Il a réussi à déjouer la surveillance des infirmières (il a retiré son masque, ce qui l'a rendu, paradoxalement, anonyme) et l'a rejointe dans la pièce où elle se reposait, pour la forcer à l'entendre. On entre avec jubilation dans le récit de Benjamin, mais l'histoire imprévisible qu'on espérait, Pascal Bruckner a décidé de ne pas l'écrire. Il a voulu faire une sorte de conte cruel, et moral, sur la « beauté », devenue une « valeur » si profondément réactionnaire, un mythe si conventionnel qu'il peut faire naître une folie de destruction. Hélène et Benjamin ont été « secourus » par de drôles de personnes, des « voleurs de beauté » qui kidnappent des jeunes femmes, juste pour les priver du regard des autres et les rendre, en quelques mois... vieilles.

Ce n'est pas désagréable à lire, Bruckner est très bon quand il est méchant, son humour noir est terrible (le portrait du vieux gauchiste *« défroqué »* devenu le cinglé qui enferme les jeunes beautés est à encadrer), mais quelque chose ne fonctionne pas. Un conte moral devrait être plus ramassé, plus économe.

Quant au roman bizarre qui aurait pu être celui de Mathilde et Benjamin, on l'attend désespérément. Si Pascal Bruckner est en train de l'écrire, il ne faut pas manquer, tout de même, *Les Voleurs de beauté*, pour patienter.

Josyane Savigneau

Désert intérieur

Destin d'un naufragé de l'esprit, noyé dans son passé, signé Jean-Paul Dubois

JE PENSE À AUTRE CHOSE
de Jean-Paul Dubois.
Ed. de l'Olivier, 266 p., 119 F.

Paul était chef prévisionniste du service de météorologie, à Toulouse. Il aimait travailler *« sur du vide, sur du rien, des masses d'air »*. A vingt et un ans, il épousa Anna Baltimore, ils eurent deux enfants. Il avait un frère jumeau, Simon, cynique, haineux, sournois, qui était comme son négatif, avait plaisir à le tourmenter, lui reprocher son mariage : *« La famille a honte que tu te lies avec des goyim. »* Simon, pris de passion pour ses origines, n'avait de cesse que ses parents acceptent de s'installer en Israël, bien qu'ils se sentent moins de Jérusalem que de Toulouse. A la suite d'un accident de hors-bord, Anna fut amputée de la main gauche. Ce ne fut pas sans effet sur l'érotisme des époux, plus traditionnel que celui que Paul connut avec Martina, une collègue de travail, mais au bout du compte : *« Mari délaissé, amant fatigué. »*

Ce n'est là qu'une partie du passé de Paul Klein. Mais ce passé est-il aussi sombre et désespérant qu'il l'écrit ? Certes, pour le fixer, le saisir, s'en délivrer, il veut réaliser ce qu'on ne peut faire *« qu'une seule fois dans son existence : dire la vérité »*. Cette bouée que lance d'abord à lui-même cet homme en perdition, la veut-il vraiment de sauvetage ? Vingt ans plus tôt, Simon a quitté la France. La séparation d'avec Paul fut violente, à l'image de leur coexistence depuis l'enfance. Paul, qui n'a pu admettre *« de partager les traits de* [son] *visage avec un autre »*, pense que Simon l'a toujours détesté. Si, après cette longue séparation, il s'est décidé à rejoindre son autre lui-même ennemi, c'est après avoir reçu un appel téléphonique d'une clinique de Jérusalem. Simon y est soigné pour un syndrome dépressif, et le médecin, bien que sachant que tout les oppose, espère qu'une rencontre pourrait être favorable au malade. Parti à Jérusalem pour quelques jours, Paul y est encore huit mois plus tard, patient lui-même à la clinique. Interné volontaire, ou à la suite d'un complot familial ?

Les sujets du romancier Jean-Paul Dubois ont ceci de particulier de n'être guère simples et d'être écrits avec une telle simplicité que la lecture en est toujours aisée. Il faut bien du talent pour ce genre de réussite quand on donne la parole à un personnage aussi complexe que Paul, qu'on le place dans l'univers de la paranoïa, et que, dans le « je » de la construction romanesque, on alterne le présent – Paul nous décrit les soins qu'on lui administre – et les événements du passé. Avec ceux-ci, Paul essaie de reconstruire sa vie, sans doute moins pour la revivre que pour évaluer ce qu'elle aurait pu être si des circonstances qui n'ont pas été – surtout la non-existence de Simon – en avaient changé le cours. De ce qu'elle fut, il se remémore les grands moments aussi bien que des détails auxquels l'accumulation finit par donner une valeur, tout en permettant à Jean-Paul Dubois de ciseler de réjouissants dialogues, d'émailler de discrètes et fines notes d'humour un récit qui a sa part de scènes sinistres sans être jamais horribles, émouvantes sans que la description force le trait. C'est un bien fort moment de littérature que le destin de Paul, cet *« homme sec, dans son désert intérieur »*.

Pierre-Robert Leclercq

★ **Signalons la sortie en poche de *Kennedy et moi*, de Jean-Paul Dubois (« Points » Seuil nº P409).**

Les fantômes grimaçants de Vichy

Lydie Salvayre traite rudement son lecteur. Par le seul agencement des discours tenus, par leur outrance bien stylée, elle articule ses personnages comme des marionnettes

LA COMPAGNIE DES SPECTRES
de Lydie Salvayre.
Seuil, 188 p., 98 F.

QUELQUES CONSEILS UTILES AUX ÉLÈVES HUISSIERS
de Lydie Salvayre.
Ed. Verticales, 44 p., 35 F.


R. MONFOURNY
Lydie Salvayre, à « coups de discours »

Il y a des livres qui vous prennent à revers, vous surprennent avec douceur au lieu où vous ne les attendiez pas, vous endorment comme un bienheureux, vous faisant rêver de princes et de princesses... D'autres, au contraire, vous abordent de face et, dès les premières lignes, vous secouent, vous avertissant que l'épreuve va être brutale, le rêve sinistre, et la princesse passablement grimaçante ; l'auteur, pour ainsi dire, cherche d'emblée le point sensible, appliquant une méthode certes archaïque mais toujours efficace : celle des coups répétés au plexus solaire. De Lydie Salvayre, depuis son premier roman, *La Déclaration* (1), on peut tout attendre. Et surtout ce type de traitement violent. Mais finalement, on sort plutôt ragaillardi de ses romans. Ebranlé mais pas affaibli. On rit beaucoup, même si le rire se fige en grimace.

Parmi les écrivains de cette rentrée, nombreux à nouveau sont ceux qui puisent sans s'épuiser dans les thèmes liés à la guerre et surtout à la collaboration – procès Papon oblige ? Certains tentent de comprendre, d'autres de reconstituer une ambiance ou de deviner une psychologie. D'autres encore s'enflamment un peu trop pour leur sujet, éprouvant comme un inavouable regret pour la matière pourtant très rance de ces années...

Pour décrire cette *Compagnie des spectres*, Lydie Salvayre ne s'est pas appuyée sur la nostalgie, n'a pas eu la volonté de monter un décor ou de s'interroger sur les motivations – bien sûr complexes, évidemment ambiguës – des protagonistes. Loin du roman psychologique ou de mœurs, à l'opposé des reconstitutions à grand spectacle, selon un choix littéraire conséquent qui fut dès l'abord le sien et qu'elle maîtrise à présent parfaitement, ce sont des discours qu'elle invente de toute pièce, met en scène. C'est donc, si l'on veut bien nous permettre cette expression, « à coups de discours » qu'elle fait avancer sa narration. Au pas de charge.

« Ma mère, monsieur l'huissier, ne distingue pas le passé du présent, le jour de la nuit, ni les vivants des morts. C'est un cas d'aliénation mentale très atypique et qui résiste aux traitements psychiatriques les plus carabinés ainsi qu'à l'eau de Lourdes, nous avons tout essayé. Pour être plus précise, dis-je, ma mère vit simultanément dans le passé et le présent et leurs chaos respectifs en quelque sorte s'enchevêtrent et s'accroissent jusqu'à d'apocalyptiques dimensions. » Trois personnages donc, ou plutôt trois voix : celles de la fille, de la mère et de l'huissier. Ce dernier, pratiquement muet dans le roman, exprime toute l'ampleur de sa mesquinerie et de sa petitesse, dans l'autre court texte qui paraît en même temps : il s'agit des conseils d'une loufoquerie bien cynique donnés par l'aîné à ses élèves qui s'apprêtent à exercer le même métier que lui.

Reprenons. La mère vit dans un appartement à Créteil avec sa fille qui tente d'endiguer, par des méthodes qui relèvent elles-mêmes d'un certain désordre mental, le chaos dans lequel se trouve la vieille femme. Chaos qu'explique le meurtre, en mars 1943, de son frère par deux abrutis de la Milice. Depuis ce jour, toute irruption de l'extérieur dans l'univers confiné des deux femmes prend, pour la mère, le visage hideux des assassins. Il est donc logique que l'huissier, Mᵉ Echinard, venu faire un inventaire avant saisie se métamorphose en envoyé de Darnand et de Pétain. Ce dernier, figure emblématique d'une morale dévoyée mise au service du crime, en prend d'ailleurs pour son grade, sous le nom de *« Maréchal Putain »* qui résonne comme le claquement d'un étendard noir. D'où le caractère éminemment roboratif du livre de Lydie Salvayre, surtout dans sa première moitié.

« Nul n'est puissant, dit maman, s'il n'empêche la parole de l'autre par quelque moyen que ce soit. Le pouvoir consiste à fermer la gueule aux autres, dit maman, mais moi personne ne me fera taire, déclara-t-elle en élevant la voix, ni Putain ni Darnand ni personne, cria-t-elle. » L'art de Lydie Salvayre consiste à faire exister ses personnages par le seul agencement de leurs paroles. Marionnettes, figurines fabriquées et articulées d'une main experte, ils *« élèvent la voix »* pour mieux faire entendre la détresse et la folie. Une folie *« plus forte que la mort »*. L'outrance est canalisée par une rhétorique et un *« ton grandiloquent »* qui soulignent le grotesque.

Mais la démence, la grimace des discours ne se veulent en rien réalistes ou cliniques. Elles sont l'envers exact d'une norme – dérisoirement représentée par l'huissier – à l'ombre de laquelle crime et indignité aiment tant à s'abriter.

Patrick Kéchichian

(1) 1990, réédité cette année chez Verticales.

Clichés en rafales

Pour dénoncer l'appréciation vulgaire de la beauté, Amélie Nothomb joue de la caricature. A l'excès

ATTENTAT
d'Amélie Nothomb.
Albin Michel, 208 p., 89 F.

L'outrance n'est pas un remède contre la tiédeur. Ou alors en de rares moments, et encore faut-il savamment maîtriser la situation pour que l'excès ne glisse pas vers la caricature. En écrivant *Attentat*, Amélie Nothomb semble s'être livrée à un exercice d'exagération volontaire, sans trop se soucier de savoir si le résultat serait crédible. Travers de jeunesse, dira-t-on, chez une romancière de moins de trente ans. Mais le précoce auteur d'*Hygiène de l'assassin*, en 1992, revendique une bibliographie inédite considérable et un nombre de publications déjà respectable. *Attentat*, son cinquième roman publié, veut dénoncer les tares d'une société grégaire jusque dans son appréciation de la beauté – donc vulgaire. Mais la manière choisie pour accuser la médiocrité trahit en partie la richesse du sujet.

D'emblée, Amélie Nothomb se tourne vers le registre de l'hyperbole pour décrire le physique de son narrateur. Epiphane Otos, jeune homme sans situation particulière et sans expérience répertoriée, se distingue par une laideur hors du commun. Une apparence ignoble, répugnante, que la romancière examine avec une certaine verve et pas mal de drôlerie. *« Mon visage ressemble à une oreille. Il est concave avec d'absurdes boursouflures de cartilages qui, dans le meilleur des cas, correspondent à des zones où l'on attend un nez ou une arcade sourcilière, mais qui, le plus souvent, ne correspondent à aucun relief facial connu. »*

Muni de ce corps peu avenant, le jeune Epiphane promène un certain désœuvrement jusqu'au jour où il rencontre la très belle Ethel, comédienne de son état. Fort de la passion qu'il lui voue instantanément, le héros décide de se lancer dans une aventure très rémunératrice : il va devenir faire-valoir, une profession encore inédite qui consiste à mettre en valeur la plastique avantageuse des mannequins de tout poil. A partir de cette double trame amoureuse et burlesque, Amélie Nothomb se livre à toutes sortes de considérations sur la bêtise des gens, leur manque de goût, leur méchanceté.

Son observatoire n'est pas taillé dans la dentelle, puisqu'elle a pris le parti du cliché. *« J'aime mon histoire parce qu'elle est tarte*, dit Epiphane Otos. *Un pou qui tombe amoureux d'une créature de rêve, c'est tellement caricatural. Le mieux ou le pire, c'est qu'elle – qui, elle ? Elle, voyons ! – est actrice. C'est ce qui s'appelle accumuler les conventions. »* Mais les conventions ne peuvent faire moins qu'avoir le cuir épais. De ce fait, elles ne deviennent intéressantes que lorsqu'elles sont détournées, retournées contre elles-mêmes. Faute de quoi, elles demeurent telles. Amélie Nothomb a sans doute pensé que l'humour serait ce détonateur qui réussit à miner les banalités, mais le pari est bien difficile à tenir. Et l'accumulation des clichés résiste le plus souvent au cynisme du narrateur.

Il faut dire qu'Amélie Nothomb n'y est pas allée de main morte. Puisque la foule est moutonnière, le surnom dont elle affublera le vilain Epiphane ne pouvait être autre que *« Quasimodo »*. Le bel homme dont tombe amoureuse Ethel sera forcément goujat et artiste peintre. Les concours de beauté qu'Epiphane est appelé à arbitrer seront nécessairement pathétiques de vulgarité, sa passion pour Ethel, sublime de fougue et de constance. Tout de même, Amélie Nothomb n'a pas suivi jusqu'au bout le fil des conventions. Dieu merci, son héros n'a pas une belle âme – ce qui l'aurait fatalement jeté dans les bras d'une affreuse créature au grand cœur – et la belle Ethel non plus, puisqu'elle ne parvient pas à lui rendre son amour. Ouf !

Raphaëlle Rérolle

Amour et dérision

Avec une cité HLM pour décor, Bernard Alliot conte avec tendresse une romance qui oscille entre austérité et truculence

LE CŒUR ENRAGÉ
de Bernard Alliot.
Belfond, 216 p., 109 F.

Il faudra faire une étude sur l'emploi du mot *cœur* dans les titres des ouvrages : *Le cœur est un chasseur solitaire* de Carson McCullers, *L'Attrape-Cœur* de Jerome David Salinger ou *L'Arrache-Cœur* de Boris Vian. Après *Faux troubles*, *Délit de fuite*, *L'Adieu à Kouriline* et *L'Etreinte des sirènes*, Bernard Alliot a intitulé son cinquième roman *Le Cœur enragé*. Il ne ferait pas mauvaise figure dans le club des Carson et des Boris, mais il est d'une autre école. Celle-ci naquit peut-être du côté de la place Denfert-Rochereau, dans les livres d'Henri Calet. C'est l'école du misérabilisme ironique et du *« style sec »*, au sens où l'entendait M. Beyle : des vérités plutôt que des soupirs et des larmes... Avec beaucoup de feinte froideur, de vraie tendresse et de dérision, les gens de cette famille nous rappellent que la vie n'est pas nécessairement un dîner de gala. Souvent, ils confondent leurs chagrins d'amour avec des chagrins d'humour. Et leurs élans (du cœur) prennent une apparence bourrue.

Bernard Alliot, je le connais bien pour l'avoir longtemps côtoyé rue des Italiens, dans les bureaux du « Monde des livres ». Il aime la pêche, la littérature et les déjeuners d'amis. Il rêve probablement à ses personnages sur le bord des rivières françaises, dans des coins perdus, encore tranquilles. Les cours d'eau servent à nous faire ressentir le passage du temps. C'est connu. Ils ont été créés pour cela. Ce que Bernard Alliot déteste le plus, c'est l'injustice sociale, le règne de l'argent, la frime ou le paraître. Les vanités, si vous préférez.

Au retour de son service militaire, le héros du *Cœur enragé* retrouve la grisaille de sa « cité » et le domicile de ses parents, qui sont morts récemment dans un étrange accident de voiture. *« Quand mes parents vivaient*, dit-il, *je laissais toujours mes sentiments en attente sur le palier (...). Aujourd'hui encore, je pénètre chez eux, avec la défiance d'un étranger sur une terre hostile. »* Très joli début, qui donne tout de suite le ton du roman. L'art des commencements n'est pas moins mystérieux que la séduction des petits matins.

Par la suite, nous apprendrons que le père et la mère du narrateur n'éprouvaient à son égard aucune affection. Il leur inspirait plutôt de l'aversion. Avant même de les perdre, il avait des sentiments d'orphelin. Cela explique les éternités que l'on passe sur les paliers des HLM. Le narrateur va retrouver également Robert, son ancien camarade de classe, aussi disert que lui-même est taciturne. Ils semblent illustrer les diverses façons d'avoir vingt ans. *« Robert m'étreint*, raconte le jeune homme seul. *Ma génération s'embrasse beaucoup. Peut-être qu'on s'aime (...). Il affirme que je suis son meilleur ami. C'est possible, Robert sait tout. »* Défense de trop s'émouvoir, sous peine de verser dans la niaiserie des grands sentiments... Le jeune homme seul considère le moindre aveu comme de l'indécence. Et les secrets qu'il livre, avec parcimonie, paraissent lui être dérobés. Nous découvrons ainsi qu'il fut naguère retiré du lycée par son père, parce que *« les études mettent dans la tête des idées qui ne sont pas de notre condition »*. Il existe des personnes à qui demander l'heure semble une inconvenance.

Le héros avait une petite amie, Lisa. Lorsqu'il la revoit, au cours d'une soirée, il en perd la respiration, comme les gens qui ne sont pas *« entraînés pour le bonheur »*. Elle avait fait le pari de séduire ce sauvage. Pourtant, ils habitaient sur *« des planètes différentes »*. Elle faisait volontiers l'éloge de la futilité, alors qu'il avait *« la rage au cœur »*. Elle appartenait à un milieu très chic et menait une existence dorée, tandis qu'il subissait les violences de son père, faisait des petits métiers d'infortune et lisait en cachette, la nuit, les œuvres de Racine, de Stendhal ou de Balzac, comme on cambriole les autres mondes. Mais allez savoir avec les passions !

Dans la seconde partie du récit, c'est Lisa qui prend la parole et devient la narratrice. Bernard Alliot se sort très bien de cette acrobatie romanesque et trace l'autoportrait (savoureux) d'une demoiselle assez délurée, en révolte contre son milieu, qui s'exprime dans les termes les plus crus et dont l'exubérance contraste avec la sobriété de son amant. Elle nous montre le singulier jeune homme sous une autre lumière. Elle est attirée par ses silences, ses airs sombres et le peu d'estime qu'il se porte. Ils vont renouer le fil de leur histoire, malgré l'hostilité des parents de Lisa. La demoiselle partira vivre avec son sauvage, comme on fait un pied de nez à la bonne société.

Leurs voix alternent dans la troisième partie, puisqu'ils vivent ensemble. Elle affirme que, sans les regards amoureux qu'il jette sur elle, sa beauté *« s'éteindrait »*. Quant au jeune homme, il éprouve avec Lisa *« l'impression rare d'exister »*. Cependant, il ne pense pas que la vocation des miracles soit de s'éterniser. Au fait, il se prénomme Jean, mais nous l'apprenons seulement à la page 205, comme si nous étions les complices de quelque indiscrétion. Naturellement, la romance se terminera mal, car la demoiselle sera reprise par son milieu, sa classe sociale et ses habitudes. A la fin, le héros de Bernard Alliot se promet de ne plus jamais prononcer le mot amour *« sans faire la grimace »*. Cette *love story* des HLM, qui oscille entre l'austérité et la truculence, a beaucoup de charme, sous les couleurs de la dérision et de la mélancolie.

François Bo

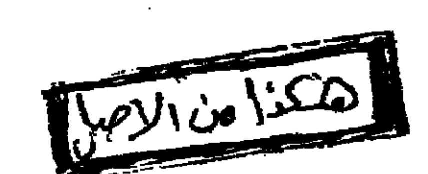
Léger en colère

MA VIE (TITRE PROVISOIRE)
de Jack-Alain Léger.
Ed. Salvy, 280 p., 100 F.

D'entrée, il prévient. *« Mémoires, roman, essai, élégie, repentirs, chronique »*, etc. Et *« riens »*. De ces petits riens qui disent beaucoup, confidences d'un écrivain qui ne sait rien faire *« à part écrire »*. Et nous voici dans un kaléidoscope. Exécution des directeurs des ressources humaines, tribulations d'un manuscrit inachevé, coupures de presse sur l'état du monde, farces et attrapes des rentrées littéraires, impostures staliniennes, fascistes d'aujourd'hui, amants de rencontre et ami qui permet de survivre, extrait d'un roman (à jamais ?) inédit, etc. Et cela d'une plume alerte, avec des trouvailles de style, de fortes images, des rythmes changeant selon le sujet. Un plaisir de lecture constamment renouvelé.

Mais cela, surtout, pour la hargne, le courroux, la révolte d'un écrivain qui nous rappelle que Sollers l'a baptisé *« célèbre méconnu »*, et qui hurle parce que l'éditeur lui refuse l'argent qu'il lui faut pour achever son œuvre. Fiel et sourires, c'est le procès de l'édition, devenue *« groupes, empires, combinats... il n'y a plus d'argent pour les écrivains »* ; de la critique, qui dénonce *« le manque de souffle des romanciers français »* mais se contente *« d'encenser ces petites merdes minimalistes »* que sont les sempiternelles histoires d'auteurs limités à leur petit « je ».

A l'instar de Falstaff, sa référence, Léger se reconnaît l'art de s'*« attirer des ennuis »* en fustigeant les décideurs, plus soucieux de profit que de littérature. Difficile de lui donner tort, mais n'y a-t-il pas là quelque naïveté ? Et l'important, pour cet *« autre Falstaff »* en arrêt de création, n'est-il pas que l'arrêt soit seulement provisoire ?



Refus d'appartenance

En relatant l'autobiographie fictive de sa mère, Jamaica Kincaid compose une méditation à la fois lyrique et implacable sur l'inaptitude, innée ou acquise, à aimer

AUTOBIOGRAPHIE DE MA MÈRE
(Autobiography of my mother)
de Jamaica Kincaid
Traduit de l'anglais (Etats-Unis), par Dominique Peters
Albin Michel, 217 p, 98 F.

Salman Rushdie et Derek Walcott, le poète lauréat du Nobel à qui est dédié son dernier livre, l'admirent pour sa prose austère, lyrique, incantatoire. En 1983, la critique anglo-saxonne l'a saluée comme l'un des écrivains importants de la décennie... Depuis que, très jeune, elle quitta ses Caraïbes natales pour s'installer aux Etats-Unis, Jamaica Kincaid n'a pourtant que peu écrit : trois romans, un recueil de nouvelles, un essai, ses thèmes tournant le plus souvent autour de la relation d'amour et de haine entre mère et fille. Mais ce dernier ouvrage, bouleversant et terrible, nous le confirme, les livres de Jamaica Kincaid possèdent ce degré d'intensité et de vérité qui fait qu'entre tous on les distingue, on les retient.

Cette fois, elle a conçu le projet révélateur d'écrire une autobiographie fictive de sa propre mère, imaginant que cette dernière n'eut pas d'enfant, ne voulut pas avoir d'enfant. Il serait faux de croire qu'il s'agit là du énième récit de relations familiales entravées. Le roman entier, loin de rendre compte d'une rancune personnelle et étroite, apparaît comme une méditation, à la fois lyrique et implacable, sur la vie et la mort, sur l'amour ou plutôt sur son absence – sur le refus de l'amour et l'inaptitude, innée ou acquise, à aimer. Autant le préciser tout le suite : voici un livre qui heurte, car Jamaica Kincaid y présente sans atténuation ni réconciliation possibles ces barrières infranchissables que l'histoire – en particulier cette *« histoire commune de souffrance et d'humiliation »* que fut la colonisation, mais aussi l'histoire personnelle – dresse entre des individus que le hasard a mis en présence (en l'occurrence ceux qui naquirent ou vécurent à la Dominique, où se situe le récit). Les camps restent opposés, vaincus et vainqueurs face à face, séparés à jamais, fixés dans leur être et dans leur lourd héritage, marqués au-delà de leur volonté et, certes, de leur responsabilité – condamnés moins à la haine qu'à l'étrangeté, à une indifférence fondée sur l'incompréhension des vainqueurs et le rejet hostile des vaincus.

Xuela Claudette Richardson, à plus d'un titre, fait partie des vaincus de la vie. D'abord, elle est née femme dans un pays où la prééminence est donnée aux hommes. Ensuite, son existence est d'emblée placée sous le signe de la perte : celle de sa mère, une Caraïbe (la race, précisément, des vaincus), qui meurt à sa naissance. Son père, un métis enrichi, policier corrompu et violent, s'est remarié avec une femme que hante la jalousie de la morte et qui, haïssant la fillette, va tenter de la tuer. A son frère, l'héritier du nom et de la fortune, un être *« gentil et doux »*, d'une bonté qui ressemble à de la faiblesse, sera épargné *« le travail nauséabond de l'acquisition »*, tandis que lui incombera à elle sans atténuation possible, la tâche solitaire d'apprendre à survivre. Dans son dénuement et sa solitude, le seul bien qui reste à l'enfant, la seule réalité à laquelle s'appuyer sans crainte d'être trompée ou déçue, c'est sa propre personne, son corps qui change peu à peu, ses formes douces, sa peau, son sexe, ses odeurs fortes qu'elle apprend à aimer à l'exclusion du reste. Dès lors se durcit en elle le refus de souffrir, d'être molestée ou atteinte et donc de céder à un autre, ne serait-ce qu'une parcelle de son être : d'aimer, de s'abandonner, d'appartenir. *« J'ai senti que je ne voulais appartenir à personne, puisque la seule personne à qui j'aurais consenti d'appartenir n'avait pas vécu, je ne voulais appartenir à personne ; et je voulais que personne ne m'appartienne. »* Ou, plus brièvement : *« Je suis poussée vers le bien, mon bien est de me servir. »* C'est pourquoi, sans haine ni cruauté, posément, avec lucidité et détermination, elle se sert : des sensations multiples que lui offre son corps, des hommes et de leur désir, de sa propre sexualité dont elle découvre le pouvoir. Le sens de la nature, de sa beauté et de sa puissance irrésistible imprègne le récit ; la sexualité est décrite de la même façon, avec le même sentiment d'une force qui se déploie naturellement, sans entraves d'aucune sorte, et sans qu'elle provoque en rien l'amour.

Afin de se servir sans se fourvoyer, il faut apprendre à jauger l'adversaire, à distinguer le faux du vrai, c'est-à-dire ce qu'il pense de lui-même de ce qu'il est vraiment. Ainsi de son père : *« Il se croyait un homme de liberté, honnête et brave ; il le croyait comme il croyait en la réalité de tout ce qu'il pouvait voir devant lui... et rien ne pouvait le convaincre que la réalité était à l'opposé. »* Jamaica Kincaid va à l'essentiel : en quelques mots, en une phrase simple, elle sait, au-delà de la situation décrite, atteindre une vérité universelle.

Cette simplicité, cette économie de moyens, alliée à la justesse et à la profondeur de la vision la rapprochent d'un écrivain comme Jean Rhys, qui, elle aussi, était originaire des Caraïbes. Comme si cet univers aux durs contrastes, dominé par une histoire douloureuse, appelait des réactions tout aussi violentes et tranchées. Le monde est divisé entre les forts et les faibles, les bourreaux et leurs victimes, sans que ce rapport change jamais : *« Il va sans dire qu'appartenir aux insensibles, aux cyniques et aux mécréants, c'est être parmi les gagnants, car ceux qui ont perdu ne s'endurcissent jamais contre leur perte ; ils la ressentent profondément, toujours, dans l'éternité. »* L'absence délibérée de compréhension et de partage est alors, pour ceux qui sont nés vaincus, le seul moyen de préserver en eux ce qu'il faut de dureté pour continuer à vivre.

Rien, pas même l'approche de la mort, ne peut amener Xuela Richardson à considérer l'homme qu'elle avait épousé, un Anglais qu'elle n'aimait pas, dans l'intégralité de son être, *« de façon que ses souffrances fussent une réalité pour moi. J'aurais été capable de le faire, de rendre ses souffrances réelles pour moi, mais je ne me le suis pas permis. »*

La mort étant l'unique réalité et être seul l'unique force enviable.

Christine Jordis

D.R.

Jamaica Kincaid.
Jamaica Kincaid (de son vrai nom Elaine Potter Richardson) est née à Antigua, dans les Caraïbes, qu'elle quitte au milieu des années 60 pour tenter sa chance à New York. En 1978, sa première œuvre de fiction, *Girl*, un monologue où s'exprime la voix tyrannique d'une mère, est publiée dans le *NewYorker*. Depuis lors ont paru un recueil de nouvelles, *At the Bottom of the River* (en 1983, il est acclamé par la critique), un essai, *A Small Place*, et deux romans : *Annie John* (éd. Belfond, 1986 ; éd. de l'Olivier, 1996) et *Lucy* (à paraître chez Albin Michel). Jamaica Kincaid vit aux Etats-Unis, dans le Vermont, avec sa famille.

Coup de chapeau

Avec son « tailleur chic », agent de renseignements et mythomane, John Le Carré livre une comédie mordante et explosive. Du « cousu main »

LE TAILLEUR DE PANAMA
(The Tailor of Panama)
de John Le Carré.
Traduit de l'anglais
par Mimi et Isabelle Perrin
Seuil, 477 p., 149 F.

En première approche, et pour le plus grand bonheur de ses lecteurs, le nouveau roman de John Le Carré est une formidable comédie. Explosive et savoureuse. Un jeu de massacre orchestré avec une précision diabolique par un conteur décidément hors pair. Ouvertement inspiré de Graham Greene et de son personnage de *Notre agent à La Havane*, le marchand d'aspirateurs qui concoctait de fausses informations à l'intention des services secrets britanniques, *Le Tailleur de Panama* met en scène un nouvel avatar du mythomane du renseignement. Voici donc Harry Pendel, maître tailleur chic et cher, héritier d'une vénérable maison londonienne aujourd'hui installée à Panama. Quel régal de le voir trôner à l'entrée de sa boutique, le *Times* de l'avant-veille étalé sur les genoux. Régner sur son armée de finisseuses indiennes, de giletiers chinois et de culottiers italiens. S'affairer, avec une parfaite onctuosité, auprès de toutes ces éminences qui constituent sa prestigieuse clientèle ! Un numéro tellement au point qu'il ne pouvait échapper à Andrew Osnard, expert en « couvertures », espion de Sa Gracieuse Majesté, à la recherche d'un informateur. A quelques mois du transfert de la souveraineté du canal aux autorités autochtones, conformément au traité Carter-Torrijos de 1977, Londres a en effet décidé de « rouvrir » le Panama. *« Que va-t-il se passer quand les Amerloques se retireront ? Qui va rire et qui va pleurer le 31 décembre 1999 ? Qu'arrivera-t-il quand l'une des deux plus grandes voies navigables du monde sera vendue aux enchères et que le marteau sera tenu par une bande de bluffeurs sans scrupules ? »* Autant de questions à propos desquelles le *« tailleur des huiles »* pourrait recueillir confidences et rumeurs. Et que pourrait-il refuser à celui qui en sait si long sur les conditions fort douteuses de son exil au Panama ?... *« Vous êtes un don du ciel, Harry, une véritable antenne parabolique »*, s'écrie Osnard, qui ne mesure pas encore à quel point son juvénile enthousiasme va être récompensé. Car habitué à répondre aux moindres désirs de sa clientèle, à couper, à tailler, à bâtir sur mesure, Pendel va fournir du renseignement « cousu main ». Sans craindre de broder, d'inventer dans un délire de plus en plus créatif. Un complot franco-nippon pour faire main basse sur le canal, par exemple. Ou bien le soulèvement imminent d'une opposition silencieuse d'extrême gauche. Au risque de déclencher un sacré « Panama », comme on disait au début du siècle. C'est-à-dire un foutoir gigantesque...

Quand on pense que certains s'étaient empressés d'enterrer Le Carré avec la guerre froide ! La santé fracassante, la plume ravageuse, celui que Gilles Perrault qualifia un jour de *« Kipling de la décadence »* n'hésite pas à côtoyer la farce la plus débridée pour dire l'aboutissement d'une logique qu'il pointait dès ses premiers livres. Rien ni personne n'échappe à sa joyeuse férocité. Ni le Panama, habillé pour l'hiver en république bananière, affairiste, corrompue, gangrenée par les narcodollars. *« Le Panama n'est pas un pays, c'est un casino. »* Ni les diplomates anglais auxquels il taille un somptueux costume. Retranchés dans une ambassade aux allures de banque d'affaires, ils apparaissent, entre deux parties de golf, essentiellement préoccupés par leurs plans de carrière et l'état de leurs finances. Quant au renseignement, le verdict est sanglant : *« Un service pourri doté d'un budget coquet, un musée consacré à la préservation des espoirs les plus secrets de la nation, un ramassis de sceptiques, d'utopistes, de zélateurs et d'illuminés. »* A George Smiley, son héros désormais éternel, tiraillé entre ses valeurs morales et les impératifs de ses missions, a succédé Andrew Osnard, totalement cynique et désabusé : *« Son point fort était sa parfaite connaissance du pourrissement de l'Angleterre. »*

Comédie mordante, *Le Tailleur de Panama* apparaît ainsi, dans toute sa dimension, au cœur même des préoccupations de son auteur. Et de ses obsessions. La vérité et le mensonge. La duplicité et la manipulation. Le visage et le masque. Tout le monde joue un rôle dans *Le Tailleur de Panama*. Chacun manipule chacun. Le mari, sa femme. Le banquier, son client. La presse, l'opinion. L'Etat, les citoyens. Le monde n'est qu'un vaste théâtre. Les guerres mêmes, que l'on affuble de titres de fiction (« Juste Cause », « Bouclier du désert »), des simulacres. Dans cette perspective, Harry Pendel, l'espion mythomane, doublement manipulateur, devient en quelque sorte la figure emblématique de toute l'oeuvre de John le Carré. Un double vertigineux de son auteur. *« L'espion ressemble à l'écrivain. Il vit en marge de la foule. C'est un illusionniste : il reconstruit son monde, son univers, à partir d'expériences fragmentaires »*, déclarait déjà Le Carré en 1969. *« Des fils épars que l'on ramasse ici et là, que l'on tisse et que l'on taille sur mesure »*, précise à sa manière, comme en écho, Harry Pendel, trente ans plus tard. Avant de conclure, laconique : *« L'invention c'est la vie. On s'invente soi-même déjà. »*

Michel Abescat

Hrabal, première

RENCONTRES ET VISITES
(Sebrané Spisy)
de Bohumil Hrabal.
Traduit du tchèque
par Claudia Ancelot,
choix et présentation de Petr Král,
Laffont, « Pavillons », 230 p., 139 F.

Il est tombé par la fenêtre, paraît-il, en voulant donner à manger aux pigeons, et puis plus rien. C'était, en février, la dernière facétie de Bohumil Hrabal, le plus célèbre des buveurs de bière, le plus indiscret des piliers de taverne, le plus drôle et le plus désespéré des écrivains praguois, chasseur de conversations, amateur d'histoires et conteur de génie, iconoclaste et loufoque, cruel et attendri, drôle, tragique, grossier, charmant, infiniment truculent, toujours imprévu.

Depuis sa mort, on sait qu'on ne trouvera plus, même au fin fond des tiroirs, l'équivalent de ses meilleurs romans. Ce que l'on peut encore espérer, c'est retrouver la trace d'une saveur pittoresque, celle de ce « palabreur » amoureux des anecdotes saisies au vol, des histoires nées furtivement entre deux gorgées de bière, car *« dans chaque auberge, on entend quelque chose qu'on ne lit que dans les livres savants »*. Cette trace, on en retrouve le surgissement dans ses premiers textes étranges, treize nouvelles et un poème inédits. Disparates, cacophoniques, inégaux, on y avance à tâtons comme dans un jeu de colin-maillard. On trouvera au hasard un ivrogne déménageur, un aveugle communiste, une de ces histoires croustillantes entre la véracité, l'invraisemblance, le lyrisme ou le surréalisme, et ce culot vivifiant à mélanger les genres. Ne serait-ce que pour le délicieux baptême de ce prêtre, encore tout sanglant d'avoir sauvagement achevé une biche, cela vaut une dernière traversée de Hrabal, un petit signe aux pigeons.

Marion Van Renterghem

livraisons

● **LE CHANT DU SERINGAT LA NUIT**, de Marie-Thérèse Humbert
Le titre, réunissant la nuit et l'arbuste aux fleurs blanches, dit déjà la part d'ombre et de lumière d'un roman d'amour et de haine. Un duel qui s'étend dans le temps et l'espace entre deux vieilles dames, chacune dans sa demeure perdue au fond d'un bois, chacune grand-mère entourée des siens. La jalousie est l'un des deux *deus ex machina* qui régentent ces deux univers, l'autre étant un garde-chasse, boiteux et séduisant, personnage diabolique qui mène le bal d'une espèce de vendetta. La complexité des sentiments, et les parts de secret qui posent sur les intrigues une atmosphère brouillardeuse, tissent des destins qui ne cessent d'être troublants. Dans ce dédale des esprits et des cœurs, il faut un réel talent pour ne pas égarer le lecteur. Marie-Thérèse Humbert maîtrise son récit où, comme les personnages, ce pays perdu *« balance entre inquiétude et espoir »* (Stock, 440 p., 120 F). **P. R. L.**

● **HISTOIRE ÉTRANGE DU CHIEN**, de Christophe Ferré
L'enfance scandée par les ressacs de la mort hantait déjà le premier roman de ce jeune professeur de lettres, *La Chambre d'amour*, qui décrivait les jours maudits d'un couple (mère et fils) en vacances. Avec la même ascèse, la même sensibilité envers les êtres condamnés à la solitude, la même pudeur à ne pas s'attarder lorsqu'un personnage a les larmes aux yeux, Christophe Ferré suit les jours, les années, les étapes du calvaire d'un gamin qui s'est retrouvé orphelin à l'âge de deux ans, pendant la guerre de 14-18, à la suite d'un bombardement. *« Alors*, dit-il, *je me suis jeté comme un chien dans les poubelles de la vie »* : d'orphelinat en cimetière, le marmot voit passer des dames patronnesses, des tombes, des hivers et une mère d'adoption en Hispano-Suiza, qui veut lui donner *« une bonne éducation »*. A 16 ans, le collectionneur d'internats rencontre une jeune fille qui *« croise ses jambes comme le font les petites dames pour prendre le thé »*. Ses souvenirs morbides le déroberont à l'amour qui lui tendait les bras (Arléa, 126 p., 95 F). **J. L. D.**

● **LÉO, LA NUIT**, de Martine Le Coz
Fidèle aux héros repliés sur eux-mêmes, saisis par une révolte qui frôle la folie, Martine Le Coz se glisse dans la peau de Léo, un gamin de douze ans que la séparation d'avec ses parents et la mise au vert chez une grand-mère revêche a rendu muet. Dans le souvenir de Claire, sa mère, l'absente, la contemplation de la nature lui inspire à la fois sérénité et fantasmes de torture, songes et crimes. Léo serre les poings, se réfugie dans un univers clos, violent, fantasmatique, avec sur la tête *« un plafond en guise de ciel »*. Mourra-t-il, dissous dans la lumière, ou ressuscitera-t-il aux autres, apprivoisé, dans les bras d'Auguste, le Noir exilé, lynché, clown gorgé d'âme, magicien d'une vie de toutes les couleurs ? Assoiffée d'aquarelle, Martine le Coz écrit à coups de belles et coupantes images, peintes au couteau (Rocher, 194 p., 98F). **J. L. D.**

● **DES HOMMES QUI S'ÉLOIGNENT**, de François Taillandier
Dans un film de Werner Herzog (que François Taillandier attribue à Wim Wenders), on voyait une poule vivante enfermée dans une sorte de juke-box, qui se mettait à danser, *« les pattes actionnées par de légères décharges électriques »*, si l'on mettait une pièce de monnaie. Est-ce ainsi que les hommes vivent désormais, cervelles de poule, aveugles à la réalité qui les entoure, ignorants les uns des autres, rebelles à la première personne du pluriel, colporteurs d'idées d'extrême droite ? Essai romancé, *Des hommes qui s'éloignent* tente de cerner un petit groupe de personnages évoluant dans le quartier Saint-Lazare de Paris, de donner un sens aux petites intrigues de la vie de chacun. L'air du temps se prêterait-il au culte de la marge, du cynisme, de l'individualisme ? Nos contemporains ne survivent-ils qu'en restant sourds à l'Histoire et à leurs ancêtres ? Que penserait un ethnologue témoin des moeurs de cette époque insolite ? Le projet, ambitieux, laisse un sentiment d'inachevé. Peut-être l'art du roman s'accommode-t-il mal des points d'interrogation (Fayard, 276 p., 110 F). **J. L D**

● **AMER**, d'Elisabeth Hennebert
Il faut un certain cran pour écrire, au sujet de deux hommes prêts à se quereller pour l'amour d'une femme à la veille de la première guerre mondiale : *« Il y eut, dans le regard qu'ils échangèrent, sans doute plus de salves meurtrières qu'il ne devait s'en échanger pendant toute la Grande Guerre. »* Le premier roman d'Elisabeth Hennebert, au demeurant écrit dans une langue fort élégante, ne recule pas devant les clichés pour conter l'histoire d'une femme de marin en proie au doute et à la passion dans la Bretagne du début du siècle (Nil, 169 p., 90 F). **R. R.**

● **LA PETITE FILLE QUI SE SOUVENAIT D'AVOIR PARLÉ AVEC L'ANGE**, de Jacques A. Bertrand
Avec *« ses yeux transparents bien ouverts sur l'étrangeté du monde »*, Petite Louise va changer la vie de Grand Oncle. Ce regard d'enfant est comme un miroir sans tain à travers lequel il distingue, sous un nouveau jour, les questions que peut se poser un homme parvenu au dernier versant de sa vie et qui se résument à *« se demander en quoi ce phénomène banal – à savoir sa propre existence – consiste exactement »*. Pourquoi suis-je ? Grave interrogation. Un roman léger y répond, léger ne signifiant pas ici creux ou faible, mais délicat, subtil, exquis. Un conte réjouissant tant par le style, l'humour et une candeur non dépourvue d'habiles artifices pour nous inciter à écouter notre voix intérieure – qu'on peut baptiser ange – et à *« regarder le monde dans les yeux »* (Julliard, 130 p., 109 F). **P. R. L.**

● **L'OFFICINE**, de Michel Noir
Financements occultes des partis politiques, manipulations judiciaires, écoutes illicites, guerre des polices, scandales d'Etat... *« Toute coïncidence avec la vie politique française des dix dernières années ne saurait être que fortuite »*, ironise l'éditeur de ce roman d'aventures politico-policières, au cœur duquel palpite une mystérieuse « officine » dirigée par un membre éminent des services secrets. La personnalité de l'auteur, ancien ministre de la République, « tombé » pour recel d'abus de biens sociaux, contribue évidemment à l'intérêt suscité par ce livre. Passé l'effet de curiosité et le plaisir un peu pervers du roman à clés, reste un ouvrage habilement construit, une intrigue dense et compliquée à souhait. Une mécanique efficace à laquelle manquent la chair et l'épaisseur qui en feraient autre chose qu'un plaisant jeu d'échecs (Calmann-Lévy, 438 p., 120 F). **M. Ab.**

● **CHRONIQUES ANGÉLIQUES**, de Vladimir Volkoff
Douze chroniques se succèdent dans cette errance angélique au pays des hommes. Ce que les personnages ignorent, ce que le narrateur suggère, le regard de l'ange l'imagine. Azraël, l'ange de la mort, l'ange gardien, l'autre Monsieur et son double œuvrant pour le salut de Judas, permettent d'analyser la genèse de la condition humaine. Ces récits de jours mythiques atteignent une profonde humanité, juste et touchante, dans l'approche des égarements tragiques du comportement individuel, telles cette quête de la Mère pour le Fils de Dieu créatrice de portraits féminins ou ces variations autour de l'emprisonnement dans « L'ange à la grâce ». D'inégale qualité, cette mosaïque religieuse renvoie à l'idée des miroitements de l'existence (Fallois, 349 p., 125 F). **Ch. M.**

La chronique de Roger-Pol Droit

Un poète dans le tiroir

ÉCRITS AUTOBIOGRAPHIQUES
de Heinrich Heine.
Traduction et notes
de Nicole Taubes,
éd. du Cerf, « Bibliothèque franco-allemande », 208 p.,
(en librairie le 20 octobre).

Le bicentenaire de Heine s'ouvre ces jours-ci. Poète, satiriste redoutable, ami de Marx, ennemi de la misère. Il annonçait un grand désastre venant d'Allemagne... Lucidité prophétique ou coïncidence ?



Il y a des auteurs qui traversent le temps enfermés dans un tiroir, relégués dans le sommeil des archives. Ils resurgissent un jour étonnamment vivants, presque sans ride. Le cas de Heine est exemplaire. La France d'aujourd'hui ne sait plus grand-chose de lui. Pourtant, cet amoureux de Paris, qui avait choisi d'y vivre et y mourut en 1856, fut une célébrité française autant qu'une gloire allemande. Les polémiques suscitées dans son pays natal par ses satires, et certaines vexations antisémites qu'il avait commencé à subir l'avaient conduit à adopter, en ami des plaisirs et de la révolution, *« la patrie du champagne et de La Marseillaise »*. Heine – né à Düsseldorf, en 1797, dans une famille juive aisée et de haute culture – avait donc quitté l'Allemagne au début de la monarchie de Juillet. Il tint dans la vie intellectuelle européenne une place essentielle avant de voir son souvenir s'estomper. Auteur d'une œuvre poétique et satirique considérable, passeur de la pensée allemande en France, défenseur outre-Rhin des aspirations sociales des mouvements ouvriers français, il finit toutefois par n'être plus qu'un nom dans les histoires littéraires. Sa vivacité, ses traits de plume, l'ampleur de son rôle ont presque disparu des mémoires gauloises. Pourquoi ? Ce n'est pas commode à comprendre. Les nazis ont tout fait pour effacer son souvenir et faire disparaître son nom de l'histoire. Trop caustique, trop engagé à gauche, trop antinational, trop antiallemand, et juif ! Il leur était cependant impossible de gommer dans les manuels et dans les cœurs la Lorelei et tant de lieder figurant parmi les plus beaux poèmes de langue allemande – Bismarck lui-même l'avait dit en son temps ! Les nazis firent donc passer ces poèmes de Heine pour des textes populaires, tout droit sortis de l'âme germanique et du génie du peuple. Serait-ce une raison suffisante pour expliquer que nous ayons presque perdu le souvenir de cette œuvre considérable, multiforme, inventive, sarcastique ?

Son acidité aurait-elle lassé la postérité ? Elle est au contraire tonique ! Quand Heine dit de Mme de Staël qu'elle avait *« des attributs agréables, pris séparément »* et qu'elle dégustait *« Kant comme un sorbet à la vanille »*, quand il voit en Mme Récamier *« la plus fameuse beauté de l'époque mérovingienne »*, il est réjouissant. De même quand il brocarde Chateaubriand, qui *« rapportait à Paris un énorme flacon d'eau du Jourdain »*, ou quand il note simplement : *« Je vis la Morgue, l'Académie française, où étaient également exposés les corps sans vie de quantités d'inconnus »*. On pourrait continuer indéfiniment à citer des traits et des pointes, on passerait à côté d'un élément essentiel, qui explique peut-être pourquoi Heine a subi une si longue éclipse. Voilà un auteur qui ne tient pas en place. Pas moyen de le faire entrer plus d'un instant dans une école, un courant, une posture. Sans doute est-ce là sa caractéristique majeure : il prend toujours l'histoire à contrepied. Il est fait pour détonner. Son humour naît de cette dissonance permanente, de cette constante rupture d'harmonie. En fait, Heine est toujours minoritaire. Romantique quand les Lumières dominent encore, il souligne les illusions et les outrances des romantiques quand ceux-ci envahissent l'époque. Panthéiste sous le règne des catholiques ultras, il dénonce ensuite le fanatisme des athées. Ami intime de Marx, intellectuel convaincu de la nécessité de mettre un terme à la misère et aux injustices qu'engendrent les inégalités sociales, il finit malgré tout par retourner au Dieu de la Bible au cours de ses dernières années. *« Après avoir passé ma vie à danser à tous les bals de la philosophie, m'être livré à toutes les orgies de l'esprit, avoir coqueté avec tous les systèmes possibles, sans avoir trouvé satisfaction, comme Messaline après une nuit de débauche – me voici soudain parvenu à la position qui est celle de l'oncle Tom, la position de la Bible. »*

Heine est toujours contre ce qui paraît s'imposer comme une évidence. Ainsi devint-il poète tandis que sa mère le rêvait général, financier ou juriste, ainsi se retrouva-t-il journaliste quand on voulut l'installer dans une vitrine pour littérature figée. Fait-il mine de raconter comment il a voyagé, c'est pour mieux inventer de nouvelles digressions poético-politiques ! Dès qu'une frontière l'enserre, il se faufile sur le bord opposé. Passer de l'autre côté, pour ce déconcertant poète persifleur, c'est aussi échapper à l'émotion qui paralyse, jouer la dérision contre les larmes, strier l'admiration par l'ironie. Il ne cesse d'user de la lucidité contre l'aveuglement, d'appeler au retour d'un sanglot dans le moindre éclat de rire. La fin de sa vie a beau être tragique, il a beau être de plus en plus paralysé, il écrit encore – à grand-peine, d'une écriture énorme et difficile, la paupière tombant sur l'œil – des pages et des pages merveilleusement vives, enjouées, aériennes. Pour se moquer de lui-même ! Pour rire du contraste entre les jeunes lectrices émues couronnant de fleurs son buste de marbre et les mains fanées de la garde-malade enveloppant de serviettes sa vraie tête épuisée. Encore une blague de Dieu ! Mais *« son comique est d'une terrifiante cruauté »*. Heine ne laisse personne se moquer de lui-même : il s'en charge le premier, et son acuité laisse pantois.

Personne ne se plaindra donc que s'ouvre en France le tiroir de la mémoire, et que ressuscite chez nous ce diable de poète. A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, une exposition, plusieurs colloques, une série de publications sont annoncés (1). Ses principaux textes redeviennent disponibles dans des traductions nouvelles ou sont traduits pour la première fois, en particulier dans la « Bibliothèque franco-allemande » que dirigent, aux Editions du Cerf, Michel Espagne et Michaël Werner (2). Cet ensemble important va permettre notamment de prendre conscience de la place singulière de Heine en son temps, et de réinterroger son curieux prophétisme.

Une des plus étranges pages de Heine est sans doute celle qui clôt son *Histoire de la religion et de la philosophie en Allemagne* (3). Sa lecture de Hegel et de Fichte le conduit à annoncer qu'un jour pas si lointain les forces germaniques mettront l'Europe sens dessus dessous. Heine écrit notamment : *« ... quand vous entendrez un craquement comme vous n'en avez jamais entendu dans toute l'histoire universelle, sachez que le tonnerre allemand aura enfin atteint son but. Les aigles, en entendant ce bruit, tomberont morts du haut des cieux, et dans les plus lointains déserts d'Afrique, les lions rentreront humblement, la queue entre les pattes, dans leurs royales cavernes. Il se jouera alors en Allemagne un drame auprès duquel la Révolution française vous semblera une innocente idylle »*. Quelle lucidité insolite lui permettait donc d'annoncer la violence nazie en... 1834 ? N'est-ce pas seulement notre lecture, connaissant *la suite*, qui transforme ce genre de textes en prophétie ?

Une réponse possible à ces questions sans solution certaine se trouve probablement dans le regard limpide du poète. On nommera *ainsi*, faute de mieux, cette force lui permettant de saisir et d'exposer de manière claire et concise des idées exigeant chez d'autres de longs développements. Heine formule en quelques phrases, par exemple, l'intention de la philosophie de Hegel. Il sait discerner, sous les méandres des analyses et l'obscurité des vocables, les bouleversements déjà en route.

Peu de mots lui suffisent pour créer la perspective où s'inscrit clairement le sens présent des situations et où s'esquissent en même temps la menace comme les espérances des lointains avenirs. Mais ce geste n'est pas simplement celui d'un vulgarisateur. L'homme des lieder et des satires n'est pas uniquement un pédagogue. Son style agit aussi en secret, de manière clandestine, indirecte, masquée et lapidaire. Les grands philosophes de son temps, Hegel en tête, furent des secrétaires de l'Absolu. Ils dressèrent sur de vastes bureaux le procès-verbal de l'histoire universelle. Tout devait aller bien. Heureusement, pour annoncer des catastrophes, pour prévoir le pire et pour commencer à en rire pour survivre, il y avait un poète dans le tiroir.

(1) Voir l'article de Lucas Delattre page X.

(2) En même temps que les *Ecrits autobiographiques* paraîtra dans la même collection le recueil de poèmes intitulé *Romancero*, traduit de l'allemand par Isabelle Kalinowski (200 p., 140 F). Pour les parutions de ces derniers mois, voir page X.

(3) Présentation, traduction et notes de Jean-Pierre Lefebvre, Imprimerie nationale, 1993.

Heine, précurseur du rapprochement franco-allemand

Partagé entre la France, où il s'installe dès 1831, et l'Allemagne, cet intellectuel moderne avant la lettre s'est senti très tôt investi d'une « mission » éducative : réaliser la synthèse entre les deux peuples « élus de la civilisation ». Une médiation qui n'a rien perdu de sa pertinence

La destinée de Heine en France ressemble à un roman noir. Près d'un siècle et demi après sa disparition, en dépit de la force et de la nouveauté de ses écrits, celui qui apparaît aujourd'hui comme l'un des plus grands poètes et prosateurs du XIXe siècle demeure l'un des grands exclus de la postérité littéraire, alors qu'il aura été l'un des agents majeurs de la modernité européenne. En réalité, sans le savoir, Heine a lui-même favorisé son oubli. Dans notre siècle, son œuvre a dérouté par l'excès de sa diversité. On ne percevait plus l'unité reliant l'innovation poétique du *Livre des chants*, la puissance ironique de la prose des *Tableaux de voyage*, et la virulence polémique des textes journalistiques et des essais philosophiques – *De la France*, *De l'Allemagne*, *Lutèce*. Chaque texte laissait le lecteur perplexe.

Ce mal peut être réparé si l'on admet la thèse d'un Heine précurseur et inventeur du modèle de l'intellectuel moderne. Près de soixante ans avant Zola, il avait en effet mis au point, expérimenté et développé son profil quasi définitif, allant jusqu'à tracer la plupart de ses contours, parmi lesquels celui de l'engagement, et jusqu'à dessiner, à grands traits, ses fonctions de médiateur entre les hommes et les idées, et de dénonciateur obstiné de toutes les oppressions et de tous les pouvoirs.

Heine a trente-quatre ans quand il arrive à Paris, le 19 mai 1831, attiré par l'écho encore proche des journées révolutionnaires de juillet 1830. Sitôt installé, il se met au travail, et dès l'automne de 1831 entame ses premières chroniques culturelles, suivies bientôt de chroniques politiques. Ces dernières, rassemblées en un fort volume, au titre évocateur, *De la France*, présentent une physionomie critique à la mesure de ses désillusions. Le poète était arrivé la tête emplie de rêves. Il s'installait dans le pays de la révolution et se voyait déjà le greffier actif et passionné des irrésistibles progrès de l'Histoire. Il y avait eu 1789, il venait d'y avoir les journées de 1830 : c'était la preuve de la dynamique du processus. La preuve, aussi, que l'émancipation de l'homme était à portée de main.

Or, ce qu'il observe n'est pas exactement conforme à ses prévisions. Dès les premiers textes, on devine la déception. Ainsi, la politique du *« juste milieu »*, incarnée par les *« justes millionnaires »*, n'est rien d'autre qu'un artifice. Une vaste comédie qui, loin d'accélérer le processus de libération sociale, entraîne au contraire son ralentissement et pervertit les idéaux révolutionnaires. Avec elle, désormais, le *« poids des choses »* écrase les personnes et accentue la coupure entre le peuple et ses représentants. En fait, Heine découvre et décrit une France qui s'oublie et se perd dans un mol embourgeoisement. Mais, parallèlement, le jeune disciple du saint-simonisme esquisse l'image utopique d'une société matériellement satisfaite, sans antagonisme social, et dotée d'une nouvelle religion comme d'une nouvelle morale. Et, à partir de 1842, il saura discerner l'émergence de l'un des nouveaux protagonistes de l'Histoire : le communisme, annonçant encore, avant Marx lui-même, le caractère inéluctable d'un *« bouleversement universel »*.

Mais si la désillusion est de taille, un constat s'impose pourtant : comparée à celle de l'Allemagne, la situation française reste idyllique. De l'autre côté du Rhin, autoritarisme et conservatisme enserrent le pays dans un corset de mesures rétrogrades. Les princes bénéficient de pouvoirs renforcés, des lois scélérates bâillonnent la presse et brisent les mouvements d'opposition, les libertés les plus élémentaires sont constamment bafouées.

Gerhard Höhn

C'est autour de ce problème que Heine va patiemment construire son personnage d'intellectuel. Sans relâche, il dénoncera, pourfendra, polémiquera. Usant de toutes les armes de l'écriture et de toutes les stratégies du langage : la métaphore, l'allégorie, la satire, la parodie, la dissimulation, la variation pédagogique et le didactisme. Convaincu que c'est à l'artiste, d'abord, qu'échoit la mission d'apprendre à ses contemporains ce que progrès, droits de l'homme, liberté, justice et humanité veulent dire.

Au fond, ses interventions demeurent inspirées par un programme original. Partagé entre deux pays et deux cultures, Heine *se sent investi d'une mission* particulière qu'il qualifie de *« mission pacifique »* et qu'il réalise grâce à ses deux œuvres, *De la France* et *De l'Allemagne*. Les deux participent d'une même volonté éducative et cherchent à élaborer une synthèse entre les deux peuples, considérés comme *« peuples élus de la civilisation »*, selon le modèle du rapport de la théorie à la pratique. D'ailleurs Nietzsche ne s'y est pas trompé quand il a élevé le rôle du poète au rang d'*« un événement européen »*.

Il s'agit pour Heine, à travers une critique implacable, de familiariser les Allemands avec le génie politique français et d'expliquer aux Français la profondeur intellectuelle des Allemands. Prenant le contre-pied systématique des idées reçues de son temps, celles de Mme de Staël, *De l'Allemagne* révèle aux Français que, loin d'être de doux rêveurs aux systèmes métaphysiques plus ou moins obscurs, les philosophes allemands n'ont pas cessé de rêver la révolution. Dès 1831, il développe l'idée subversive qu'il existe *une* étroite *« affinité »* entre la Révolution française et la philosophie allemande, mettant en parallèle Kant et Robespierre, Fichte et Napoléon, Schelling et la Restauration et Hegel et Louis-Philippe. De même, en 1834, il n'hésite pas à reconstruire l'histoire moderne de la Réforme jusqu'à la philosophie idéaliste de Kant et de Hegel, et à considérer qu'elle est grosse d'une *« révolution politique »* qui, après la grande leçon donnée par les Français en 1789, est dorénavant à l'ordre du jour en Allemagne.

Aujourd'hui, dans une situation qui demeure marquée par le retour du nationalisme, de la xénophobie et du racisme, ce programme de médiation franco-allemande n'a rien perdu de sa pertinence. Très tôt, Heine a perçu la force des préjugés et des clichés. Internationaliste, il a aussi compris que *« la folie des préjugés nationaux »* était un instrument permettant aux princes au pouvoir de mieux asservir leurs peuples. Mais il était finalement trop optimiste en croyant, en 1833, que tôt ou tard le *« cosmopolitisme »* triompherait en Europe et finirait par éliminer tous les *« teutomanes »* – l'expérience du XXe siècle a tragiquement démenti une telle croyance. Chez Heine, l'intellectuel contestataire n'a jamais éclipsé le poète. S'il jouit désormais du statut d'un écrivain européen de rang mondial, c'est parce que, à la fois journaliste et artiste, politique et poète, il a *défendu* l'autonomie de l'art tout en prônant l'engagement pratique. Sa mission primordiale fut l'art et le style. La censure de l'époque l'a transformé malgré lui en stratège de l'écriture. Grâce à un programme complexe – fait de désillusion, de discontinuité et de distanciation –, il a commencé par subvertir les normes de la poésie classique et romantique. Puis, grâce à sa maîtrise de l'ironie, de l'humour et de la satire, il a aussi bien fustigé les faiblesses de l'opposition antiféodale que ridiculisé les rois de Prusse ou de Bavière, créant – dans les *Nouveaux Poèmes* de 1844 – un genre inédit, les *Zeitgedichte*, poèmes actuels. D'autre part, la radicalité de cette démarche poétique éclate dans le poème épique le plus féroce jamais écrit en langue allemande, *Germania. Conte d'hiver*, qui dénonce la paralysie complète du pays natal.

Les autorités allemandes et les esprits conformistes n'ont jamais pardonné à Heine, ce juif francophile émigré à Paris, la critique sans concession de son pays. Ils l'ont considéré comme un personnage frivole, un traître à la cause nationale, et l'ont persécuté par les moyens les plus divers, non seulement la censure et l'interdiction d'ouvrages, mais encore l'interdiction professionnelle et les mandats d'arrêt. Lui n'a jamais renié ses convictions, persuadé qu'à travers sa personne c'était l'union du penseur et de l'artiste que l'on réprimait. A la fin de sa vie, il déclara : *« Mon crime n'était pas la pensée mais l'écriture, le style. »*

► **Auteur de *Heinrich Heine, un intellectuel moderne* (PUF, 1994).**

هكذا من الأصل

La loi du désir comme principe communautaire

En Chine, à la lisière des provinces du Yunnan et du Sichuan, vivent les Na. Une société qui depuis toujours se perpétue sans père ni mari, et où l'amour libre est érigé en institution. Exceptionnelle, l'étude qui leur est consacrée bat donc en brèche l'universalité du mariage et de la famille

UNE SOCIÉTÉ SANS PÈRE NI MARI
Les Na de Chine
de Cai Hua.
PUF, coll. « Ethnologies »,
371 p., 149 F.

Des confins himalayens nous vient une découverte qui bouscule les certitudes du profane comme les théories les mieux établies de l'anthropologie : une société peut exister et se perpétuer sans pères ni maris. Autrement dit, l'alliance et la double filiation instaurant la famille ne sont pas l'alpha et l'oméga de toute communauté humaine. En effet, chez les Na, étudiés par Cai Hua, l'amour libre n'est pas une dissidence, une audacieuse ou une coupable licence, mais une solide institution, et il n'y a, selon notre terminologie évidemment, que des enfants naturels.

Cette population de quelque 30 000 personnes vit dans une région reculée de Chine, la cuvette du Yongning, située à 2760 mètres d'altitude, au cœur de massifs culminant à 4 500 mètres, à la lisière des provinces du Yunnan et du Sichuan. Aujourd'hui, deux pistes la relient au reste du pays, la poste fonctionne à peine, les lignes téléphoniques sont rares et les communications quasi inaudibles. Dans le passé, seuls quelques caravaniers arrivaient jusque-là. Pourtant, la réputation des mœurs étranges des Na a depuis fort longtemps traversé les montagnes. De très anciens textes de chroniqueurs chinois les rapportent. *Li Jing*, par exemple, un auteur de la dynastie des Yuan (1279-1368), s'émeut de l'indécente conduite des femmes. Marco Polo, son contemporain, colporte la nouvelle au-delà des continents : dans son *Devisement du monde, le livre des merveilles*, il brocarde ces *« jobards »* qui *« ne se soucient en rien si l'un d'eux touche la femme d'un autre, pourvu que ce soit volonté de la femme »*, et qui vont jusqu'à accepter avec empressement que tous les membres féminins de la maisonnée s'offrent aux étrangers. Une aubaine peut-être pour ces derniers : un précis anonyme du début du XX[e] siècle, évoquant l'humeur joyeuse des habitants, raconte que, *« parmi les commerçants venus de loin, passant dans la région, une grande partie s'y attache et y épuise toute sa fortune »*.

Après le vagabondage des récits, le pesant bagage de l'idéologie : dans les années 60, des ethnologues chinois défendent, sous les auspices d'Engels, une conception évolutionniste selon laquelle ces populations, restées au stade attardé du mariage par groupe, vont accéder au stade ultime et souhaitable de la conjugalité. Leurs publications ont eu de si fâcheuses conséquences pour les Na que Cai Hua, par la suite, a eu du mal à vaincre leurs réticences et à se faire accepter pour étudier enfin, sans préjugés, leur société. Chercheur à l'Académie des sciences sociales du Yunnan puis au Laboratoire d'anthropologie sociale à Paris, il a fait de longs séjours à Yongning avant de rédiger cette monographie exceptionnelle.

Pour les Na, de même que la pluie permet à l'herbe de pousser, l'homme est un *« arroseur »* qui permet à la femme d'enfanter. Son rôle est nécessaire et bénéfique, mais néanmoins secondaire, car l'os, considéré comme le vecteur des caractères héréditaires, vient de la mère. Tous ceux qui ont un même ancêtre féminin sont dits gens du même os, ils habitent ensemble, partageant *« le même pot et le même feu »*. Quand un enfant naît, il appartient automatiquement au groupe de celle qui l'a mis au monde. Système de parenté, mode de résidence et unité économique sont ainsi strictement matrilinéaires : dans chaque maisonnée cohabitent la mère, ses enfants des deux sexes, les enfants de ses filles et ainsi de suite, au fil des générations. Les hommes de la maison sont donc toujours des frères ou des oncles maternels. Ces derniers occupent la fonction du père, qui, lui, n'existe même pas dans le vocabulaire. Seuls ceux qui ont un os commun, considérés comme consanguins en somme, sont apparentés et, par conséquent, concernés par la prohibition de l'inceste, qui existe ici comme partout ailleurs. Et de façon très rigoureuse, puisque toute évocation sexuelle, tout propos leste et même tout rapprochement (cheminer ensemble de nuit ou se côtoyer devant la télévision, par exemple) est interdit entre eux.

Cette rigueur contraste avec la très grande liberté sexuelle en dehors de la lignée. La *« visite furtive »* est ce que les Na pratiquent le plus volontiers. Elle a toujours lieu au domicile de l'élue, que son galant vient rejoindre en catimini, autour de minuit, pour la quitter à l'aube. Hommes et femmes, indifféremment, font le premier pas, et chacun peut accepter ou décliner la proposition à son gré. La seule règle est que les consanguins ne soient jamais témoins de ces avances. Même s'ils n'ignorent évidemment pas ces relations – si courantes qu'un voleur surpris dans une maison peut s'en sortir en prétendant être un visiteur amoureux –, il convient qu'ils ne voient et n'entendent rien. Les rencontres sont souvent éphémères. Les jeunes surtout aiment les multiplier ; des garçons et des filles réputés pour leur ardeur, leur charme ou leur beauté ont eu ainsi plus d'une centaine d'amants.

Il y a cependant des cas où la *« visite furtive »*, devenue assidue, se transforme en *« visite ostensible »*, après échange de cadeaux et réception de l'impétrant par le chef féminin de la maisonnée, hors la présence des hommes. Mais il n'est pas pour autant admis comme résidant, cela n'empêche pas la poursuite d'autres relations – même si généralement l'homme et la femme s'accordent tacitement l'exclusivité –, et chacun peut rompre quand il le veut. Il y a aussi, beaucoup plus rarement, des cas où la cohabitation d'un couple s'impose : lorsqu'une maisonnée manque de main-d'œuvre masculine ou que, dans la dernière génération, il n'y a pas de femmes susceptibles de procréer. Là encore, les partenaires se choisissent librement et peuvent se séparer. Toutefois, leur cohabitation doit recevoir l'assentiment des deux lignées. Que l'homme aille chez la femme ou l'inverse, les enfants sont toujours ceux de la mère. Finalement, il n'y a que dans la famille aristocratique du « gouverneur » (le zhifu), où le fils aîné hérite de la charge, que l'on trouve des successions de mariages. Mais ceci est une importation de la dynastie des Qing (1644-1911), une affaire de politique plus que de parenté. Pour preuve : la famille du zhifu ayant perdu son pouvoir en 1956, le fils aîné du dernier zhifu, revenu à Yongning quelques années après, s'est installé chez sa sœur et a opté pour la *« visite furtive »*.

Les coutumes des Na ont ainsi traversé les siècles, le contrôle lointain des empereurs étant plus administratif que moral. Tel n'est pas, en revanche, celui du pouvoir communiste, qui juge la vie des Na primitive (elle *« empêche la prise de conscience de la lutte des classes chez le peuple »*), contre-productive (ils ne pensent qu'à ça, au lieu de travailler) et malsaine (elle favorise la propagation des maladies vénériennes). Quatre *« réformes matrimoniales »* vont donc se succéder. La première se veut éducative : des discussions sont organisées avec les villageois pour les convaincre de *« la supériorité de la monogamie socialiste »*. En 1966, au début de la révolution culturelle, une équipe de travail tente d'imposer le mariage à tous ceux qui pratiquent la *« visite ostensible »* ; c'est un échec, la majorité des couples se séparent après son départ. Et la même démarche, en 1971, aboutit au même résultat. Aussi, en 1974, des mesures très coercitives sont-elles prises : les femmes sont obligées de désigner le géniteur réel ou supposé de leur(s) enfant(s) ; à défaut, le chef de brigade s'en charge, et le couple ainsi identifié doit s'officialiser afin de recevoir sa ration annuelle de céréales. C'est un *« séisme social »* : les jeunes n'osent plus se rencontrer tant ils ont peur de se retrouver mariés. Et cela marche très mal : en dépit des pressions, les couples se défont.

On n'impose pas un changement de mœurs. Cela change pourtant au Yongning. Car l'école se révèle autrement plus efficace que les réformes. Le na étant une langue sans écriture, c'est en chinois que se fait l'enseignement, d'autant mieux qu'il est délivré par des Na sinisés. Leurs élèves apprennent les valeurs d'ailleurs : dans leurs manuels d'école primaire, il y a toujours un père et *« pas de case pour l'oncle maternel »*. Ils découvrent aussi, avec la biologie, que l'hérédité n'est pas dans l'os de la mère. Aussi peut-on penser qu'en dépit de sa ténacité la *« société de célibataires »* des Na va finir par se défaire. Dès lors, elle ne restera plus que dans les annales de l'anthropologie, comme un cas invitant à réviser la théorie.

« Le cas na témoigne du fait que le mariage et la famille ne peuvent être considérés comme universels, ni logiquement, ni historiquement. » Il faut revoir la copie. Celle de Radcliffe-Brown, selon laquelle le noyau dur, l'unité de structure de tout système de parenté est la *« famille élémentaire »*, caractérisée par la relation parents-enfants. Celle de Lévi-Strauss, pour qui l'alliance et l'échange institutionnalisé des femmes, garantissant la prohibition de l'inceste et la division sexuelle du travail, sont au principe de toute organisation sociale. Dès lors, qu'est-ce qui est universel, outre la prohibition de l'inceste, qui se passe fort bien, chez les Na, de toute forme d'alliance ? Le *« principe-désir »*, nous dit Cai Hua, incitant à la possession du partenaire ou, à son contraire, la multiplication des relations. Une société ne peut institutionnaliser que l'une de ces modalités contradictoires en inhibant l'autre. On a donc des *« sociétés à mariage »* et, en l'état actuel des connaissances, une seule *« société à visite »*, celle des Na. Posséder ou multiplier, il faut choisir ses lois du désir.

Nicole Lapierre

Visite au cinéma

Un des lieux de rencontre favoris des Na est aujourd'hui le cinéma, que les moins de quarante ans fréquentent presque quotidiennement, moins pour le film (ils comprennent mal le chinois) que pour le flirt. Effaré, Cai Hua a observé que les jeunes filles s'y laissaient lutiner par plusieurs garçons successifs. S'avouant aussi un peu voyeur, il se souvient : *« Mon "cinéma", c'était les Na. »* Sa surprise ne fut pas moindre quand un garçon lui proposa de coucher avec son amie. Car les amants ne s'appartiennent pas, la jalousie n'est pas de mise, et les serments de fidélité, que quelques passionnés s'obstinent à échanger, sont jugés honteux et ne sont jamais tenus.

Heurs et malheurs de l'engagement

Michel Winock retrace le feuilleton des intellectuels dans le siècle, avant de devenir plus laconique sur la période contemporaine

LE SIÈCLE DES INTELLECTUELS
de Michel Winock.
Seuil, 704 p., 149 F.

En marge des grands projets collectifs qu'offrent désormais tous les éditeurs, au péril d'une vision synthétique, il faut un formidable culot à l'historien Michel Winock pour proposer sous sa seule signature ce *Siècle des intellectuels* qui retrace en fait – des premiers débats publics autour de la révision du procès du capitaine Dreyfus (1897) à la double disparition de Sartre et Aron (respectivement 1980 et 1983) – les figures de l'engagement public du penseur dans les combats de la Cité.

L'homme est à son affaire : n'a-t-il pas récemment cosigné avec Jacques Julliard un *Dictionnaire des intellectuels français* (Seuil, 1996) ? Sans lien direct avec cette entreprise controversée, il s'adresse aujourd'hui à un plus vaste public, celui des non-spécialistes – même si l'ouvrage reprend les fruits d'un séminaire d'histoire contemporaine animé à Sciences-Po –, et propose un retour sur un siècle d'enjeux politiques particulier, où l'homme de lettres se pose en conscience pour toute une génération qui se reconnaît dans ses prises de position.

Cela justifie que la première vertu de l'ouvrage tienne à sa facture littéraire : c'est une sorte de roman intellectuel du siècle que Winock met en scène, avec ses premiers rôles – Barrès, Gide, Sartre, comme autant de « contemporains capitaux » –, ses seconds rôles à peine moins présents – Zola, Péguy, Maurras, Drieu, Malraux ou le moins attendu Martin du Gard –, ses grands-messes et ses coups de théâtre, ses fièvres, ses crises et ses douloureuses convalescences. Jusqu'au lendemain de la guerre, l'évocation est toujours vivante, à mi-chemin entre l'effet feuilletonnesque de Dumas et le suspense cathodique d'Alain Decaux. Une gageure pour évoquer les partages politiques de la France de l'affaire Dreyfus, la suspicion antisémite et la réaction monarchiste, l'adhésion radicale et socialiste aux valeurs républicaines, la fascination communiste et l'idéal internationaliste. Outre de passionnants gros plans sur les débuts de l'Action française ou de la NRF, les jugements inexpiables des surréalistes sur Anatole France ou d'André Gide sur l'URSS de Staline, l'empathie étonnante dont fait preuve Winock nous vaut des portraits nuancés et sensibles (Péguy ou Martin du Gard notamment) qui font le prix de cette évocation joliment littéraire de l'intelligentsia militante.

Cela fait d'autant plus regretter le changement de ton dans la dernière partie, centrée sur le face-à-face un rien surestimé entre Sartre et Aron. Passé 1955, le parti pris d'une évocation quasi romanesque se fait moins ferme, les acteurs sont présentés sans cette attention presque chaleureuse qui rendait plus haut les options les plus diverses également intelligibles. Tout se passe comme si l'historien s'avouait disqualifié par le témoin engagé. Fallait-il alors prétendre couvrir le "siècle" à tout prix ? On reste perplexe devant le sacrifice des figures essentielles de Barthes, Foucault ou Furet, parfaitement inscrites dans le projet initial. Sans doute ces références intellectuelles occupent-elles le champ politique d'une tout autre façon que ne le faisaient les grands modèles du début du siècle. Mais plutôt que d'y lire la faillite d'un modèle ou la fin d'une époque, on peut se demander s'il n'y a pas là les prémices d'un autre rapport à la Cité, elle-même bien transformée depuis le démantèlement des certitudes qui la protégeaient du doute. Depuis l'épisode maoïste, dernier sursaut de l'engagement « classique », on a certes vu des intellectuels s'improviser sur des pistes trop vastes pour eux, mais rien qui permette de restaurer la figure de l'*« oracle sacerdotal »* qui, de Zola à Malraux, justifiait le parti pris littéraire de Michel Winock. Est-ce suffisant pour s'abstenir de dégager d'autres grammaires, plus contemporaines, de l'engagement dans un monde où la primauté de la lecture idéologique ne fait plus recette depuis la faillite du rêve universaliste ? Le repli sur des figures de penseurs, plus médiateurs que séducteurs, moins remarqués pour leurs adhésions enthousiastes que pour leur rigueur ou leur lucidité critique, méritait moins de retenue. Sans doute est-ce le revers de la médaille ! Acteur lui-même engagé dans le débat intellectuel contemporain, éditeur aussi, Michel Winock est trop proche de cette génération pour pouvoir l'aborder en historien, ni se résoudre – et on lui saura gré de ne pas mélanger les genres – à l'évoquer en témoin.

Le paradoxe saute aux yeux quand on parcourt la copieuse chronologie qui termine l'ouvrage et qui n'omet ni les publications de Nora, Ariès et Bourdieu, Debray et Kundera, Le Goff, Perec, Foucault, et Furet bien sûr, dont la réflexion a joué à coup sûr un rôle essentiel dans l'élaboration du mouvement antitotalitaire. Reste à l'historien de demain, peut-être Winock lui-même avec plus de recul, à mesurer le nouvel espace d'influence de l'intellectuel dans la Cité.

A trop s'engager dans la sphère politique, l'homme de lettres a compromis le capital d'autorité que les Lumières lui avaient légué ; pour ne pas connaître pareille déconvenue, l'auteur-acteur Michel Winock a renoncé à écrire d'une seule facture ce « siècle » exceptionnel. Un repli sage pour l'historien, plus frustrant pour le lecteur. Des limites de l'engagement décidément.

Ph.-J. C.

Les sunlights éclipsent les phares

L'historien explique son projet et les partis pris d'un acteur immergé dans une période où la « communication » semble prendre le pas sur la pensée

Avant tout Michel Winock tient à préciser son projet : *« La difficulté était de faire une histoire narrative qui ne soit pas événementielle, de nouer les multiples intrigues autour d'un axe central, de faire vivre des personnages sans sacrifier l'évolution générale à l'anecdotique ou au pittoresque. La solution m'a été fournie par un modèle d'écriture : celui du feuilleton que* Le Monde *m'avait offert d'expérimenter en 1986 avec la "Chronique des années 60" et, en 1988, avec "1789, l'année sans pareille". Des chapitres brefs, centrés sur un acteur ou un événement, pouvant se lire de manière indépendante tout en étant liés en amont et en aval à un récit chronologique. »*

Pour justifier l'optique « hexagonale » de l'évocation, il précise : *« L'intellectuel est au départ une spécificité française, dont l'origine remonte aux Lumières. Même si l'on a sans doute beaucoup exagéré l'influence réelle du mouvement philosophique dans les prémices de la Révolution – de ce point de vue le titre même de l'ouvrage de Mornet,* Les Origines intellectuelles de la Révolution française, *est éclairant –, la conscience nationale reconnaît dès le XIX[e] siècle un pouvoir réel à l'homme de lettres comme au penseur. Ce qui permit aux héritiers de la bataille des philosophes d'intervenir dans la vie publique. Du reste, dans l'Europe du siècle dernier seule la France garantit une liberté d'expression suffisante pour que puissent y naître alors la notion et le nom même de l'intellectuel dans son acception moderne. »*

Absences surprenantes ou présences abusives, l'historien précise son parti pris : *« Comment voulez-vous mobiliser l'immense armée des acteurs de la vie intellectuelle dans un seul ouvrage de sept cents pages ? L'historien, même en voulant faire une histoire vivante, précisément pour faire une histoire vivante, fait nécessairement un travail d'abstraction : il simplifie, choisit son intrigue principale et ses intrigues secondaires, et choisir c'est exclure. »* Exit le monde de la pensée dont la trace se fait secrète, la sève lente à porter ses fruits, comme passent à la trappe les créateurs qui ont bouleversé le siècle sans participer directement au débat de la Cité. *« C'est le récit des engagements politiques publics qui a présidé à la sélection des figures retenues. Des "phares", écrivains ou philosophes qui marquent une époque de leur personnalité, suscitent amour et haine mais jamais indifférence, bref les héros éponymes d'un moment de l'histoire intellectuelle. »* Dans cette optique, difficile de disqualifier Barrès ou Maurras, Gide ou Malraux, Sartre ou Aron. *« C'est la question du pouvoir qui est au cœur de cet engagement ; mais une autre perspective est possible qui s'appuierait sur des mouvements, revues et productions artistiques dont l'influence, indéniable, n'a cependant pas eu l'immédiate visibilité qui en fait des enjeux politiques. »* C'est donc une vision très directement politique que propose l'historien, d'où la place étriquée accordée aux historiens – due sans doute autant à *« un effet de proximité »* qu'à *« leur action en politique plus discrète, plus indirecte »* – comme la brusque variation de ton dès que l'on se rapproche des débats les plus contemporains : *« Il est très difficile de faire l'histoire dans laquelle on est immergé, à laquelle on a participé ; l'historien-acteur risque de tomber dans toutes les injustices, tous les règlements de comptes... Et puis il faut du recul pour que ce que nous avons vécu au quotidien se décante, que nous ne prenions pas, selon la formule du cardinal de Retz, "le frivole pour la substance". »*

Ces réserves expliquent que le "siècle" promis soit bien court, réduit de fait à la fin du face-à-face Sartre-Aron et que les débats des années 70 (régionalisme, écologie, etc.) qui ne relèvent pas de la confrontation soient à peine esquissés. Winock est plus intéressé pour l'heure – *« j'espère qu'une autre édition, plus tard, me permettra de boucler au sens propre le "siècle" en question »* – par la disparition de ces « phares » : *« Peut-être est-elle temporaire ? Peut-être vivons-nous une transition sans retour vers une nouvelle forme de civilisation dans laquelle les techniques de communication domineront l'espace public, au détriment des œuvres de pensée ? Le recul de l'écrit est d'une observation banale. Surtout, le tempo de la vie intellectuelle et artistique a complètement changé. Jadis la vie d'un livre était longue, voire très longue. Aujourd'hui, un ouvrage qui n'a pas attiré l'attention dès les premières semaines de parution est quasiment condamné. »*

Si on lui reproche une expression plus sèche, une empathie plus rare qui frustre d'autant plus le lecteur que les débats sont d'une actualité plus vive, Michel Winock explique qu'il préfère *« rappeler les propos »* des différents protagonistes, puisque les créateurs sont désormais sommés de *« briller par leurs qualités d'histrions. Nous ne sommes plus au temps des "phares" mais à l'époque des "sunlights". Partout la "communication" détrône la pensée et l'engagement »*, même si, moins sombre, il relève aussi une raison *« positive »* à l'effacement du rôle des grands intellectuels, le succès croissant de *« l'engagement anonyme, collectif, impersonnel, associatif... Combien de mouvements sociaux n'avons-nous pas vu au cours de ces dernières années sans tête de file visible. L'engagement n'est plus réservé aux intellectuels stricto sensu »*.

Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Les mots et les choses

LA MORALE SECRÈTE D'UN ÉCONOMISTE
(Passagi di frontiero)
d'Albert O. Hirschman.
Traduit de l'italien et de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat,
éd. Les Belles Lettres, 220 p., 125 F.

Il n'y a pas beaucoup d'économistes français capables de citer à l'appui de leurs arguments Racine, Corneille, La Rochefoucauld, La Bruyère, et même Flaubert. Et c'est bien cette connaissance intime de nos grands classiques qui fait le charme incomparable des écrits de l'Américain Albert Hirschman, sans rien enlever aux apports décisifs qu'il a faits dans de nombreux domaines du savoir économique : politique du développement, économie publique, histoire de la pensée, etc. Hirschman, disons-le d'emblée, aurait dû recevoir depuis longtemps le prix Nobel de sciences économiques, si cette discipline n'avait été envahie, pour ne pas dire pervertie, par les mathématiques et leurs prétentions de sciences exactes.

Les entretiens qu'on nous présente aujourd'hui, réalisés en Italie, permettent de visiter ou de revisiter sur un mode plaisant l'ensemble d'une œuvre considérable dont le sommet a sans doute été *Les Passions et les Intérêts*, qui vient justement d'être réédité par les Presses universitaires de France dans la collection « Quadrige ». Après sa parution en anglais en 1977, la traduction française de cet ouvrage fondamental sur les origines du capitalisme avait d'abord été refusée par un autre grand éditeur parisien, dont on taira le nom par charité. A l'époque, Hirschman était encore pratiquement inconnu en France.

Les entretiens publiés par les Belles Lettres devraient accroître son audience d'autant plus facilement que leur contenu en partie autobiographique permet au lecteur de rencontrer l'homme en même temps que le savant. Né à Berlin en 1915 d'une famille juive assimilée, Albert Hirschman quitte l'Allemagne dès l'arrivée de Hitler au pouvoir. *« Il était devenu normal de quitter le pays,* indique-t-il. *Beaucoup l'ont fait : au fond, c'était ce que voulaient les nazis. »* Il s'inscrit pour deux ans à HEC à Paris sur les conseils de Michel Debré, alors étudiant à Sciences Po, qui le dissuade d'entrer rue Saint-Guillaume : *« Tu es un réfugié,* lui dit le futur premier ministre du général de Gaulle, *tu ne deviendras certainement pas diplomate ou fonctionnaire de l'administration publique. »* Mais le « climat réactionnaire » des HEC de cette époque lui inspire encore aujourd'hui *« plus ou moins de dégoût »*.

L'économiste américain Albert O. Hirschman se dévoile dans cette série d'entretiens, qui distille le secret de fabrication d'une pensée ondoyante, subtile et souvent « autosubversive »

En 1935, il entre à la London School of Economics, où il rencontre, notamment, l'éminent et superbe Piero Sraffa. Ensuite, il rejoint pendant deux mois en Espagne les Brigades internationales, puis s'installe pour des raisons familiales à Trieste. Il milite contre le fascisme. En 1938, à cause des lois raciales, il quitte l'Italie pour la France. Au lendemain des accords de Munich, il s'inscrit à la Légion étrangère, où il est affecté au « bataillon d'ouvriers d'artillerie ». Après la débâcle de mai 1940, toujours muni de son seul passeport allemand, il se réfugie dans le Midi où il organise un réseau d'émigration via l'Espagne en direction des Etats-Unis, avant de prendre la poudre d'escampette par le même chemin pour rejoindre Berkeley. En 1943, il s'engage dans l'armée américaine : *« C'est la seule chose que nous pouvions faire à ce moment-là en tant qu'étrangers »*, explique-t-il avec sa modestie habituelle.

La paix revenue, il travaille pour le plan Marshall, goûtant les premiers délices du pouvoir en tant que délégué des Etats-Unis auprès des gouvernements européens. *« Après tant d'années où j'avais vécu comme réfugié,* confie-t-il, *ce fut une expérience assez étonnante d'avoir tant de pouvoir comme représentant d'une superpuissance. »* Il se lassera vite de la vie de bureaucrate à Washington. Le voici bientôt en Colombie où il commence une nouvelle carrière, celle d'expert en développement. Sa critique des naïvetés de planifications à l'époque préconisées par la Banque mondiale lui vaut d'être remarqué. *« J'ai toujours eu une certaine aversion pour les principes généraux et les solutions abstraites. Je crois indispensable d'"examiner le patient" avant de déterminer ce qu'il a. »* Le voici courtisé par l'équipe Kennedy alors au pouvoir. Mais il se méfie de l'*« optimisme simpliste »* qui règne à ce moment-là à la Maison Blanche. Et il préfère retourner à ses travaux universitaires.

Dans ces entretiens, cet « honnête homme » au sens classique du terme nous livre non pas sa « morale secrète », mais le secret de fabrication d'une pensée ondoyante, subtile, toujours prête à l'autocritique, et surtout à l'*« autosubversion »*, pour reprendre l'une des expressions favorites d'un penseur qui n'a jamais cessé d'être en dissidence, y compris avec lui-même. *« Il me plaît,* révèle-t-il, *de jouer avec les mots et d'inventer de nouvelles expressions. Il me semble que les mots recèlent plus de sagesse que nous ne le croyons. Souvent, je cherche à trouver la confirmation d'une intuition dans des œuvres littéraires ou poétiques. »* D'où ce goût pour les citations apparemment les plus éloignées de la science économique (le présent livre nous offre la jouissance de deux *Pensées* de Pascal, éblouissantes pour la perception de l'action collective et du bien public). Ce jeu avec les mots lui donne l'impression *« d'avoir mis le doigt sur quelque chose de réel »*. Et d'insister : *« C'est comme si j'avais trouvé quelque chose de vrai, l'une de ces confirmations qui sont toujours nécessaires dans la solitude de l'écriture. »*

« Les Mots et les Choses », tel aurait pu être le titre de cet ouvrage, s'il n'avait été déjà pris par un autre dissident.

PASSAGE EN REVUE

● **« Cahiers pour la littérature populaire »**

Cette excellente revue vient de consacrer deux numéros hors série à un même auteur, aujourd'hui bien oublié, Louis Boussenard, qui fut, en son temps, l'une des vedettes du célèbre *Journal des voyages*, et plus tard des fameuses collections bleues de l'éditeur Tallandier. Dans l'un d'eux (nº 3, 70 F), Thierry Chevrier retrace sous le titre « Le globe-trotter de la Beauce » la vie de cet écrivain qui fut chroniqueur scientifique et journaliste avant de connaître la gloire en 1879 avec *Le Tour du monde d'un gamin de Paris* et de se spécialiser dans le roman d'aventures exotiques.

Dans l'autre (nº 2, 50 F) sont rééditées les chroniques en patois beauceron parues durant les dernières années de la vie de l'écrivain dans le journal *Le Gâtinais* sous pseudonyme et sous le titre : *« Lettres d'un paysan »* (Cahiers pour la littérature populaire, R. Bonaccorsi, 107, chemin des Eaux, quartier Tortel, 83500 La Seyne-sur-Mer).

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

La souffrance de l'Afrique

LES AFRICAINS
Histoire d'un continent
(Africans : the History of a Continent)
de John Iliffe.
Traduit de l'anglais par Jean-Paul Mourlon,
Aubier, 460 p., 195 F.

Cette somme a d'abord le mérite de rappeler une vérité souvent occultée : l'Afrique, ce continent *« mal parti »*, perdu, désespéré, a une histoire, une histoire qui commence avec celle de l'humanité, une histoire unique qui, écrit John Iliffe, *« lie les tout premiers êtres humains à leurs descendants actuels »*. Cette histoire n'est pas faite de destins morcelés selon les peuplades et les régions mais présente une cohérence et une continuité. L'étude de ce spécialiste, professeur à l'université de Cambridge, commence avec les australopithèques, dont les restes n'ont été découverts qu'en Afrique, dans la vallée désertique d'Awash, dans le nord de l'Ethiopie, et se termine par une monographie sur la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. Elle ne comprend pas de conclusion générale, contrairement aux travaux universitaires habituels, mais la dernière phrase est une profession de foi en faveur de cette unicité de l'histoire africaine : en cherchant à apaiser les tensions *« nourries par la croissance démographique, la pauvreté de masse, l'urbanisation, l'éducation et les exigences de la jeunesse, l'Afrique du Sud réintégrait,* écrit John Uliffe, *enfin le courant dominant de l'histoire africaine »*.

Il s'intéresse avant tout aux populations et voit dans la démographie la question centrale de l'Afrique. *« La lutte pour accroître le nombre d'hommes a toujours été le principal trait de l'histoire africaine »*, dit-il, jusqu'à la traite négrière, qui vit *« un continent sous-peuplé exporter des hommes en échange de marchandises »*. La vente d'esclaves aux Amériques a commencé en 1441 et atteint son rythme le plus fort au XVIII[e] siècle, où plus de six millions d'Africains furent envoyés sur l'Atlantique. L'auteur rappelle que les Européens pratiquaient deux systèmes d'échanges. Le premier, dit *« de l'usine »*, reposait sur des implantations dans lesquelles étaient rassemblés les esclaves ; le second consistait en une sorte de cabotage, le long de la côte atlantique, pour remplir les bateaux qui traversaient l'océan quand la cargaison était complète. Mais *« dans un cas comme dans l'autre, le système était, en dernier ressort, sous contrôle africain »*.

Quel fut l'effet de la traite sur la population ? John Iliffe considère qu'il est difficile de chiffrer le déficit démographique. La croissance du continent fut interrompue – elle ne reprendra à des degrés variables selon les régions, qu'avec la colonisation – et son retard technologique aggravé. *Et pourtant l'Afrique* survécut, comme elle survécut à d'autres plaies. Ce fut *« un désastre, mais pas une catastrophe »*. Derrière l'analyse froide de l'historien et du démographe, l'universitaire britannique laisse percer une espèce de fascination pour le malheur africain, une admiration pour le rapport des Africains à la souffrance. *« La splendeur de l'Afrique était aussi dans sa souffrance »*, écrit-il à propos de l'esclavage et l'expression revient pour des maux aussi différents que le colonialisme ou l'épidémie de sida. *« Si la souffrance représente un aspect central de l'expérience africaine »*, elle explique la survie de ces sociétés qui *« résistèrent avec une vitalité inattendue »* aux nouveaux venus et qui *« rendirent la formation d'Etats aussi difficiles pour leurs nouveaux maîtres que pour leurs prédécesseurs africains »*.

On pourrait ajouter... et pour leurs successeurs. John Iliffe décrit les années de l'indépendance, l'explosion démographique (la population africaine est passée de deux cents millions en 1950 à six cents millions en 1990), la volonté de libération et la quête du progrès. Celle-ci guidait les premiers nationalistes, *« persuadés que le colonialisme avait retardé leur pays »*. Ils pensaient que l'Etat avait un rôle fondamental à jouer dans le développement – l'exemple le plus achevé de ce volontarisme a été donné par l'Algérie. Malheureusement sans s'apesantir, l'auteur esquisse une intéressante critique de la « dérégulation » prônée par *« les bureaucrates internationaux »*. En imposant les politiques d'ajustement structurel, en militant pour *« le moins d'Etat »*, le FMI et autre Banque mondiale ont miné les faibles structures qui garantissaient un minimum de sécurité politique. Les dirigeants africains, écrit John Uliffe, *« savaient que la guerre civile est le plus grand danger qui puisse menacer les économies »* du continent. *« De ce point de vue, leurs stratégies n'étaient ni irrationnelles ni même simplement cupides »*. Dans une région qui souffrait de ne pas avoir assez d'Etat, la dénonciation du *« trop d'Etat »*, peut-être adaptée aux démocraties avancées, pouvait avoir des conséquences catastrophiques. L'instabilité africaine ne lui donne pas complètement tort.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Coulisses d'une déroute

SEUL COMME CHIRAC
de Raphaëlle Bacqué et Denis Saverot.
Grasset, 288 p., 118 F

HISTOIRE SECRÈTE DE LA DISSOLUTION
du service politique de *Libération*.
Plon, 214 p., 98 F

EXIL À L'ÉLYSÉE
de Christine Clerc.
Albin Michel, 332 p., 130 F

NOUVEAUX PAYSAGES DE CAMPAGNE
de Philippe Alexandre.
Grasset, 232 p., 98 F (à paraître le 17 septembre)

Les journalistes, dit-on, sont historiens de l'immédiat. Chaque soubresaut majeur de la vie politique nationale les voit donc, sur-le-champ, reprendre la plume. La dissolution de l'Assemblée nationale voulue par Jacques Chirac au printemps, la campagne électorale qui s'en est suivie, puis la victoire surprise de la gauche et de Lionel Jospin n'échappent pas à la règle. *D'autant moins* que la formidable bévue commise par le président de la République ne peut qu'exciter la curiosité : comment un homme politique aussi chevronné a-t-il pu, à ce point, s'aveugler, surestimer son camp, sous-estimer l'adversaire et jouer son septennat à quitte ou double ?

Répondre à ces questions est l'ambition de l'*Histoire secrète de la dissolution*, publiée en juillet dans son quotidien par le service politique de *Libération* et éditée aujourd'hui. Ecrite à chaud, ou presque, cette saga des six semaines qui ébranlèrent Chirac fait la part belle à l'anecdote, souvent inédite, toujours éclairante. On retiendra ainsi, reproduite en annexe, la composition du futur gouvernement Juppé à laquelle travaillent encore, le 21 mai, quatre jours seulement avant le premier tour, le premier ministre de l'heure et le chef de l'Etat. Et l'on pourra mesurer la déconfiture de la droite en entendant Alain Juppé sortir de ses gonds, le 4 juin, devant l'offensive lancée par Philippe Séguin pour s'emparer de la présidence du RPR : *« Je ne peux pas discuter avec Séguin. Mon opinion est désormais faite sur ce type. C'est un porc, un gros porc. (...) Je reste dans mon bureau tant que je suis président du RPR. Tant qu'il n'est pas président du RPR, ce porc ne s'assiera pas ici. »* Edifiant !

Au court métrage réussi de l'équipe de *Libé* répond le long métrage de Raphaëlle Bacqué et de Denis Saverot. A l'évidence, le président de la République les a, eux aussi, surpris en annonçant la dissolution le 21 avril. Ils étaient partis pour écrire l'étrange histoire des deux premières années du septennat. Ils se sont retrouvés basculés par le *Blitzkrieg* chiraquien et sa piteuse conclusion. Leur récit n'en est pas moins prenant. Il est même saisissant de constater à quel point les premiers pas du gouvernement Juppé, durant l'été et l'automne 1995, paraissent aujourd'hui appartenir à un film jauni, déjà lointain, mais où sont inscrits, dès le départ, les ressorts politiques, psychologiques et humains de la dissolution et de son échec.

Tous les ingrédients de la déroute électorale sont déjà là : l'assurance frisant le mépris, la sûreté de soi proche du cynisme, l'incapacité à écouter les mises en garde de leurs amis et ces proches conseillers de Jacques Chirac et d'Alain Juppé préparant leurs opérations de commando *« comme deux enfants avec leurs soldats de plomb »*. Autistes au point de déclarer à François Pinault, le patron ami du président : *« Les quatre semaines de campagne prendront tout le monde de court. (...) Et on entubera d'un coup Jospin, Séguin, Balladur et Madelin. »* Aveugles au point de consacrer une partie de leur temps, le dimanche du premier tour de l'élection, le 25 mai, à la rédaction du prochain discours d'investiture d'Alain Juppé, qui devait être démissionné dès le lendemain matin, en désespoir de cause. Ils en sont encore à chercher ce qui a bien pu détraquer leur belle mécanique.

Quant à Christine Clerc et Philippe Alexandre, ils sont membres trop éminents de la corporation pour se livrer à de banales enquêtes. La première, à force de sonder les reins et les cœurs, a fini par s'installer à demeure à l'Elysée, dans l'œil et le cerveau du président de la République. Elle tient, une nouvelle fois, le *« journal intime »* de Jacques Chirac, épouse ses emballements, ses doutes, ses calculs, ses familiarités. Elle suit, derrière son bureau, le défilé des quémandeurs, des conseillers et des grincheux. On s'y croirait. Mais, c'est inévitable, le subterfuge fait naître le doute à chaque ligne : de témoignages entendus ou rapportés, Christine Clerc fait des choses vues. En franchissant le miroir, elle abolit la frontière entre la réalité et la fiction. Gênant.

Philippe Alexandre est trop attaché à sa liberté de ton pour user de tels procédés. Avec une nonchalance de connaisseur, il revisite notre bestiaire politique. Bruno Mégret est saisissant en *« musaraigne traquée »*. Giscard bien vu en *« vieux mandarin taciturne »*. Chez Séguin, note-t-il sans pitié : *« Le fin du fin, c'est l'art de la redondance. »* De Jospin, il remarque, sans tendresse, mais non sans finesse : *« Cet homme calcule, évalue, soupèse le mystérieux rapport des forces politiques sans s'autoriser d'inutiles espérances. Il se trompe rarement. Il ne rêve jamais. »* Quant au lien singulier qui unit le chef de l'Etat à Alain Juppé au point de le rendre sourd à tout ce qui pourrait menacer ce couple presque exclusif, il reste, pour le chroniqueur, une *« énigme »*. Sauf à admettre, selon sa formule, que chez Jacques Chirac : *« L'enjambée remplace la pensée. »* Philippe Alexandre ne prétend pas à l'analyse, mais il ne manque ni de coup d'œil ni de coups de patte.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Lièvres et tortues

LE TEMPS D'AIMER
(I Tempi del cuore)
de Walter Pasini.
Traduit de l'italien par Jeanne Lancret,
Odile Jacob, 252 p., 130 F.

Walter Pasini est un psychiatre à la mode. Entendez par là qu'il appartient à ces rares spécialistes qui ont réussi à accéder aux médias, en choisissant des mots simples et des thèmes grand public, quitte à se faire fusiller par leurs confrères. Après un livre remarqué l'an dernier, chez le même éditeur *(A quoi sert le couple ?)*, ce sexologue italien, professeur à l'université de Genève, revient sur la vie à deux, mais de manière beaucoup plus large : *Le Temps d'aimer* concerne davantage le temps que l'amour, avec beaucoup d'exemples cliniques, beaucoup de citations, beaucoup de formules frappantes. C'est un peu fourre-tout, parfois assez convenu, mais on va jusqu'à la dernière page, en raison de l'intérêt du sujet : y a-t-il plus troublant que le temps qui passe ?

Nous vivons dans une société gouvernée par la hâte. Plus les outils s'accélèrent, plus l'impatience augmente. Devant un ordinateur, trente secondes d'attente pour la mise en marche d'un logiciel deviennent insupportables. Même les vacances sont contaminées par cette existence à deux cents à l'heure, avec une consommation frénétique du temps libre.

Cela fait un moment que l'homme moderne, muni d'électricité, ne se soucie plus de l'heure du lever du soleil et de celle de son coucher. Il ignore le rythme des marées, mange de tout en toutes saisons, fréquente des plages en hiver et trouve la fraîcheur en été. Le temps social, toujours plus éloigné du temps biologique, s'accélère et devient un temps contraint, un despote. L'absurdité de ce nouvel esclavage saute aux yeux : *« On passe beaucoup de temps à économiser du temps »*, remarque Walter Pasini.

Les réactions ne manquent pas. Il existe à Berlin une Union pour le ralentissement du temps, dont les membres renoncent à porter la montre au moins un jour par semaine. Aux Etats-Unis, les partisans du *slowlife* ou du *downshifting* (qui consiste à diminuer ses gains et sa consommation) sont de plus en plus nombreux. Lever le pied, dans des sociétés atteintes de chômage, présente d'ailleurs un caractère moral : il s'agit de travailler moins pour que tout le monde travaille.

Attention, la vitesse n'est pas forcément mauvaise, souligne Walter Pasini, et les lenteurs ne sont pas toutes positives. Les secours d'urgence ont intérêt à être rapides, un *« bon stress »* peut servir les créateurs et l'anticipation permet, justement, d'éviter la précipitation. Le psychiatre souligne, à l'inverse, les méfaits de *« la lentocratie à l'italienne »* : en faisant la queue aux guichets, ses compatriotes perdraient l'équivalent de quatre-vingt-dix journées de travail par an...

En somme, il faut savoir aller vite en certaines circonstances et ralentir en d'autres. Tout est question de dosage et d'alternance, en fonction de l'horloge interne de chacun, qui a des origines génétiques. Mais les choses se compliquent dans la mesure où l'on ne vit pas seul. Au nécessaire accord entre le temps biologique et le temps social s'ajoute la nécessité d'accorder les rythmes de deux personnes, *« synchroniser deux corps et deux cœurs »*.

Le sexologue est ici en terrain connu. Il n'a aucun mal à recenser toutes les difficultés de la relation physique : entre éjaculation précoce et orgasme trop lent, contrôle excessif et abandon prématuré, il existe autant de variantes que dans le *Kama-sutra*... *« La difficulté à harmoniser les rythmes du désir et du plaisir »* est généralement d'origine psychologique. Elle se soigne, à condition... d'y mettre le temps, sans exiger une guérison éclair.

D'une manière générale, *« l'amour en quatrième vitesse n'est jamais recommandé »*. Walter Pasini cite en exemple les *latin lovers*, qui savent faire la cour, contrairement aux stakhanovistes de la chose. Même dans la rupture, un couple doit savoir respecter certains rythmes : *« Il faut éviter les raccourcis qui portent au malentendu et créent de l'hostilité. »*

Sans craindre les évidences, le clinicien offre à ses lecteurs quelques conseils pratiques, du genre : *« Essayez de ne pas faire deux choses à la fois : par exemple, fumer en mangeant, téléphoner en conduisant, etc. »* Ou encore : *« Donnez-vous chaque jour un moment de plaisir : une promenade, un tour dans un magasin, un chocolat sur une terrasse... »*

En réalité, tout avait été dit, il y a bien longtemps, par l'empereur Vespasien, qu'on aurait tort d'associer seulement à l'invention des pissotières : *« Hâte-toi lentement »*, avait fait graver cet homme sage sur certaines médailles, à l'envers desquelles figurait une ancre entrelacée à un dauphin, symbole de la fermeté des projets et de la promptitude des actions.

Le journaliste et les « affreux » du président

Suite à ses révélations sur l'affaire Greenpeace, Edwy Plenel fut l'une des cibles du « service secret » élyséen. Il en décrit les rouages et l'amateurisme confondant. Et trace la chronique singulière de l'un des plus grands scandales politico-policiers de la Vᵉ République

LES MOTS VOLÉS
d'Edwy Plenel.
Stock, 326 p., 130 F.

Edwy Plenel aura eu le redoutable honneur d'être l'homme le plus « écouté » de France. Il s'en serait bien passé, nous dit-il. De même qu'il se serait passé, j'imagine, d'apprendre qu'il aura vécu quatorze ans de son existence sous le règne d'un président qui, selon un témoignage autorisé, le tenait pour « un scélérat ». On le comprend. On frémit avec lui, et pour lui, à la lecture de certains des rapports d'écoute dont « Benêt » – c'était son nom de code – fit l'objet pendant les années que durèrent ces écoutes élyséennes. Sauf que les grandes injustices, ou les grands outrages, ou les grandes colères qui en résultent, ont parfois pour vertu d'aboutir à un livre ; de cet outrage-ci, de cette humiliation

[redacted]

de s'être su observé, espionné, moqué, peut-être menacé, de la rage que l'on devine, peut-être de la détresse, il a tiré ces *Mots volés*, qui sont la chronique précise, implacable, de ce qui apparaît, plus que jamais, comme le scandale politico-policier de la Vᵉ République.

L'effrayant, quand on entre dans le livre, c'est d'abord, *évidemment*, qu'une telle affaire ait pu advenir ici, dans la France de cette fin de siècle, au vu et su de chacun d'entre nous. Car enfin voici une démocratie. Elle a ses pouvoirs et ses contre-pouvoirs. Ses appareils vénérables, animés par un authentique sens de l'Etat. Or, c'est dans ce système qu'un président, pas plus autoritaire qu'un autre, non moins soucieux des libertés et du droit, a pu, six ans durant, constituer un cabinet noir, lui adjoindre une milice privée, faire en sorte que cette milice soit, non seulement armée, mais dotée de moyens militaires et financiers exorbitants – le tout dans l'illégalisme le plus total et sans le moindre contrôle de la part des hiérarchies de la République. C'était le plus gros cabinet du Château. C'étaient, au bas mot, 167 policiers, gendarmes ou hommes de sac et de corde n'ayant à répondre de leurs actes que devant le seul chef de l'exécutif. C'était une logistique opérationnelle, une capacité et une latitude théoriques d'intervention, une impunité enfin, à côté desquelles les plombiers du Watergate font figure d'aimables précurseurs. Et tout cela, donc, dans une situation de non-droit, il faudrait presque dire de non-être, puisque l'existence même de ce « groupe d'action mixte », puis de ce « groupe de sécurité de la présidence de la République », parvint à demeurer, jusqu'à sa dissolution et au-delà, un « secret de sarcophage ». Etrange pays. Etrange condition de notre culture, de nos réflexes démocratiques. Etrange également, et non moins effarante, l'idée même que l'on se faisait, dans cette armée de fantômes, c'est-à-dire, jusqu'à preuve du contraire, au sommet de l'Etat, du type de secrets qu'il était essentiel de protéger. Car qu'il existe des « secrets d'Etat », nul – et surtout pas Plenel – n'en disconvient. Qu'il y ait des informations – celles qui toucheraient, par exemple, à la sécurité des personnes ou à la défense du territoire – dont l'Etat, et l'Etat seul, ait à connaître, je ne vois pas un républicain sérieux qui songerait à en douter. Mais il y a secret et secret. Et l'on reste sidéré, à la lecture du livre et des archives qu'il produit ou fait parler, par le ramassis de ragots et de savoirs mesquins, de basses œuvres, de petites rancunes, de haines recuites et de calomnies pitoyables que cette police mitterrandienne aura érigé, pendant ces six années, au rang de secret d'Etat. La santé du président ? L'existence d'une seconde famille qu'il tenait, plus que tout, à préserver ? C'est autre chose, bien sûr. Mais outre que nul – et certainement pas, là non plus, l'auteur du livre – n'a, pendant cette période, prétendu refuser à l'ancien président ce « droit au for intérieur » ou à la « double vie », on voit mal au nom de quelle logique ce légitime souci de soi pouvait relever de la sûreté publique. Dis-moi ce que sont tes secrets, je te dirai quel type d'Etat tu es. Montre-moi ta part d'ombre, c'est elle qui dira l'éclat de tes appareils. Qu'une présidence en soit là, qu'elle accepte de se bâtir sur un « tas de secrets » aussi « petit » que celui d'un individu, aussi « misérable » et aussi semblable au sien, que, pour protéger ce « tas », pour le soustraire à la curiosité des « chiens » ou à la pression des « maîtres chanteurs », il lui ait fallu recruter, surentraîner, suréquiper, 167 muets du sérail, voilà qui donne aussi la mesure d'un abaissement de l'Etat, dont il faut bien admettre qu'il coïncida avec l'âge mitterrandien et dont il reste à établir, bien entendu, que le fatal processus a été, depuis, réellement enrayé.

Pire, presque plus affolant encore : on voit, au fil des pages, fonctionner, gesticuler, conspirer les muets en question. Et si l'on est confondu par la brutalité de certains d'entre eux, leur absence de scrupules, leur façon de fouiller les moindres recoins d'une vie dans l'espoir d'y trouver – car c'est bien de cela, à la fin, qu'il s'agit toujours ! – le lambeau de secret qui permettra d'avoir barre sur un être, de le réduire à merci, de le soumettre, l'impression dominante, l'autre vraie surprise, tient tout de même dans leur invraisemblable amateurisme. Ici, c'est une information recopiée de l'hebdomadaire *Minute* sur les liens de Régis Debray avec un service étranger. Là, une note confidentielle imputant à Anne Sinclair et à son engagement « notoire » en faveur de la « cause sioniste » la responsabilité « directe » de l'échec d'un « contrat du siècle » avec les Saoudiens. Là encore, une conversation de bistro à Tel-Aviv, retranscrite telle quelle, et censée illustrer la thèse selon laquelle Israël aurait intérêt à voir se multiplier les attentats antisémites dans le monde. Bref, ce sont des sources putrides, des tuyaux crevés, ce sont les Pieds nickelés au royaume d'Ubu, avec, pour pimenter le jeu, un parfum nauséabond qui est celui d'une droite extrême au service d'un président de gauche.

Plenel n'a pas la religion des « services ». Il ne croit visiblement pas à la fable du « métier de seigneurs ». Et il ne se prive guère, au passage, avec cet humour à froid qui donne sa musique au livre, de rappeler le précédent célèbre de ces polices – les mêmes, au fond – qui faisaient de Karl Marx un disciple de Bakounine et de Vladimir Ilitch, alias Lénine, un obscur « *volontaire engagé dans la Légion étrangère* ». N'empêche. On a les policiers que l'on mérite. Et tomber de Fouché en Guézou, troquer même un Foccart contre un gendarme Prouteau, bref donner sa confiance à un quarteron de charlots qui firent leurs premières armes dans la rocambolesque affaire des Irlandais de Vincennes et qui ne cessèrent, ensuite, d'accumuler bourdes et faux pas, ne sera pas non plus, aux yeux des historiens de demain, un signe de discernement ni de grandeur.

UNE BANDE D'AMATEURS

La vraie question, du coup, est *évidemment* celle de François Mitterrand et de cette interminable retouche *post mortem* de son image. Je l'ai un peu connu. Comme d'autres, beaucoup d'autres, et, en vérité, comme n'importe quel observateur tant soit peu objectif, je puis témoigner – et c'est probablement, d'ailleurs, l'un des traits qui me séduisirent en lui – de l'extrême attention que ce romancier-né, ce chercheur d'âmes et renifleur d'individualités rares portait à ses semblables. En sorte que la question qui brûle les lèvres, tout au long de la lecture du livre, est en effet : comment un homme pareil a-t-il pu s'arranger d'un tel système ? comment ce stratège hors pair, qui ne s'en laissait conter par quiconque, a-t-il pu remettre sa sécurité, celle de sa fille adorée et celle, enfin, du pays entre les mains d'une bande d'amateurs, évidemment incompétents, dont les « notes de synthèse » étaient à peine dignes du café du commerce ? comment a-t-il pu lire, sans sourire, ces fiches de basse police ? écouter ces hommes sans les jeter dehors ? comment a-t-il pu croire, lui, le roué, à l'existence d'une conspiration dont il était la cible et dont le pathétique Jean-Edern Hallier aurait été le centre démoniaque ? Les mauvais esprits concluront que cette vision conspiratrice du monde était tout simplement la sienne. Les très mauvais esprits ajouteront que les êtres changent moins qu'on ne le croit et que, au plus profond du chantre de l'union de la gauche, vivait encore le cryptocagoulard d'autrefois, intoxiqué aux complots, fussent-ils imaginaires. Plenel, plus sobre, préfère penser qu'il « *arrive aux grands d'être petits* » et qu'il leur arrive aussi de se laisser gagner par la « *paranoïa* » ou la « *panique* ». Peut-être y a-t-il en effet, dans chaque Etat, et pour chaque chef d'Etat, un seuil donné de panique. Peut-être chacun a-t-il sa propre ligne de démarcation entre raison et affolement, qui cerne une zone très précise, mystérieuse, de son affectivité. On demande aux présidents leur bilan de santé. Il faudrait qu'ils puissent nous dire aussi le bilan vrai de leurs effrois.

Les plus belles pages du livre sont les dernières. L'auteur, avec beaucoup de tact, nous dit comment celui qu'il n'appelle jamais que « *le journaliste* » – de même qu'il ne prononce jamais, non plus, le nom du « *président* » – a vécu, rétrospectivement, le viol de sa propre vie privée. On devine l'émoi. La stupeur du journaliste dont tout le crime est d'avoir découvert l'existence d'une « troisième équipe » dans l'affaire Greenpeace. Peut-être, pourquoi pas ? la peur. On devine surtout, entre les lignes des « notes de service », les drôles d'idées qui ont dû traverser la tête de policiers qui, de leur propre aveu, n'avaient guère d'« états d'âme » quant à la façon de gérer le « dossier Benêt ». On entend, on croit entendre, le gendarme discipliné à qui l'on a dit : « *vous êtes là pour livrer une guerre clandestine* », et qui, logiquement, demande : « *qu'est-ce qu'on fait de Benêt ? comment le réduire au silence ?* » Et puis on distingue surtout le visage d'un père, rebelle et magnifique, auquel le journaliste doit visiblement quelques-unes de ses rages et de ses insurrections – et, aussi, le sentiment d'urgence qui lui a fait écrire ce livre. « *Les seuls secrets*, dit-il, *sont les secrets d'enfance.* » Bien sûr. Ce sont ceux, en tout cas, sur lesquels le monstre froid ne posera jamais sa griffe.

Bernard-Henri Lévy

★ Signalons également la réédition du livre d'Edwy Plenel, *La République inachevée* (Stock, 502 p., 140 F.)

L'amnésie comme ciment de la cité

Suite de la page I

Ainsi c'est ce remuement des contraires même qui forme la cité. La communauté des citoyens, pour vivre, doit, comme cette boisson que l'on prépare au moment des mystères d'Eleusis, le *kukéon*, être fortement agitée afin que les éléments en soient mêlés au plus près. Une cité (on remplacera si l'on veut par nation, communauté, Etat, famille, etc.), qu'est-ce d'autre qu'un ajointement entre des forces opposées, un dépassement des tensions ? Puisque la vie même est conflit, comment les structures politiques et sociales qui encadrent les individus ne seraient-elles pas soumises aux déchirements de ces conflits ? Et si le conflit ne peut être évité, l'oubli s'impose comme une nécessité pour la cité si elle veut survivre aux malheurs : oubli de la victoire contre oubli du ressentiment, voilà le pacte qui en définitive lie le vainqueur au vaincu. Le démos vainqueur en 403 se contraint ainsi de lui-même à renoncer à l'exercice de son *kratos*, du pouvoir reconquis de haute lutte. Etrange paradoxe qui contribue à rejeter Mémoire dans le sinistre cortège des enfants de Discorde (*Eris*).

On l'a compris, derrière l'analyse rigoureuse des sociétés politiques grecques, à laquelle elle se livre avec une minutie exemplaire – je songe en particulier aux études de vocabulaire sur les termes de la division, qui débouchent à la fois sur celles des mots du vote et du procès –, Nicole Loraux nous invite à une passionnante réflexion sur la nature des sociétés politiques. Il est rarissime pourtant qu'elle cède elle-même à la tentation des analogies, en dehors de quelques allusions. Mais, historien de l'Antiquité ou non, citoyen d'abord, le lecteur mesure tout à coup ce qu'une analyse aussi serrée de la cité antique dans ses aspects les plus déroutants – et donc le plus souvent gommés par ceux qui en écrivent l'Histoire – apporte à l'homme d'aujourd'hui : des raisons d'espérer ou de s'inquiéter, en tout cas des moyens de comprendre que la division est au cœur de la vie de toute communauté, que décréter l'oubli peut être une autre manière de se souvenir, et qu'il n'est jusqu'à la justice qui ne soit une autre manière de continuer la guerre civile.

Maurice Sartre

L'EDITION FRANÇAISE

● **Rachat du Serpent à plumes.** Spécialisée dans la littérature contemporaine, cette maison d'édition, créée en 1988 comme revue littéraire, puis en 1993 sous sa forme actuelle, a été reprise par Philippe Robinet, cofondateur d'*InfoMatin*, et par Alain Grezes, fondateur de Presse Book Editions. L'équipe du Serpent reste en place et Pierre Astier conserve ses fonctions de directeur littéraire et éditorial. Les deux nouveaux propriétaires détiennent la majorité de la C.O.L., une société éditrice au capital de 340 000 francs créée dans le but d'augmenter le nombre de titres annuel du Serpent à plumes (environ 40 aujourd'hui) et de créer de nouvelles collections.

● **Liste de rentrée de l'académie Goncourt.** L'académie Goncourt a rendu publique sa liste de rentrée en vue du prix qui sera décerné le 10 novembre. Onze romans sont provisoirement sélectionnés : *Les Deux Léopards*, de Jacques-Pierre Amette (Seuil) ; *Loin des forêts*, de Michel Braudeau (Gallimard) ; *Les Voleurs de beauté*, de Pascal Bruckner (Grasset) ; *Tanger, oranges amères*, de Sylvia Fol (Laffont) ; *Les Deux Amis*, de Pierre Hebey (Gallimard) ; *1941*, de Marc Lambron (Grasset) ; *Le Maître des paons*, de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard) ; *La Bataille*, de Patrick Rambaud (Grasset) ; *La Compagnie des spectres*, de Lydie Salvayre (Seuil) ; *Viol*, de Danièle Sallenave (Gallimard) ; *Coup de lame*, de Marc Trillard (Phébus). Prochaine sélection le 2 octobre.

● **Pseudonyme-suspense (suite).** L'écrivain qui, sous le pseudonyme d'Hélène Laurens, vient de publier chez Fayard un « faux » premier roman, *Le Voile, le visage, l'âme* (« Le Monde des livres » du 29 août), ne serait pas une femme mais un homme. C'est ce que précise Jean-Marc Roberts, directeur littéraire chez Fayard, tout en déclarant qu'il n'a cherché à faire *« ni une plaisanterie ni un "coup". Le rôle d'un éditeur étant de protéger un auteur, les éditions Fayard ne révéleront l'identité d'Hélène Laurens que le jour où l'écrivain en exprimera le désir »*. Il ajoute néanmoins que cet écrivain *« connu, plutôt jeune »*, a voulu *« inaugurer avec ce roman une nouvelle écriture »* et qu'il s'est livré avec son accord à cette supercherie pour *« échapper à la critique traditionnelle »*.

● **Fêtes concurrentes à Toulon.** Deux fêtes du livre concurrentes, organisées l'une par la mairie Front national et l'autre par le conseil général du Var, se tiendront à Toulon les 14, 15 et 16 novembre. Celle qui avait été organisée en 1996 par la mairie avait été boycottée par la majorité des libraires et des éditeurs à la suite d'une décision du maire, Jean-Marie Le Chevallier, de ne pas inviter l'écrivain Marek Halter, comme l'avait prévu la société organisatrice. Une manifestation parallèle avait eu lieu dans la commune voisine de La Garde. Cette année, seront confrontées la « Fête de la liberté du livre et de la francophonie », organisée par la municipalité (où, en 1996, s'étaient rendues principalement des maisons d'édition proches du FN), et les « Livres en toute liberté », manifestation ouverte par le conseil général que préside Hubert Falco (UDF-DL).

● **Francophonie.** Pour la septième année consécutive, l'Association des écrivains de langue française (Adelf), que préside Edmond Jouve, a organisé en Quercy-Périgord un colloque international du 28 au 31 août. Sur le thème « Les chefs d'Etat écrivains en pays francophones », plus de 50 personnalités sont intervenues, dont MM. Pierre Messmer, Maurice Schumann (par communication écrite), Xavier Deniau, Pierre Dabezies, Philippe de Saint-Robert, Martin Malvy, Stélio Frandjis, les professeurs Roland Hureaux, Clément Mbom, Philippe Decraëne, Charles Zorgbibe, Boutros Dib, l'ancien chef d'Etat du Bénin, Emile-Derlin Zinsou, Mgr Maurice Guidon et Mgr René Coste. Les actes du colloque de 1996, « La francophonie au Liban », viennent d'être publiés par l'Adelf (628 p., 190 F. Adelf : 14, rue Broussais, 75014 Paris).

PRÉCISION

● La *Revue de l'histoire des religions (RHR)* recensée dans « Le Monde des livres » du 5 septembre est publiée aux PUF.

Henri Heine, deux cents ans de révolte

Expositions, colloque, rééditions... à l'occasion de l'anniversaire de naissance d'un intellectuel encore sujet à polémiques

On ne chantera pas de messe/On ne dira pas le kaddish/Rien ne sera dit ni chanté/Rien, les jours de ma mort » : tels étaient les mots de Henri Heine dans un de ses derniers poèmes intitulé *Testament*, écrit quelques années avant sa mort en 1856. Heine, un poète maudit ? Certes non. Son immense talent fut reconnu de son vivant, et célébré depuis lors par de très nombreux et très fidèles admirateurs. *« Les trois auteurs allemands les plus importants ? Goethe, encore Goethe, et Heine »*, écrit le critique Marcel Reich-Ranicki dans un recueil consacré à l'auteur du *Livre des chants*, récemment paru en Allemagne. Grâce à Schumann, Schubert et Mendelssohn, certains des plus beaux textes de Heine (*Dans le merveilleux mois de mai*, pour ne citer que lui) sont parvenus jusqu'à nous sous la forme de Lieder, et ne sont pas étrangers à l'écho profond de son œuvre partout dans le monde. *« Heine est l'un des seuls auteurs allemands auquel tant de revues soient consacrées, y compris au Japon »*, explique Jean-Pierre Lefebvre, traducteur de Heine, dont il est l'un des meilleurs spécialistes en France. *« Il est le dernier auteur romantique allemand, le premier moderne »*, selon Bernd Kortländer, qui dirige l'institut Heine à Düsseldorf, ville natale du poète.

Heine, poète haï pourtant : aujourd'hui comme hier, la personnalité de Henri Heine, son style et son message continuent de susciter la polémique. Parce qu'il était juif (puis baptisé chrétien à l'âge adulte), socialiste, anticlérical et francophile militant, il n'a jamais cessé de déranger une certaine famille de pensée réactionnaire, surtout en Allemagne – celle-là même qui n'a jamais été enthousiasmée par la réconciliation franco-allemande, pour laquelle Heine fut l'un des premiers à s'engager de toute son âme, et qu'il qualifiait de *« grande affaire de sa vie »*. *« Lorsqu'en 1967 une importante collection de manuscrits de Heine fut proposée à la vente, le général de Gaulle intervint personnellement pour que ce fonds entre à la Bibliothèque nationale. Par ce geste, il voulait marquer que l'immigré juif allemand avait, à plus d'un titre, droit au statut d'écrivain français »*, explique Michael Werner, coauteur, avec Jan-Christoph Hauschild, d'une importante biographie de Heine qui vient tout juste de paraître en Allemagne (éditions Kiepenheuer und Witsch, Cologne).

Telles sont quelques-unes des facettes d'un auteur dont on célèbre aujourd'hui le deux-centième anniversaire de la naissance. A cette occasion une exposition, déjà passée par Düsseldorf où elle a attiré 60 000 visiteurs au printemps dernier, ouvrira ses portes à Paris du 18 septembre au 1er novembre. *La Loreley et la Liberté* est répartie sur deux sites, le réfectoire du couvent des Cordeliers et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (22, rue Malher, Paris IVe). Elle sera accompagnée de plusieurs colloques franco-allemands, à l'Institut Goethe (24 et 25 septembre) et à la Maison Henri-Heine, fondation de l'Allemagne de la Cité universitaire (26 et 27 septembre, avec en clôture un concert de Wolf Biermann).

Si Heine demeure un auteur très actuel, c'est en partie à la portée politique de son œuvre qu'il le doit. Voici peu, au début des années 50, une très longue dispute fut nécessaire pour réussir à donner à l'université de Düsseldorf le nom de Henri Heine. De très nombreux professeurs, soutenus par une partie de l'opinion publique locale, s'opposaient à ce que fût honoré par ses compatriotes un auteur juif, admirateur de Napoléon qui plus est – lui qui avait écrit les *Grenadiers français*, un très célèbre poème où Heine raconte le triste retour en France de deux soldats de Napoléon : *« Ils apprirent alors la bien triste aventure/Et que la France était perdue/La Grande Armée, écrasée et vaincue/Et l'Empereur ! L'Empereur prisonnier. »*

Dans les milieux conservateurs, on n'oubliait pas non plus que Heine avait été le premier à utiliser l'expression *« opium du peuple »* pour parler de la religion ni qu'il fit paraître, en 1844, un grand poème politique contre l'esprit de la Restauration dominant dans l'Allemagne de l'époque : *Germania, conte d'hiver*. Un texte dans lequel on peut lire entre autres vers quelques-uns comme celui-ci : *« Nous voulons être heureux sur terre/Et cesser de mourir de faim/Ôtons au ventre de l'oisif/Le produit des mains qui travaillent. »*

Heine a toujours incarné, aux yeux de ceux qui le détestent, la figure bien connue du *Vaterlandsverräter* (« traître à la patrie »), ou du *Nestbeschmutzer* (« l'oiseau qui salit le nid »). Un qualificatif dont ont été affublés tous ceux qui, aux pires moments de l'histoire du pays, ont préféré choisir le chemin de l'exil à celui de la solidarité nationale. Heine quitte son pays en 1831, victime de la censure et des tracasseries administratives. Il s'installe à Paris, qu'il ne quittera plus qu'à de rares exceptions (notamment pour un long voyage en Allemagne en 1843). Sa tombe, au cimetière Montmartre, est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage pour beaucoup d'amoureux de la littérature, mais aussi beaucoup de Français qui, grâce à lui, ont appris à aimer l'Allemagne.

La France a toujours été fière d'attirer des Allemands comme lui, bien que la haine de Heine se soit aussi saisie parfois de quelques esprits français, antisémites et contre-révolutionnaires. Dans un livre paru en 1930 chez Tallandier, intitulé *Les Origines secrètes du bolchévisme/Henri Heine et Karl Marx*, un antimarxiste français écrivant sous le pseudonyme de Salluste considérait que Heine et l'auteur du *Capital* étaient la source du déclin de l'Occident, et parlaient d'eux comme de *« deux agitateurs d'antique souche rabbinique »*, prêts à toutes les subversions pour permettre *« la revanche de leur race »*. Heine et Marx : les deux hommes se connaissaient, s'appréciaient, mais la façon dont la RDA a tenté de récupérer l'œuvre de l'auteur des *Tableaux de voyage* a quelque chose de révoltant quand on sait combien Heine était amoureux de la liberté et opposé à tout système d'oppression. Les esprits indépendants de RDA ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. A l'automne 1989, on pouvait lire sur des banderoles de manifestants, à Leipzig ou Berlin-Est, quelques vers bien sentis de Heine contre les puissants de l'époque : *« En cachette ils ont bu le vin/Et prêché l'eau pour le public. »*

« De tous les auteurs allemands, Henri Heine est le seul qui n'ait jamais pu être récupéré d'aucune façon que ce soit par les nazis », remarque Jean-Pierre Lefebvre. Pendant le IIIe Reich, Heine était un auteur interdit. Ses livres ont été parmi les premiers à être jetés à l'autodafé du 10 mai 1933. Seuls quelques textes impossibles à mettre entre parenthèses, comme la *Loreley*, continuaient à être imprimés avec la mention : *« auteur inconnu »*. Et c'est aussi grâce à ce fait-là que, après la capitulation de l'Allemagne en 1945, Henri Heine put jouer le rôle de médiateur culturel entre la France et l'Allemagne, statut qui est toujours le sien aujourd'hui. *« Etudier Heine en France, dans les années d'après-guerre, permettait de s'intéresser à l'Allemagne sans passer pour un collaborateur »*, explique Jean-Pierre Lefebvre, qui en sait quelque chose lui-même pour avoir fait sa thèse sur Heine (en 1974).

Il serait pourtant bien abusif de réduire l'œuvre de Heine à la dimension politique qu'elle contient. L'héritage littéraire de l'auteur de la *Loreley* va bien au-delà de toutes les polémiques ou scandales qu'il continue de susciter. Les lecteurs de Heine vantent avant tout chez lui la langue qu'il emploie : *« merveilleuse »*, *« jubilatoire »*, *« décapante »*... Laissons Nietzsche parler de Heine : *« Je cherche en vain dans le cours des siècles une musique aussi tendre et passionnée (...) Comme il sait se servir de l'allemand ! »*

Lucas Delattre

★ Les éditions du Cerf publient *La Loreley et la Liberté*, catalogue de l'exposition, sous la direction de Joseph A. Kruse, en collaboration avec Ulrike Reuter et Martin Hollender (450 F). Parmi les titres de Heine qui ont fait l'objet de traductions nouvelles, il convient de noter, outre les deux ouvrages à paraître mentionnés dans la chronique de Roger-Pol Droit (voir page VI), la parution au cours de ces derniers mois, dans la « Bibliothèque franco-allemande » des éditions du Cerf, de trois volumes : *Tableaux de voyage en Italie*, traduit par Jean-Philippe Mathieu (270 p., 165 F), *L'Ecole romantique*, traduit, annoté et présenté par Pierre Pénisson, avec la collaboration de Olé Hansen-Love et Théo Leydenbach (152 p., 125 F), *De la France*, traduit, annoté et préfacé par Jean-Louis Besson (380 p., 240 F). Signalons d'autre part que l'éditeur allemand J. B. Metzler vient de publier la seconde édition du monumental travail de Gerhard Höhn, *Heine-Handbuch*, ce volume de référence mentionne toutes les études consacrées à l'époque, à la personne et à l'œuvre de Heine et constitue un instrument de travail indispensable.

Le livre français s'affiche à New York

Mille titres – rassemblant les productions françaises les plus récentes en littérature de fiction et en sciences humaines –, plusieurs centaines d'auteurs et vingt éditeurs *« pour témoigner de la vitalité de la création et de l'édition en France aujourd'hui »* : c'est ainsi que Tom Bishop, président du Centre de civilisation et de culture françaises de New York University (NYU), a présenté l'exposition qui se tient du 8 au 19 septembre à la Maison française de NYU. *« Il y a dix ans que nous n'avons pas fait cela*, précise Tom Bishop, *et la dernière fois, nous avions surtout présenté des ouvrages de sciences humaines. Cette année, la sélection est beaucoup plus large, beaucoup plus ouverte, et le roman y est beaucoup plus présent. »* Cette manifestation, le French Book Festival est organisée par l'université et par France-Edition – association qui regroupe des éditeurs français pour la promotion des livres français à l'étranger, sous la responsabilité de Pierre-Dominique Parent. Les livres ne sont pas en vente à la Maison française, mais seulement à la librairie de l'université.

Parallèlement, le French Book Festival propose cinq soirées : la conférence d'ouverture sur « L'identité française », par Philippe Sollers (le 8 septembre) ; une table ronde sur la production romanesque française aujourd'hui, réunissant plusieurs universitaires et critiques français et américains (11 septembre) ; des lectures de textes d'auteurs français vivant aux Etats-Unis (Catherine Cusset, Serge Doubrovsky, Edouard Glissant, Eugène Nicole (15 septembre) ; un débat sur les sciences humaines françaises et leur influence aux Etats-Unis, avec plusieurs éditeurs français et américains (le 16 septembre) ; et enfin des lectures par deux comédiens de poètes français, notamment Aragon, Prévert, Queneau, Tardieu (18 septembre).

Ensuite, à partir du 24 septembre, la Maison française reprendra son programme habituel de conférences hebdomadaires avec, pour ce trimestre en particulier, Michel Zink, professeur au Collège de France, Jacques Revel, président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), et le romancier Pierre Michon. Enfin, en octobre et novembre, le Centre de civilisation et de culture françaises de la NYU proposera un colloque en deux parties sur *« ce qu'on appelle ici* French theory *et qui a une grande influence depuis plus de vingt ans dans l'université américaine »*, explique Tom Bishop. *« Ce colloque sera dirigé par moi-même et par Sylvère Lotringer de Columbia University et donnera notamment la parole à Jacques Derrida, Elisabeth Roudinesco, Françoise Gaillard, Gérard Genette, Julia Kristeva et François Dosse. »* Serait-ce pour répondre au débat lancé par le professeur Sokal, qui attaque violemment les sciences humaines en général et la *french theory* en particulier, et dont le livre sort dans quelques jours en France ? Sokal ? Ici, cela fait beaucoup rire, et l'on a le sentiment qu'il excite surtout les Français toujours désireux d'entendre dire du mal de ceux qui dans leur pays essaient de penser.

Jo.S.

A L'ETRANGER

Nietzsche continue de diviser les Allemands

Nietzsche était-il le parrain intellectuel du national-socialisme ? Parce que cette association a longtemps été faite par la gauche allemande, les autorités de l'ex-RDA avaient purement et simplement interdit la publication des œuvres du philosophe, et placé ses archives sous séquestre dans le fonds Goethe-Schiller à Weimar. La querelle a rebondi récemment, à l'occasion d'un colloque organisé dans cette ville sur « Nietzsche dans le marxisme ». Des universitaires venant pour la plupart de l'ouest de l'Allemagne ont défendu l'interdiction de *« la philosophie antihumaniste »* et ont invité à l'appui de leur thèse Klaus Höpke, qui, ancien ministre est-allemand de la culture, se proposait *« d'étouffer dans l'œuf »* toute publication de Nietzsche.
Cette invitation a provoqué les protestations du spécialiste est-allemand, Manfred Riedel. Ce philosophe vient de publier un livre intitulé *Nietzsche à Weimar. Un drame allemand* sur la base des archives qui lui avaient été interdites... jusqu'à l'automne 1996.

● ESPAGNE : RENTRÉE LITTÉRAIRE
D'ici au mois de décembre, près de trois cents nouveautés vont atterrir chez les libraires avec en particulier *Los Años indecisos* (Planeta), de Gonzalo Torrente Ballester, *Un circulo de lectores/ Las semanas del jardin* (Alfaguarra), de Juan Goytisolo, et *Con la miel en los labios* (Anagrama), d'Esther Tusquets. Le succès de la « Biblioteca Cortázar » (Alfaguarra) a entraîné l'arrivée de la « Biblioteca Graham Greene » chez Edhasa et chez Alfaguarra, qui continue sur sa lancée, la « Biblioteca Benet » (en janvier 1998) et la « Biblioteca Vargas Llosa », qui sera présentée en grande pompe à la Foire du livre de Guadalajara, au Mexique, dont l'invité d'honneur sera par ailleurs Juan Marsé, qui y recevra le prix Rulfo. Les éditeurs montrent plus de prudence que les années précédentes pour publier de jeunes auteurs, mais on attend le premier roman du cinéaste Carlos Saura, *Pajarico solitario* (Libros del Alma).

● ROYAUME-UNI : LECTURES DE PETITS
Selon une enquête réalisée conjointement par la BBC Television et la chaîne de librairies Waterstone, Roald Dahl reste l'auteur favori des enfants (et de leurs parents). *Alice au pays des merveilles, Winnie l'ourson* et *Le Jardin secret* de Frances Hodgson Burnett sont aussi dans les favoris. En revanche, *Le Livre de la jungle* ou *Les 101 Dalmatiens* ont été rarement cités. Les parents aiment toujours Tolkien, Louisa May Alcott ou C. S. Lewis, leurs enfants leur préfèrent des auteurs contemporains, comme Jacqueline Wilson ou Philip Pullman.

AGENDA

● **LE 16 SEPTEMBRE. BBC.** A Paris, Jean-Louis Cremieux-Brilhac (auteur de *La France Libre*, éd. Gallimard, 1996) donnera à 18 h 30 une conférence sur le thème « L'épopée de la France libre », la BBC et la guerre des propagandes (1940-1944). La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces (mairie du 16e arrondissement).

● **LE 21 SEPTEMBRE. BARUCH.** A Paris, Marc-Olivier Baruch présentera son livre *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940 à 1944* (Fayard) à la librairie de la Terrasse de Gutenberg (9, rue Emilio-Castelar, 75012 Paris)

● **LE 22 SEPTEMBRE. BLANCHOT.** A Paris, La Maison des écrivains invite à témoigner à 18 heures la reconnaissance pour Maurice Blanchot à l'occasion de son 90e anniversaire, avec notamment Françoise Collin, Daniel Dobbels, François Dominique, Francesco Garritano, Leslie Hill, Philippe Lacoue-Labarthe, Jacques Rolland, Ann Smock, Jean Starobinski... et des lectures de Michel Deguy, Jacques Derrida, Louis-René des Forêts, Roger Laporte, Pierre Madaule (Hôtel d'Avejan. 53, rue de Verneuil. 75007 Paris).

● **LE 24 SEPTEMBRE. DUBOIS.** A Paris, Les éditions du Seuil et le Studio-Théâtre de la Comédie-Française organisent à 11 heures une table ronde autour de Jacques Dubois à l'occasion de la parution de son livre *Pour Albertine, Proust et le sens du social* avec la participation de Catherine Bidou-Zachariasen, Anne Borrel, Annick Bouillaguet, Raymonde Coudert, Vincent Descombes, Gérard Genette et Pierre Bayard. (L'accès au Studio-Théâtre situé dans la galerie du carrousel du Louvre se fera par le 99, rue de Rivoli, 75001 Paris.)

● **DU 25 au 27 SEPTEMBRE. PSYCHANALYSE.** A Paris, Jean-François Chiantaretto et le groupe de recherches Littérature personnelle et psychanalyse propose un colloque sur « Ecriture de soi et trauma ». Intervenants entre autres : Janine Altounian, Paul-Laurent Assoun, Gérard Bonnet, Claude Burgelin... (Centre Jussieu, amphi 24, 2, place Jussieu, 75005 Paris. Rens. auprès d'Anne Akoun : 01-45-87-18).

● **Du 25 au 28 septembre. MANIFESTATION LITTÉRAIRE.** A Nancy, la 19e édition du « Livre sur la place » aura lieu notamment sur la place Stanislas, où les visiteurs auront la possibilité de rencontrer plus de 300 auteurs. Michel Serres sera le président de cette édition. La Bourse Goncourt de la biographie, une dotation de 30 000 francs, sera remise le samedi 27 septembre à midi (Rens. : hôtel de ville, 1, place Stanislas, 54000 Nancy, tél. : 03-83-85-31-73).

● **LE 29 SEPTEMBRE. INDOCHINE.** Dans la perspective du sommet de la francophonie prévu à Hanoï à la fin du mois, l'Association des amis de la revue *Passages* (ADAPes) organise un colloque sur « L'Indochine au passé et au présent ». De 9 h 30 à 12 heures, et de 14 h 30 à 17 heures (17, rue Simone-Weil, 75013 Paris. Rens. : 01-45-86-30-02).